

Rapport de gestion

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la CIBC au 31 octobre 2017 et pour l'exercice clos à cette date, comparativement aux exercices précédents. Le rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés audités. À moins d'indication contraire, toute l'information financière présentée dans le rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR) et tous les montants sont libellés en dollars canadiens. Certaines informations présentées dans le rapport de gestion ont été ombragées étant donné qu'elles font partie intégrante des états financiers consolidés. Le rapport de gestion est en date du 29 novembre 2017. D'autres renseignements concernant la CIBC, y compris la notice annuelle, peuvent être obtenus sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse www.sec.gov. Aucune information du site Web de la CIBC (www.cibc.com/francais) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le rapport de gestion et dans les états financiers consolidés figure aux pages 178 à 183 du présent Rapport annuel.

2 Modifications à la présentation de l'information financière	8 Dotation à la provision pour pertes sur créances	18 Services bancaires personnels et PME, région du Canada	78 Questions relatives à la comptabilité et au contrôle
3 Vue d'ensemble	8 Charges autres que d'intérêts	20 Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	78 Méthodes comptables critiques et estimations
3 Stratégie de la CIBC	9 Impôts et taxes	23 Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	82 Instruments financiers
3 Performance par rapport aux objectifs	9 Change	25 Marchés des capitaux	82 Faits nouveaux en matière de comptabilité
4 Conjoncture de l'économie et du marché	10 Événements importants	28 Siège social et autres	85 Faits nouveaux en matière de réglementation
5 Vue d'ensemble du rendement financier	10 Revue des résultats du quatrième trimestre	29 Situation financière	85 Transactions entre parties liées
5 Points saillants financiers	11 Analyse des tendances trimestrielles	29 Revue du bilan consolidé résumé	85 Politique sur la portée des services des auditeurs nommés par les actionnaires
6 Résultats financiers de 2017	12 Rétrospective du rendement financier de 2016	30 Sources de financement	85 Contrôles et procédures
6 Produits nets d'intérêts et marge d'intérêts nette	13 Perspectives pour l'année 2018	39 Arrangements hors bilan	86 Information financière annuelle supplémentaire
7 Produits autres que d'intérêts	14 Mesures non conformes aux PCGR	41 Gestion du risque	
7 Activités de négociation (BIE)	17 Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique		

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent rapport annuel, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Message du président et chef de la direction », « Vue d'ensemble – Performance par rapport aux objectifs », « Vue d'ensemble du rendement financier – Impôts et taxes », « Vue d'ensemble du rendement financier – Événements importants », « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives pour l'année 2018 », « Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique – Services bancaires personnels et PME, région du Canada », « Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique – Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada », « Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique – Marchés des capitaux », « Situation financière – Sources de financement », « Situation financière – Arrangements hors bilan », « Gestion du risque – Vue d'ensemble », « Gestion du risque – Principaux risques et nouveaux risques », « Gestion du risque – Risque de crédit », « Gestion du risque – Risque de marché », « Gestion du risque – Risque de liquidité », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Méthodes comptables critiques et estimations », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Instruments financiers », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Faits nouveaux en matière de comptabilité », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Faits nouveaux en matière de réglementation », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Contrôles et procédures » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités et nos perspectives pour l'année 2018 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer », « prévision », « cible », « objectif » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives pour l'année 2018 » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* ainsi que les dispositions réglementaires en vertu de celle-ci, la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant la recapitalisation des banques et le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'issue de poursuites et d'enquêtes réglementaires, et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation et les changements politiques, y compris les modifications aux questions d'ordre économique ou commercial; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et toute autre catastrophe; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du marché et du prix du pétrole; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris la croissance du niveau d'endettement des ménages au Canada et les risques de crédit à l'échelle mondiale; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés, notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les coentreprises; le risque que les synergies et les avantages attendus de l'acquisition de PrivateBancorp, Inc. ne se concrétisent pas dans les délais prévus, s'ils le sont; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs se fient indûment à ces énoncés prospectifs. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent rapport représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos actionnaires et les analystes financiers à comprendre notre situation financière, nos objectifs, nos priorités et nos attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Modifications à la présentation de l'information financière

Les modifications suivantes ont été apportées à la présentation de l'information financière en 2017. Les montants des périodes précédentes ont été reclassés en conséquence. Les résultats de nos unités d'exploitation stratégique ont été touchés par ces modifications, mais les reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net consolidé de la période précédente.

Quatrième trimestre

Changements à notre structure organisationnelle

Le 20 juin 2017, nous avons annoncé des changements à l'équipe de la haute direction et à la structure organisationnelle de la CIBC dont l'objectif est d'accélérer notre transformation. En raison de ces changements, notre nouvelle structure organisationnelle est la suivante :

Services bancaires personnels et PME, région du Canada offre aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises au Canada des conseils, des produits et des services financiers grâce à une équipe de conseillers présents dans nos centres bancaires, ainsi que par nos solutions de placement directs, mobiles ou d'accès à distance. Services bancaires personnels et PME, région du Canada comprend les secteurs d'activité suivants :

- Services bancaires personnels et PME
- Divers

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires commerciaux, des services bancaires privés et de gestion des avoirs afin de répondre aux besoins des sociétés du marché intermédiaire, des entrepreneurs, des particuliers et des familles à valeur nette élevée, et des clients institutionnels de partout au Canada. Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada comprend les secteurs d'activité suivants :

- Services bancaires commerciaux
- Gestion des avoirs

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires commerciaux, des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, ainsi que des services de gestion des avoirs afin de répondre aux besoins des sociétés du marché intermédiaire, des dirigeants, des entrepreneurs, des particuliers et des familles à valeur nette élevée de tous les marchés que nous desservons aux États-Unis. Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis comprend les secteurs d'activité suivants :

- Services bancaires commerciaux
- Gestion des avoirs
- Divers

Marchés des capitaux offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à des clients institutionnels à l'échelle mondiale. Marchés des capitaux comprend les secteurs d'activité suivants :

- Marchés CIBC, réseau mondial
- Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement
- Divers

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants, soit Administration, Liens avec les clients et Innovation, Finance, Ressources humaines et Communications, Vérification interne, Gestion du risque et Technologie et opérations, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Les coûts fonctionnels et les coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement dans les charges de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean) et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan, non directement attribuables aux secteurs d'activité.

En plus des éléments ci-dessus :

- Les résultats de Geneva Advisors, LLC (Geneva Advisors) sont inclus dans le secteur d'activité Gestion des avoirs de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, après la clôture de l'acquisition le 31 août 2017;
- Les résultats de Pro-Investisseurs CIBC, auparavant présentés dans Gestion des avoirs, région du Canada, sont maintenant présentés dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada;
- Les résultats historiques de notre participation minoritaire dans American Century Investments (ACI) vendue en 2016 ont été reclassés de Gestion des avoirs, région du Canada, à Siège social et autres.

Modification à notre méthode de fixation des prix de cession interne

La méthode de fixation des prix de cession interne utilisée par le groupe Trésorerie pour que soient portés au débit ou au crédit des unités d'exploitation stratégique respectivement les coûts et les profits liés aux actifs et aux passifs au titre du financement a été améliorée afin qu'elle soit mieux adaptée à nos modèles de risque de liquidité.

Troisième trimestre

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis

Le 23 juin 2017, nous avons conclu l'acquisition de PrivateBancorp, Inc. (PrivateBancorp) et de sa filiale, The PrivateBank and Trust Company (The PrivateBank, ensuite renommée CIBC Bank USA). Par suite de l'acquisition, une nouvelle unité d'exploitation stratégique intitulée Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis a été créée.

En plus des résultats de CIBC Bank USA, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis comprend :

- les résultats de CIBC Atlantic Trust Private Wealth Management (CIBC Atlantic Trust) qui sont présentés dans le secteur d'activité Gestion des avoirs; ils étaient auparavant présentés dans le secteur d'activité Gestion privée de patrimoine dans l'unité d'exploitation stratégique Gestion des avoirs;
- les résultats de Financement immobilier aux États-Unis qui sont présentés dans le secteur d'activité Services bancaires commerciaux; ils étaient auparavant présentés dans le secteur d'activité Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement dans Marchés des capitaux.

Modifications au nom des unités d'exploitation stratégique

Compte tenu de l'ajout de l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, nous avons renommé Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ainsi que Gestion des avoirs pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, région du Canada et Gestion des avoirs, région du Canada. D'autres changements ont été apportés à notre structure d'unités d'exploitation stratégique au quatrième trimestre, tel que mentionné ci-dessus.

Vue d'ensemble

La CIBC est une importante institution financière canadienne d'envergure mondiale dont la capitalisation boursière s'élève à 50 G\$ et le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires selon Bâle III, à 10,6 %. Par l'intermédiaire de ses quatre unités d'exploitation stratégique, Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux, la CIBC offre un éventail complet de produits et de services financiers à 11 millions de particuliers, de PME, de sociétés commerciales, de grandes entreprises et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans le monde entier. Nos quelque 45 000 employés sont engagés à offrir à nos clients une expérience bancaire adaptée à leur vie, à stimuler la croissance des bénéfices de manière constante et durable pour nos actionnaires et à redonner aux collectivités.

Stratégie de la CIBC

À la CIBC, nous bâtissons une banque axée sur les relations. Nous avons accéléré notre transformation en nous concentrant sur trois priorités stratégiques appliquées à l'échelle de la Banque :

- **Focaliser sur les clients** – Nous continuons de transformer notre culture et de concrétiser notre vision qui est d'être le chef de file des relations avec la clientèle.
- **Innover pour les années à venir** – Nous investissons dans les technologies qui répondent aux besoins en constante évolution des clients et améliorent leur expérience bancaire.
- **Simplifier les activités de la Banque** – Nous simplifions les activités de la Banque pour libérer des ressources qui seront réinvesties et améliorer l'efficacité de la CIBC.

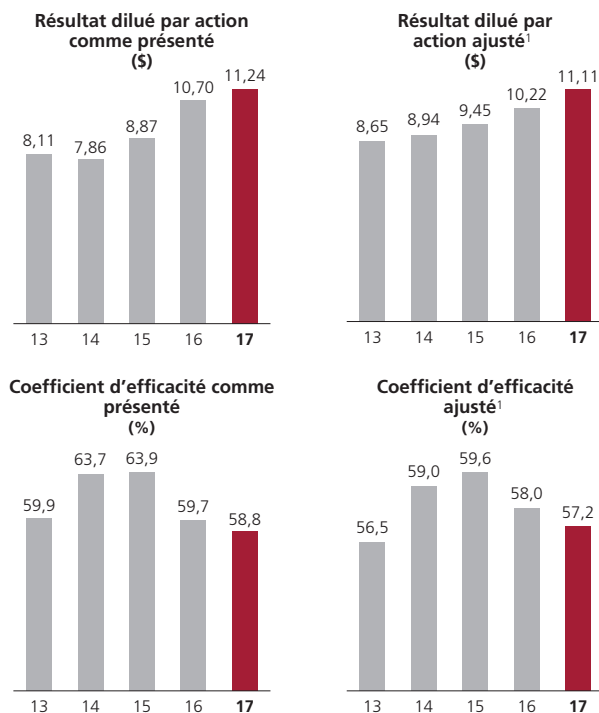
Performance par rapport aux objectifs

Depuis de nombreuses années, la CIBC produit une grille de pointage des mesures financières qu'elle utilise pour évaluer ses progrès et en faire état aux parties intéressées externes. Ces mesures sont classées en cinq catégories clés de valeur pour les actionnaires – croissance du résultat, coefficient d'efficacité, rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires (RCP), rendement total pour les actionnaires et solidité du bilan. Les progrès réalisés au chapitre de notre objectif, qui est de devenir le chef de file des relations avec la clientèle, sont évalués en fonction de notre score net de recommandation par rapport à celui de nos pairs. Nous avons fixé des objectifs à moyen terme pour chacune de ces mesures, soit d'ici les trois à cinq prochaines années.

Croissance du résultat¹

Nous surveillons le résultat par action pour évaluer la croissance de notre résultat. À compter de 2017, nous visons une croissance du résultat dilué par action annuel moyen d'au moins 5 %. En 2017, nous avons atteint notre objectif et affiché une croissance du résultat dilué par action comme présenté et ajusté¹ respectivement de 5 % et 9 %.

À plus long terme, nous maintenons notre objectif d'enregistrer un résultat par action annuel moyen d'au moins 5 %.



Coefficient d'efficacité¹

Pour évaluer si nous utilisons efficacement nos actifs afin de générer notre résultat net, nous mesurons et surveillons notre coefficient d'efficacité, qui correspond aux charges autres que d'intérêts divisées par le total des produits. En 2017, le coefficient d'efficacité comme présenté et ajusté¹ de la CIBC s'est amélioré, s'établissant respectivement à 58,8 % et 57,2 % contre 59,7 % et 58,0 % en 2016.

La CIBC s'est fixé comme objectif à moyen terme d'atteindre un coefficient d'efficacité annualisé de 55 % d'ici 2019.

Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires¹

Le RCP est une autre mesure clé de la valeur pour les actionnaires. En 2017, la CIBC a enregistré un RCP comme présenté et ajusté¹ solide, respectivement de 18,3 % et 18,1 %, soit au-delà de notre objectif d'au moins 15 %.

À plus long terme, nous continuerons de viser un RCP solide d'au moins 15 %.

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Rendement total pour les actionnaires

Le rendement total pour les actionnaires est la mesure par excellence de la valeur pour les actionnaires, et la donnée qui nous indique si nous respectons les cibles financières qui sont sous notre contrôle.

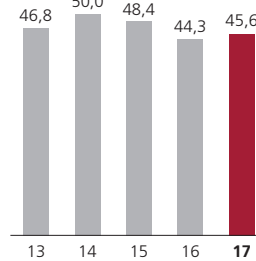
Au chapitre du rendement total pour les actionnaires, nous avons deux objectifs :

1. Pendant nombre d'années, nous avons régulièrement enregistré des ratios de versement de dividendes ajustés se situant entre 40 % et 50 % du résultat applicable aux porteurs d'actions ordinaires. Les principaux critères utilisés pour évaluer l'augmentation des dividendes sont le ratio actuel de versement par rapport à notre objectif et l'opinion de la CIBC sur la durabilité de son niveau actuel de résultat tout au long du cycle. En 2017, notre ratio de versement de dividendes comme présenté et ajusté¹ s'est établi respectivement à 45,6 % et 46,2 %.

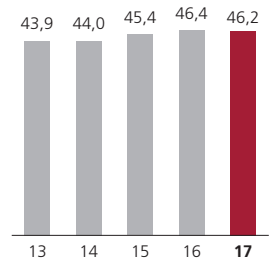
À plus long terme, nous continuerons de viser un ratio de versement de dividendes de 40 % à 50 %.

2. Nous avons également pour objectif d'offrir un rendement total pour les actionnaires supérieur à la moyenne du secteur, moyenne que nous avons définie comme étant l'indice composé des banques de Standard & Poor's Ratings Services (S&P)/la Bourse de Toronto (TSX), sur une période mobile de cinq exercices. Pour la période de cinq exercices close le 31 octobre 2017, le rendement total pour les actionnaires de la CIBC a été de 81,6 %, soit un rendement inférieur à celui de l'indice des banques de 103,6 % au cours de la même période.

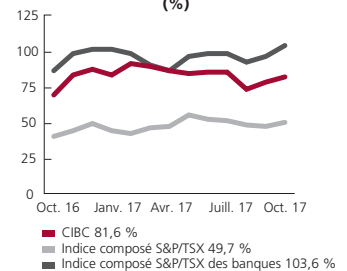
Ratio de versement de dividendes
comme présenté
(%)



Ratio de versement de
dividendes ajusté¹
(%)



Rendement total pour les
actionnaires sur une période
mobile de cinq exercices
(%)



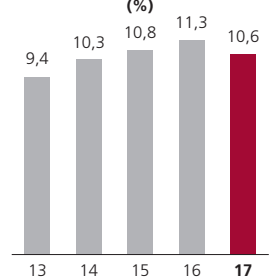
Solidité du bilan

Le maintien d'un bilan solide est essentiel à notre succès à long terme. Nous visons à maintenir de solides ratios de fonds propres qui sont nettement supérieurs aux ratios réglementaires cibles.

Nous cherchons constamment à réaliser l'équilibre entre nos objectifs qui sont de détenir un montant prudent de fonds propres excédentaires en prévision d'événements imprévus et d'incertitudes environnementales, d'investir dans nos activités essentielles, de croître au moyen d'acquisitions et de redistribuer du capital à nos actionnaires. À la fin de 2017, notre ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires selon Bâle III était de 10,6 % selon la méthode tout compris, soit bien au-delà du ratio réglementaire cible fixé par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

Outre nos objectifs à l'égard des fonds propres, nous continuons d'accorder une grande importance à la qualité de nos actifs, de même qu'à un profil solide de financement, ce qui constitue les piliers de la solidité et de la stabilité du bilan.

Ratio des fonds propres de
première catégorie sous forme
d'actions ordinaires
(%)



Score net de recommandation

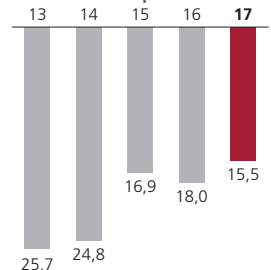
Le score net de recommandation est une mesure de l'expérience client et est calculé en soustrayant le pourcentage des détracteurs du pourcentage des promoteurs qui répondent aux sondages menés par un tiers. Il s'agit d'une mesure clé de la loyauté des clients.

Bien qu'il y ait encore du travail à faire pour atteindre notre objectif d'être le chef de file de l'expérience client, l'écart entre le score de la CIBC et le score du premier au classement s'est rétréci, pour passer de 26 points en 2013 à 16 points en 2017.

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) L'écart par rapport au score du premier au classement est une mesure du classement de la CIBC par rapport aux cinq grandes banques canadiennes.

Sondage Ipsos sur l'indice de
service à la clientèle – Score
net de recommandation
Écart par rapport au
score du premier²



Conjoncture de l'économie et du marché

La CIBC a mené ses activités dans un contexte de croissance économique sain au Canada et un contexte en voie d'amélioration à l'étranger en 2017. Au Canada, en raison de la faiblesse des taux de chômage, les dépenses et les prêts à la consommation ont augmenté. Le secteur du logement et la croissance du crédit hypothécaire ont semblé quelque peu ralentir au fil des mois, reflétant les décisions en matière de réglementation et de politique de taux d'intérêt. La qualité du crédit des sociétés s'est améliorée par suite de la remontée des prix du pétrole et d'un contexte généralement sain, tandis que la demande de prêts aux entreprises a crû, bien qu'à un rythme plus lent. Les émissions sur les marchés des obligations de sociétés et d'État ont repris, tandis que les émissions de titres de participation ont été moins nombreuses, du fait de l'essoufflement de l'activité de fusions et d'acquisitions. Aux États-Unis, l'économie a affiché une croissance soutenue, le marché de l'emploi s'est considérablement amélioré, les prêts bancaires ont progressé à l'échelle nationale, bien que plus lentement, et les marchés boursiers ont enregistré des gains.

Vue d'ensemble du rendement financier

Points saillants financiers

Au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2017 ¹	2016	2015	2014	2013
Résultats financiers (en millions de dollars)					
Produits nets d'intérêts	8 977 \$	8 366 \$	7 915 \$	7 459 \$	7 453 \$
Produits autres que d'intérêts	7 303	6 669	5 941	5 904	5 252
Total des produits	16 280	15 035	13 856	13 363	12 705
Dotation à la provision pour pertes sur créances	829	1 051	771	937	1 121
Charges autres que d'intérêts	9 571	8 971	8 861	8 512	7 608
Résultat avant impôt sur le résultat	5 880	5 013	4 224	3 914	3 976
Impôt sur le résultat	1 162	718	634	699	626
Résultat net	4 718 \$	4 295 \$	3 590 \$	3 215 \$	3 350 \$
Résultat net (perte nette) applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	19	20	14	(3)	(2)
Porteurs d'actions privilégiées	52	38	45	87	99
Porteurs d'actions ordinaires	4 647	4 237	3 531	3 131	3 253
Résultat net applicable aux actionnaires	4 699 \$	4 275 \$	3 576 \$	3 218 \$	3 352 \$
Mesures financières					
Coefficient d'efficacité comme présenté	58,8 %	59,7 %	63,9 %	63,7 %	59,9 %
Coefficient d'efficacité ajusté ²	57,2 %	58,0 %	59,6 %	59,0 %	56,5 %
Coefficient de pertes sur créances ³	0,25 %	0,31 %	0,27 %	0,38 %	0,44 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	18,3 %	19,9 %	18,7 %	18,3 %	21,4 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté ²	18,1 %	19,0 %	19,9 %	20,9 %	22,9 %
Marge d'intérêts nette	1,66 %	1,64 %	1,74 %	1,81 %	1,85 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen	1,85 %	1,88 %	2,00 %	2,05 %	2,12 %
Rendement de l'actif moyen	0,87 %	0,84 %	0,79 %	0,78 %	0,83 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen	0,97 %	0,96 %	0,91 %	0,89 %	0,95 %
Rendement total pour les actionnaires	18,30 %	5,19 %	1,96 %	20,87 %	18,41 %
Taux d'impôt effectif comme présenté	19,8 %	14,3 %	15,0 %	17,9 %	15,8 %
Taux d'impôt effectif ajusté ²	20,3 %	16,6 %	15,5 %	15,4 %	16,5 %
Renseignements sur les actions ordinaires					
Par action (\$)					
– résultat de base	11,26 \$	10,72 \$	8,89 \$	7,87 \$	8,11 \$
– résultat dilué comme présenté	11,24	10,70	8,87	7,86	8,11
– résultat dilué ajusté ²	11,11	10,22	9,45	8,94	8,65
– dividendes	5,08	4,75	4,30	3,94	3,80
– valeur comptable	66,55	56,59	51,25	44,30	40,36
Cours de l'action (\$)	119,86	104,46	107,16	107,01	88,70
– haut	97,76	83,33	86,00	85,49	74,10
– bas	113,56	100,50	100,28	102,89	88,70
– clôture	412 636	395 389	397 213	397 620	400 880
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	413 563	395 919	397 832	398 420	401 261
– moyen pondéré de base ^{4, 5}	439 313	397 070	397 291	397 021	399 250
– moyen pondéré dilué ⁴	49 888 \$	39 906 \$	39 840 \$	40 850 \$	35 413 \$
– fin de la période ^{4, 5}					
Capitalisation boursière (en millions de dollars)					
Mesures de valeur					
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	4,5 %	4,7 %	4,3 %	3,8 %	4,3 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté	45,6 %	44,3 %	48,4 %	50,0 %	46,8 %
Ratio de versement de dividendes ajusté ²	46,2 %	46,4 %	45,4 %	44,0 %	43,9 %
Cours/valeur comptable	1,71	1,78	1,96	2,32	2,20
Données du bilan et hors bilan (en millions de dollars)					
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	107 571 \$	101 588 \$	93 619 \$	73 089 \$	78 363 \$
Prêts et acceptations, nets de la provision	365 558	319 781	290 981	268 240	256 380
Total de l'actif	565 264	501 357	463 309	414 903	398 006
Dépôts	439 706	395 647	366 657	325 393	315 164
Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires	29 238	22 472	20 360	17 588	16 113
Actif moyen	542 365	509 140	455 324	411 481	403 546
Actif productif d'intérêts moyen	485 837	445 134	395 616	362 997	351 687
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	25 393	21 275	18 857	17 067	15 167
Biens administrés ^{6, 7}	2 192 947	2 041 887	1 846 142	1 703 360	1 499 885
Biens sous gestion ⁷	221 571	183 715	170 465	151 913	105 123
Mesures de qualité du bilan (méthode tout compris) et mesures en matière de liquidité					
Actif pondéré en fonction du risque (APR) (en millions de dollars)					
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	203 321 \$	168 996 \$	156 107 \$	141 250 \$	136 747 \$
APR aux fins des fonds propres de première catégorie	203 321	169 322	156 401	141 446	136 747
APR aux fins du total des fonds propres	203 321	169 601	156 652	141 739	136 747
Ratios de fonds propres					
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	10,6 %	11,3 %	10,8 %	10,3 %	9,4 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,1 %	12,8 %	12,5 %	12,2 %	11,6 %
Ratio du total des fonds propres	13,8 %	14,8 %	15,0 %	15,5 %	14,6 %
Ratio de levier selon Bâle III					
Expositions du ratio de levier (en millions de dollars)	610 353 \$	545 480 \$	502 552 \$	s. o.	s. o.
Ratio de levier	4,0 %	4,0 %	3,9 %	s. o.	s. o.
Ratio de liquidité à court terme ⁸	120 %	124 %	119 %	s. o.	s. o.
Autres renseignements					
Équivalents temps plein	44 928	43 213	44 201	44 424	43 039

1) Comprend les résultats de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

3) Le coefficient de pertes sur créances correspond au montant de la dotation à la provision pour pertes sur créances pour les prêts douteux divisé par les prêts et acceptations bancaires moyens, net de la provision pour pertes sur créances.

4) Compte non tenu de 2 010 890 actions ordinaires émises et en circulation, mais non acquises par un tiers au 31 octobre 2017 (néant en 2016). L'émission de ces actions faisait partie de notre acquisition de The PrivateBank. Ces actions sont détenues au nom de la CIBC et peuvent être annulées au gré de la CIBC.

5) Compte non tenu de 190 285 actions subalternes dont les droits n'étaient pas acquis au 31 octobre 2017 (néant en 2016).

6) Comprendent le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par une coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon de 1 723,9 G\$ au 31 octobre 2017 (1 640,2 G\$ en 2016).

7) Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

8) Moyenne pour les trimestres clos le 31 octobre de chaque exercice indiqué.

s. o. Sans objet.

Résultats financiers de 2017

Le résultat net comme présenté pour l'exercice considéré s'est établi à 4 718 M\$, en regard de 4 295 M\$ en 2016. Les résultats de l'exercice considéré comprennent ceux de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017, dont la contribution au résultat net a été de 96 M\$.

Le résultat net ajusté¹ pour l'exercice considéré a atteint 4 665 M\$, contre 4 104 M\$ en 2016.

Le résultat dilué par action comme présenté pour l'exercice considéré a été de 11,24 \$, contre 10,70 \$ en 2016.

Le résultat dilué par action ajusté¹ pour l'exercice considéré a atteint 11,11 \$, par rapport à 10,22 \$ en 2016.

Le résultat dilué par action comme présenté et ajusté pour l'exercice considéré comprennent les résultats de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Le résultat par action a également été touché par l'émission d'actions ordinaires de la CIBC, tel qu'il est analysé à note 3 de nos états financiers consolidés.

2017

Le résultat net a été touché par les éléments d'importance suivants :

- un profit de 299 M\$ (245 M\$ après impôt) sur la cession-bail de certains immeubles commerciaux (Services bancaires personnels et PME, région du Canada);
- des coûts de transaction et des coûts connexes à l'intégration de 104 M\$ (73 M\$ après impôt) ainsi que des ajustements² découlant de la comptabilisation de l'acquisition de The PrivateBank et de Geneva Advisors selon la méthode de l'acquisition (70 M\$ après impôt dans Siège social et autres, et 3 M\$ après impôt dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis);
- une augmentation de 45 M\$ (33 M\$ après impôt) des provisions pour procédures judiciaires au troisième trimestre (Siège social et autres);
- un montant de 41 M\$ (28 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (4 M\$ après impôt pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, 1 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, 16 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis et 7 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- des frais et des charges de 98 M\$ (71 M\$ après impôt) liés au lancement de Financière Simplii et à l'abandon connexe de Services financiers le Choix du Président (Services bancaires personnels et PME, région du Canada);
- une diminution de 18 M\$ (13 M\$ après impôt) de la tranche de la provision collective comptabilisée au quatrième trimestre dans Siège social et autres³.

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 305 M\$, une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 17 M\$ ainsi qu'un accroissement des charges autres que d'intérêts de 259 M\$, et une diminution de la charge d'impôt de 24 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont accru le résultat net de 53 M\$.

2016

Le résultat net a été touché par les éléments d'importance suivants :

- un profit de 428 M\$ (383 M\$ après impôt) à la vente de notre participation minoritaire dans American Century Investments (ACI), net des coûts de transaction connexes (Siège social et autres)⁴;
- des charges de restructuration de 134 M\$ (98 M\$ après impôt) principalement liées à des indemnités de départ (Siège social et autres);
- une augmentation de 109 M\$ (80 M\$ après impôt) de la tranche de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres³;
- une augmentation de 77 M\$ (56 M\$ après impôt) des provisions pour procédures judiciaires (Siège social et autres);
- un profit de 53 M\$ (47 M\$ après impôt), net des coûts de transaction et des indemnités de départ connexes, à la vente d'un centre de traitement (Siège social et autres);
- des pertes sur créances de 40 M\$ (30 M\$ après impôt) dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe (Marchés des capitaux);
- un montant de 30 M\$ (22 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (5 M\$ après impôt pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, 2 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, 6 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis et 9 M\$ après impôt pour Siège social et autres)⁴;
- un recouvrement d'impôt de 30 M\$ découlant du règlement de questions liées à la fixation des prix de cession interne (Services bancaires personnels et PME, région du Canada);
- un recouvrement d'impôt de 15 M\$ découlant d'un changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales, en raison principalement de la vente de notre participation minoritaire dans ACI (Siège social et autres);
- un profit de 3 M\$ (2 M\$ après impôt) lié aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Marchés des capitaux).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 505 M\$, une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 149 M\$, une montée des charges autres que d'intérêts de 262 M\$ ainsi qu'une diminution de la charge d'impôt de 97 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont fait augmenter le résultat net de 191 M\$.

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Les coûts de transaction comprennent les frais juridiques et les autres honoraires de consultation, ainsi que les coûts de financement ayant trait i) au financement préalable de la composante en espèces de la contrepartie de la fusion, ii) aux intérêts courus au titre de l'obligation à payer aux actionnaires opposants et iii) aux variations de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle versée à l'acquisition de Geneva Advisors. Les coûts connexes à l'intégration sont des coûts directs et marginaux engagés dans le cadre de la planification liée à l'intégration des activités de The PrivateBank (renommée par la suite CIBC Bank USA) et de celles de Geneva Advisors à celles de la CIBC, notamment de favoriser les occasions de réaliser des ventes croisées et d'accroître les services dans le marché américain, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la gestion de projets, les déplacements liés à l'intégration, les indemnités de départ, les honoraires de consultation et les frais de commercialisation liés à la nouvelle marque. Les ajustements selon la méthode de l'acquisition, inclus à titre d'éléments d'importance à compter du quatrième trimestre de 2017, comprennent l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis de The PrivateBank à la date d'acquisition, ainsi que la provision collective établie à l'égard des nouveaux prêts accordés et du renouvellement des prêts acquis.

3) A trait à la provision collective, à l'exception i) des prêts hypothécaires à l'habitation en souffrance depuis plus de 90 jours, ii) des prêts personnels et des prêts notés aux PME en souffrance depuis plus de 30 jours, iii) des radiations nettes dans le portefeuille de cartes de crédit et iv) de la provision collective liée à CIBC Bank USA, qui sont tous présentés dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives.

4) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

Produits nets d'intérêts et marge d'intérêts nette

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre

	2017 ¹	2016	2015
Actif productif d'intérêts moyen	485 837 \$	445 134 \$	395 616 \$
Produits nets d'intérêts	8 977	8 366	7 915
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen	1,85 %	1,88 %	2,00 %

1) Comprend les résultats de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

Les produits nets d'intérêts ont monté de 611 M\$, ou 7 %, par rapport à 2016, en raison surtout de la croissance des volumes des produits à l'intention des particuliers et des entreprises au Canada et de la prise en compte des résultats de CIBC Bank USA, qui comprenaient un montant de 45 M\$ lié à la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis à la date d'acquisition, dont un montant de 31 M\$ était inclus à titre d'élément d'importance au quatrième trimestre de 2017. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des produits de négociation et le resserrement des écarts des marges dans les services aux particuliers et les services aux entreprises au Canada.

La marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen a diminué de trois points de base, compte tenu de la hausse de l'actif productif d'intérêts moyen, en raison surtout de la croissance dans l'ensemble des activités de la CIBC, contrebalancée en partie par la baisse des placements à court terme dans des titres liquides. L'incidence de la hausse de l'actif productif d'intérêts moyen a été annulée en partie par l'augmentation des produits nets d'intérêts.

D'autres renseignements sur les produits nets d'intérêts et la marge d'intérêts nette sont présentés à la section Information financière annuelle supplémentaire.

Produits autres que d'intérêts

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2017	2016	2015
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	452 \$	446 \$	427 \$
Frais sur les dépôts et les paiements	843	832	830
Commissions sur crédit	744	638	533
Honoraires d'administration de cartes	463	470	449
Honoraires de gestion de placements et de garde ^{1, 2}	1 034	882	814
Produits tirés des fonds communs de placement ²	1 573	1 462	1 457
Produits tirés des assurances, nets des réclamations	427	396	361
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	349	342	385
Produits (pertes) de négociation	226	(88)	(139)
Profits sur valeurs disponibles à la vente, montant net	143	73	138
Profits (pertes) sur valeurs désignées à leur juste valeur, montant net	1	17	(3)
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	252	367	92
Quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ¹	101	96	177
Divers	695	736	420
	7 303 \$	6 669 \$	5 941 \$

- 1) Les honoraires de garde comptabilisés par la CIBC sont compris dans les honoraires de gestion de placements et de garde et la quote-part de nos honoraires de garde dans CIBC Mellon est comprise dans la quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.
- 2) Les honoraires de gestion de placements et les produits tirés des fonds communs de placement dépendent de plusieurs facteurs, notamment des biens sous gestion. Les honoraires de gestion de placements découlant de nos services de gestion d'actifs et de gestion privée de patrimoine dépendent généralement des biens sous gestion, tandis que les honoraires de gestion de placements découlant de nos services de courtage de détail dépendent des biens administrés et, dans une moindre mesure, d'autres facteurs sans lien avec les biens administrés (p. ex., des frais fixes facturés par compte).

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 634 M\$, ou 10 %, par rapport à 2016.

Les *commissions sur crédit* ont progressé de 106 M\$, ou 17 %, en raison surtout de la hausse des volumes de prêts aux entreprises.

Les *honoraires de gestion de placements et de garde* se sont accrus de 152 M\$, ou 17 %, en raison surtout de l'augmentation des biens sous gestion et des biens administrés dans nos activités de gestion des avoirs.

Les *produits tirés des fonds communs de placement* ont progressé de 111 M\$, ou 8 %, ce qui s'explique principalement par une hausse des biens sous gestion dans nos activités de gestion des avoirs au Canada par suite des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme et de l'appréciation des marchés.

Les *produits de négociation* se sont établis à 226 M\$, en comparaison de pertes de négociation de 88 M\$ en 2016. Se reporter à la section Activités de négociation (BIE) ci-après pour plus de précisions.

Les *profits sur valeurs disponibles à la vente, montant net* ont augmenté de 70 M\$, ou 96 %, ce qui est essentiellement imputable à la hausse des profits du portefeuille de placement de Marchés des capitaux contrebalancée en partie par un profit, en 2016, lié aux activités de crédit structuré en voie de liquidation, présenté à titre d'élément d'importance.

Les *produits tirés des opérations de change autres que de négociation* ont diminué de 115 M\$, ou 31 %, étant donné que les résultats de l'exercice précédent comprenaient une partie du profit à la vente de notre participation minoritaire dans ACI, présenté à titre d'élément d'importance, contrebalancée en partie par la hausse des produits des activités de couverture.

Le poste *Divers* a diminué de 41 M\$, ou 6 %, étant donné que les résultats de l'exercice précédent comprenaient une partie du profit à la vente de notre participation dans ACI susmentionnée et un profit à la vente d'un centre de traitement, tous deux présentés à titre d'éléments d'importance. Les produits de l'exercice considéré comprennent un profit sur la cession-bail de certains immeubles commerciaux, présenté à titre d'élément d'importance.

Activités de négociation (BIE)

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2017	2016 ¹	2015 ¹
Produits (pertes) de négociation composés de ce qui suit :			
Produits nets d'intérêts ²	1 143 \$	1 482 \$	1 314 \$
Produits autres que d'intérêts	226	(88)	(139)
	1 369 \$	1 394 \$	1 175 \$
Produits de négociation par gamme de produits :			
Taux d'intérêt	276 \$	293 \$	164 \$
Change	524	511	471
Actions	401	453	414
Marchandises	111	106	78
Divers	57	31	48
	1 369 \$	1 394 \$	1 175 \$

1) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

2) Comprennent un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de 298 M\$ (474 M\$ en 2016 et 482 M\$ en 2015) comptabilisé dans Marchés des capitaux. Voir la section Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique pour plus de renseignements.

Les produits nets d'intérêts comprennent des intérêts et des dividendes liés aux actifs et aux passifs financiers relativement aux activités de négociation, nets des charges d'intérêts et des produits d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs. Les produits autres que d'intérêts incluent des pertes et des profits réalisés et latents liés à des valeurs détenues à des fins de transaction ainsi que des produits découlant des variations de la juste valeur d'instruments financiers dérivés. Les activités de négociation et les stratégies de gestion des risques correspondantes peuvent périodiquement faire changer la nature des produits, tantôt des produits nets d'intérêts, tantôt des produits autres que d'intérêts. Par conséquent, nous considérons que le total des produits de négociation est la meilleure mesure du rendement des activités de négociation.

Les produits de négociation ont diminué de 25 M\$, ou 2 %, par rapport à 2016, du fait essentiellement de la baisse des produits de négociation tirés d'opérations sur actions, y compris la baisse du résultat exonéré d'impôt au deuxième semestre de 2017, étant donné que les nouvelles règles éliminant la déduction pour certains dividendes sont entrées en vigueur (voir la section Impôts et taxes pour plus de précisions), et de la diminution des produits de négociation tirés des opérations sur taux d'intérêt. La diminution a été contrebalancée en partie par la hausse des produits tirés des opérations de financement immobilier aux États-Unis, des opérations de change et des activités de crédit structuré en voie de liquidation.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2017 ¹	2016 ²	2015 ²
Services bancaires personnels et PME, région du Canada	766 \$	736 \$	664 \$
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	16	29	5
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	84	(2)	11
Marchés des capitaux	(4)	155	44
Siège social et autres	(33)	133	47
	829 \$	1 051 \$	771 \$

1) Comprend les résultats de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

2) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 222 M\$, ou 21 %, par rapport à 2016.

Pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, l'augmentation de la dotation est attribuable surtout à la hausse des radiations dans les portefeuilles de cartes de crédit et des prêts personnels, et à la hausse des pertes dans le portefeuille des prêts hypothécaires, contrebalancées en partie par la baisse des pertes dans le portefeuille de prêts aux PME.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, la baisse de la dotation s'explique surtout par des pertes moins élevées dans le portefeuille de services bancaires commerciaux.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, les résultats de l'exercice considéré comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur créances, contre une reprise de provision pour pertes sur créances en 2016, attribuable en partie à l'établissement d'une provision collective de 48 M\$ pour les nouveaux prêts accordés et le renouvellement des prêts acquis liés à CIBC Bank USA, dont une tranche de 35 M\$ a été présentée à titre d'élément d'importance au quatrième trimestre de 2017. De plus, les résultats de l'exercice considéré incluaient des pertes dans notre portefeuille préexistant de financement immobilier aux États-Unis.

Pour Marchés des capitaux, les résultats de l'exercice considéré comprenaient une reprise de provision pour pertes sur créances, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances en 2016, en raison surtout du meilleur rendement dans le secteur du pétrole et du gaz. Les résultats de l'exercice précédent comprenaient également des pertes dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe, présentées à titre d'élément d'importance.

Pour Siège social et autres, les résultats de l'exercice considéré comprennent une reprise de provision pour pertes sur créances, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances en 2016. Les résultats de l'exercice considéré tiennent compte d'une diminution de la provision collective, présentée à titre d'élément d'importance, déduction faite de la provision plus élevée dans la région des Caraïbes du fait surtout des ouragans survenus récemment. Les résultats de l'exercice précédent comprenaient des augmentations de la provision collective, présentées à titre d'élément d'importance.

Charges autres que d'intérêts

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2017 ¹	2016	2015
Salaires et avantages du personnel			
Salaires	2 738 \$	2 741 \$	2 826 \$
Rémunération liée au rendement	1 745	1 580	1 568
Avantages du personnel	715	661	705
	5 198	4 982	5 099
Frais d'occupation	822	804	782
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	1 630	1 398	1 292
Communications	317	319	326
Publicité et expansion des affaires	282	269	281
Honoraires	229	201	230
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	96	68	68
Divers	997	930	783
	9 571 \$	8 971 \$	8 861 \$

1) Comprend les résultats de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 600 M\$, ou de 7 %, par rapport à 2016.

Les *salaires et avantages du personnel* ont progressé de 216 M\$, ou 4 %, en raison surtout de la prise en compte des résultats de CIBC Bank USA et de la hausse de la rémunération liée au rendement. La progression a été annulée en partie par les charges de restructuration comptabilisées en 2016, essentiellement liées à des indemnités de départ, présentées à titre d'élément d'importance.

Les *charges liées au matériel informatique, aux logiciels et au matériel de bureau* se sont accrues de 232 M\$, ou 17 %, essentiellement en raison de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Le poste *Divers* a augmenté de 67 M\$, ou 7 %, du fait principalement des frais et des charges liés au lancement de Financière Simplii et à l'abandon connexe de Services financiers le Choix du Président et aux coûts de transaction et coûts connexes à l'intégration associés à l'acquisition de The PrivateBank, présentées à titre d'éléments d'importance. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse des provisions pour procédures judiciaires, présentées à titre d'éléments d'importance au cours des deux exercices.

Impôts et taxes

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2017 ¹	2016	2015
Impôt sur le résultat	1 162 \$	718 \$	634 \$
Taxes indirectes ²			
Taxe sur les produits et services (TPS), taxe de vente harmonisée (TVH) et taxes de vente	390	361	342
Charges sociales	242	239	239
Impôts et taxes sur le capital	61	38	39
Impôt foncier et taxes d'affaires	72	71	68
Total des impôts et taxes indirects	765	709	688
Total des impôts et taxes	1 927 \$	1 427 \$	1 322 \$
Taux d'impôt effectif comme présenté	19,8 %	14,3 %	15,0 %
Total des impôts et taxes en pourcentage du résultat net avant déduction du total des impôts et taxes	29,0 %	24,9 %	26,9 %

1) Comprend les résultats de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

2) Certains montants sont soit payés soit payables et ne tiennent pas compte de la capitalisation et de l'amortissement ultérieur.

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt sur les activités de la CIBC à titre d'entité juridique canadienne, ainsi que sur les activités de ses filiales nationales et étrangères. Les impôts et taxes indirects sont composés de la TPS, de la TVH, des taxes de vente, des charges sociales, des impôts et taxes sur le capital, de l'impôt foncier et des taxes d'affaires. Les impôts et taxes indirects sont inclus dans les charges autres que d'intérêts.

Le total de l'impôt sur le résultat et des impôts et taxes indirects a augmenté de 500 M\$ en regard de 2016.

La charge d'impôt a été de 1 162 M\$ par rapport à 718 M\$ en 2016, du fait en grande partie de la baisse considérable du résultat exonéré d'impôt et de la hausse du résultat au cours de l'exercice considéré. En outre, l'exercice 2016 comprenait le recouvrement d'impôt découlant du règlement de questions liées à la fixation des prix de cession interne, et un changement dans l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales, présentés à titre d'éléments d'importance.

Les impôts et taxes indirects ont augmenté de 56 M\$, essentiellement en raison de la hausse des taxes de vente ainsi que de l'augmentation des impôts et taxes sur le capital attribuable à l'acquisition de The PrivateBank.

Au cours des exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle a refusé la déduction de paiements d'environ 3 G\$ au titre du règlement lié à Enron en 2005 et des frais juridiques connexes. L'affaire est devant les tribunaux. L'audience devant la Cour canadienne de l'impôt concernant la déductibilité des paiements liés à Enron devrait commencer en 2018.

Si nous réussissons à faire accepter intégralement notre position fiscale, nous comptabiliserons une économie d'impôt additionnelle de 231 M\$ et un remboursement d'intérêts imposable d'environ 198 M\$. Si nous n'avons nullement gain de cause, une charge d'impôt additionnelle d'environ 820 M\$ et des intérêts non déductibles d'environ 157 M\$ nous incomberont.

Le budget fédéral du Canada de 2015, publié le 21 avril 2015, comprenait de nouvelles règles pour les « arrangements de capitaux propres synthétiques » qui a éliminé, dans certains cas, la déduction pour dividendes intersociétés pour les sociétés canadiennes. Les règles proposées ont été adoptées en date du 1^{er} novembre 2015 et sont assorties de règles transitoires qui s'appliquaient entre le 1^{er} novembre 2015 et le 30 avril 2017. Les nouvelles règles ont entraîné une hausse du taux d'impôt effectif au motif qu'une tranche moins élevée de certains dividendes reçus de sociétés canadiennes était déductible.

En juin 2016, l'ARC a établi à l'égard de la CIBC une nouvelle cotisation haussant d'environ 118 M\$ le montant d'impôt à payer au motif que certains dividendes reçus de sociétés canadiennes en 2011 étaient non déductibles parce qu'ils s'inscrivaient dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». En mai 2017, l'ARC a établi à l'égard de la CIBC une nouvelle cotisation haussant d'environ 180 M\$ le montant d'impôt à payer au motif que certains dividendes reçus au cours de l'année d'imposition 2012 étaient non déductibles. Les circonstances dans lesquelles les dividendes visés par la nouvelle cotisation ont été reçus s'apparentent à celles qui étaient prévues dans les règles proposées dans le budget fédéral canadien de 2015. Il est possible que la CIBC fasse l'objet d'une nouvelle cotisation visant des exercices ultérieurs pour les mêmes raisons. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales sont justifiées et entend les défendre vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés.

Le taux d'impôt prévu par la loi qui s'applique à la CIBC à titre d'entité juridique a été de 26,5 % en 2017. Ce taux devrait demeurer inchangé au cours des années à venir.

Pour un rapprochement de notre impôt sur le résultat dans le compte de résultat consolidé avec les taux d'impôt fédéral et provincial combinés du Canada, voir la note 20 des états financiers consolidés.

Change

L'incidence de la conversion du dollar américain sur les principaux postes de notre compte de résultat consolidé découle de fluctuations de taux de change moyens et s'estime comme suit :

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2017 ¹ vs 2016	2016 vs 2015	2015 vs 2014
Augmentation (diminution) estimative des éléments suivants :			
Total des produits	(36)\$	117 \$	281 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(1)	8	7
Charges autres que d'intérêts	(20)	61	145
Impôt sur le résultat	(1)	—	5
Résultat net	(14)	48	124
Incidence sur le résultat par action :			
— de base	(0,03)\$	0,12 \$	0,31 \$
— dilué	(0,03)	0,12	0,31
Appréciation (dépréciation) moyenne du \$ US par rapport au \$ CA	(1,3)%	5,6 %	14,7 %

1) Comprend les résultats de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

Événements importants

Acquisition de PrivateBancorp, Inc.

Le 23 juin 2017, nous avons clôturé l'acquisition de PrivateBancorp, Inc. (PrivateBancorp) et de sa filiale, The PrivateBank and Trust Company (The PrivateBank, renommée par la suite CIBC Bank USA) pour une contrepartie totalisant 5,0 G\$ US (6,6 G\$ CA). Cette acquisition nous permet d'accroître notre présence aux États-Unis, et ainsi diversifier nos résultats et renforcer notre plateforme de croissance à long terme. L'acquisition établit aussi une plateforme permettant à la CIBC d'offrir au marché intermédiaire des services bancaires commerciaux et privés, faisant ainsi progresser notre stratégie axée sur les clients. Les résultats de la société acquise ont été consolidés en date de la clôture et sont inclus dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Pour plus de précisions, voir la note 3 de nos états financiers consolidés.

Acquisition de Geneva Advisors

Le 31 août 2017, nous avons conclu l'acquisition de Geneva Advisors, LLC (Geneva Advisors), société indépendante de gestion privée de patrimoine dont les actifs sous gestion totalisent 8,4 G\$ US (10,4 G\$ CA), pour une contrepartie totale estimée à 179 M\$ US (224 M\$ CA). Cette acquisition permettra à la CIBC d'accroître sa clientèle des services de gestion privée de patrimoine et ses capacités dans le domaine de la gestion de placements aux États-Unis. Les résultats de l'entreprise acquise ont été consolidés à compter de la date de clôture et sont inclus dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Pour plus de précisions, voir la note 3 des états financiers consolidés.

Lancement de Financière Simplii et abandon de l'offre bancaire aux consommateurs Services financiers le Choix du Président

Le 16 août 2017, nous avons annoncé le lancement de Financière Simplii et l'abandon de notre offre bancaire aux consommateurs Services financiers le Choix du Président avec Les Compagnies Loblaw limitée (Loblaw). Selon les conditions de l'entente négociée avec Loblaw visant l'abandon de cette offre, la CIBC devra verser certains frais à Loblaw. En outre, en raison de cette entente, des actifs accessoires ont subi une perte de valeur et nous engagerons des coûts liés aux indemnités de départ ainsi que des coûts connexes au projet en cours. Dans l'ensemble, la CIBC a engagé des frais et des charges d'environ 98 M\$ (71 M\$ après impôt) au cours du quatrième trimestre de 2017.

Faits nouveaux relativement à Aéroplan

Air Canada a annoncé le 11 mai 2017 qu'elle ne renouvellerait pas le partenariat exclusif Aéroplan avec Aimia Inc. (Aimia) à l'échéance du contrat en 2020. Les clients de la CIBC qui sont membres d'Aéroplan ne sont pas instantanément touchés par cette annonce, étant donné qu'ils peuvent continuer d'accumuler des milles et de les échanger contre des produits et services d'Air Canada jusqu'à l'échéance du contrat d'Aimia avec Air Canada en 2020.

Location de nouveaux locaux

Le 12 avril 2017, nous avons annoncé que nous avons signé un contrat de location pour devenir le locataire principal d'un nouveau complexe de bureaux situé au centre-ville de Toronto. Nous nous sommes engagés à louer jusqu'à 1,75 million de pieds carrés d'espaces de bureaux dans deux immeubles qui seront construits au cours des six prochaines années. Les engagements minimums futurs totaux aux termes de contrats de location qui commencent en 2020 sont de 2,3 G\$.

Cession-bail de certains immeubles commerciaux

Au cours du premier trimestre, nous avons procédé à une opération de cession-bail visant 89 immeubles commerciaux situés principalement en Ontario et en Colombie-Britannique, et comptabilisé un profit de 299 M\$ (245 M\$ après impôt) dans notre unité d'exploitation stratégique Services bancaires personnels et PME, région du Canada.

Revue des résultats du quatrième trimestre

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, pour les trois mois clos le

	2017				2016			
	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.
Produits ¹								
Services bancaires personnels et PME, région du Canada	2 093 \$	2 039 \$	1 937 \$	2 303 \$	2 005 \$	1 946 \$	1 879 \$	1 918 \$
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	922	903	886	879	846	830	800	796
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis ²	422	239	102	113	106	93	83	103
Marchés des capitaux ²	622	679	692	830	626	772	719	639
Siège social et autres ²	210	244	81	84	98	495	150	131
Total des produits	4 269 \$	4 104 \$	3 698 \$	4 209 \$	3 681 \$	4 136 \$	3 631 \$	3 587 \$
Produits nets d'intérêts	2 464 \$	2 276 \$	2 095 \$	2 142 \$	2 110 \$	2 113 \$	2 037 \$	2 106 \$
Produits autres que d'intérêts	1 805	1 828	1 603	2 067	1 571	2 023	1 594	1 481
Total des produits	4 269	4 104	3 698	4 209	3 681	4 136	3 631	3 587
Dotation à la provision pour pertes sur créances	229	209	179	212	222	243	324	262
Charges autres que d'intérêts	2 570	2 452	2 275	2 274	2 347	2 218	2 242	2 164
Résultat avant impôt sur le résultat	1 470	1 443	1 244	1 723	1 112	1 675	1 065	1 161
Impôt sur le résultat	306	346	194	316	181	234	124	179
Résultat net	1 164 \$	1 097 \$	1 050 \$	1 407 \$	931 \$	1 441 \$	941 \$	982 \$
Résultat net applicable aux :								
Participations ne donnant pas le contrôle	5 \$	4 \$	5 \$	5 \$	4 \$	6 \$	5 \$	5 \$
Actionnaires	1 159	1 093	1 045	1 402	927	1 435	936	977
Résultat par action – de base	2,60 \$	2,61 \$	2,59 \$	3,50 \$	2,32 \$	3,61 \$	2,35 \$	2,44 \$
– dilué	2,59 \$	2,60 \$	2,59 \$	3,50 \$	2,32 \$	3,61 \$	2,35 \$	2,43 \$

1) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis sont présentés sur une base BIE, et les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

Comparaison avec le quatrième trimestre de 2016

Le résultat net pour le trimestre s'est établi à 1 164 M\$, en hausse de 233 M\$, ou 25 %, en regard du quatrième trimestre de 2016.

Les produits nets d'intérêts ont progressé de 354 M\$, ou 17 %, en raison surtout de l'inclusion des résultats de CIBC Bank USA, qui comprenaient un montant de 31 M\$ lié à la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis à la date d'acquisition, présenté à titre d'élément d'importance, et de la croissance des volumes de produits canadiens à l'intention des particuliers et des entreprises, en partie contrebalancées par le recul des produits de négociation.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 234 M\$, ou 15 %, par suite essentiellement des produits de négociation en comparaison des pertes de négociation subies au trimestre correspondant de l'exercice précédent, d'une hausse des honoraires de gestion de placements et de garde en raison de l'augmentation moyenne des biens sous gestion et des biens administrés et de l'augmentation des commissions sur crédit et des profits du portefeuille de placement.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 7 M\$, ou 3 % en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. Pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, la dotation à la provision a reculé en raison de la baisse des faillites et des radiations dans le portefeuille de cartes de crédit et de la diminution des pertes dans le portefeuille de services bancaires aux PME. Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, la diminution de la dotation à la provision s'explique surtout par des pertes moins élevées dans le portefeuille de services bancaires commerciaux. Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, la dotation à la provision a augmenté en raison surtout de l'inclusion des résultats de CIBC Bank USA, y compris l'établissement d'une provision collective de 35 M\$ pour les nouveaux prêts accordés et le renouvellement des prêts acquis, présentés à titre d'élément d'importance. Pour Marchés des capitaux, la dotation à la provision a été comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Dans Siège social et autres, les résultats du trimestre considéré comprennent une reprise de la provision pour pertes sur créances en regard d'une dotation à la provision pour pertes sur créances pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, attribuable principalement à une diminution de la provision collective au cours du trimestre considéré, présentée à titre d'élément d'importance, déduction faite de la provision plus élevée dans la région des Caraïbes du fait des ouragans survenus récemment.

Les charges autres que d'intérêts ont progressé de 223 M\$, ou 10 %, ce qui s'explique principalement par l'inclusion des résultats de CIBC Bank USA. De plus, les charges autres que d'intérêts du trimestre considéré tiennent compte de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, y compris les frais et les charges liées au lancement de Financière Simplii et à l'abandon connexe de Services financiers le Choix du Président ainsi que des coûts de transaction et les coûts connexes à l'intégration découlant de l'acquisition de The PrivateBank, présentés à titre d'élément d'importance. La progression a été contrebalancée en partie par les charges de restructuration engagées au trimestre correspondant de l'exercice précédent, liées principalement aux indemnités de départ, présentées à titre d'élément d'importance.

La charge d'impôt sur le résultat a augmenté de 125 M\$, ou 69 %, en raison surtout de la baisse considérable du résultat exonéré d'impôt et de la hausse du résultat.

Comparaison avec le troisième trimestre de 2017

Le résultat net du trimestre a augmenté de 67 M\$, ou 6 %, par rapport au trimestre précédent.

Les produits nets d'intérêts ont été en hausse de 188 M\$, ou 8 %, ce qui s'explique essentiellement par les produits nets d'intérêts de CIBC Bank USA pendant un trimestre complet et par la croissance des volumes et l'élargissement des marges dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada.

Les produits autres que d'intérêts ont reculé de 23 M\$, ou 1 %, sous l'effet surtout de la baisse des produits de négociation, contrebalancée en partie par la hausse des honoraires de gestion de placements et de garde imputable à la moyenne plus élevée des biens sous gestion et des biens administrés.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 20 M\$, ou 10 %, par rapport au trimestre précédent. Pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, la dotation à la provision a reculé, sous l'effet principalement de la baisse des faillites et des radiations dans les portefeuilles de cartes de crédit et des prêts personnels. Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, les résultats du trimestre considéré comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur créances, contre une reprise de provision pour pertes sur créances pour le trimestre précédent, du fait principalement de la hausse des pertes et de la diminution des reprises dans le portefeuille de services bancaires commerciaux. Pour Groupes Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, la dotation à la provision a monté en raison surtout de l'augmentation de la provision collective établie pour les nouveaux prêts accordés et le renouvellement des prêts acquis et de la nouvelle dépréciation dans CIBC Bank USA, contrebalancées en partie par les pertes moins élevées dans notre portefeuille préexistant de financement immobilier aux États-Unis. Dans Marchés des capitaux, la dotation à la provision a été comparable à celle du trimestre précédent. Pour Siège social et autres, la dotation à la provision a été comparable à celle du trimestre précédent, étant donné que la diminution plus importante de la provision collective a été contrebalancée par des pertes plus considérables dans CIBC FirstCaribbean.

Les charges autres que d'intérêts ont progressé de 118 M\$, ou 5 %, par suite essentiellement des dépenses plus élevées liées aux initiatives stratégiques, y compris les frais et les charges liés au lancement susmentionné de Financière Simplii et les charges autres que d'intérêts de CIBC Bank USA pendant un trimestre complet. La progression a été annulée en partie par les provisions pour procédures judiciaires établies au trimestre précédent, présentées à titre d'élément d'importance.

La charge d'impôt sur le résultat a reculé de 40 M\$, ou 12 %, en raison surtout de la hausse du résultat exonéré d'impôt et de l'incidence des variations de la proportion du résultat assujéti à des taux d'impôt variés dans différents territoires.

Analyse des tendances trimestrielles

Les facteurs saisonniers ont une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le deuxième trimestre compte moins de jours comparativement aux autres trimestres, ce qui engendre généralement une diminution des résultats. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de Marchés des capitaux.

Produits

Les produits de Services bancaires personnels et PME, région du Canada ont profité de la croissance des volumes, en partie contrebalancée par le maintien de faibles taux d'intérêt et les réductions dans nos activités de courtage hypothécaire FirstLine abandonnées. Le premier trimestre de 2017 comprenait un profit sur la cession-bail de certains immeubles commerciaux.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada a été avantagé par la solide croissance des volumes de prêts et dépôts, et l'augmentation soutenue des biens administrés et des biens sous gestion en raison de l'appréciation des marchés et des ventes nettes positives de fonds communs de placement à long terme. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le contexte de faiblesse persistante des taux d'intérêt.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis comprend les produits de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017.

La conjoncture des marchés et les activités de dérivés sur actions, qui comprennent le résultat exonéré d'impôt, influent considérablement sur les produits de Marchés des capitaux. Le résultat exonéré d'impôt est nettement moins élevé au deuxième semestre de 2017 qu'aux trimestres précédents. Les résultats du premier trimestre de 2017 comprenaient des produits plus élevés tirés de la négociation, alors que ceux du troisième trimestre de 2016 comprenaient un profit lié aux activités de crédit structuré en voie de liquidation.

Les résultats de Siège social et autres comprennent le montant compensatoire lié à la composante de la BIE du résultat exonéré d'impôt présentée dans les produits de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Au troisième trimestre de 2016, nous avons comptabilisé un profit à la vente de notre participation minoritaire dans ACI, net des coûts de transaction connexes. Les résultats du deuxième trimestre de 2016 comprenaient un profit à la vente d'un centre de traitement. Nous avons cessé de comptabiliser notre quote-part du résultat d'entreprises associées liée à ACI comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence après l'annonce de la vente au premier trimestre de 2016.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit en général et du rendement du crédit dans les portefeuilles de prêts. Pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, les pertes dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels ont affiché une tendance à la hausse après le premier trimestre de 2016. Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, les pertes du quatrième trimestre de 2017 et de 2016 comprenaient des pertes plus élevées dans le portefeuille de services bancaires commerciaux. Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, les résultats du deuxième semestre de 2017 englobaient les résultats de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Les résultats du troisième trimestre de 2017 incluaient des pertes dans le portefeuille préexistant de financement immobilier aux États-Unis.

Pour Marchés des capitaux, les pertes dans le secteur du pétrole et du gaz ont suivi une tendance à la hausse au premier semestre de 2016, toutefois, le rendement de ce secteur s'est amélioré depuis le quatrième trimestre de 2016. Les résultats du troisième trimestre de 2016 comprenaient des pertes plus élevées dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe. Pour Siège social et autres, les résultats des trois derniers trimestres de 2017 tenaient compte d'une diminution de la provision collective. Les résultats des deux premiers trimestres de 2016 comprenaient une augmentation de la provision collective.

Charges autres que d'intérêts

Les fluctuations des charges autres que d'intérêts au cours de la période découlaient en grande partie des variations de salaires et d'avantages du personnel, de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et des variations des taux de change. Les résultats du quatrième trimestre de 2017 comprenaient des honoraires et des charges liées au lancement de Financière Simplii et la radiation connexe de Services financiers le Choix du Président. Les charges autres que d'intérêts ont augmenté au deuxième semestre de 2017 étant donné la prise en compte des résultats de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Les résultats du troisième trimestre de 2017 et du deuxième trimestre de 2016 comprenaient des provisions constituées pour les procédures judiciaires comptabilisées dans Siège social et autres, présentées à titre d'élément d'importance. Les résultats du quatrième trimestre de 2016 comprenaient des charges de restructuration essentiellement liées à des indemnités de départ.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat fluctue en fonction des variations du résultat assujéti à l'impôt et des territoires desquels le résultat provient. Il peut également subir l'incidence d'éléments importants, dont le montant du résultat exonéré d'impôt. La charge d'impôt s'est accrue au deuxième semestre de 2017, du fait essentiellement de la baisse marquée du résultat exonéré d'impôt et de la prise en compte des résultats de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Les résultats du deuxième trimestre de 2016 comprenaient un recouvrement d'impôt découlant du règlement de questions liées à la fixation des prix de cession interne. Les résultats du premier trimestre de 2016 comprenaient un recouvrement d'impôt découlant d'un changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales.

Rétrospective du rendement financier de 2016

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis ¹	Marchés des capitaux ¹	Siège social et autres ¹	Total CIBC
2016 ²	Produits nets d'intérêts	5 473 \$	930 \$	169 \$	1 958 \$	(164)\$	8 366 \$
	Produits autres que d'intérêts	1 896	2 732	216	787	1 038	6 669
	Produits intersectoriels ³	379	(390)	—	11	—	—
	Total des produits	7 748	3 272	385	2 756	874	15 035
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	736	29	(2)	155	133	1 051
	Charges autres que d'intérêts	4 114	1 890	288	1 328	1 351	8 971
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	2 898	1 353	99	1 273	(610)	5 013
	Impôt sur le résultat	738	362	12	281	(675)	718
	Résultat net	2 160 \$	991 \$	87 \$	992 \$	65 \$	4 295 \$
	Résultat net applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	— \$	— \$	— \$	— \$	20 \$	20 \$
	Actionnaires	2 160	991	87	992	45	4 275
2015 ²	Produits nets d'intérêts	5 160 \$	893 \$	178 \$	1 691 \$	(7)\$	7 915 \$
	Produits autres que d'intérêts	1 867	2 619	261	703	491	5 941
	Produits intersectoriels ³	353	(363)	—	10	—	—
	Total des produits	7 380	3 149	439	2 404	484	13 856
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	664	5	11	44	47	771
	Charges autres que d'intérêts	3 975	1 889	294	1 264	1 439	8 861
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	2 741	1 255	134	1 096	(1 002)	4 224
	Impôt sur le résultat	715	334	30	249	(694)	634
	Résultat net (perte nette)	2 026 \$	921 \$	104 \$	847 \$	(308)\$	3 590 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	— \$	— \$	— \$	— \$	14 \$	14 \$
	Actionnaires	2 026	921	104	847	(322)	3 576

1) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, sont présentés sur une base BIE, et les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

2) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Les produits intersectoriels représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

L'analyse qui suit présente une comparaison entre nos résultats d'exploitation des exercices clos les 31 octobre 2016 et 2015.

Vue d'ensemble

Le résultat net pour 2016 s'est établi à 4 295 M\$, en regard de 3 590 M\$ en 2015. L'augmentation du résultat net de 705 M\$ était attribuable à la hausse des produits, contrebalancée en partie par l'accroissement de la dotation à la provision pour pertes sur créances et l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Produits par secteur

Services bancaires personnels et PME, région du Canada

Les produits ont augmenté de 368 M\$, ou 5 %, en regard de 2015, en raison surtout de la croissance des volumes et de la progression des honoraires, contrebalancée en partie par la baisse des produits de nos activités de courtage hypothécaire FirstLine abandonnées. Les résultats de 2015 comprenaient un profit découlant d'ajustements comptables apportés aux montants au bilan liés aux cartes de crédit, présenté à titre d'élément d'importance.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada

Les produits ont augmenté de 123 M\$, ou 4 %, en regard de 2015. Les produits de Groupe Entreprises ont grimpé en raison de la croissance des volumes et de la progression des honoraires, en partie contrebalancées par le resserrement des marges. Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté sous l'effet de la hausse des biens sous gestion moyens, attribuable aux ventes nettes de fonds communs de placement à long terme et à l'appréciation des marchés.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis

Les produits ont diminué de 54 M\$, ou 12 %, par rapport à 2015. Les produits de Groupe Entreprises ont reculé par suite de la baisse des produits provenant du financement immobilier aux États-Unis. Les produits de Gestion des avoirs ont été plus bas du fait de la diminution des honoraires liés au rendement touchés par CIBC Atlantic Trust.

Marchés des capitaux

Les produits ont augmenté de 352 M\$, ou 15 %, en regard de 2015, en raison surtout de la hausse des taux d'intérêt, des produits tirés de la négociation de change et des activités de financement dans les marchés mondiaux et d'un profit à la vente de placements dans des titres de participation disponibles à la vente dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation.

Siège social et autres

Les produits ont progressé de 390 M\$, ou 81 %, en comparaison de 2015, du fait essentiellement du profit, déduction faite des coûts de transaction, à la vente de notre participation minoritaire dans ACI et d'un profit à la vente d'un centre de traitement, présentés tous deux à titre d'élément d'importance, contrebalancés en partie par la baisse des produits de trésorerie.

CIBC consolidée

Produits nets d'intérêts

Les produits nets d'intérêts ont augmenté de 451 M\$, ou 6 %, par rapport à 2015, en raison surtout de la croissance des volumes des produits de détail, de la hausse des produits de négociation et de la hausse des produits de Services financiers aux entreprises. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par la baisse des produits de trésorerie, un profit découlant d'ajustements comptables apportés aux montants au bilan liés aux cartes de crédit en 2015, présenté à titre d'élément d'importance, et la diminution des produits dans nos activités de prêts hypothécaires FirstLine abandonnées.

Produits autres que d'intérêts

La hausse de 728 M\$, ou 12 %, des produits autres que d'intérêts par rapport à 2015 s'explique surtout par le profit, net des coûts de transaction, à la vente de notre participation minoritaire dans ACI et un profit à la vente d'un centre de traitement, présentés tous deux à titre d'élément d'importance. Les résultats de 2016 tenaient également compte de la hausse des commissions sur crédit et de la croissance des biens administrés et des biens sous gestion dans les services de courtage de détail et de CIBC Atlantic Trust.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 280 M\$, ou 36 %, par rapport à 2015. Pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, l'augmentation de la dotation reflète principalement la hausse des radiations et des faillites dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels. Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, l'augmentation de la dotation s'explique par des pertes plus élevées dans le portefeuille de services bancaires commerciaux. Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, la reprise de provision pour pertes sur créances se comparait à une dotation à la provision pour pertes sur créances en 2015, en raison surtout des pertes plus basses dans le portefeuille de financement immobilier aux États-Unis. Pour Marchés des capitaux, l'augmentation de la dotation s'explique surtout par les pertes plus élevées dans le secteur du pétrole et du gaz et les pertes dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe, présentées à titre d'élément d'importance. Pour Siège social et autres, la dotation a connu une hausse en raison d'une augmentation de la provision collective, présentée à titre d'élément d'importance, en partie contrebalancée par une diminution des pertes liées à CIBC FirstCaribbean.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 110 M\$, ou 1 %, par rapport à 2015, principalement sous l'effet des provisions constituées pour des procédures judiciaires, présentées à titre d'élément d'importance, et de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques. Les résultats des deux exercices comprenaient des charges de restructuration relatives aux indemnités de départ, présentées à titre d'élément d'importance.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt a été de 718 M\$ par rapport à 634 M\$ en 2015, du fait surtout de la hausse du résultat en 2016, en partie contrebalancée par le recouvrement d'impôt découlant du règlement de questions liées à la fixation des prix de cession interne, et un changement dans l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales, en raison principalement de la vente de notre participation minoritaire dans ACI, les deux étant présentés à titre d'éléments d'importance.

Perspectives pour l'année 2018

La croissance de l'économie canadienne semble vouloir ralentir et le produit intérieur brut réel devrait croître à un rythme toujours sain d'environ 2 % en 2018, étant donné que la pénurie de main-d'œuvre commence à se faire sentir alors que dans certaines provinces, le plein emploi a été atteint. La Banque du Canada pourrait encore hausser les taux d'intérêt de 50 points de base au cours de l'année, cherchant à contenir les pressions inflationnistes à venir. En réponse à la hausse des taux et au resserrement des règles hypothécaires, la croissance générée par le marché du logement pourrait s'essouffler. Les entreprises pourraient se montrer prudentes sur le plan des dépenses d'investissement en raison des incertitudes liées aux négociations de l'ALENA, et il est probable que les dépenses des consommateurs, qui ont été longtemps vigoureuses, croîtront plus modérément.

L'économie américaine pourrait bien croître à un taux d'un peu plus de 2 % et être à l'abri des préoccupations inflationnistes, la création d'emplois et une légère hausse des salaires soutenant une expansion reposant sur la consommation. Même si le taux de l'inflation de base devrait se situer en deçà de l'objectif de la banque centrale au début de l'année, une remontée très graduelle du taux d'inflation au cours de l'année pourrait justifier une autre augmentation, celle-là légère, des taux d'intérêt par la Réserve fédérale américaine. L'adoption du projet de loi sur la réduction d'impôt financée à même le déficit stimulerait l'économie, mais pourrait aussi se traduire par un resserrement monétaire.

Dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada la croissance des prêts hypothécaires et des prêts à la consommation devrait ralentir en raison de la hausse des taux d'intérêt et des mesures réglementaires.

La croissance des profits des entreprises devrait favoriser les activités de négociation de titres de participation de Marchés des capitaux et Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, mais les dépenses en infrastructure pourraient neutraliser la diminution du déficit du gouvernement et favoriser la négociation de titres à revenu fixe. Il est probable que l'augmentation du nombre d'émissions d'obligations de sociétés, qui a été très marquée en 2017, sera plus modérée. La qualité du crédit devrait demeurer saine en raison d'un faible taux de chômage et de la stabilisation des prix de l'énergie. Il est prévu que la demande de prêts de la part des entreprises augmentera à un rythme soutenu, après avoir faibli en 2017 lorsque les entreprises ont prolongé la durée sur le marché obligataire.

Au sein de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, les services bancaires commerciaux devraient tirer profit de l'incidence des futures hausses de taux d'intérêt sur les marges, ainsi que des besoins de financement qui découleront d'une croissance économique soutenue et de la bonne qualité du crédit des entreprises. Gestion des avoirs pourrait être avantagée par des réformes fiscales et une croissance économique éventuelles aux États-Unis, lesquelles feraient augmenter le bassin d'épargnants à valeur nette élevée. Bien que les taux d'intérêt augmentent, ils sont en deçà des niveaux historiques, et devraient favoriser la croissance des activités de financement immobilier aux États-Unis.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité, tel qu'il est décrit ci-après. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse du rendement financier.

Mesures ajustées

La direction évalue les résultats comme présentés et comme ajustés et juge que les deux façons sont des mesures de performance utiles. Les résultats ajustés excluent les éléments d'importance des résultats présentés et servent à calculer nos mesures ajustées mentionnées ci-dessous. Les éléments d'importance comprennent l'amortissement des immobilisations incorporelles et certains éléments d'importance qui surviennent de temps à autre et qui ne reflètent pas, selon la direction, le rendement des activités sous-jacentes. Nous sommes d'avis que les mesures ajustées permettent au lecteur de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes tout en facilitant une analyse plus éclairée des tendances. Bien que nous croyions que ces mesures ajustées permettent de simplifier les comparaisons entre nos résultats et ceux des autres banques canadiennes qui font des ajustements similaires dans leurs informations publiques, il faut préciser qu'il n'y a pas de signification normalisée à l'égard des mesures ajustées en vertu des PCGR.

Nous ajustons également nos résultats pour majorer les produits exonérés d'impôt gagnés sur certaines valeurs mobilières pour les ramener au montant de la BIE, soit le montant des produits pleinement imposables, en supposant qu'ils soient imposables au taux d'impôt prévu par la loi qui permettrait de dégager les mêmes produits après impôt.

Résultat dilué par action ajusté

Nous ajustons le résultat dilué par action comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, pour calculer le résultat dilué par action ajusté.

Coefficient d'efficacité ajusté

Nous ajustons les produits et les charges autres que d'intérêts comme présentés pour éliminer l'incidence des éléments d'importance et nous majorons les produits exonérés d'impôt afin de les ramener au montant de la BIE, le cas échéant.

Ratio de versement de dividendes ajusté

Nous ajustons le résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, pour calculer le ratio de versement des dividendes ajusté.

Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté

Nous ajustons le résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt sur le résultat, pour calculer le RCP ajusté.

Taux d'impôt effectif ajusté

Nous ajustons le résultat avant impôt sur le résultat comme présenté et l'impôt sur le résultat comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance afin de calculer le taux d'impôt effectif ajusté.

Capital économique

Le capital économique fournit un cadre permettant d'évaluer le rendement de chaque unité d'exploitation stratégique, proportionnellement au risque pris. La mesure du capital économique est donc fondée sur une estimation des capitaux propres requis par les secteurs d'activité pour absorber les pertes non prévues, en fonction de la cote de risque ciblée sur une période de un an. Le capital économique se compose principalement du capital de risque de crédit et de marché, ainsi que de risque opérationnel et stratégique. L'écart entre le total des capitaux propres et le capital économique est intégré à Siège social et autres. Il n'existe pas de mesure comparable au capital économique selon les PCGR.

Profit économique

Le résultat net applicable aux actionnaires, ajusté pour une imputation au capital économique, détermine le profit économique. Il mesure le rendement généré par chaque unité d'exploitation stratégique en sus de notre coût des capitaux, permettant ainsi aux utilisateurs de notre information financière de connaître les contributions relatives à la valeur pour l'actionnaire. Le rapprochement du résultat net applicable aux actionnaires et du profit économique est présenté avec les informations sectorielles.

Rendement des capitaux propres sectoriel

Nous utilisons le RCP sectoriel comme l'une des mesures pour évaluer le rendement et prendre des décisions sur la répartition des ressources. Le RCP pour l'ensemble de la CIBC fournit une mesure du rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires. Le RCP sectoriel offre une mesure semblable liée au capital économique réparti entre les secteurs. Par conséquent, le RCP sectoriel est une mesure non conforme aux PCGR.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux PCGR se rapportant à la CIBC consolidée.

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre

		2017 ¹	2016	2015	2014	2013
Résultat dilué par action comme présenté et ajusté						
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	A	4 647 \$	4 237 \$	3 531 \$	3 131 \$	3 253 \$
Incidence après impôt des éléments d'importance ²		(53)	(191)	232	442	219
Incidence après impôt des éléments d'importance sur les participations ne donnant pas le contrôle		–	–	(2)	(10)	–
Résultat net ajusté applicable aux porteurs d'actions ordinaires ³	B	4 594 \$	4 046 \$	3 761 \$	3 563 \$	3 472 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	C	413 563	395 919	397 832	398 420	401 261
Résultat dilué par action comme présenté (\$)	A/C	11,24 \$	10,70 \$	8,87 \$	7,86 \$	8,11 \$
Résultat dilué par action ajusté (\$) ³	B/C	11,11	10,22	9,45	8,94	8,65
Coefficient d'efficacité comme présenté et ajusté						
Total des produits comme présenté	D	16 280 \$	15 035 \$	13 856 \$	13 363 \$	12 705 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ²		(305)	(505)	(40)	(276)	(30)
BIE		300	474	482	421	357
Total des produits ajusté ³	E	16 275 \$	15 004 \$	14 298 \$	13 508 \$	13 032 \$
Charges autres que d'intérêts comme présentées	F	9 571 \$	8 971 \$	8 861 \$	8 512 \$	7 608 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ²		(259)	(262)	(338)	(539)	(249)
Charges autres que d'intérêts ajustées ³	G	9 312 \$	8 709 \$	8 523 \$	7 973 \$	7 359 \$
Coefficient d'efficacité comme présenté	F/D	58,8 %	59,7 %	63,9 %	63,7 %	59,9 %
Coefficient d'efficacité ajusté ³	G/E	57,2 %	58,0 %	59,6 %	59,0 %	56,5 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté et ajusté						
Dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires	H	2 121 \$	1 879 \$	1 708 \$	1 567 \$	1 523 \$
Ratio de versement de dividendes comme présenté	H/A	45,6 %	44,3 %	48,4 %	50,0 %	46,8 %
Ratio de versement de dividendes ajusté ³	H/B	46,2 %	46,4 %	45,4 %	44,0 %	43,9 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté et ajusté						
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	I	25 393 \$	21 275 \$	18 857 \$	17 067 \$	15 167 \$
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	A/I	18,3 %	19,9 %	18,7 %	18,3 %	21,4 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté ³	B/I	18,1 %	19,0 %	19,9 %	20,9 %	22,9 %
Taux d'impôt effectif comme présenté et ajusté						
Résultat avant impôt sur le résultat comme présenté	J	5 880 \$	5 013 \$	4 224 \$	3 914 \$	3 976 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ²		(29)	(94)	298	408	298
Résultat avant impôt sur le résultat ajusté ³	K	5 851 \$	4 919 \$	4 522 \$	4 322 \$	4 274 \$
Impôt sur le résultat comme présenté	L	1 162 \$	718 \$	634 \$	699 \$	626 \$
Incidence fiscale des éléments d'importance ²		24	97	66	(34)	79
Impôt sur le résultat ajusté ³	M	1 186 \$	815 \$	700 \$	665 \$	705 \$
Taux d'impôt effectif comme présenté	L/J	19,8 %	14,3 %	15,0 %	17,9 %	15,8 %
Taux d'impôt effectif ajusté ³	M/K	20,3 %	16,6 %	15,5 %	15,4 %	16,5 %

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre

	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis ¹	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
2017						
Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	2 420 \$	1 138 \$	203 \$	1 090 \$	(133)\$	4 718 \$
Incidence après impôt des éléments d'importance²	(170)	1	19	–	97	(53)
Résultat net (perte nette) ajusté(e)³	2 250 \$	1 139 \$	222 \$	1 090 \$	(36)\$	4 665 \$
2016⁴						
Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	2 160 \$	991 \$	87 \$	992 \$	65 \$	4 295 \$
Incidence après impôt des éléments d'importance ²	(25)	2	6	28	(202)	(191)
Résultat net (perte nette) ajusté(e) ³	2 135 \$	993 \$	93 \$	1 020 \$	(137)\$	4 104 \$
2015⁴						
Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	2 026 \$	921 \$	104 \$	847 \$	(308)\$	3 590 \$
Incidence après impôt des éléments d'importance ²	(28)	2	7	8	243	232
Résultat net (perte nette) ajusté(e) ³	1 998 \$	923 \$	111 \$	855 \$	(65)\$	3 822 \$
2014						
Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	2 459 \$	470 \$	s. o.	869 \$	(583)\$	3 215 \$
Incidence après impôt des éléments d'importance ²	(64)	15	s. o.	18	473	442
Résultat net (perte nette) ajusté(e) ³	2 395 \$	485 \$	s. o.	887 \$	(110)\$	3 657 \$
2013						
Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	2 377 \$	385 \$	s. o.	699 \$	(111)\$	3 350 \$
Incidence après impôt des éléments d'importance ²	38	4	s. o.	118	59	219
Résultat net (perte nette) ajusté(e) ³	2 415 \$	389 \$	s. o.	817 \$	(52)\$	3 569 \$

1) Comprend les résultats de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Les résultats de CIBC Bank USA sont inclus dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

2) Reflète l'incidence des éléments d'importance mentionnés ci-après et dans la section Résultats financiers de 2017.

3) Mesure non conforme aux PCGR.

4) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

s. o. Sans objet.

Incidence des éléments d'importance dans les exercices précédents

2015

Le résultat net a été touché par les éléments d'importance suivants :

- des charges de restructuration cumulées de 296 M\$ (225 M\$ après impôt) principalement liées à des indemnités de départ (Siège social et autres);
- un profit de 46 M\$ (34 M\$ après impôt) découlant d'ajustements comptables apportés aux montants au bilan liés aux cartes de crédit (Services bancaires personnels et PME, région du Canada);
- un montant de 42 M\$ (33 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (6 M\$ après impôt pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, 2 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, 7 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis et 18 M\$ après impôt pour Siège social et autres)¹;
- une perte de 29 M\$ (21 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Marchés des capitaux);
- un profit de 23 M\$ (13 M\$ après impôt) lié à la vente d'un placement dans notre portefeuille de Banque d'affaires (Marchés des capitaux).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 40 M\$ et des charges autres que d'intérêts de 338 M\$, et une diminution de la charge d'impôt de 66 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 232 M\$.

2014

Le résultat net a été touché par les éléments d'importance suivants :

- des charges de 543 M\$ (543 M\$ après impôt) liées à CIBC FirstCaribbean, ce qui comprend une dépréciation du goodwill de 420 M\$ (420 M\$ après impôt) et des pertes sur créances de 123 M\$ (123 M\$ après impôt), afin de tenir compte des prévisions révisées relativement à l'ampleur et au moment de la reprise économique attendue dans la région des Caraïbes (Siège social et autres);
- un profit de 190 M\$ (147 M\$ après impôt) relativement aux transactions Aéroplan conclues avec Aimia et la Banque TD, net des coûts liés à la mise au point de notre programme amélioré de primes voyages (87 M\$ après impôt pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et 60 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- une charge de 112 M\$ (82 M\$ après impôt) en raison de l'intégration des REF à la méthode d'évaluation de nos dérivés non garantis (Marchés des capitaux);
- un profit de 78 M\$ (57 M\$ après impôt), net des charges connexes, à la vente d'un placement en actions dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe (Marchés des capitaux);
- un profit de 52 M\$ (30 M\$ après impôt) tiré d'un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence dans notre portefeuille de Banque d'affaires (Marchés des capitaux);
- un montant de 36 M\$ (28 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (4 M\$ après impôt pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, 15 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, et 9 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- une diminution de 26 M\$ (19 M\$ après impôt) de la tranche de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres², y compris une baisse des pertes sur créances estimées liées aux inondations en Alberta (Siège social et autres);
- une charge de 26 M\$ (19 M\$ après impôt) découlant de changements liés à l'exploitation apportés au traitement de radiations dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada;
- des pertes sur créances de 22 M\$ (12 M\$ après impôt) dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées aux États-Unis (Marchés des capitaux);
- une perte de 15 M\$ (11 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Marchés des capitaux).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une hausse des produits de 276 M\$, une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 145 M\$, une hausse des charges autres que d'intérêts de 539 M\$, ainsi que de l'impôt sur le résultat de 34 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 442 M\$.

2013

Le résultat net a été touché par les éléments d'importance suivants :

- une perte de 114 M\$ (84 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation, y compris la charge liée au règlement de la procédure contradictoire déposée par les représentants de l'actif de Lehman Brothers Holdings, Inc. devant le tribunal des faillites des États-Unis (Marchés des capitaux);
- une charge de restructuration de 39 M\$ (37 M\$ après impôt) liée à CIBC FirstCaribbean (Siège social et autres);
- une augmentation de 38 M\$ (28 M\$ après impôt) de la tranche de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres², comprenant des pertes sur créances estimées de 56 M\$ liées aux inondations en Alberta;
- une perte de valeur de 35 M\$ (19 M\$ après impôt) liée à une participation dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées aux États-Unis (Marchés des capitaux);
- des coûts de 24 M\$ (18 M\$ après impôt) liés au développement de notre programme amélioré de primes voyages et aux transactions Aéroplan avec Aimia et la Banque TD (Services bancaires personnels et PME, région du Canada);
- un montant de 23 M\$ (19 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles³ (5 M\$ après impôt pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, 4 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada et 10 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- des pertes sur créances de 21 M\$ (15 M\$ après impôt) dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe (Marchés des capitaux);
- une charge de 20 M\$ (15 M\$ après impôt) découlant d'une révision des paramètres des pertes estimées dans nos portefeuilles de prêts non garantis (Services bancaires personnels et PME, région du Canada);
- un profit de 16 M\$ (16 M\$ après impôt), net des charges connexes, à la vente de notre secteur d'activité de gestion privée de patrimoine situé à Hong Kong et à Singapour (Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 30 M\$, une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 79 M\$, une croissance des charges autres que d'intérêts de 249 M\$, ainsi qu'une diminution de l'impôt sur le résultat de 79 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 219 M\$.

1) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

2) A trait à la provision collective, à l'exception i) des prêts hypothécaires à l'habitation en souffrance depuis plus de 90 jours, ii) des prêts personnels et des prêts notés aux PME en souffrance depuis plus de 30 jours et iii) des radiations nettes dans le portefeuille de cartes de crédit, qui sont tous présentés dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives.

3) À compter du quatrième trimestre de 2013, comprend également l'amortissement des immobilisations incorporelles d'entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégique : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégique bénéficient du soutien des groupes fonctionnels suivants qui font tous partie de Siège social et autres : Administration, Liens avec les clients et Innovation, Finance, Ressources humaines et Communications, Vérification interne, Gestion du risque et Technologie et opérations, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Les coûts fonctionnels et les coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement dans les charges de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Des modifications ont été apportées à la présentation de l'information financière en 2017, touchant les résultats de nos unités d'exploitation stratégique. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

Répartition aux unités d'exploitation

Les activités de trésorerie ont une incidence sur les résultats financiers présentés par les unités d'exploitation stratégique. Chaque secteur d'activité au sein de nos unités d'exploitation stratégique se voit imputer ou créditer un coût de financement établi en fonction du marché respectivement pour les actifs et les passifs, ce qui a une incidence sur la performance des unités d'exploitation stratégique en termes de produits. Lorsque le risque de taux d'intérêt et le risque de liquidité inhérents à nos actifs et passifs liés aux clients font l'objet d'une cession interne à la Trésorerie, ils sont gérés conformément au cadre et aux limites du risque de la CIBC. Les résultats financiers non répartis liés aux activités de trésorerie sont présentés dans Siège social et autres, à l'exception de certaines activités de trésorerie de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, qui sont présentées dans cette unité d'exploitation stratégique. Les capitaux sont attribués aux unités d'exploitation stratégique de façon à évaluer constamment les coûts économiques et à les jumeler aux avantages sous-jacents et aux risques associés aux activités des unités d'exploitation stratégique. Les profits sur le capital non attribué continuent d'être comptabilisés dans Siège social et autres. Nous examinons continuellement nos méthodes de fixation des prix de cession interne afin de nous assurer qu'elles tiennent compte des conditions changeantes du marché et des pratiques du secteur.

Les produits, les charges et les autres ressources au bilan liés à certaines activités sont entièrement imputés aux secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique.

Nous employons le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur pour mesurer et présenter les résultats d'exploitation des secteurs d'activité de nos unités d'exploitation stratégique Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada. Ce modèle se sert de certaines estimations et de méthodes de répartition dans le traitement des paiements internes relatifs aux commissions de vente, de renouvellement et de suivi pour faciliter la préparation de l'information financière sectorielle. Périodiquement, les taux des commissions de vente, de renouvellement et de suivi versés aux segments de clients pour certains produits et services sont révisés et appliqués prospectivement.

Les charges autres que d'intérêts sont attribuées aux unités d'exploitation stratégique auxquelles elles se rapportent selon des critères appropriés.

Les provisions individuelles et les dotations à la provision correspondantes sont présentées dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives. La provision collective et les dotations à la provision correspondantes sont comptabilisées dans Siège social et autres, à l'exception i) des prêts hypothécaires à l'habitation en souffrance depuis plus de 90 jours, ii) des prêts personnels et des prêts notés aux PME en souffrance depuis plus de 30 jours, et iii) des radiations nettes dans le portefeuille de cartes de crédit, qui sont tous présentés dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives. Toutes les provisions relatives à CIBC FirstCaribbean et les dotations à la provision correspondantes sont présentées dans Siège social et autres. Toutes les provisions relatives à CIBC Bank USA, et les dotations à la provision correspondantes sont présentées dans Groupe Entreprises et Gestions des avoirs, région des États-Unis.

Produits sur une base d'imposition équivalente (BIE)

Les unités d'exploitation stratégique évaluent les produits sur une BIE. Pour arriver au montant de la BIE, les unités d'exploitation stratégique majorent les produits exonérés d'impôt gagnés sur certaines valeurs jusqu'au montant de la BIE, soit le montant des produits pleinement imposables; en supposant qu'ils soient imposables au taux d'impôt prévu par la loi, qui permettrait de dégager les mêmes produits après impôt. Parallèlement, un montant équivalent est comptabilisé dans la charge d'impôt, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net des unités d'exploitation stratégique. Cette mesure permet de mieux comparer les produits découlant de sources imposables et ceux provenant de sources exonérées d'impôt. Le total des ajustements selon la BIE des unités d'exploitation stratégique est compensé dans les produits et la charge d'impôt de Siège social et autres.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada

Services bancaires personnels et PME, région du Canada offre aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises au Canada des conseils, des produits et des services financiers grâce à une équipe de conseillers présents dans nos centres bancaires, ainsi que par nos solutions de placement directs, mobiles ou d'accès à distance.

Notre stratégie d'entreprise

En 2017, nous avons porté toute notre attention à établir une banque solide, innovatrice et axée sur les relations. Pour accélérer notre transformation et atteindre notre objectif d'offrir les meilleurs services bancaires de détail et services bancaires aux PME au Canada, nous avons conservé deux priorités stratégiques :

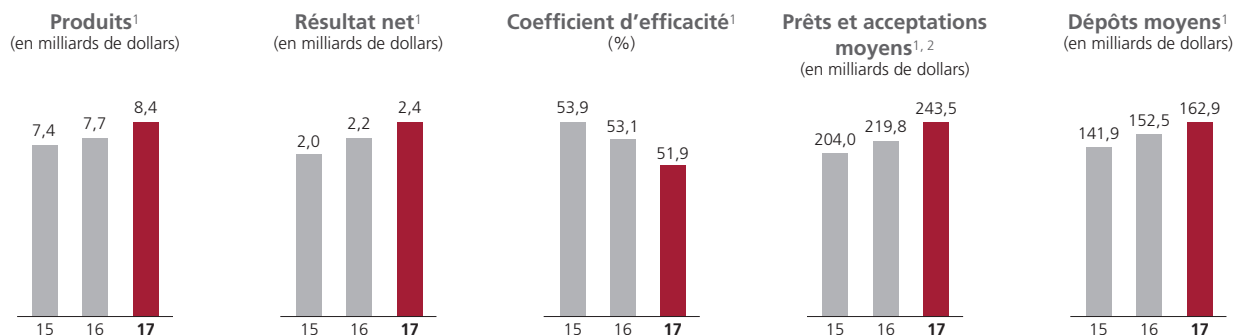
- l'amélioration de l'expérience client en simplifiant les activités de la Banque de sorte que les clients puissent faire affaire avec nous quand, où et comme ils le souhaitent;
- la croissance rentable des produits en aidant nos clients, en resserrant nos relations avec eux et en leur offrant des conseils.

Progrès de 2017

En 2017, nous avons bien progressé en regard de notre stratégie.

Améliorer l'expérience client	Accélérer la croissance rentable des produits
- Nous avons achevé la transformation d'un centième centre bancaire au cours du troisième trimestre. La transformation de ces centres a permis de mettre l'accent sur les conseils aux clients et de favoriser les discussions avec eux, ainsi que d'ajouter des iPad, le Wi-Fi et des GAB améliorés afin de permettre aux clients de tirer parti des canaux numériques pour leurs transactions courantes. - Nous avons mérité la meilleure note parmi les cinq grandes banques canadiennes, pour la quatrième année consécutive, pour nos services bancaires mobiles et, pour la troisième année d'affilée, pour notre fonctionnalité bancaire en ligne dans les rapports sur les services bancaires mobiles et sur les services bancaires en ligne de Forrester Research. - Nous avons annoncé le lancement de Financière Simplii, notre nouvelle marque de services bancaires directs, pour répondre aux besoins des Canadiens qui souhaitent obtenir des services bancaires courants directs sans frais. - Nous avons été la première institution financière canadienne à offrir les trois principaux portefeuilles mobiles à nos clients. - Nous avons été la première grande banque canadienne à présenter un service mobile d'évaluation du crédit sans frais pour les clients.	- Nous avons continué d'investir dans les rôles de conseil au sein de nos centres bancaires, tout en tirant parti des canaux numériques pour faciliter les transactions bancaires quotidiennes des clients de notre réseau. - Nous avons étendu le service de conseillers mobiles en investissement, faisant passer le nombre de membres de l'équipe de 50 à près de 300, afin d'offrir des conseils personnalisés aux clients au moment et à l'endroit de leur choix. - Nous avons lancé le panier numérique, qui permet aux clients de demander plusieurs produits bancaires au moyen de leur appareil mobile ou en ligne, une première dans l'univers numérique au Canada. - Nous avons procédé au lancement des cartes de crédit CIBC pour PME Plus, des cartes de crédit CIBC à l'intention des entreprises qui sont accordées en fonction du crédit de l'entreprise plutôt que de celui du particulier.

Revue financière de 2017



1) Certaines informations des périodes précédentes ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

2) Le total des prêts et acceptations moyens comprend les prêts hypothécaires FirstLine.

Nos priorités en 2018

À l'amorce d'un nouvel exercice, nous actualisons notre stratégie afin de tirer parti de notre relation avec les clients et de répondre tout particulièrement aux besoins des clients des marchés clés de croissance. Nos priorités pour 2018 sont les suivantes :

- Faire en sorte qu'il soit facile de faire affaire avec nous.
- Entretenir une relation, en misant sur la planification financière et sur les conseils, afin de devenir la banque principale, notamment de clients fortunés et de propriétaires d'entreprise.
- Offrir les meilleures solutions sur le marché grâce à une gamme de produits qui répond aux besoins des clients.

Résultats¹

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre

	2017	2016 ²	2015 ²
Produits			
Services bancaires personnels et PME	8 033 \$	7 675 \$	7 286 \$
Divers	339	73	94
Total des produits	8 372	7 748	7 380
Dotation à la provision pour pertes sur créances	766	736	664
Charges autres que d'intérêts	4 348	4 114	3 975
Résultat avant impôt sur le résultat	3 258	2 898	2 741
Impôt sur le résultat	838	738	715
Résultat net	2 420 \$	2 160 \$	2 026 \$
Résultat net applicable aux :			
Actionnaires (a)	2 420 \$	2 160 \$	2 026 \$
Coefficient d'efficacité	51,9 %	53,1 %	53,9 %
Rendement des capitaux propres ³	64,3 %	58,7 %	63,2 %
Charge au titre du capital économique ³ (b)	(367)\$	(359)\$	(385)\$
Profit économique ³ (a+b)	2 053 \$	1 801 \$	1 641 \$
Actif moyen (en milliards de dollars)	246,3 \$	222,6 \$	206,4 \$
Prêts et acceptations moyens (en milliards de dollars)	243,5 \$	219,8 \$	204,0 \$
Dépôts moyens (en milliards de dollars)	162,9 \$	152,5 \$	141,9 \$
Équivalents temps plein	14 709	15 501	16 582

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter à la note 28 des états financiers consolidés.

2) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net a augmenté de 260 M\$, ou 12 %, par rapport à 2016, ce qui est principalement attribuable à la hausse des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation des charges autres que d'intérêts et l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les produits de l'exercice considéré comprennent un profit sur la cession-bail de certains immeubles commerciaux, présenté à titre d'élément d'importance.

Produits

Les produits ont augmenté de 624 M\$, ou 8 %, par rapport à 2016.

Les produits des *Services bancaires personnels et PME* ont augmenté de 358 M\$, ou 5 %, en raison surtout de la croissance des volumes et de la progression des honoraires, en partie contrebalancées par le resserrement des marges.

Les produits *Divers* ont augmenté de 266 M\$, en raison surtout du profit susmentionné, en partie contrebalancé par la diminution des produits dans nos activités de prêts hypothécaires FirstLine abandonnées.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 30 M\$, ou 4 %, par rapport à 2016, en raison principalement de la hausse des radiations dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels et des pertes plus élevées dans les portefeuilles de prêts hypothécaires, en partie contrebalancées par des pertes moins élevées dans le portefeuille de prêts aux PME.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 234 M\$, ou 6 % par rapport à 2016, en raison surtout des honoraires et des charges liées au lancement de Financière Simplii et de la radiation connexe de Services financiers le Choix du Président, présentés à titre d'élément d'importance, et de la hausse des dépenses liées aux autres initiatives stratégiques qui ont permis d'accélérer notre transformation en banque moderne offrant des services pratiques et axée sur les relations.

Impôt sur le résultat

L'augmentation de 100 M\$, ou 14 %, de l'impôt sur le résultat comparativement à 2016 s'explique essentiellement par la hausse du résultat, en partie contrebalancée par l'incidence du taux d'imposition effectif plus bas à l'égard du profit susmentionné. L'impôt sur le résultat de l'exercice précédent comprenait le recouvrement d'impôt découlant du règlement de questions liées à la fixation des prix de cession interne, présenté à titre d'élément d'importance.

Actif moyen

L'actif moyen a augmenté de 23,7 G\$, ou 11 %, en regard de 2016, en raison de la croissance dans l'ensemble des produits.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires commerciaux, des services bancaires privés et de gestion des avoirs afin de répondre aux besoins des sociétés du marché intermédiaire, des entrepreneurs, des particuliers et des familles à valeur nette élevée, et des clients institutionnels de partout au Canada.

Notre stratégie d'entreprise

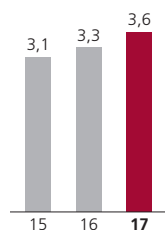
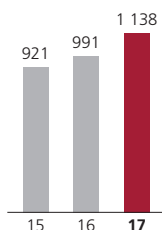
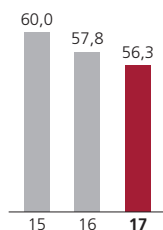
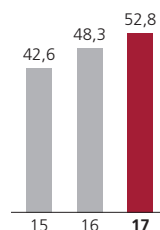
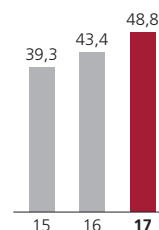
Notre objectif est de devenir la principale banque axée sur les relations au Canada pour nos clients du Groupe Entreprises et Gestion des avoirs en étant les meilleurs de notre catégorie en ce qui concerne les services-conseils, la valeur et la croissance à long terme.

Progrès de 2017

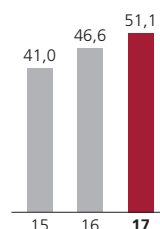
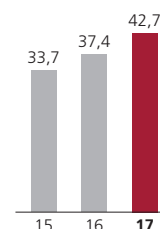
Les secteurs d'activité de services bancaires commerciaux et de gestion des avoirs ont été regroupés en une seule unité d'exploitation stratégique au cours du quatrième trimestre de 2017. Grâce à la focalisation sur les clients, chaque secteur d'activité a favorisé davantage la croissance au cours de l'exercice.

Services bancaires commerciaux :	Gestion des avoirs :
- Nous avons maintenu notre attention sur la croissance axée sur les relations en augmentant le nombre de directeurs relationnels en interaction directe avec les clients de l'équipe pour répondre aux besoins de nos clients. - En raison de notre capacité à faire des recommandations transfrontalières de clients ou à en recevoir en collaboration avec nos collègues des services bancaires commerciaux des États-Unis, nous avons été en mesure de répondre à davantage de demandes de nos clients des deux côtés de la frontière. - Nous avons lancé le nouveau service Paiements intégrés CIBC qui permet aux entreprises de rationaliser leurs opérations de trésorerie et de comptabilité à l'échelle locale et mondiale.	- Les équipes de services bancaires privés et de CIBC Wood Gundy partagent des locaux dans des régions choisies partout au pays, afin d'offrir aux clients à valeur nette élevée des solutions plus intégrées. - Nous avons lancé une gamme de nouveaux portefeuilles à gestion passive à moindre coût afin d'offrir aux investisseurs canadiens une valeur accrue et un meilleur accès à nos produits. - Nous avons amélioré notre gamme de placements, dont des réductions des frais de gestion et des placements minimaux et la simplification de l'offre de produits. - Nous avons lancé le Fonds commun de gestion active des devises mondiales CIBC à l'intention des investisseurs institutionnels, tirant parti de nos 20 ans d'expérience en matière de stratégies de gestion active des devises.

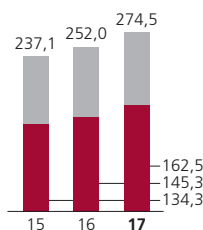
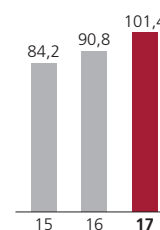
Revue financière de 2017

Produits¹
(en milliards de dollars)**Résultat net¹**
(en millions de dollars)**Coefficient d'efficacité¹**
(%)**Prêts moyens¹**
(en milliards de dollars)**Dépôts moyens¹**
(en milliards de dollars)**Services bancaires commerciaux**

- Croissance de 10 % des prêts
- Croissance de 14 % des dépôts

Prêts moyens¹
(en milliards de dollars)**Dépôts moyens¹**
(en milliards de dollars)**Gestion des avoirs**

- Croissance de 12 % des biens sous gestion
- Croissance de 9 % des biens administrés
- Nos fonds communs de placement et nos activités canadiennes de gestion privée de patrimoine ont généré de solides rentrées nettes

Biens administrés et biens sous gestion^{1,2}
(en milliards de dollars)**Fonds communs de placement de détail canadiens**
(en milliards de dollars)

■ Biens sous gestion

- 1) Certaines informations des périodes précédentes ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.
- 2) Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

Nos priorités en 2018

Pour poursuivre sur notre lancée pour l'ensemble de cette unité d'exploitation stratégique nouvellement créée, nous continuerons à focaliser sur les relations avec la clientèle en :

- établissant et approfondissant les relations avec notre clientèle grâce à une approche axée sur les solutions offrant des services complets, notamment des services bancaires commerciaux et privés ainsi que des services de gestion des avoirs;
- investissant dans la planification financière pour occuper la place de chef de file au chapitre des conseils offerts aux clients;
- simplifiant et optimisant nos activités afin de les harmoniser à l'évolution de la dynamique de marché et de mieux répondre aux besoins de notre clientèle.

Résultats¹

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre

	2017	2016 ²	2015 ²
Produits			
Services bancaires commerciaux	1 324 \$	1 211 \$	1 119 \$
Gestion des avoirs	2 266	2 061	2 030
Total des produits	3 590	3 272	3 149
Dotation à la provision pour pertes sur créances	16	29	5
Charges autres que d'intérêts	2 021	1 890	1 889
Résultat avant impôt sur le résultat	1 553	1 353	1 255
Impôt sur le résultat	415	362	334
Résultat net	1 138 \$	991 \$	921 \$
Résultat net applicable aux :			
Participations ne donnant pas le contrôle	– \$	– \$	– \$
Actionnaires (a)	1 138	991	921
Coefficient d'efficacité	56,3 %	57,8 %	60,0 %
Rendement des capitaux propres ³	37,6 %	34,5 %	36,5 %
Charge au titre du capital économique ³ (b)	(295)\$	(279)\$	(303)\$
Profit économique ³ (a+b)	843 \$	712 \$	618 \$
Actif moyen (en milliards de dollars)	50,8 \$	46,6 \$	40,6 \$
Prêts moyens (en milliards de dollars)	52,8 \$	48,3 \$	42,6 \$
Dépôts moyens (en milliards de dollars)	48,8 \$	43,4 \$	39,3 \$
Biens administrés (en milliards de dollars)	274,5 \$	252,0 \$	237,1 \$
Biens sous gestion (en milliards de dollars)	162,5 \$	145,3 \$	134,3 \$
Équivalents temps plein	5 081	4 986	5 024

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter à la note 28 des états financiers consolidés.

2) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net a augmenté de 147 M\$, ou 15 %, par rapport à 2016, ce qui est principalement attribuable à la hausse des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits ont augmenté de 318 M\$, ou 10 %, par rapport à 2016.

Les produits de *Services bancaires commerciaux* ont augmenté de 113 M\$, ou 9 %, en raison surtout de la croissance des volumes et de la progression des honoraires, en partie contrebalancées par le resserrement des marges.

Les produits de *Gestion des avoirs* ont augmenté de 205 M\$, ou 10 %, en raison surtout de l'augmentation des honoraires de gestion de placements et de garde et de la hausse des produits tirés des fonds communs de placement attribuable à la moyenne plus élevée des biens sous gestion et des biens administrés.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 13 M\$, ou 45 %, par rapport à 2016, en raison surtout de la baisse des pertes dans le portefeuille de services bancaires commerciaux.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 131 M\$, ou 7 %, par rapport à 2016, en raison surtout de la hausse de la rémunération liée au rendement et des salaires.

Impôt sur le résultat

L'augmentation de 53 M\$, ou 15 %, de l'impôt sur le résultat par rapport à 2016 s'explique surtout par la hausse du résultat.

Biens administrés

Les biens administrés ont progressé de 22,5 G\$, ou 9 %, en regard de 2016, du fait de l'appréciation des marchés et de solides ventes nettes. Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

Actif moyen

L'actif moyen a augmenté de 4,2 G\$, ou 9 %, en regard de 2016, en raison surtout de la croissance des prêts commerciaux.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires commerciaux, des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, ainsi que des services de gestion des avoirs afin de répondre aux besoins des sociétés du marché intermédiaire, des dirigeants, des entrepreneurs, des particuliers et des familles à valeur nette élevée de tous les marchés que nous desservons aux États-Unis.

Le 23 juin 2017, nous avons conclu l'acquisition de PrivateBancorp et de sa filiale The PrivateBank, renommée par la suite CIBC Bank USA. Les résultats de CIBC Bank USA sont uniquement inclus dans cette unité d'exploitation stratégique à compter de la date d'acquisition (131 jours en 2017). Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

Notre stratégie d'entreprise

Notre objectif est de bâtir la banque de choix en matière de services bancaires aux entreprises et de gestion des avoirs pour nos principaux segments de clientèle et de marché en mettant l'accent sur l'établissement de relations solides et rentables et en tirant parti de la gamme complète de produits et services de la CIBC à l'échelle de sa plateforme nord-américaine.

Progrès de 2017

En 2017, nous avons bien progressé en regard de notre stratégie.

Ajouter des capacités bancaires et de gestion privée de patrimoine de qualité aux États-Unis	Établir des relations avec les clients et générer une croissance rentable	Optimiser notre plateforme d'affaires
- Nous avons fait l'acquisition de The PrivateBank, banque commerciale établie à Chicago qui possède des capacités de services bancaires personnels et de gestion de patrimoine et qui partage notre culture mettant le client à l'avant-plan et notre stratégie. L'acquisition nous a permis d'étendre notre présence aux États-Unis et de saisir de meilleures occasions de croissance et représente une étape charnière, alors que nous bâtissons une solide plateforme transfrontalière. - Nous avons élargi notre clientèle de gestion privée de patrimoine et nos capacités de gestion de placements grâce à l'acquisition de Geneva Advisors, société indépendante de gestion privée de patrimoine dont le siège social se trouve à Chicago et qui est axée sur les clients à valeur nette élevée.	- Nous avons généré une croissance solide des prêts, des dépôts et des produits qui reflète l'acquisition de The PrivateBank et nos efforts soutenus visant à établir des relations étroites et rentables avec les clients. - Nous avons généré une croissance solide des biens sous gestion et des biens administrés, grâce aux acquisitions et à nos efforts constants de recherche de nouveaux clients. - Nous avons reçu, pour la première fois, les cotes des dépôts de Moody's Investors Service, Inc. (Moody) et Fitch Ratings, Inc. (Fitch), ce qui nous permet d'offrir des services à un plus grand nombre de clients commerciaux, nouveaux ou existants.	- Nous avons fait la promotion de la marque CIBC partout en Amérique du Nord, puisque The PrivateBank a repris notre marque et a commencé à exercer ses activités sous le nom de CIBC Bank USA. - Nos services de gestion de placements sont désormais offerts aux clients de Geneva Advisors et de CIBC Bank USA au moyen de la plateforme et des stratégies de produits de CIBC Atlantic Trust. - Nous avons tiré parti de la plateforme de services bancaires de la CIBC pour offrir aux clients de CIBC Atlantic Trust et de Geneva Advisors un accès à une gamme complète de services bancaires privés.

Revue financière de 2017

Services bancaires commerciaux

- Solide croissance des prêts et croissance des dépôts qui reflètent principalement nos efforts soutenus visant à établir des relations avec les clients.
- Qualité toujours exceptionnelle de nos actifs, les actifs non productifs représentant 0,6 % du total de l'actif à la fin de l'exercice.

Gestion des avoirs

- Augmentation de 29 % des biens sous gestion et de 27 % des biens administrés au quatrième trimestre, en raison surtout de l'acquisition de Geneva Advisors.
- CIBC Atlantic Trust a reçu deux prix de la publication *Private Asset Management* pour sa performance parmi les meilleures du secteur.

Nos priorités en 2018

Nous bâtissons une banque axée sur les relations. Pour profiter de l'élan insufflé par la création de cette toute nouvelle unité d'exploitation stratégique, nous continuerons d'harmoniser nos priorités de 2018 avec l'ensemble de la stratégie et des priorités de la CIBC. Nous y parviendrons en :

- poursuivant la mise en oeuvre de notre intégration grâce au travail coordonné de notre équipe.
- continuant de nous concentrer sur le maintien et l'établissement de relations rentables avec les clients, et en nous appuyant sur nos forces et nos ressources combinées à nos capacités accrues pour accélérer la croissance interne aux États-Unis.
- améliorant le levier d'exploitation de nos activités aux États-Unis au moyen des meilleures pratiques novatrices.

Résultats¹

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre

	2017	2016 ²	2015 ²
Produits			
Services bancaires commerciaux	523 \$	166 \$	212 \$
Gestion des avoirs	318	217	226
Divers	35	2	1
Total des produits³	876	385	439
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	84	(2)	11
Charges autres que d'intérêts	534	288	294
Résultat avant impôt sur le résultat	258	99	134
Impôt sur le résultat ³	55	12	30
Résultat net	203 \$	87 \$	104 \$
Résultat net applicable aux :			
Actionnaires (a)	203 \$	87 \$	104 \$
Coefficient d'efficacité	61,0 %	74,8 %	67,0 %
Rendement des capitaux propres ⁴	7,5 %	17,6 %	20,7 %
Charge au titre du capital économique ⁴ (b)	(256)\$	(48)\$	(60)\$
Profit économique ⁴ (a+b)	(53)\$	39 \$	44 \$
Actif moyen (en milliards de dollars)	19,9 \$	8,4 \$	7,6 \$
Prêts moyens (en milliards de dollars)	15,9 \$	8,0 \$	7,2 \$
Dépôts moyens (en milliards de dollars)	7,6 \$	0,1 \$	0,1 \$
Biens administrés (en milliards de dollars)	74,0 \$	44,1 \$	41,3 \$
Biens sous gestion (en milliards de dollars)	58,7 \$	38,0 \$	35,6 \$
Équivalents temps plein	1 753	310	308

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter à la note 28 des états financiers consolidés.

2) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une BIE. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 2 M\$ (néant en 2016 et néant en 2015). Les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

4) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net a augmenté de 116 M\$, ou 133 %, en regard de 2016. La contribution au résultat net de CIBC Bank USA s'est établie à 96 M\$ pour l'exercice.

Produits

Les produits ont augmenté de 491 M\$, ou 128 %, par rapport à 2016. La contribution aux produits de CIBC Bank USA s'est établie à 448 M\$ pour l'exercice.

Les produits de *Services bancaires commerciaux* ont augmenté de 357 M\$, ou 215 %, en raison surtout de la prise en compte des résultats de CIBC Bank USA et de la hausse des produits dans le portefeuille de financement immobilier aux États-Unis. En outre, les résultats de l'exercice considéré comprennent la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis de The PrivateBank¹.

Les produits de *Gestion des avoirs* ont augmenté de 101 M\$, ou 47 %, en raison surtout de la prise en compte des résultats de CIBC Bank USA et de l'augmentation de la moyenne des biens sous gestion attribuable à l'acquisition de Geneva Advisors. En outre, les résultats de l'exercice considéré comprennent la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis de The PrivateBank à la date d'acquisition¹.

Les produits *Divers* comprennent principalement les produits des activités de trésorerie de CIBC Bank USA.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est établie à 84 M\$, en comparaison d'une reprise de provision pour pertes sur créances de 2 M\$ en 2016. L'augmentation s'explique essentiellement par l'établissement d'une provision collective de 48 M\$ pour les nouveaux prêts accordés et le renouvellement des prêts acquis dans le cadre de l'acquisition de CIBC Bank USA, dont un montant de 35 M\$ a été présenté à titre d'élément d'importance dans les résultats du quatrième trimestre de 2017. De plus, les résultats de l'exercice considéré comprennent des pertes dans le portefeuille préexistant de financement immobilier aux États-Unis.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 246 M\$, ou 85 %, comparativement à 2016, en raison surtout de la prise en compte des résultats de CIBC Bank USA de 244 M\$, dont une charge de rémunération de 40 M\$ pour le maintien en poste des membres clés du personnel.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 43 M\$, ou 358 %, comparativement à 2016, en raison surtout de la hausse du résultat net attribuable à la prise en compte des résultats de CIBC Bank USA.

Actif moyen

L'actif moyen a augmenté de 11,5 G\$, ou 137 %, comparativement à 2016, du fait surtout de la prise en compte des soldes de CIBC Bank USA.

Biens administrés

Les biens administrés ont augmenté de 29,9 G\$, ou 68 %, comparativement à 2016, du fait surtout de la prise en compte des soldes de CIBC Bank USA et de Geneva Advisors.

1) Les résultats de 2017 comprenaient un montant de 45 M\$ au titre de la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis de The PrivateBank à la date d'acquisition, dont un montant de 31 M\$ a été présenté à titre d'élément d'importance au quatrième trimestre de 2017.

Marchés des capitaux

Marchés des capitaux offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à des clients institutionnels à l'échelle mondiale.

Notre stratégie d'entreprise

Notre objectif est de devenir le chef de file des produits des marchés des capitaux pour nos principaux clients au Canada et la principale banque axée sur les relations pour nos principaux clients à l'échelle mondiale en étant les meilleurs de notre catégorie en ce qui concerne les renseignements, les conseils et l'exécution. Conformément à la stratégie et aux priorités de la CIBC, nous avons collaboré avec nos partenaires à l'échelle de la banque dans le but d'approfondir et d'améliorer les relations avec les clients.

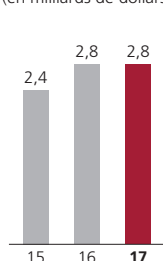
Progrès de 2017

En 2017, nous avons bien progressé en regard de notre stratégie.

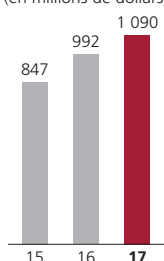
Continuer de renforcer notre plateforme au Canada pour nos clients	Bâtir une plateforme client nord-américaine et élargir les secteurs clés servis à l'échelle mondiale	Offrir des services novateurs à nos clients à l'échelle de la CIBC
- Nous avons continué d'être des leaders dans le secteur des prêts syndiqués, dans la prise ferme de titres de créance et de titres de participation, dans nos services consultatifs et dans la négociation de titres de participation, ainsi qu'en matière d'opérations sur marchandises et d'opérations de change. - Nous avons aidé nos clients en investissant dans nos talents, en continuant de développer notre technologie exclusive, en renforçant notre expertise en matière de structuration et de conseils et en tirant parti de notre expérience du marché. - Nous avons solidifié notre plateforme en élargissant le champ de nos recherches et en offrant des conseils et des solutions spécialisés, alignés sur les tendances macroéconomiques qui ont une incidence sur l'économie mondiale et sur nos clients.	- Nous avons poursuivi la croissance interne de notre plateforme et de nos capacités aux États-Unis en ayant recours à notre stratégie mettant le client à l'avant-plan. - Nous avons continué de tirer parti de nos forces et recruté des gens de talent à l'appui de nos investissements et de notre infrastructure aux États-Unis. - Nous avons aidé nos clients à composer avec les fluctuations et la volatilité du marché grâce à nos conseils proactifs et à nos solutions de négociation.	- Nous avons amélioré le service de Virement de fonds mondial CIBC sans frais, en augmentant le nombre de pays où les clients peuvent envoyer de l'argent. - Nous avons lancé le <i>International Student Pay</i> (Portail de paiement des étudiants étrangers CIBC), un partenariat unique en son genre au Canada avec des institutions universitaires qui permet aux étudiants de payer leurs frais de scolarité dans la devise de leur pays. - Nous avons agrandi l'équipe Technologie et innovation pour offrir des renseignements et des conseils spécialisés, et travaillé en collaboration avec nos partenaires bancaires pour faire avancer le programme d'innovation stratégique de la banque.

Revue financière de 2017

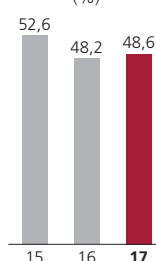
Produits¹
(en milliards de dollars)



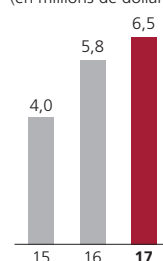
Résultat net¹
(en millions de dollars)



Coefficient d'efficacité
(%)



Valeur à risque (VAR) moyenne
(en millions de dollars)



1) Certaines informations des périodes précédentes ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

En tant que chef de file des produits des marchés des capitaux au Canada et partenaire bancaire de nos clients dans le monde, Marchés des capitaux ont agi à titre de :

- conseiller financier exclusif de Pembina Pipeline Corp. dans le cadre de son acquisition de Veresen Inc. pour un montant de 9,7 G\$;
- co-responsable des registres dans le cadre d'une émission de débentures subordonnées convertibles non garanties de 1,4 G\$ représentées par des reçus de versement pour Hydro One Ltd. à l'appui de l'acquisition d'Avista Corporation, co-coordonnateur mondial et co-responsable des registres dans le cadre d'un placement secondaire par prise ferme d'actions ordinaires d'Hydro One Ltd. d'un capital de 2,8 G\$ par la province d'Ontario et co-responsable des registres dans le cadre d'un placement en deux tranches de billets à moyen terme pour un capital de 950 M\$;
- conseiller financier de Metro Inc. dans le cadre de l'acquisition de Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc. à un montant de 4,5 G\$ et co-responsable des registres et co-syndicataire chef de file lors de la conclusion de nouvelles facilités de 3,45 G\$ à l'appui de l'acquisition; également, co-chef de file lors de la vente, par Metro, d'actions subordonnées avec droit de vote de Couche-Tard d'un montant de 650 M\$ par voie de prise ferme en bloc;
- co-responsable des registres dans le cadre du premier appel public à l'épargne de 1,75 G\$ de Kinder Morgan Canada Ltd. et co-responsable des registres et co-syndicataire chef de file lors de la conclusion de facilités de crédit de 5,5 G\$ aux fins du financement du projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain, et co-responsable des registres lors de l'émission d'actions privilégiées d'un capital de 300 M\$;
- preneur ferme chef de file et co-responsable des registres lors de l'émission en quatre tranches d'obligations nominales de premier rang garanties à fonds d'amortissement d'un capital de 1,4 G\$ pour Alberta PowerLine LP;

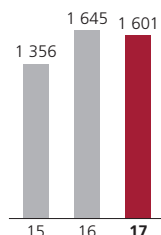
- conseiller financier exclusif de Teck Resources Limited dans le cadre de sa vente à Waneta Dam pour un montant de 1,2 G\$;
- conseiller financier de Sentry Investments lors de sa vente à CI Financial pour un montant de 780 M\$;
- conseiller financier exclusif de la Société aurifère Barrick lors de la vente d'une participation de 50 % dans la mine Veladero en Argentine à Shandong Gold Mining Co., Ltd. pour 960 M\$ US;
- syndicaire chef de file et co-responsable des registres dans le cadre d'un placement par prise ferme de reçus de souscription de 414 M\$ et d'un placement d'actions privilégiées d'un capital de 300 M\$, et co-syndicaire chef de file et co-responsable des registres lors de l'émission de billets à moyen terme non garantis de 425 M\$ pour Intact Corporation financière en appui à son acquisition de OneBeacon Insurance Group, Ltd à un montant de 1,7 G\$ US;
- responsable des registres chef de file lors du premier appel public à l'épargne d'un capital de 391 M\$ pour la double inscription à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York de Canada Goose Holdings Inc. et du placement secondaire d'actions subordonnées avec droit de vote d'un capital de 259 M\$ US, et syndicaire chef de file dans le cadre du placement de prêts à terme B d'un montant de 163 M\$ US, et agent administratif et co-syndicaire chef de file lors de la conclusion de la facilité de crédit adossée à des actifs d'un montant de 250 M\$.

Marchés des capitaux – Prix et reconnaissance

- Lauréats du prix « Canada Derivatives House of the Year » – Americas Derivatives Awards de Global Capital, 2017
- Nommés « Top Canadian Prime Broker » lors des Canadian Hedge Fund Awards de 2017 – *Alternative IQ*
- Premier prix pour plusieurs opérations – 2017 *IJGlobal Americas Deals of the Year Awards* :
 - Financement de projet, Amériques – Terminal portuaire de Kingston, en Jamaïque
 - Refinancement, Amériques – Refinancement de Sabine Pass et de Creole Trail
 - Financement d'acquisition, Amériques – Autoroute surélevée à Chicago
 - Financement d'acquisition, Europe – Aéroport de Londres
 - Financement d'acquisition, Asie-Pacifique – Port de Melbourne
 - Financement de projet, Afrique – Projet cuprifère Oyu Tolgoi, Mongolie
- Au premier rang pour le nombre d'opérations dans le domaine de la syndication de prêts au Canada – *Classements des syndicaire chefs de file de Thomson Reuters et de Bloomberg de janvier à septembre 2017*

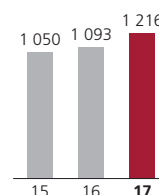
Produits – Marchés CIBC, réseau mondial¹

(en millions de dollars)



Produits – Services financiers aux entreprises et services de Banque d'investissement¹

(en millions de dollars)



1) Certaines informations des périodes précédentes ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

Nos priorités en 2018

Marchés des capitaux continue de se concentrer sur la croissance axée sur les clients, à l'appui des objectifs à long terme de la Banque, et à collaborer avec nos partenaires à l'échelle de la Banque pour renforcer et améliorer les relations avec les clients. Nous continuons de le faire en :

- renforçant notre position de leadership au Canada;
- bâtissant une plateforme client nord-américaine et en alignant nos capacités mondiales;
- en offrant des solutions novatrices pour croître de façon rentable et protéger nos activités.

Résultats¹

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre

	2017	2016 ²	2015 ²
Produits			
Marchés CIBC, réseau mondial	1 601 \$	1 645 \$	1 356 \$
Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement	1 216	1 093	1 050
Divers	6	18	(2)
Total des produits³	2 823	2 756	2 404
Dotations à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	(4)	155	44
Charges autres que d'intérêts	1 373	1 328	1 264
Résultat avant impôt sur le résultat	1 454	1 273	1 096
Impôt sur le résultat ³	364	281	249
Résultat net	1 090 \$	992 \$	847 \$
Résultat net applicable aux :			
Actionnaires (a)	1 090 \$	992 \$	847 \$
Coefficient d'efficacité	48,6 %	48,2 %	52,6 %
Rendement des capitaux propres⁴	35,5 %	30,6 %	35,7 %
Charge au titre du capital économique ⁴ (b)	(299)\$	(314)\$	(284)\$
Profit économique⁴ (a+b)	791 \$	678 \$	563 \$
Actif moyen (en milliards de dollars)	156,4 \$	154,8 \$	134,7 \$
Équivalents temps plein	1 314	1 260	1 270

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter à la note 28 des états financiers consolidés.

2) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une BIE. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 298 M\$ (474 M\$ en 2016 et 482 M\$ en 2015). Les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

4) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net a augmenté de 98 M\$, ou 10 %, par rapport à 2016, en grande partie en raison d'une reprise de provision pour pertes sur créances, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances en 2016, et de l'augmentation des produits, en partie neutralisées par la hausse des charges autres que d'intérêts et de l'impôt sur le résultat.

Produits

Les produits ont augmenté de 67 M\$, ou 2 %, par rapport à 2016.

Les produits de *Marchés CIBC, réseau mondial* ont diminué de 44 M\$, ou 3 %, ce qui est essentiellement attribuable à la baisse des produits tirés de la négociation de dérivés sur actions, de taux d'intérêt et de change, contrebalancée en partie par la hausse des produits tirés des activités de financement dans les marchés mondiaux, de la négociation de dérivés sur actions, de la variation des réserves ayant trait aux expositions sur dérivés des clients et au profit à la vente d'un placement.

Les produits de *Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement* ont augmenté de 123 M\$, ou 11 %, en raison surtout de la hausse des profits du portefeuille de placement, de l'intensification des activités de souscription de titres de créance et de l'accroissement des produits de Services financiers aux entreprises, en partie contrebalancés par la baisse des produits tirés des activités de souscription de titres de créance.

Les produits *Divers* ont reculé de 12 M\$, ou 67 %, compte tenu de la baisse des produits provenant de nos activités en voie de liquidation, étant donné que les résultats de 2016 comprenaient un profit lié aux activités de crédit structuré en voie de liquidation, présenté à titre d'élément d'importance.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Les résultats de 2017 comprennent une reprise de provision pour pertes sur créances de 4 M\$, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances de 155 M\$ en 2016, en raison surtout du meilleur rendement dans le secteur du pétrole et du gaz. Les résultats de l'exercice précédent comprenaient également des pertes dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe, présentées à titre d'élément d'importance.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont monté de 45 M\$, ou 3 %, en regard de 2016, ce qui reflète principalement la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de la rémunération liée au rendement.

Impôt sur le résultat

L'augmentation de 83 M\$, ou 30 %, de l'impôt sur le résultat comparativement à 2016 s'explique surtout par la hausse du résultat et l'incidence des variations de la proportion du résultat assujéti à des taux d'impôt variés dans différents territoires.

Actif moyen

La hausse de 1,6 G\$, ou 1 %, de l'actif moyen en regard de 2016 s'explique essentiellement par une augmentation des valeurs du compte de négociation, contrebalancée en partie par une baisse des soldes des prêts.

Siège social et autres

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants, Administration, Liens avec les clients et Innovation, Finance, Ressources humaines et Communications, Vérification interne, Gestion du risque et Technologie et opérations, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Les coûts fonctionnels et les coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement dans les charges de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Résultats¹

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2017	2016 ²	2015 ²
Produits			
Services bancaires internationaux	723 \$	722 \$	678 \$
Divers	(104)	152	(194)
Total des produits ³	619	874	484
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	(33)	133	47
Charges autres que d'intérêts	1 295	1 351	1 439
Perte avant impôt sur le résultat	(643)	(610)	(1 002)
Impôt sur le résultat ³	(510)	(675)	(694)
Résultat net (perte nette)	(133)\$	65 \$	(308)\$
Résultat net (perte nette) applicable aux :			
Participations ne donnant pas le contrôle	19 \$	20 \$	14 \$
Actionnaires	(152)	45	(322)
Équivalents temps plein	22 071	21 156	21 017

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter à la note 28 des états financiers consolidés.

2) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, sont présentés selon la BIE. Les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 300 M\$ (474 M\$ en 2016 et 482 M\$ en 2015).

Aperçu financier

La perte nette s'est établie à 133 M\$, contre un résultat net de 65 M\$ en 2016, en raison surtout de la baisse des produits et de la diminution de l'économie d'impôt, contrebalancées en partie par une reprise de provision pour pertes sur créances, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances en 2016, et la diminution des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits ont connu une baisse de 255 M\$, ou 29 %, par rapport à 2016.

Les produits de *Services bancaires internationaux* ont été comparables à ceux de 2016, étant donné que le meilleur rendement de CIBC FirstCaribbean a été en partie contrebalancé par l'incidence défavorable des taux de change.

Les produits *Divers* ont baissé de 256 M\$, ou 168 % en comparaison de 2016, étant donné que les résultats de l'exercice précédent comprenaient un profit, déduction faite des coûts de transaction, à la vente de notre participation minoritaire dans ACI et un profit à la vente d'un centre de traitement, présentés tous deux à titre d'élément d'importance. La baisse a été en partie contrebalancée par la diminution de l'ajustement selon la BIE³ et la hausse des produits tirés de titres liquides.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Les résultats de 2017 comprennent une reprise de provision pour pertes sur créances de 33 M\$, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances de 133 M\$ en 2016. Les résultats de l'exercice considéré comprennent une diminution de la provision collective, présentée à titre d'élément d'importance, déduction faite de la hausse de la dotation à la provision dans la région des Caraïbes du fait principalement des ouragans survenus récemment. Les résultats de l'exercice précédent englobaient une augmentation de la provision collective, présentées à titre d'élément d'importance.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 56 M\$, ou 4 %, par rapport à 2016, étant donné que les résultats de l'exercice précédent comprenaient des charges de restructuration relatives essentiellement aux indemnités de départ, et une provision pour procédures judiciaires, présentées à titre d'élément d'importance. La diminution a été annulée en partie par la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques de l'exercice considéré, y compris les coûts de transaction et les coûts connexes à l'intégration découlant de l'acquisition de The PrivateBank, et une provision pour procédures judiciaires, présentés tous deux à titre d'élément d'importance.

Impôt sur le résultat

L'économie d'impôt a diminué de 165 M\$, compte tenu essentiellement de l'ajustement selon la BIE³ moins élevé et d'un recouvrement d'impôt découlant du changement de l'utilisation prévue de certains reports en avant de pertes fiscales, présentée à titre d'éléments d'importance en 2016. La diminution a été neutralisée en partie par la hausse des pertes au cours de l'exercice considéré, étant donné que les résultats de 2016 incluaient le profit à la vente d'ACI susmentionné.

Situation financière

Revue du bilan consolidé résumé

En millions de dollars, au 31 octobre

	2017 ¹	2016
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	14 152 \$	14 165 \$
Valeurs mobilières		
Compte de négociation	50 679	49 915
Valeurs disponibles à la vente et valeurs détenues jusqu'à leur échéance	42 592	37 253
Désignées à leur juste valeur	148	255
	93 419	87 423
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	45 418	33 810
Prêts et acceptations		
Prêts hypothécaires à l'habitation	207 271	187 298
Prêts personnels	40 937	38 041
Cartes de crédit	12 378	12 332
Entreprises et gouvernements	106 590	83 801
Provision pour pertes sur créances	(1 618)	(1 691)
	365 558	319 781
Dérivés	24 342	27 762
Autres actifs	22 375	18 416
	565 264 \$	501 357 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts		
Particuliers	159 327 \$	148 081 \$
Entreprises et gouvernements	225 622	190 240
Banques	13 789	17 842
Emprunts garantis	40 968	39 484
	439 706	395 647
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	43 708	24 550
Dérivés	23 271	28 807
Acceptations	8 828	12 395
Autres passifs	15 305	12 919
Titres secondaires	3 209	3 366
Capitaux propres	31 237	23 673
	565 264 \$	501 357 \$

1) Comprend les soldes de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

Actif

Au 31 octobre 2017, le total de l'actif avait augmenté de 63,9 G\$, ou 13 %, en comparaison de 2016, déduction faite d'une diminution d'environ 3 G\$ imputable à la dépréciation du dollar américain. L'actif de CIBC Bank USA totalisait environ 33 G\$ au 31 octobre 2017.

Les valeurs mobilières se sont accrues de 6,0 G\$, ou 7 %, en raison surtout de l'inclusion des valeurs mobilières de CIBC Bank USA. Pour plus de renseignements sur la composition des valeurs mobilières, voir la section Information financière annuelle supplémentaire et la note 4 des états financiers consolidés.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ont augmenté de 11,6 G\$, ou 34 %, en raison principalement des activités des clients.

Les prêts et les acceptations nets ont augmenté de 45,8 G\$, ou 14 %, du fait d'une hausse des prêts hypothécaires à l'habitation au Canada et d'une hausse des prêts aux entreprises et aux gouvernements américains de CIBC Bank USA. Pour plus de renseignements sur la composition des prêts et des acceptations, voir la section Information financière annuelle supplémentaire et la note 5 des états financiers consolidés.

Les dérivés ont diminué de 3,4 G\$, ou 12 %, sous l'effet principalement de la baisse des évaluations des dérivés de taux d'intérêt et de taux de change, en partie compensée par une hausse des évaluations des dérivés sur actions.

Les autres actifs ont augmenté de 4,0 G\$, ou 21 %, en raison surtout de la hausse du goodwill par suite de l'acquisition de The PrivateBank.

Passif

Au 31 octobre 2017, le total du passif avait augmenté de 56,3 G\$, ou 12 %, en comparaison de 2016, déduction faite d'une diminution d'environ 3 G\$ imputable à la dépréciation du dollar américain. Le passif de CIBC Bank USA totalisait environ 26 G\$ au 31 octobre 2017.

Les dépôts ont progressé de 44,1 G\$, ou 11 %, du fait essentiellement de l'inclusion des soldes liés à CIBC Bank USA, de la croissance des volumes dans les dépôts de détail au Canada et de l'augmentation du financement de gros. Pour plus de renseignements sur la composition des dépôts, voir la section Information financière annuelle supplémentaire et la note 10 des états financiers consolidés.

Les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres ont augmenté de 19,2 G\$, ou 78 %, en raison principalement des activités des clients.

Les dérivés ont diminué de 5,5 G\$, ou 19 %, sous l'effet principalement de la baisse des évaluations des dérivés de taux d'intérêt et de taux de change, en partie compensée par une hausse des évaluations des dérivés sur actions.

Les acceptations ont diminué de 3,6 G\$, ou 29 %, du fait surtout de changements dans les activités de clients.

Les autres passifs ont progressé de 2,4 G\$, ou 18 %, en raison surtout de la hausse des montants à payer aux courtiers, des biens reçus en garantie sur dérivés et des charges à payer.

Capitaux propres

Au 31 octobre 2017, l'augmentation des capitaux propres de 7,6 G\$, ou 32 %, par rapport à 2016 était surtout imputable à l'émission d'actions découlant des acquisitions de The PrivateBank et de Geneva Advisors, ainsi que de nos régimes à l'intention des actionnaires et des employés, et à une hausse nette des résultats non distribués.

Sources de financement

La solidité de nos fonds propres protège nos déposants et créanciers contre les risques inhérents à nos secteurs d'activité, en plus de nous permettre d'absorber des pertes inattendues et de tirer parti d'occasions d'affaires attrayantes. Cet atout nous permet en outre de maintenir une bonne solvabilité et d'emprunter des capitaux additionnels ou d'obtenir d'autres formes de financement à des conditions intéressantes. Nous visons à ce que notre assise financière demeure solide et efficace. Le financement doit être surveillé et rééquilibré de manière continue; nous surveillons et gérons nos fonds propres afin d'augmenter le plus possible le rendement pondéré en fonction du risque pour les actionnaires et de maintenir des fonds propres suffisants de façon à satisfaire aux exigences réglementaires.

Exigences en matière de fonds propres réglementaires selon Bâle III

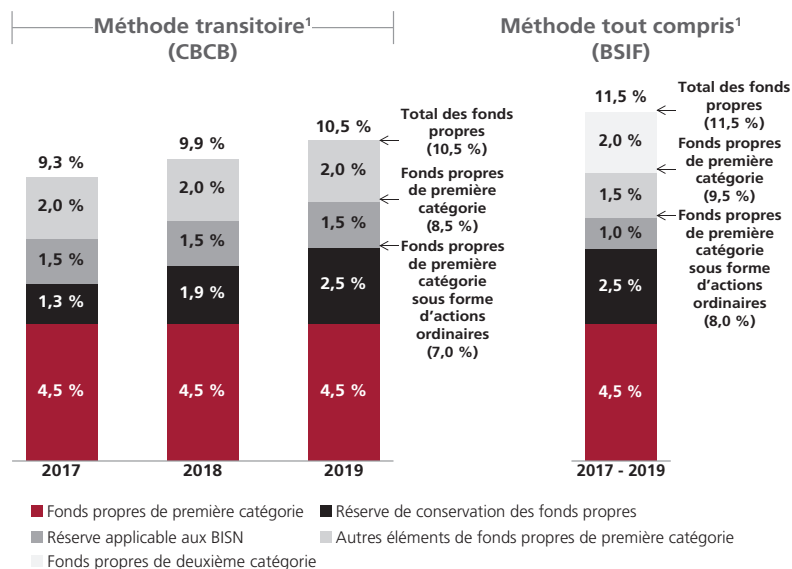
Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF, lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres pondérés en fonction du risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Le BSIF exige que toutes les institutions atteignent des ratios cibles de fonds propres au moins équivalents aux ratios minimums « tout compris » de 2019, majorés d'une réserve de conservation. « Tout compris » est défini par le BSIF comme les capitaux propres calculés de manière à inclure tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Certaines déductions des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires sont introduites progressivement à raison de 20 % par an à compter de 2014 pour la détermination des fonds propres aux termes des dispositions transitoires. Les montants qui ne sont pas encore déduits des fonds propres aux termes des dispositions transitoires du BSIF sont pondérés en fonction du risque, ce qui crée une différence entre les actifs pondérés en fonction du risque selon la méthode transitoire et ceux selon la méthode tout compris.

La CIBC, tout comme la Banque de Montréal, La Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Nationale du Canada, la Banque Royale du Canada et La Banque Toronto-Dominion, a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada, et est assujéti à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires de 1,0 % depuis le 1^{er} janvier 2016. Les ratios cibles minimums pour les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres pour la période considérée sont respectivement de 8,0 %, 9,5 % et 11,5 % pour les BISN. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions. De plus, depuis le premier trimestre de 2017, les banques doivent conserver une réserve anticyclique de fonds propres supplémentaire équivalente à la moyenne pondérée des réserves déployées au Canada et dans certains autres États où il y a une exposition au risque de crédit du secteur privé¹.

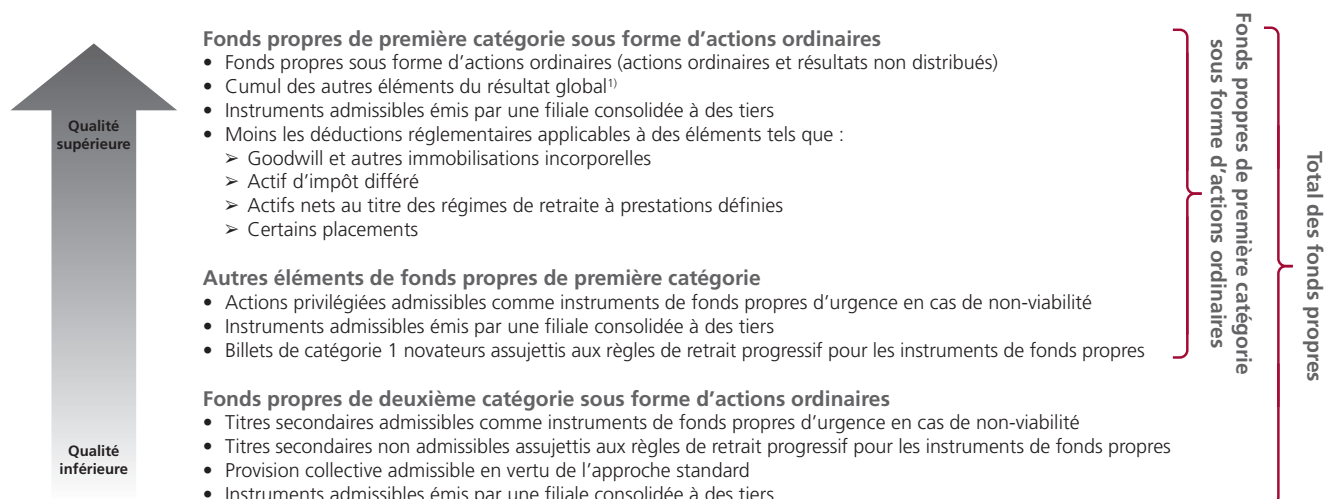
Les exigences en matière de suffisance des fonds propres sont appliquées de façon consolidée. La méthode de consolidation appliquée à nos états financiers est décrite à la note 1 des états financiers consolidés, à l'exception de nos filiales du domaine de l'assurance (CIBC Reinsurance Company Limited et Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée), lesquelles ont été exclues du périmètre réglementaire de consolidation. Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée est assujéti à la ligne directrice du BSIF portant sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent des sociétés d'assurance-vie. À compter de janvier 2018, Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée sera assujéti au test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du BSIF.

La comparaison entre le ratio de fonds propres selon la méthode transitoire déterminé par le CBCB et le ratio de fonds propres cible selon la méthode tout compris déterminé par le BSIF se présente comme suit :



1) Une réserve anticyclique de fonds propres s'applique également, mais elle était négligeable pour la CIBC au 31 octobre 2017.

Les catégories de fonds propres réglementaires démontrent une augmentation de la qualité et de la permanence ainsi qu'une meilleure capacité d'absorber les pertes. Les principales composantes de nos fonds propres réglementaires se résument comme suit :



1) Excluant le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et les variations de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre.

Actif pondéré en fonction du risque

Le tableau suivant résume les approches permises pour calculer les fonds propres, ainsi que celles adoptées par la CIBC :

Catégorie de risque	Approches permises pour calculer les fonds propres réglementaires	Approches adoptées par la CIBC
Risque de crédit	Bâle prévoit trois approches pour calculer les exigences en matière de fonds propres au titre du risque de crédit – l'approche standard, l'approche fondation et l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée). Le BSIF s'attend à ce que les institutions financières du Canada dont les actifs dépassent 5 G\$ adoptent l'approche NI avancée pour tous les portefeuilles et toutes les activités de crédit d'envergure. Bâle prévoit deux approches pour calculer les exigences en matière de fonds propres au titre du risque de crédit pour les positions titrisées du portefeuille bancaire – l'approche standard et les approches fondées sur les notations internes (approche NI).	Nous avons adopté l'approche NI avancée pour la majeure partie de nos portefeuilles de crédit. En vertu de cette méthode, nous utilisons nos propres estimations internes pour déterminer la probabilité de défaut (PD), les estimations des pertes en cas de défaut (PCD), l'échéance et l'exposition en cas de défaut (ECD) de nos valeurs mobilières et produits de prêt. Nous avons recours à l'approche NI aux fins des expositions liées à la titrisation, qui comprend plusieurs méthodes de calcul (approche fondée sur les notations, formule réglementaire, méthode d'évaluation interne). Nous avons conservé l'approche standard pour certains portefeuilles, pour lesquels des données historiques suffisantes ne sont pas disponibles.
Risque de marché	Les exigences en matière de fonds propres au titre du risque de marché peuvent être déterminées à l'aide de l'approche standard ou de la méthode des modèles internes. Cette dernière prévoit l'utilisation des modèles de VAR internes afin de mesurer le risque de marché et de déterminer les exigences en matière de fonds propres appropriées. La VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées aux risques font également partie de la méthode des modèles internes.	Nous utilisons la méthode des modèles internes pour calculer les fonds propres à l'égard du risque de marché. Nos modèles internes du risque de marché comprennent la VAR, la VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées aux risques. Nous utilisons aussi l'approche NI pour les positions de titrisation du portefeuille de négociation.
Risque opérationnel	Les exigences de fonds propres relatives au risque opérationnel peuvent être déterminées à l'aide de l'approche indicateur de base, de l'approche standard ou de l'approche de mesure avancée (AMA).	Nous utilisons l'AMA et l'approche standard selon les règles du BSIF pour calculer les fonds propres au titre du risque opérationnel.

Depuis l'adoption du dispositif de Bâle II en 2008, le BSIF a imposé une exigence relative au plancher de fonds propres pour les institutions qui appliquent l'approche NI avancée pour le risque de crédit. On détermine le plancher de fonds propres en comparant l'exigence de fonds propres selon Bâle I à celle selon Bâle III, tel qu'il est indiqué par le BSIF. Toute insuffisance entre les exigences de fonds propres selon Bâle III et celles selon Bâle I est ajoutée aux APR.

Fonds propres réglementaires et ratios

Les composantes de nos ratios et fonds propres réglementaires en vertu de Bâle III (méthode tout compris) sont présentées dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, au 31 octobre	2017	2016
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires : instruments et réserves		
Actions ordinaires admissibles émises directement plus primes liées au capital	12 685 \$	8 096 \$
Résultats non distribués	16 101	13 584
Cumul des autres éléments du résultat global (et autres provisions)	452	790
Actions ordinaires émises par des filiales et détenues par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires)	109	113
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires avant ajustements réglementaires	29 347	22 583
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires : ajustements réglementaires		
Ajustements de valeurs prudentiels	62	69
Goodwill (net des passifs d'impôt correspondants)	5 284	1 461
Immobilisations incorporelles autres que les charges administratives liées aux créances hypothécaires (nettes des passifs d'impôt correspondants)	1 654	1 258
Actifs d'impôt différé, à l'exclusion de ceux qui se rapportent à des différences temporaires (nets des passifs d'impôt correspondants)	18	70
Actifs nets des régimes de retraite à prestations définies (nets des passifs d'impôt correspondants)	160	156
Participations significatives sous forme d'actions ordinaires de banques, de sociétés d'assurances et d'autres entités financières qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire, nettes des positions courtes admissibles (montant supérieur au seuil de 10 %)	—	—
Divers	551	421
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	7 729	3 435
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	21 618	19 148
Autres éléments de fonds propres de première catégorie : instruments		
Instruments de fonds propres de première catégorie admissibles émis directement plus primes liées au capital ¹	1 797	1 000
Instruments de fonds propres émis directement qui seront éliminés progressivement des autres éléments de fonds propres de première catégorie ²	1 253	1 504
Autres éléments de fonds propres de première catégorie émis par des filiales et détenus par des tiers (montant autorisé dans les autres éléments de fonds propres de première catégorie)	14	14
Autres éléments de fonds propres de première catégorie avant ajustements réglementaires	3 064	2 518
Autres éléments de fonds propres de première catégorie : ajustements réglementaires		
Autres déductions des fonds propres de première catégorie indiquées par le BSIF	—	—
Total des ajustements réglementaires appliqués aux autres éléments de fonds propres de première catégorie	—	—
Autres éléments de fonds propres de première catégorie	3 064	2 518
Fonds propres de première catégorie (Fonds propres de première catégorie = Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires + Autres éléments de fonds propres de première catégorie)	24 682	21 666
Fonds propres de deuxième catégorie : instruments et provisions		
Instruments de fonds propres de deuxième catégorie admissibles émis directement plus primes liées au capital ³	1 961	2 001
Instruments de fonds propres émis directement qui seront éliminés progressivement des fonds propres de deuxième catégorie	1 204	1 323
Instruments de fonds propres de deuxième catégorie émis par des filiales et détenus par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres de deuxième catégorie)	19	19
Provisions collectives	263	74
Fonds propres de deuxième catégorie avant ajustements réglementaires	3 447	3 417
Total des ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres de deuxième catégorie	—	—
Fonds propres de deuxième catégorie	3 447	3 417
Total des fonds propres (Total des fonds propres = Fonds propres de première catégorie + Fonds propres de deuxième catégorie)	28 129 \$	25 083 \$
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires⁴	203 321 \$	168 996 \$
APR aux fins des fonds propres de première catégorie⁴	203 321	169 322
APR aux fins du total des fonds propres⁴	203 321	169 601
Ratios de fonds propres		
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	10,6 %	11,3 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,1 %	12,8 %
Ratio du total des fonds propres	13,8 %	14,8 %

1) Comprennent les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, séries 39, 41, 43 et 45, lesquelles sont traitées comme des instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité conformément aux lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres publiées par le BSIF.

2) Comprennent les billets de catégorie 1 de la CIBC, série A et série B, échéant le 30 juin 2108 (collectivement, les billets de catégorie 1).

3) Comprennent les débiteurs échéant le 28 octobre 2024 et le 26 janvier 2026 qui sont traitées comme des instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité conformément aux lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres publiées par le BSIF.

4) Les APR (méthode tout compris) au 31 octobre 2017 comprenaient un ajustement relatif au plancher de fonds propres. Se reporter à la section Actif pondéré en fonction du risque à la page 31 pour plus de précisions.

Les composantes de nos ratios et fonds propres réglementaires en vertu de la méthode transitoire sont présentées dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, au 31 octobre	2017	2016
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	23 254 \$	20 751 \$
Fonds propres de première catégorie	25 198	22 596
Total des fonds propres	28 594	25 949
APR ¹	207 910	173 902
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,2 %	11,9 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,1 %	13,0 %
Ratio du total des fonds propres	13,8 %	14,9 %

1) L'APR obtenu en appliquant la méthode transitoire aux 31 octobre 2017 et 2016 comprend un ajustement relatif au plancher de fonds propres.

Les composantes de notre APR et les exigences minimales relatives au total des fonds propres correspondantes sont présentées dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, au 31 octobre

	2017		2016	
	APR (Méthode tout compris	Exigences minimales relatives au total des fonds propres ¹	APR (Méthode tout compris	Exigences minimales relatives au total des fonds propres ¹
Risque de crédit²				
Approche standard				
Expositions aux entreprises	28 029 \$	2 242 \$	3 645 \$	292 \$
Expositions aux entités souveraines	1 597	128	780	62
Expositions aux banques	488	39	521	42
Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	2 735	219	2 181	174
Autres risques liés au portefeuille de détail	933	75	667	53
Portefeuille de négociation	187	15	123	10
	33 969	2 718	7 917	633
Approche NI avancée				
Expositions aux entreprises	64 924	5 194	64 856	5 188
Expositions aux entités souveraines ³	2 093	167	2 185	175
Expositions aux banques	3 215	257	3 526	282
Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	14 738	1 179	12 115	969
Expositions au commerce de détail renouvelables admissibles	17 355	1 388	17 512	1 401
Autres risques liés au portefeuille de détail	7 579	606	7 813	625
Capitaux propres	759	61	705	56
Portefeuille de négociation	3 345	268	3 576	286
Titrisation	1 341	107	2 218	177
Ajustement en fonction du facteur scalaire	6 911	553	6 860	549
	122 260	9 780	121 366	9 708
Autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit	11 427	914	10 815	865
Total du risque de crédit (avant les ajustements au titre de l'application)⁴	167 656	13 412	140 098	11 206
Risque de marché (approche fondée sur des modèles internes et approche NI)				
VAR	935	75	881	70
VAR en situation de crise	2 058	165	1 623	130
Exigences supplémentaires liées aux risques	1 843	147	1 624	130
Titrisation et autres	556	44	47	4
Total du risque de marché	5 392	431	4 175	334
Risque opérationnel	24 664	1 973	21 746	1 740
Total de l'APR avant les ajustements au titre de l'application progressive des REC	197 712 \$	15 816 \$	166 019 \$	13 280 \$
Ajustements liés aux REC⁴				
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	3 498 \$	280 \$	2 977 \$	238 \$
APR aux fins des fonds propres de première catégorie	3 741	299	3 303	264
Total de l'actif pondéré en fonction du risque	3 935	315	3 582	287
Ajustement relatif au plancher de fonds propres⁴				
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	2 111 \$	169 \$	S. O.	S. O.
APR aux fins des fonds propres de première catégorie	1 868	150	S. O.	S. O.
Total de l'actif pondéré en fonction du risque	1 674	134	S. O.	S. O.
Total de l'APR après les ajustements au titre de l'application progressive des REC⁴				
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	203 321 \$	16 265 \$	168 996 \$	13 518 \$
APR aux fins des fonds propres de première catégorie	203 321	16 265	169 322	13 544
APR aux fins du total des fonds propres	203 321	16 265	169 601	13 567

1) Renvoient aux exigences minimales établies par le CBCB avant l'application de la réserve de conservation des fonds propres et de toute autre réserve des fonds propres, y compris, mais sans s'y limiter, le supplément de fonds propres pour les banques mondiales/nationales d'importance systémique, qui pourraient être établies par les organismes de réglementation de temps à autre. Ces exigences se calculent en multipliant l'APR par 8 %.

2) Les risques de crédit liés à CIBC Bank USA et à CIBC First Caribbean se calculent à l'aide de la méthode standard.

3) Comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), organisme fédéral canadien, et les prêts étudiants garantis par le gouvernement.

4) Avant d'appliquer toute forme d'exigence relative au plancher de fonds propres, le cas échéant, il existe trois différents niveaux d'APR aux fins du calcul des ratios de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de première catégorie et du total des fonds propres selon l'option choisie par la CIBC relativement à l'intégration progressive de l'exigence de fonds propres pour les REC. Les APR (méthode tout compris) au 31 octobre 2017 comprennent un ajustement relatif au plancher de fonds propres.

Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (méthode tout compris)

Au 31 octobre 2017, le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires avait diminué de 0,7 % par rapport à celui du 31 octobre 2016, en raison d'une hausse de l'APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, en partie contrebalancée par une augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires. La hausse de l'APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires s'explique surtout par la prise en compte des soldes de CIBC Bank USA, ainsi que par la croissance interne, les migrations du portefeuille, l'ajustement relatif au plancher de fonds propres selon Bâle I et de la mise à jour des modèles de fonds propres en partie contrebalancées par les variations nettes des taux de change et la mise à jour des paramètres. L'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires est attribuable à l'acquisition de The PrivateBank et de Geneva Advisors, de notre régime d'investissement à l'intention des actionnaires et de notre Régime d'achat d'actions par les employés, et au capital autogénéré (résultat net moins les dividendes), en partie contrebalancés par la hausse des déductions réglementaires applicables au goodwill et aux immobilisations incorporelles découlant des entreprises acquises et les variations nettes des taux de change.

Nous maintenons des fonds propres réglementaires en regard des positions sous-jacentes associées à notre fiducie de titrisation de créances sur cartes de crédit, CARDS II Trust, étant donné que nous avons offert un soutien non contractuel à la fiducie dans le passé. L'application de ce traitement a entraîné la réduction, en 2017, du ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires d'environ 0,12 %, du ratio des fonds propres de première catégorie d'environ 0,14 % et du ratio du total des fonds propres d'environ 0,15 % selon Bâle III (respectivement 0,08 %, 0,08 % et 0,08 % en 2016).

Variations du total des fonds propres réglementaires

Les changements apportés aux fonds propres réglementaires (méthode tout compris) en vertu de Bâle III sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2017	2016
Solde au début de l'exercice	25 083 \$	23 434 \$
Émission d'actions ordinaires en vertu de l'acquisition de The PrivateBank	3 443	—
Émission d'actions ordinaires en vertu de l'acquisition de Geneva Advisors	126	—
Autre émission d'actions ordinaires	208	109
Émission d'actions privilégiées	800	—
Émission de titres secondaires	—	1 000
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	—	(61)
Rachat d'actions privilégiées	—	—
Résultat net applicable aux actionnaires	4 699	4 275
Dividendes des actions ordinaires et des actions privilégiées	(2 173)	(1 917)
Prime à l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	—	(209)
Actions émises en remplacement de dividendes en espèces	749	164
Variation des soldes du cumul des autres éléments du résultat global compris dans les fonds propres réglementaires		
Écart de change, montant net	(376)	79
Variation nette des valeurs disponibles à la vente	(101)	67
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	10	1
Variation nette des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	139	(390)
Variation de l'insuffisance de l'encours des provisions pour pertes attendues	(191)	(162)
Variation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles	(4 219)	185
Remboursement de titres secondaires	—	(1 500)
Divers, y compris la variation des ajustements réglementaires	(68)	8
Solde à la fin de l'exercice	28 129 \$	25 083 \$

Variations de l'APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires

Les tableaux suivants présentent les variations de l'APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (méthode tout compris) relativement aux risques de crédit et de marché et au risque opérationnel.

Risque de crédit

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2017		2016	
	Risque de crédit	Tranche associée au risque de crédit de contrepartie ¹	Risque de crédit	Tranche associée au risque de crédit de contrepartie ¹
Solde au début de l'exercice	143 075 \$	8 861 \$	133 505 \$	7 898 \$
Taille du portefeuille ²	13 151	1 881	13 456	1 402
Qualité du portefeuille ³	(4 628)	(1 116)	1 779	(408)
Mises à jour du modèle ⁴	(3 080)	(37)	(1 600)	—
Méthode et politique ⁵	1 155	361	—	—
Acquisitions et cessions	26 517	90	(1 712)	—
Variations des taux de change	(2 119)	(87)	565	44
Divers	(2 917)	172	(2 918)	(75)
Solde à la fin de l'exercice ⁶	171 154 \$	10 125 \$	143 075 \$	8 861 \$

1) Comprend les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

2) A trait à la hausse ou à la baisse nette des expositions sous-jacentes.

3) A trait aux variations des facteurs d'atténuation des risques de crédit et de la qualité du crédit des emprunteurs / des contreparties.

4) A trait aux changements apportés au modèle ou aux paramètres internes.

5) A trait aux changements réglementaires touchant l'ensemble du secteur (c.-à-d., Bâle III) et aux changements apportés par la CIBC aux méthodes de calcul des fonds propres liés à ses portefeuilles.

6) Comprend un montant de 3 498 M\$ (2 977 M\$ en 2016) au titre de l'APR incluant les REC aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires relativement aux dérivés de gré à gré bilatéraux.

L'augmentation des APR liés au risque de crédit a surtout trait à la prise en compte des soldes de CIBC Bank USA, ainsi qu'à la croissance interne dans l'ensemble de nos activités tout au long de l'exercice. La diminution de la qualité du portefeuille reflète l'incidence des mises à niveau des portefeuilles au cours de l'exercice. Les mises à jour du modèle comprennent des améliorations et des mises à jour normales de nos modèles et paramètres sous-jacents fondés sur la notation interne avancée.

Risque de marché

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2017	2016
Solde au début de l'exercice	4 175 \$	4 408 \$
Variations des niveaux de risque ¹	1 149	(268)
Mises à jour du modèle ²	(252)	(46)
Méthode et politique ³	—	5
Acquisitions et cessions	59	—
Variations des taux de change	261	76
Divers	—	—
Solde à la fin de l'exercice	5 392 \$	4 175 \$

1) A trait aux variations des positions ouvertes et des données du marché.

2) A trait aux changements apportés au modèle ou aux paramètres internes.

3) A trait aux changements réglementaires touchant l'ensemble du secteur (c.-à-d., Bâle III) et aux changements apportés par la CIBC aux méthodes de calcul des fonds propres liés à ses portefeuilles.

La hausse globale de l'APR reflétant le risque de marché découle surtout de la variation des niveaux de risque, qui comprend les variations des positions ouvertes et des taux du marché ayant une incidence sur ces positions, ainsi que les variations des taux de change. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par des mises à jour des modèles internes.

Risque opérationnel

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre

	2017	2016
Solde au début de l'exercice	21 746 \$	18 194 \$
Variations des niveaux de risque ¹	1 227	1 154
Méthode et politique ²	—	2 398
Acquisitions et cessions	1 691	—
Solde à la fin de l'exercice	24 664 \$	21 746 \$

1) A trait aux variations des pertes et aux changements survenus dans l'environnement de l'entreprise et dans les facteurs liés au contrôle interne.

2) A trait aux changements réglementaires touchant l'ensemble du secteur (c.-à-d., Bâle III) et aux changements apportés par la CIBC aux méthodes de calcul des fonds propres liés à ses portefeuilles.

La hausse de l'APR reflétant le risque opérationnel découle surtout de l'inclusion des soldes de CIBC Bank USA et de Geneva Advisors. Selon l'approche de mesure avancée, la variation des niveaux de risque reflète les variations des pertes ainsi que les changements survenus dans l'environnement de l'entreprise, dans les facteurs liés au contrôle interne et dans le résultat brut, tel qu'il est décrit par le CBCB. Les mises à jour de la méthode et de la politique reflètent les changements apportés par la CIBC aux méthodes de calcul des fonds propres liés à ses portefeuilles.

Amélioration constante des exigences de fonds propres fondées sur le risque

Le CBCB et le BSIF ont publié diverses propositions visant l'apport de changements aux exigences actuelles de fonds propres fondées sur le risque afin de renforcer la réglementation relative aux banques, ainsi que leur supervision et l'encadrement de leurs pratiques dans l'objectif général d'améliorer la stabilité financière. Depuis le début de l'exercice, les publications du CBCB et du BSIF présentaient, entre autres, les propositions suivantes.

En octobre 2017, le CBCB a publié la ligne directrice définitive sur le recensement et la gestion du risque d'intervention, dont la mise en œuvre proposée est prévue d'ici 2020 au plus tard. Le risque d'intervention s'entend du risque qu'une banque offre un soutien financier à une entité non consolidée si elle se trouvait en difficulté financière, et ce, même au-delà ou en l'absence d'obligations contractuelles ou de liens sous forme de participations. Cette ligne directrice vise surtout les entités non consolidées, dont les conduits de titrisation, les entités d'investissement structuré et les fonds du marché monétaire. L'objectif de cette ligne directrice est d'atténuer le risque d'intervention au moyen d'autoévaluations par les banques et d'information aux superviseurs plutôt que par l'application automatique d'exigences de fonds propres ou de montants affectés aux liquidités au titre du premier pilier.

En août 2017, la BSFI a publié des révisions de sa ligne directrice sur les normes de fonds propres à des fins de consultation publique en vue de sa mise en œuvre au premier trimestre de 2018. Le projet de ligne directrice sur les normes de fonds propres propose que les pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9 soient admissibles en tant que fonds propres aux fins du calcul des fonds propres réglementaires, et que la mise en œuvre au pays de l'approche standard pour évaluer le risque de crédit de contrepartie soit exigée d'ici le premier trimestre de 2019, sous réserve de la confirmation par les principales contreparties des marchés étrangers, en 2018, qu'elles sont prêtes pour la mise en œuvre. Ce projet indique aussi que le cadre de titrisation révisé devrait entrer en vigueur au cours du premier trimestre de 2019.

En juillet 2017, le CBCB a publié le document consultatif intitulé *Capital treatment for simple, transparent and comparable short-term securitisations*, qui fournit des lignes directrices et des exigences supplémentaires qui permettent de déterminer les banques agissant à titre d'investisseurs ou de promoteurs dans le cadre de titrisations à court terme simples, transparentes et comparables qui peuvent bénéficier d'un traitement privilégié en matière de fonds propres réglementaires. Le traitement proposé est conforme aux révisions apportées par le CBCB au cadre de titrisation en juillet 2016.

Également en juillet 2017, le BSIF a annoncé qu'il modifierait l'échéancier de mise en œuvre au Canada du cadre du risque de marché du CBCB, faisant passer la date d'adoption de la fin de 2019 au premier trimestre de 2021 dans les meilleurs délais. Cette nouvelle échéance a été établie par le CBCB en raison des défis et incertitudes liés à la mise en œuvre des exigences, ainsi que des retards probables dans cette mise en œuvre par la majorité des territoires étrangers clés.

Avant le début de l'exercice, le CBCB et le BSIF ont publié les publications suivantes qui n'ont pas encore été mises en œuvre :

En juillet 2016, le CBCB a publié la version définitive de la norme sur le calcul des fonds propres pour les expositions liées à la titrisation intitulée *Revisions to the securitisation framework*. Le cadre de référence vise à diminuer le recours mécaniste aux notations externes, à accroître la sensibilité aux risques, et à rééquilibrer les coefficients de pondération du risque pour certaines expositions. Il comprend également le calcul des fonds propres pour les titrisations simples, transparentes et comparables.

En avril 2016, le CBCB a publié la norme définitive intitulée *Risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire*, soit une méthode prudentielle dans le cadre du deuxième pilier, qui vise à mettre de l'avant une divulgation accrue et à améliorer la comparabilité au moyen de lignes directrices détaillées à appliquer aux processus de gestion du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille des banques. Ces règles visent à renforcer le fait de détenir suffisamment de fonds propres pour couvrir des pertes potentielles découlant de risques associés aux variations des taux d'intérêt, et de dissuader l'arbitrage des fonds entre le portefeuille bancaire et le portefeuille de négociation.

En mars 2016, le CBCB a publié deux documents consultatifs :

Le document intitulé *Reducing variation in credit risk-weighted assets – constraints on the use of internal model approaches* a pour but de limiter l'utilisation des approches fondées sur les notations internes et d'adopter des taux planchers au titre des niveaux d'exposition et des paramètres des modèles pour certains risques. Les objectifs des propositions de modification sont de : i) réduire la complexité, ii) améliorer la comparabilité et iii) parer à la variabilité excessive dans les exigences en matière de fonds propres eu égard au risque de crédit.

Le document intitulé *Standardised Measurement Approach for Operational Risk* propose d'autres révisions aux dispositifs sur les fonds propres au titre du risque opérationnel dans le but précis de maintenir un équilibre entre la simplicité, la comparabilité et la sensibilité aux risques. On propose une approche standard non fondée sur les modèles afin de remplacer l'approche standard et l'approche de mesure avancée existantes. La méthode proposée fait appel à une mesure fondée sur les états financiers et aux pertes opérationnelles antérieures aux fins de l'estimation des fonds propres au titre du risque opérationnel.

En janvier 2016, le CBCB a publié les normes définitives de son cadre du risque de marché, celles-ci visant à faire en sorte que l'approche standard ou la méthode des modèles internes à l'égard du risque de marché procure des résultats crédibles en matière de fonds propres et favorise une mise en œuvre cohérente dans tous les pays. Le CBCB exigera des banques qu'elles présentent l'information en vertu des nouvelles normes d'ici la fin de 2019. Le BSIF n'a pas encore établi de calendrier pour les banques canadiennes.

Le document intitulé *Révision de l'approche standard pour le risque de crédit* a été publié en décembre 2015 et son objectif est de réduire la variabilité des APR et de favoriser la comparabilité d'une banque à l'autre et entre territoires. Les principales modifications par rapport au premier document concernent notamment le recours aux notations externes et la méthode appliquée aux prêts immobiliers pondérés en fonction du risque. Ce document consultatif, ainsi que les nouvelles approches standards pour le risque opérationnel et le risque de crédit, sont un complément des planchers de fonds propres proposés dans le document publié en décembre 2014 intitulé *Capital floors: the design of a framework based on standardised approaches* et ont pour but d'atténuer le risque lié aux modèles et les erreurs de mesure découlant des modèles internes, afin de parer à la variabilité excessive dans le calcul des APR d'une banque à l'autre.

En 2014, le CBCB a publié la norme définitive intitulée *The standardized approach for measuring counterparty credit risk exposures*. La norme comprend une approche non modélisée exhaustive pour évaluer le risque de crédit de contrepartie lié aux dérivés de gré à gré, aux dérivés négociés en bourse et aux transactions de règlement de longue durée. Cette nouvelle approche standard remplace la méthode d'évaluation du risque courant et l'approche standard.

La CIBC continuera de suivre les développements touchant les exigences de fonds propres fondées sur le risque et de s'y préparer.

Ratio de levier selon Bâle III

Les réformes relatives aux fonds propres selon le dispositif de Bâle III comprenaient une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, soit le ratio de levier, qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque.

Le ratio de levier représente les fonds propres de première catégorie divisés par l'exposition au ratio de levier. Le ratio de levier est décrit dans les règlements comme étant la somme des éléments suivants :

- i) les actifs au bilan moins les ajustements réglementaires des fonds propres de première catégorie;
- ii) les expositions sur dérivés;
- iii) les expositions sur cessions temporaires de titres;
- iv) les expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, lettres de crédit et expositions liées à la titrisation).

Le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôt fédérales adoptent des ratios de levier qui soient au moins équivalents à 3,0 %. Au gré du BSIF, ces ratios peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

En millions de dollars, au 31 octobre

		2017	2016
Méthode transitoire			
Fonds propres de première catégorie	A	25 198 \$	22 596 \$
Expositions du ratio de levier	B	610 769	546 136
Ratio de levier	A/B	4,1 %	4,1 %
Méthode tout compris			
Fonds propres de première catégorie	C	24 682 \$	21 666 \$
Expositions du ratio de levier	D	610 353	545 480
Ratio de levier	C/D	4,0 %	4,0 %

Ratio de levier – Méthode tout compris

Au 31 octobre 2017, le ratio de levier était inchangé par rapport à celui du 31 octobre 2016, soit 4,0 %, en raison d'une augmentation des expositions du ratio de levier, en partie contrebalancée par l'augmentation des fonds propres de première catégorie. L'augmentation des expositions du ratio de levier est surtout imputable à une hausse des actifs au bilan découlant essentiellement de la prise en compte des soldes de CIBC Bank USA et d'une hausse des expositions sur cessions temporaires de titres. L'augmentation des fonds propres de première catégorie s'explique surtout par les facteurs ayant trait aux fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires susmentionnés, ainsi que par l'émission d'actions privilégiées, en partie contrebalancées par un retrait progressif accru des instruments de fonds propres de première catégorie non admissibles des autres éléments de fonds propres de première catégorie.

Proposition de révisions au cadre régissant le ratio de levier

En avril 2016, le CBCB a publié un document consultatif intitulé *Bâle III : révision du cadre régissant le ratio de levier* aux fins de commentaires. Aucune modification n'est apportée au ratio de levier minimal de 3 %; toutefois, on envisage actuellement des exigences supplémentaires à l'intention des banques d'importance systémique mondiale (BISM). La mesure des expositions sur dérivés, le traitement des achats et des ventes normalisés d'actifs financiers, et la révision des facteurs de conversion en équivalent-risque de crédit pour les éléments hors bilan comptent parmi les éléments qui sont soumis aux propositions de modification. À l'heure actuelle, la date de mise en œuvre n'est pas encore connue.

Révisions concernant les exigences de communication financière au titre du troisième pilier

En janvier 2015, le CBCB a publié le document intitulé *Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – version révisée*, qui présente la première phase d'une initiative visant à remplacer les exigences actuelles de divulgation en vertu du troisième pilier à l'égard de différentes catégories de risque. Le troisième pilier vise à renforcer la discipline de marché au moyen d'exigences réglementaires de communication afin d'améliorer l'uniformité et la comparabilité des informations à fournir et d'accroître la transparence et la confiance concernant l'exposition d'une banque aux risques et l'adéquation globale de ses fonds propres réglementaires.

En avril 2017, le BSIF a publié sa ligne directrice confirmant ses prévisions quant à la mise en œuvre nationale des exigences en vertu de la première phase du troisième pilier du CBCB, qui devra être faite d'ici le quatrième trimestre de 2018.

En mars 2017, le CBCB a publié le document intitulé *Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – dispositif consolidé et renforcé*, une norme qui établit la deuxième phase du projet. La norme comprend des améliorations apportées aux exigences de janvier 2015, l'introduction d'un certain nombre de nouvelles exigences de communication financière, et la consolidation dans le troisième pilier de toutes les exigences de communication existantes du CBCB. Le CBCB a également entamé une troisième phase de sa revue du troisième pilier. Le BSIF n'a pas encore publié les exigences liées à la deuxième et à la troisième phase.

La CIBC continuera de suivre les développements dans ce domaine et de s'y préparer.

Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale

En mars 2017, le CBCB a publié un document consultatif intitulé *Global Systemically Important Banks – Revised Assessment Framework*, qui propose des révisions du cadre d'évaluation pour les BISM avec comme objectif d'aborder les nouveaux aspects du risque systémique ne faisant pas partie du cadre actuel. Les propositions comprennent de nouveaux indicateurs définissant les BISM ainsi que des changements apportés aux définitions et à la pondération éventuelle des indicateurs actuels. La version modifiée de la méthode d'évaluation devrait être finalisée en 2017 et entrer en vigueur pour l'évaluation des BISM de 2019.

Règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques

L'objectif stratégique global est le renforcement de la stabilité financière ainsi que la protection des contribuables en cas de défaillance d'une BISM, et est compatible avec les objectifs des règlements du Conseil de stabilité financière au titre de la norme relative à la capacité totale d'absorption des pertes (CTAP) à l'intention des BISM. Le régime de recapitalisation interne permet la conversion opportune, en totalité ou en partie, de certains passifs bancaires en fonds propres (titres de créance supplémentaires assujettis à la recapitalisation interne) sous forme d'actions ordinaires afin de s'assurer que la BISM soit bien capitalisée à l'issue de la conversion. En juin 2016, un cadre législatif pour un régime de recapitalisation interne des BISM du Canada a été sanctionné.

Le 16 juin 2017, le ministère des Finances a procédé à la publication préalable de règlements relatifs à la recapitalisation interne. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) lui permettant de mettre en œuvre le régime de recapitalisation interne, y compris d'entreprendre la conversion en actions ordinaires de certaines actions et certains passifs admissibles d'une BISM dans le cas où elle devenait non viable. La responsabilité de désigner une banque en tant que BISM, d'établir le niveau minimal de recapitalisation interne ou de CTAP et de décider si une banque est non viable incombe au BSIF. Conformément aux consultations antérieures, les passifs admissibles à la recapitalisation interne sont non garantis et échangeables et ont une durée initiale jusqu'à l'échéance de plus de 400 jours. Les dépôts des clients, les dérivés et les billets structurés ne seraient pas admissibles à la recapitalisation interne. Les règlements entrent en vigueur 180 jours après la date de leur inscription.

Parallèlement à la publication préalable des règlements relatifs à la recapitalisation interne, le BSIF a publié un projet de ligne directrice à des fins de consultation publique portant sur la CTAP pour les BISM du Canada et sur les instruments gardés aux fins de la CTAP. La ligne directrice du BSIF sur la CTAP exige que les BISM maintiennent un ratio CTAP des instruments admissibles¹ d'au moins 21,5 % des APR et un ratio de levier CTAP d'au moins 6,75 %. Les BISM devront aussi maintenir des réserves supérieures aux ratios minimaux de CTAP. Les passifs admissibles aux fins de la CTAP doivent respecter toutes les exigences énoncées dans les règlements de recapitalisation interne, notamment avoir une échéance résiduelle qui dépasse 365 jours. Les exigences minimales de CTAP devraient entrer en vigueur à l'exercice 2022.

La proposition visant les instruments gardés aux fins de la CTAP est conforme avec la norme du CBCB sur le même sujet, laquelle a été finalisée en octobre 2016. En vertu du projet de ligne directrice, les placements que nous détenons sous forme d'instruments gardés aux fins de la CTAP dans d'autres BISM et BSN du Canada doivent être déduits de nos fonds propres de deuxième catégorie si le total de nos participations ainsi que les participations sous forme d'instruments de fonds propres détenues dans d'autres institutions financières dépassent certains seuils en fonction de nos fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires.

- 1) La somme de la CTAP d'une BSN, sous réserve de certains ajustements, comprendra les fonds propres de première catégorie, les fonds propres de deuxième catégorie ainsi que les actions et les passifs prescrits qui peuvent être convertis en actions ordinaires et qui respectent les critères d'admissibilité énoncés dans le projet de ligne directrice sur la CTAP du BSIF.

Gestion et planification des fonds propres

Bâle prévoit un cadre normatif pour le processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (PIEAF) d'une banque, lequel comprend une surveillance de la part du conseil d'administration de la CIBC (le conseil). Notre politique de gestion des fonds propres est passée en revue et approuvée par le conseil dans le cadre du PIEAF. Cette politique comprend un ensemble de principes directeurs portant sur la solidité, la composition, les dividendes et le rendement des fonds propres ainsi que sur la suffisance des fonds propres non consolidés des entités réglementées, conformément aux exigences réglementaires et à notre intérêt à l'égard du risque. Les principales lignes directrices traitent de la solidité et de la composition des fonds propres, la première représentant la ligne directrice prépondérante et la deuxième étant liée au maintien d'une structure de fonds propres économique. La ligne directrice de la CIBC sur les dividendes et le rendement des fonds propres vise à équilibrer le besoin de conserver des fonds propres aux fins de solidité et de croissance, tout en fournissant un rendement approprié à nos actionnaires.

Le niveau de fonds propres est surveillé de manière continue par rapport à nos minimums réglementaires et les cibles internes et le montant de fonds propres requis pourrait changer en fonction de la croissance des activités de la CIBC, de son intérêt à l'égard du risque et de son environnement commercial et réglementaire, y compris des changements de méthodes comptables. La planification des fonds propres est essentielle à notre planification financière globale et à l'établissement d'objectifs stratégiques, et elle est développée conformément à la politique de gestion des fonds propres. Chaque année, un plan à l'égard des fonds propres et les perspectives pour les trois années suivantes sont élaborés et comprennent tous les éléments clés se rapportant aux fonds propres, notamment les prévisions à l'égard de la provenance et de l'utilisation, les échéances, les rachats, les nouvelles émissions, les initiatives d'entreprise et la croissance des activités. Le plan annuel à l'égard des fonds propres établit des cibles pour le prochain exercice et des plans d'affaires pour atteindre ces objectifs. Le plan à l'égard des fonds propres établit également un lien entre le niveau de fonds propres et le degré de risque dans une situation de crise dans le cadre des simulations de crise dont il est question ci-après.

Initiatives liées aux fonds propres

Voici les principales initiatives liées aux fonds propres en 2017 :

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 10 mars 2017, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les rachats en vertu de l'offre prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté jusqu'à un maximum de 8 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 13 mars 2018. Aucune action ordinaire n'a été rachetée en vertu de cette offre. Pour de l'information supplémentaire, se reporter à la note 15 des états financiers consolidés.

Émission d'actions ordinaires en vertu de l'acquisition de The PrivateBank

Le 23 juin 2017, nous avons conclu l'acquisition de The PrivateBank et, à cet égard, nous avons émis 32 137 402 actions ordinaires de la CIBC. Pour plus de précisions, voir les notes 3 et 15 de nos états financiers consolidés.

Émission d'actions ordinaires en vertu de l'acquisition de Geneva Advisors

Le 31 août 2017, nous avons conclu l'acquisition de Geneva Advisors et, à cet égard, nous avons émis 1 204 344 actions ordinaires de la CIBC. Pour plus de précisions, voir les notes 3 et 15 de nos états financiers consolidés.

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires (le régime)

À compter de la date de versement du dividende le 28 octobre 2016, la CIBC a choisi d'émettre des actions à même le capital autorisé pour respecter les exigences du régime. En vertu du régime, nous avons émis 6 870 584 actions ordinaires pour une contrepartie de 749 M\$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2017.

Dividendes

Le dividende trimestriel a augmenté, passant de 1,27 \$ à 1,30 \$ l'action pour le trimestre clos le 31 octobre 2017, de 1,24 \$ à 1,27 \$ l'action pour le trimestre clos le 30 avril 2017, et de 1,21 \$ à 1,24 \$ l'action pour le trimestre clos le 31 janvier 2017.

Les dividendes sur actions ordinaires et actions privilégiées sont déclarés chaque trimestre au gré du conseil. La déclaration et le versement des dividendes sont également régis par l'article 79 de la *Loi sur les banques* (Canada), par les modalités des actions privilégiées et par les modalités des billets de catégorie 1 émis par CIBC Capital Trust, comme il est expliqué aux notes 15 et 16 des états financiers consolidés.

Actions privilégiées

Le 2 juin 2017, nous avons émis 32 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 45 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité), d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 800 M\$. Voir la section Données sur les actions en circulation ci-après et la note 15 des états financiers consolidés pour plus de précisions.

Titres secondaires

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2017, nous avons acheté et annulé une tranche de 42 M\$ (34 M\$ US) de nos débentures à taux variable échéant en 2084.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2017, nous avons acheté et annulé une tranche de 25 M\$ (19 M\$ US) de nos débentures à taux variable échéant en 2085.

Simulations de crise à l'échelle de l'entreprise

Nous effectuons au moins une fois par année des simulations de crise à l'échelle de l'entreprise, et les résultats de ces simulations font partie intégrante de notre PIEAF, tel que le prévoit le deuxième pilier de l'Accord de Bâle III, en vertu duquel nous déterminons et mesurons les risques auxquels nous sommes exposés de manière continue afin de nous assurer que les fonds propres disponibles sont suffisants pour couvrir tous les risques de la CIBC, y compris les incidences des simulations de crise. Nos processus permettent de préparer des scénarios de conjoncture économique plausibles en situation de crise, tels que des récessions mondiales ou un choc des prix dans le secteur de l'immobilier, puis d'appliquer ces simulations de crise aux risques à l'échelle de la Banque afin d'en déterminer l'incidence sur le compte de résultat consolidé, sur les exigences en matière d'APR et, par conséquent, sur les principaux ratios des fonds propres. Cette méthode permet l'analyse des risques possibles pour nos portefeuilles et l'établissement d'un niveau raisonnable de fonds propres supérieur au minimum exigé par les organismes de réglementation. Tous les éléments des fonds propres sont surveillés durant tout l'exercice, et le plan à l'égard des fonds propres est redressé au besoin.

C'est à la direction qu'incombe la détermination de l'étendue des scénarios qui doivent être soumis à un test. Les scénarios de simulations de crise macroéconomiques sont conçus pour être à la fois graves, mais plausibles, tout en étant cohérents avec le cadre normatif sur les simulations de crise du BSIF, afin d'en assurer l'exhaustivité.

Le diagramme suivant résume le processus de simulation de crise à l'échelle de l'entreprise, y compris l'élaboration des scénarios, le recensement des facteurs de risque et les liens avec nos autres PIEAF à l'échelle de la Banque. Ce processus comprend la collaboration avec nos économistes et les différents secteurs afin de s'assurer que les scénarios sont pertinents pour nos activités, et que la compréhension des scénarios est cohérente à l'échelle de la CIBC.



Les scénarios de simulation de crise sont conçus pour inclure un large éventail de variables macroéconomiques et financières pertinentes afin d'évaluer leur incidence sur nos portefeuilles spécifiques. Cela inclut par exemple le PIB, le taux de chômage, le prix des maisons, les taux d'intérêt et les cours des actions.

Le processus de simulation de crise est exhaustif et fait appel à des analyses ascendantes de chacun de nos portefeuilles à l'échelle de la banque, les résultats étant analysés par produit, par emplacement et par secteur. Notre approche de simulation de crise combine l'utilisation de modèles statistiques et le jugement des experts de manière à obtenir des résultats raisonnables lorsque nous évaluons l'incidence des scénarios de crise.

Les méthodes de simulation de crise et les résultats sont examinés et remis en question par nos secteurs d'activité et le groupe Gestion du risque. Les résultats des simulations de crise sont présentés pour examen au Comité de gestion du risque en plus d'être partagés avec le conseil et le BSIF. Les résultats de nos simulations de crise à l'échelle de l'entreprise servent à faire ressortir les vulnérabilités et à s'assurer que nous sommes toujours bien capitalisés par rapport aux contraintes réglementaires et aux exigences de la direction.

L'un des objectifs clés des simulations de crise à l'échelle de l'entreprise est de cerner les mesures qui pourraient être prises par la direction afin de réduire l'incidence des scénarios de crise, et de favoriser les échanges sur ces dernières. Des simulations de crises inversées sont également intégrées dans nos plans de reprise et de résolution pour déterminer les hypothèses les plus défavorables qui menaceraient la viabilité de la CIBC et pour lesquelles des mesures correctives seraient envisagées.

Des informations supplémentaires sur les simulations de crise sont fournies à la section Gestion du risque.

Données sur les actions en circulation

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos actions en circulation, de nos instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité en circulation et du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion ou à l'exercice.

	Actions en circulation		Prix minimal de conversion par action ordinaire	Nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion / l'exercice
	Nombre d'actions	Montant		
En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, au 24 novembre 2017				
Actions ordinaires	439 432 245	12 560 \$		
Actions privilégiées^{1, 2}				
Série 39 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	16 000 000	400 \$	5,00 \$	80 000 000
Série 41 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	12 000 000	300	5,00	60 000 000
Série 43 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	12 000 000	300	5,00	60 000 000
Série 45 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	32 000 000	800	5,00	160 000 000
Actions autodétenues – actions privilégiées^{1, 2}	85 626	2 \$		
Actions autodétenues – actions ordinaires	160 203	19 \$		
Titres secondaires^{2, 3}				
Déventures à 3,00 % échéant le 28 octobre 2024 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	s. o.	1 000	5,00	300 000 000
Déventures à 3,42 % échéant le 26 janvier 2026 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)	s. o.	1 000	5,00	300 000 000
Options sur actions en cours				4 975 774
Total		3 800 \$		960 000 000

1) Lorsqu'un événement déclencheur survient, chacune des actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent). Les porteurs d'actions privilégiées n'ont pas le droit de convertir leurs actions en actions ordinaires.

2) Le nombre maximal d'actions pouvant être émises à la conversion ne tient pas compte des dividendes déclarés et non versés et des intérêts courus.

3) Lorsqu'un événement déclencheur survient, les déventures sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant 150 % de la valeur nominale, plus les intérêts courus et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent).

s. o. Sans objet.

La survenance d'un événement déclencheur entraînerait la conversion de la totalité des instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité en circulation dont il est fait mention ci-dessus, ce qui représenterait un effet dilutif de 69 % selon le nombre d'actions ordinaires de la CIBC en circulation au 31 octobre 2017. Tel qu'il a été décrit dans les lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres, un événement déclencheur se produit lorsque le BSIF détermine que la banque n'est plus viable, ou qu'elle est sur le point de le devenir, et, si une fois tous les instruments de fonds propres d'urgence convertis et après avoir pris en compte tous les autres facteurs et toutes les autres circonstances considérés comme pertinents, il est raisonnablement probable que la viabilité de la banque sera rétablie ou maintenue ou, si la banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capitaux, ou une aide équivalente, de la part du gouvernement fédéral ou d'un gouvernement provincial, sans laquelle le BSIF aurait déterminé la banque non viable.

Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 39 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité) (actions de série 39)

Pour la période initiale de cinq ans jusqu'à la date de rachat la plus rapprochée, soit le 31 juillet 2019, les actions de série 39 sont assorties de dividendes en espèces versés trimestriellement, si la CIBC en déclare, à un taux de 3,90 %. Le 31 juillet 2019 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 2,32 %.

Les porteurs d'actions de série 39 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 40 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité) (actions de série 40), sous réserve de certaines conditions, le 31 juillet 2019 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite. Les porteurs des actions de série 40 auront le droit de recevoir un dividende trimestriel à taux variable, si la CIBC en déclare, à un taux correspondant à celui des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,32 %. Les porteurs d'actions de série 40 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action de série 39, sous réserve de certaines conditions, le 31 juillet 2024 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite.

Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et de certaines dispositions liées aux actions, nous pouvons racheter en totalité ou en partie les actions de série 39 en circulation à la valeur nominale le 31 juillet 2019 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite; nous pouvons également racheter en totalité ou en partie les actions de série 40 en circulation à la valeur nominale le 31 juillet 2024 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite.

Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 41 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité) (actions de série 41)

Pour la période initiale de cinq ans jusqu'à la date de rachat la plus rapprochée, soit le 31 janvier 2020, les actions de série 41 sont assorties de dividendes en espèces versés trimestriellement, si la CIBC en déclare, à un taux de 3,75 %. Le 31 janvier 2020 et le 31 janvier tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 2,24 %.

Les porteurs d'actions de série 41 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 42 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité) (actions de série 42), sous réserve de certaines conditions, le 31 janvier 2020 et le 31 janvier tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions de série 42 auront le droit de recevoir un dividende trimestriel à taux variable, si la CIBC en déclare, à un taux correspondant à celui des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,24 %. Les porteurs d'actions de série 42 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action de série 41, sous réserve de certaines conditions, le 31 janvier 2025 et le 31 janvier tous les cinq ans par la suite.

Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et de certaines dispositions liées aux actions, nous pouvons racheter en totalité ou en partie les actions de série 41 en circulation à la valeur nominale le 31 janvier 2020 et le 31 janvier tous les cinq ans par la suite; nous pouvons également racheter en totalité ou en partie les actions de série 42 en circulation à la valeur nominale le 31 janvier 2025 et le 31 janvier tous les cinq ans par la suite.

Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 43 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité) (actions de série 43)

Pour la période initiale de cinq ans jusqu'à la date de rachat la plus rapprochée, soit le 31 juillet 2020, les actions de série 43 sont assorties de dividendes en espèces versés trimestriellement, si la CIBC en déclare, à un taux de 3,60 %. Le 31 juillet 2020 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 2,79 %.

Les porteurs d'actions de série 43 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 44 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité) (actions de série 44), sous réserve de certaines conditions, le 31 juillet 2020 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions de série 44 auront le droit de recevoir un dividende trimestriel à taux variable, si la CIBC en déclare, à un taux correspondant à celui des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,79 %. Les porteurs d'actions de série 44 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action de série 43, sous réserve de certaines conditions, le 31 juillet 2025 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite.

Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et de certaines dispositions liées aux actions, nous pouvons racheter en totalité ou en partie les actions de série 43 en circulation à la valeur nominale le 31 juillet 2020 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite; nous pouvons également racheter en totalité ou en partie les actions de série 44 en circulation à la valeur nominale le 31 juillet 2025 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite.

Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 45 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité) (actions de série 45)

Pour la période initiale de cinq ans jusqu'à la date de rachat la plus rapprochée, soit le 31 juillet 2022, les actions de série 45 sont assorties de dividendes en espèces versés trimestriellement, si la CIBC en déclare, à un taux de 4,40 %. Le 31 juillet 2022 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 3,38 %.

Les porteurs d'actions de série 45 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 46 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité) (actions de série 46), sous réserve de certaines conditions, le 31 juillet 2022 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions de série 46 auront le droit de recevoir un dividende trimestriel à taux variable, si la CIBC en déclare, à un taux correspondant à celui des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 3,38 %. Les porteurs d'actions de série 46 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action de série 45, sous réserve de certaines conditions, le 31 juillet 2027 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite.

Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et de certaines dispositions liées aux actions, nous pouvons racheter en totalité ou en partie les actions de série 45 en circulation à la valeur nominale le 31 juillet 2022 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite; nous pouvons également racheter en totalité ou en partie les actions de série 46 en circulation à la valeur nominale le 31 juillet 2027 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite.

Arrangements hors bilan

Nous concluons des arrangements hors bilan dans le cours normal de nos affaires. Nous consolidons toutes les fiducies que nous soutenons et qui titrisent nos propres actifs, à l'exception de la fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux.

Fonds multicédants soutenus par la CIBC

Nous assurons la gestion et l'administration d'un fonds monocédañt et de plusieurs fonds multicédants soutenus par la CIBC au Canada. Nos fonds multicédants acquièrent des participations directes ou indirectes ou des sûretés réelles dans des blocs d'actifs financiers de nos clients, puis émettent du papier commercial adossé à des créances (PCAC) aux investisseurs pour financer ces acquisitions. Notre fonds monocédañt acquiert des actifs financiers et finance ces acquisitions au moyen d'une facilité de crédit fournie par un syndicat d'institutions financières. Les vendeurs faisant des affaires avec les fonds multicédants peuvent continuer de gérer les actifs et peuvent subir des pertes sur créances sur ces actifs, généralement en raison du mécanisme de surdimensionnement ou d'une autre forme de droits conservés. Les fonds multicédants peuvent obtenir des améliorations des modalités de crédit auprès de tiers.

Nous pouvons généralement fournir aux fonds multicédants des facilités de garantie de liquidité pour papier commercial et des services de distribution de titres, et nous pouvons fournir au fonds monocédant et aux fonds multicédants des services de comptabilité, de gestion des liquidités et d'exploitation. Les facilités de liquidité pour les fonds multicédants dont nous assurons la gestion et l'administration nous obligent à fournir le financement, sous réserve du respect de certaines conditions relativement à ces fonds multicédants, pour les PCAC qui n'ont pas fait l'objet d'un placement auprès d'investisseurs externes. Nous pouvons également acquérir du PCAC émis par nos fonds multicédants aux fins d'activités de tenue de marché.

Nous sommes tenus de maintenir certaines notes à l'égard des dettes à long terme ou à court terme relativement aux facilités de liquidité que nous fournissons aux fonds multicédants que nous soutenons. Si nous obtenons une note plus basse que le minimum requis aux termes de ces facilités, nous devons prendre d'autres arrangements satisfaisants en matière de liquidités, comme trouver un fournisseur de liquidités de substitution qui respecte les exigences minimales.

Nous pouvons également agir à titre de contrepartie dans des contrats de dérivés conclus par un fonds multicédant en vue de convertir le rendement des actifs sous-jacents pour répondre aux besoins des investisseurs du fonds multicédants ou limiter le risque de taux d'intérêt, de base et de change du fonds multicédants.

Nous touchons des honoraires relativement à la prestation de services liés au fonds monocédant et aux fonds multicédants non consolidés, tels que des facilités de garantie de liquidité et des services de distribution, de structuration de transactions et d'administration des fonds multicédants. Ces honoraires ont totalisé 45 M\$ en 2017 (36 M\$ en 2016). Tous les honoraires provenant des activités avec les fonds multicédants sont établis selon le marché.

Au 31 octobre 2017, le montant obtenu par voie de financement pour les divers types d'actifs de nos fonds multicédants atteignaient 5,7 G\$ (5,4 G\$ en 2016). La durée moyenne pondérée estimée de ces actifs était de 1,7 an (1,5 an en 2016). Nous détenons du papier commercial totalisant néant (10 M\$ en 2016) émis par nos fonds multicédants non consolidés que nous soutenons qui offrent du papier commercial à des investisseurs externes. Les facilités de garantie de liquidité consenties à ces fonds multicédants s'élevaient à 8,7 G\$ (7,2 G\$ en 2016). Nous avons également procuré des facilités de crédit de 40 M\$ (40 M\$ en 2016) à ces fonds multicédants.

Nous avons conclu une facilité consortiale pour un engagement de trois ans de 700 M\$ avec notre fonds monocédant qui fournit du financement à des franchisés d'un important détaillant canadien. Notre tranche de cet engagement s'élevait à 130 M\$ (130 M\$ en 2016). Au 31 octobre 2017, nous avions financé 94 M\$ (103 M\$ en 2016) au moyen de l'émission d'acceptations bancaires et de prêts à taux préférentiel.

Nous faisons appel au moins à l'une des quatre principales agences de notation, soit DBRS Limited (DBRS), Fitch, Moody's et S&P pour qu'elles donnent leur opinion sur les notes de crédit des titres adossés à des créances mobilières (TACM) émis par les entités de titrisation soutenues par la CIBC. Lorsque les notes obtenues des différentes agences de notation diffèrent, nous utilisons les notes les plus basses.

Les montants au bilan et hors bilan liés aux entités structurées qui ne sont pas consolidées figurent dans le tableau qui suit. Pour plus de précisions sur nos entités structurées, voir la note 6 des états financiers consolidés.

En millions de dollars, au 31 octobre	2017			2016		
	Placements et prêts ¹	Facilités de liquidités et de crédit et engagements	Dérivés de crédit vendus ²	Placements et prêts ¹	Facilités de liquidités et de crédit et engagements	Dérivés de crédit vendus ²
Fonds monocédant et fonds multicédants	94 \$	5 741 \$ ³	– \$	113 \$	5 500 \$ ³	– \$
Entités émettrices structurées par des tiers – activités poursuivies	3 025	2 259	–	4 647	1 398	–
Entités émettrices structurées – activités en voie de liquidation	109	13	179	910	28	319
Divers	528	94	–	441	75	–

1) Excluent les valeurs émises et les droits conservés par les entités créées par la SCHL, la Federal National Mortgage Association, la Federal Home Loan Mortgage Corporation, la Government National Mortgage Association, les Federal Home Loan Banks, la Federal Farm Credit Bank et la Student Loan Marketing Association, ainsi que leurs dérivés. Un montant de 3 M\$ (536 M\$ en 2016) du risque lié aux entités émettrices structurées – activités de crédit structuré en voie de liquidation a été couvert.

2) Les montants présentés reflètent les montants notionnels en cours des dérivés de crédit vendus. La juste valeur négative comptabilisée dans le bilan consolidé a été de 148 M\$ (174 M\$ en 2016). Un montant notionnel de 161 M\$ (277 M\$ en 2016) a été couvert par des dérivés de crédit vendus. La juste valeur de ces couvertures, nette des REC, a été de 130 M\$ (139 M\$ en 2016). Un montant notionnel additionnel de 18 M\$ (36 M\$ en 2016) a été couvert par un billet à recours limité.

3) Compte non tenu d'un montant additionnel de 3,0 G\$ (1,8 G\$ en 2016) lié aux facilités de garantie de liquidité consenties aux fonds multicédants afin qu'ils respectent leur engagement à financer l'achat d'autres actifs et de néant (10 M\$ en 2016) lié au placement direct dans les fonds multicédants, que nous considérons comme une exposition aux placements.

Autres opérations financières

Nous sommes le commanditaire de plusieurs fonds communs de placement et fonds mis en commun, sous forme de fiducies. Nous sommes l'administrateur de ces fonds. De plus, nous pourrions agir en d'autres capacités, notamment à titre de dépositaire, de fiduciaire ou de courtier. Ces fiducies nous versent des honoraires aux taux du marché. Nous ne garantissons ni le capital ni les rendements aux investisseurs de ces fonds, sauf dans de rares cas. Nous agissons comme fiduciaire d'un certain nombre de fiducies personnelles et avons la responsabilité fiduciaire d'agir au mieux des intérêts des bénéficiaires des fiducies. Nous recevons des honoraires à ce titre. Nous participons aussi à des opérations visant à modifier les flux de trésorerie de fiducies gérées par des gestionnaires d'actifs tiers pour créer des placements ayant des profils de risque précis ou pour aider les clients à gérer efficacement les autres risques. Habituellement, ces opérations requièrent l'utilisation de produits dérivés, qui transfèrent les risques et les rendements des actifs vers ou depuis une fiducie.

Dérivés

Nous participons à des opérations de dérivés à titre de teneur de marché répondant aux besoins de nos clients ou pour notre propre compte pour la gestion des risques liés à nos stratégies de financement, de placement et de négociation. Tous les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé. Voir les notes 12 et 24 des états financiers consolidés pour des précisions sur nos contrats de dérivés et les risques qui y sont associés.

Ententes relatives au crédit

Les ententes relatives au crédit sont habituellement des instruments hors bilan et généralement conclues pour répondre aux besoins de financement de clients. En outre, il existe certains engagements de crédit en vertu desquels nous pourrions devoir consentir du crédit qui ne sont pas comptabilisés au bilan consolidé. Pour des informations supplémentaires sur ces ententes, voir la section Risque de liquidité et la note 22 des états financiers consolidés.

Cautionnements

Un cautionnement est un contrat qui impose à l'émetteur d'effectuer des paiements déterminés pour rembourser le titulaire à l'égard d'une perte qu'il subit du fait qu'un débiteur donné n'a pas effectué un paiement à l'échéance selon les conditions premières ou modifiées d'un instrument de créance. Les cautionnements comprennent la protection vendue au titre des dérivés de crédit et les lettres de crédit de soutien et de bonne fin, telles qu'elles sont respectivement décrites aux notes 12 et 22 des états financiers consolidés.

Gestion du risque

Nous avons présenté certaines informations exigées par l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, portant sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers dans le rapport de gestion, comme l'autorise cette norme. Ces informations sont présentées dans les sections Vue d'ensemble, Risque de crédit, Risque de marché, Risque de liquidité, Risque opérationnel, Risques juridiques et de réputation et Risque lié à la conformité réglementaire.

41 Vue d'ensemble	51 Mesure de risque	69 Risque de liquidité
42 Structure de la gouvernance du risque	53 Expositions au risque de crédit	69 Gouvernance et gestion
43 Structure de gestion du risque	56 Qualité du crédit des portefeuilles	69 Politiques
44 Processus de gestion du risque	59 Rendement de la qualité du crédit	69 Mesure de risque
44 Énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque	59 Expositions à certains pays et à certaines régions	70 Actifs grevés et actifs liquides
45 Limites et politiques en matière de risque	61 Expositions à certaines activités	72 Financement
45 Recensement et mesure des risques	61 Risque de non-règlement	74 Obligations contractuelles
46 Simulations de crise		
47 Traitement et atténuation du risque		
47 Principaux risques et nouveaux risques	62 Risque de marché	75 Autres risques
	62 Gouvernance et gestion	75 Risque stratégique
49 Risques découlant des activités commerciales	62 Politiques	75 Risque d'assurance
	62 Processus et contrôle	76 Risque opérationnel
50 Risque de crédit	62 Mesure de risque	77 Risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité
50 Gouvernance et gestion	63 Activités de négociation	77 Risques juridiques et de réputation
50 Politiques	66 Activités autres que de négociation	77 Risque lié à la conformité réglementaire
51 Processus et contrôle	68 Risque lié aux régimes de retraite	77 Risque environnemental

Vue d'ensemble

La CIBC fait face à un grand nombre de risques, dans tous ses secteurs d'activité. Le recensement et l'analyse des risques et de leurs répercussions permettent à la CIBC de déterminer son intérêt à l'égard du risque et ses pratiques en matière de gestion du risque. La définition des niveaux de risque acceptables et l'établissement de solides principes, politiques et pratiques en gestion des risques sont essentiels à l'atteinte d'un rendement constant et durable à long terme, tout en demeurant dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque.

Notre intérêt à l'égard du risque définit les niveaux de tolérance envers divers risques. Il jette les assises sur lesquelles reposent notre culture et notre cadre de gestion du risque.

Notre cadre de gestion du risque comprend :

- les énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque pour l'ensemble de la CIBC et au niveau des unités d'exploitation stratégique;
- des cadres, des politiques, des procédures et des limites de risque visant à harmoniser les activités avec l'intérêt à l'égard du risque;
- la production de rapports périodiques sur la gestion du risque pour établir et communiquer les niveaux de risque;
- un cadre de contrôle indépendant pour déterminer et tester la conformité aux principaux contrôles;
- des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions possibles des changements dans l'environnement de l'entreprise sur le capital, la situation de trésorerie et les résultats;
- la prise en compte proactive des options d'atténuation des risques afin d'optimiser les résultats;
- une surveillance grâce à nos comités axés sur les risques et à notre structure de gouvernance.

La responsabilité de la gestion des risques incombe à tous les employés de la CIBC. Les professionnels des unités d'exploitation et de la gestion du risque travaillent ensemble pour veiller à ce que les stratégies et les activités d'entreprise correspondent à notre intérêt à l'égard du risque. L'approche de la CIBC à l'égard de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise correspond au modèle à trois lignes de défense :

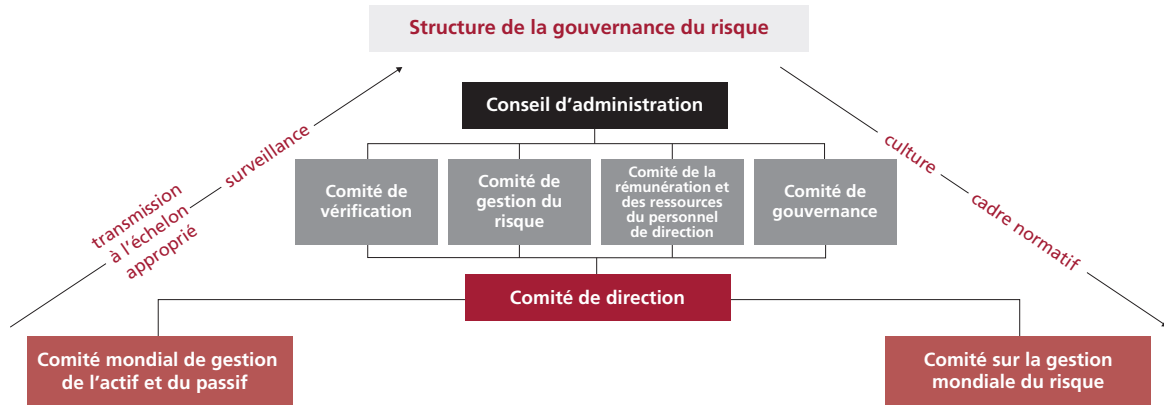
- les secteurs d'activité et les groupes fonctionnels de la CIBC sont responsables de tous les risques liés à leurs activités, y compris le recensement, l'appréciation et le contrôle de ces risques, ce qui représente la première ligne de défense;
- la deuxième ligne de défense, soit la fonction Gestion du risque et d'autres groupes fonctionnels sont responsables des lignes directrices et de la surveillance indépendante efficace des risques à l'échelle de l'entreprise inhérents aux activités de la CIBC;
- la troisième ligne de défense, la fonction Vérification interne de la CIBC, fournit une évaluation indépendante de la conception et de l'efficacité opérationnelle des contrôles, des processus et des systèmes de gestion du risque.

Nous exerçons une surveillance constante sur notre profil de risque en le comparant avec l'intérêt à l'égard du risque que nous avons établi et les limites connexes et en prenant les mesures qui s'imposent pour garder l'équilibre entre les risques courus et le rendement obtenu. Pour surveiller notre profil de risque, nous effectuons une analyse prospective de la sensibilité par rapport à des facteurs locaux et mondiaux du marché, à la conjoncture économique et au contexte politique et réglementaire ayant une incidence sur notre profil de risque global.

La production de rapports et la tenue de discussions périodiques et claires sur les risques par les comités de la haute direction facilitent la communication des risques et l'analyse des stratégies en gestion de risques à l'échelle de l'entreprise.

Structure de la gouvernance du risque

Notre structure de la gouvernance du risque est présentée ci-dessous :



Conseil d'administration (le conseil) : les membres du conseil doivent surveiller le programme de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise en approuvant notre intérêt à l'égard du risque et en appuyant les politiques et les limites de gestion du risque. Le conseil s'acquitte de son mandat grâce au Comité de vérification, au Comité de gestion du risque, au Comité de la rémunération et des ressources du personnel de direction et au Comité de gouvernance, lesquels sont décrits ci-après.

Comité de vérification : ce comité passe en revue la conception globale et l'efficacité opérationnelle du contrôle interne et de l'environnement de contrôle, y compris les contrôles exercés sur le processus de gestion du risque.

Comité de gestion du risque (CGR) : ce comité aide le conseil à s'acquitter de ses responsabilités pour ce qui est de définir l'intérêt de la CIBC à l'égard du risque, de surveiller le profil de risque de la CIBC et d'évaluer le rendement par rapport à l'intérêt à l'égard du risque établi. De plus, il surveille les politiques, les procédures et les limites relatives au recensement, à la mesure, au suivi et au contrôle des principaux risques d'affaires auxquels la CIBC fait face.

Comité de la rémunération et des ressources du personnel de direction (CRRPD) : ce comité est responsable d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités de gouvernance et de surveillance en matière de contrôle stratégique du capital humain de la CIBC. Ces responsabilités comprennent la stratégie en matière de talents, la planification de la relève et la rémunération globale; et leur harmonisation avec la stratégie de la CIBC visant à établir une banque solide, innovatrice et axée sur les relations, son intérêt à l'égard du risque et son cadre de contrôle.

Comité de gouvernance (CG) : la principale fonction du CG est d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance de la gouvernance.

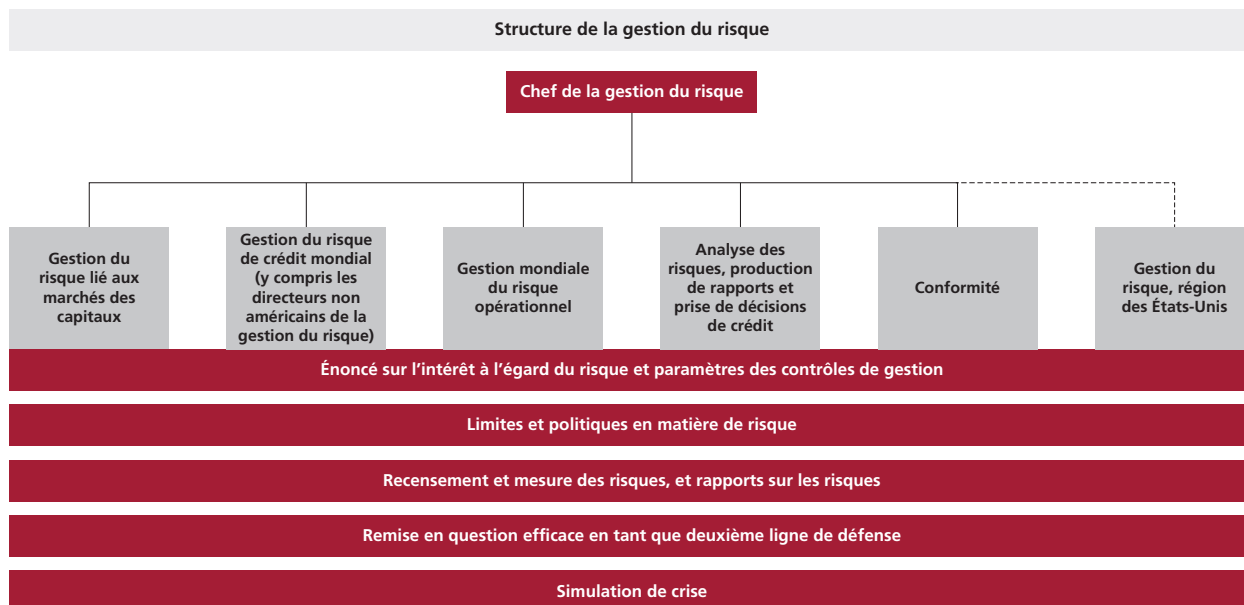
Comité de direction : le Comité de direction, dirigé par le chef de la direction et comprenant les cadres relevant directement de celui-ci, est responsable d'établir la stratégie d'entreprise et de faire le suivi, et d'évaluer et de gérer les risques à l'échelle de la CIBC. Le Comité de direction est appuyé par les comités suivants :

- **Comité mondial de gestion de l'actif et du passif (CMGAP) :** ce comité, constitué de membres du Comité de direction et des cadres supérieurs de la Trésorerie et de la Gestion du risque, joue un rôle de surveillance à l'égard de la gestion des fonds propres, de la gestion du financement et de la liquidité et de la gestion de l'actif et du passif. Le comité fournit également un cadre d'orientation stratégique en ce qui concerne les positions de risque de taux d'intérêt et de change structurel, approuve les politiques/paramètres en matière de fixation des prix de cession interne de fonds et approuve les plans de financement du portefeuille de gros. Le CMGAP est soutenu par quatre sous-comités – le comité de gestion du risque de liquidité, le comité de gestion de l'actif et du passif, le comité des ressources au bilan et le comité de fixation des prix de cession interne de fonds – qui sont composés de cadres supérieurs ayant des responsabilités liées à l'exploitation et à la surveillance pour leurs activités respectives.
- **Comité sur la gestion mondiale du risque (CGMR) :** ce comité, constitué du Comité de direction et des cadres supérieurs des secteurs d'activité, du groupe Gestion du risque et des autres groupes fonctionnels, fournit une tribune pour la discussion et la surveillance de l'intérêt à l'égard du risque, du profil de risque et des stratégies d'atténuation du risque. Les principales activités comprennent l'examen des énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC et l'apport d'informations à leur égard, le suivi du profil de risque par rapport à l'intérêt à l'égard du risque, l'examen et l'évaluation des activités compte tenu de l'intérêt à l'égard du risque, ainsi que la détermination et l'examen des questions existantes et nouvelles posées par le risque et les plans d'atténuation connexes, et les conseils prodigués à cet égard.

Structure de gestion du risque

Le groupe Gestion du risque, dirigé par le chef de la gestion du risque, est chargé d'établir des stratégies du risque et d'offrir une surveillance indépendante des groupes d'exploitation. Le groupe Gestion du risque est responsable du recensement, de l'appréciation, de l'atténuation, du suivi et du contrôle des risques associés aux activités et aux stratégies d'entreprise. Il est également chargé de remettre en question de façon efficace les pratiques des secteurs d'activité.

Notre structure actuelle est présentée ci-dessous :



Le groupe Gestion du risque effectue plusieurs activités importantes, dont :

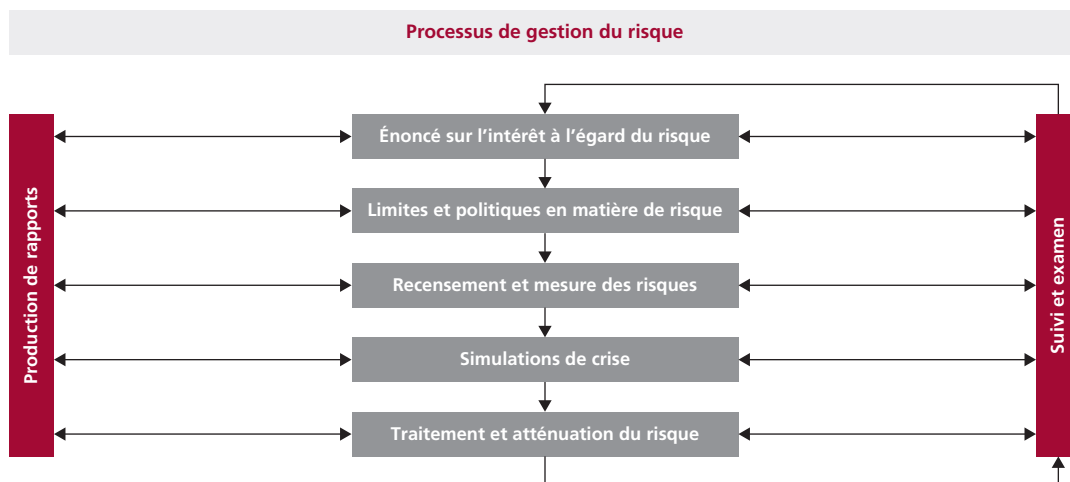
- l'élaboration de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC et des paramètres des contrôles de gestion connexes;
- l'établissement d'une stratégie du risque pour une gestion des risques conforme à notre intérêt à l'égard du risque et à la stratégie d'entreprise;
- la mise en œuvre et la communication des politiques, procédures et limites en matière de risque visant à contrôler les risques conformément à la stratégie du risque;
- l'évaluation et le suivi des niveaux de risque, et la production de rapports à cet égard;
- le recensement et l'appréciation des nouveaux risques stratégiques et des risques stratégiques éventuels;
- la détermination des opérations qui sortent des limites de risque attribuées aux secteurs d'activité;
- la conformité aux exigences réglementaires et aux exigences liées à la lutte contre le blanchiment d'argent applicables.

Les divisions principales suivantes au sein du groupe Gestion du risque, indépendamment de leurs activités d'origine, contribuent à la gestion du risque :

- *Gestion du risque lié aux marchés des capitaux* : ce groupe offre une surveillance indépendante de la mesure, du suivi et du contrôle du risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation) et du risque de crédit lié aux activités de négociation (appelé aussi « risque de crédit de contrepartie ») dans tous les portefeuilles de la CIBC, et vise à remettre en question les processus de façon efficace pour la fonction de gestion de la trésorerie et à offrir une surveillance saine à cet égard au sein de la CIBC.
- *Gestion du risque de crédit mondial* : ce groupe est responsable de l'approbation et de la surveillance du risque de crédit ayant trait aux services aux entreprises, aux services bancaires de gros et aux services de gestion des avoirs, de la gestion des risques de nos portefeuilles de placement, ainsi que de la gestion des portefeuilles de prêts spéciaux.
- *Gestion mondiale du risque opérationnel* : ce groupe développe les systèmes et les outils servant à faciliter le recensement des risques opérationnels, et est responsable à l'échelle mondiale de l'évaluation et du suivi de tous les types de risque opérationnel.
- *Analyse des risques, production de rapports et prise de décisions de crédit* : ce groupe est responsable de l'analyse à l'échelle de l'entreprise, y compris la simulation de crise et la production de rapports à l'échelle de l'entreprise, la politique et la gouvernance en matière de risque, les systèmes et les modèles de risque, les plans de reprise et de résolution, ainsi que les méthodes utilisées pour calculer le capital économique et les fonds propres réglementaires. Ce groupe s'occupe également de la gestion du risque de crédit lié aux services bancaires personnels et PME offerts par l'intermédiaire des différents canaux de distribution (prêts hypothécaires à l'habitation, cartes de crédit, prêts personnels/marges de crédit, prêts aux PME) et procède à l'analyse des données pour améliorer le rendement du crédit de détail, de même qu'il est responsable des résultats liés au recouvrement, à la fraude et au blanchiment d'argent.
- *Conformité* : ce groupe fournit des conseils de manière proactive et en temps opportun et assure une surveillance indépendante de la conformité de la CIBC aux exigences réglementaires et aux exigences liées à la lutte contre le blanchiment d'argent applicables.
- *Gestion du risque, région des États-Unis* : ce groupe a pour mandat la gestion du risque de la CIBC au niveau régional, sous la direction du chef de la gestion du risque américain et sous la surveillance du Comité de gestion du risque aux États-Unis. De plus, ce groupe doit présenter des rapports au premier vice-président à la direction de la région des États-Unis. Le groupe offre une surveillance indépendante du recensement, de la gestion, de la mesure, du suivi et du contrôle des risques présents dans l'unité d'exploitation stratégique de la CIBC, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. En outre, le chef de la gestion du risque effectue la surveillance, grâce à une structure de surveillance conjointe, du chef de la gestion du risque américain, pour s'assurer que tous les aspects importants du groupe Gestion du risque, région des États-Unis, sont conformes aux pratiques susmentionnées.

Processus de gestion du risque

Notre processus de gestion du risque est présenté ci-dessous :



Énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque

L'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC définit le niveau de risque que nous sommes prêts à accepter pour atteindre nos objectifs stratégiques et financiers. Notre principe directeur est d'exercer une saine gestion du risque, soutenue par une situation de fonds propres et une situation financière solides, dans la mise en œuvre de notre stratégie focalisée sur la clientèle. Pour définir notre intérêt à l'égard du risque, nous tenons compte de notre vision, de nos valeurs et de notre stratégie, ainsi que de notre tolérance au risque (telle que définie par les contraintes réglementaires). L'énoncé définit la façon dont nous exerçons nos activités, conformément aux objectifs suivants :

- Préserver notre réputation et notre marque;
- Faire les bons choix pour nos clients et nos parties intéressées;
- Offrir nos services aux entreprises orientées client dont nous comprenons les activités;
- Maintenir un équilibre entre le risque et le rendement;
- Conserver une attitude prudente à l'égard de risque extrême et de risque d'incident;
- Respecter les attentes en matière de réglementation ou cibler et mettre en œuvre des plans pour régler les problèmes rapidement;
- Atteindre et maintenir une note AA.

Notre énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque comprend des limites encadrant nos niveaux de tolérance au risque. Nous avons également des énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque propres aux unités d'exploitation stratégique intégrés dans l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque global de la CIBC qui précisent davantage notre tolérance au risque au niveau des activités.

Notre énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque est revu chaque année en même temps que le processus de planification lié à la stratégie, aux finances et aux capitaux propres pour en assurer la concordance, et il est approuvé chaque année par le conseil. Pour veiller à ce que la CIBC demeure dans les limites de son intérêt à l'égard du risque, le conseil, le CGR et la haute direction reçoivent et examinent régulièrement les rapports sur notre profil de risque par rapport aux limites d'intérêt à l'égard du risque.

Toutes les décisions d'affaires stratégiques que nous prenons, ainsi que les décisions d'affaires quotidiennes, sont régies par notre cadre sur l'intérêt à l'égard du risque. Les décisions stratégiques sont évaluées afin de garantir que l'exposition au risque se situe dans les limites établies de notre intérêt à l'égard du risque. Les activités et les décisions quotidiennes sont régies par notre cadre sur les limites, les politiques, les normes et les procédures à l'égard de la tolérance au risque qui appuient notre énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque.

Culture de risque

La culture de risque désigne les attitudes et les comportements à favoriser relativement à la prise de risques. À la CIBC, nous visons à instaurer une culture de risque uniforme et efficace en :

- privilégiant, par des voies officielles et non officielles, une responsabilité partagée quant au recensement, à la gestion et à la réduction des risques;
- cultivant un environnement de transparence, de communication ouverte et d'analyse approfondie du risque;
- établissant le ton à adopter par la direction grâce à une communication claire et à des mesures de renforcement;
- identifiant les comportements qui sont conformes, ou non conformes, à l'intérêt à l'égard du risque et en encourageant les comportements appropriés.

Chaque année, tous les employés doivent suivre une formation sur l'intérêt à l'égard du risque, le risque de réputation, le risque opérationnel, le code de conduite et la lutte contre le blanchiment d'argent ainsi que sur d'autres sujets clés portant sur les risques. Grâce à cette formation obligatoire, les employés apprennent des notions de base sur la gestion du risque à l'appui de notre culture de risque. À cette formation s'ajoutent notre énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque, nos priorités à l'égard de la gestion du risque, la documentation offerte sur notre intranet et nos bulletins internes. Nous avons également mis en place des politiques, des procédures et des limites qui gouvernent nos activités quotidiennes, ainsi que des procédures d'intervention à suivre en cas de dépassement des limites.

Données liées au risque en matière de rendement et de rémunération

À la fin de chaque année, le groupe Gestion du risque procède à l'évaluation du respect de l'intérêt à l'égard du risque et des questions importantes relatives au risque à l'échelle de la CIBC. Il évalue également diverses données liées au risque pour déterminer les éléments qui peuvent avoir une incidence directe sur des attributions individuelles visant la rémunération ou les cotes de rendement.

Le CRRPD gère la gestion du rendement et le processus de rémunération. Le CRRPD est responsable d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités de gouvernance et de surveillance en matière de contrôle stratégique du capital humain de la CIBC, et il supervise les politiques, les processus et les pratiques liés à la rémunération de la CIBC. Les responsabilités clés du CRRPD relativement à la rémunération comprennent ce qui suit :

- Approuver la philosophie de rémunération de la CIBC et toute modification importante apportée aux principes ou aux pratiques liées à la rémunération de la CIBC;

- Approuver les nouvelles politiques de rémunération importantes et les modifications apportées aux politiques de rémunération importantes actuelles;
- Passer en revue les nouvelles politiques de rémunération importantes ou les modifications apportées aux politiques de rémunération importantes actuelles et en faire la recommandation pour approbation au conseil;
- Évaluer le caractère approprié de la rémunération par rapport au rendement actuel des activités et aux risques et le rapprochement de la rémunération avec le rendement actuel des activités et les risques;
- Passer en revue le financement et les allocations de primes d'encouragement et en faire la recommandation pour approbation au conseil en fonction d'une évaluation du rendement des activités et des risques;
- Passer en revue sur une base individuelle la rémunération du Comité de direction et d'autres dirigeants clés et en faire la recommandation pour approbation au conseil;
- Approuver sur une base individuelle la rémunération des employés dont la rémunération directe globale dépasse un certain seuil.

Limites et politiques en matière de risque

Notre cadre de limites et de politiques en matière de risque vise à assurer que les risques sont recensés, mesurés, suivis et contrôlés de façon appropriée conformément à notre intérêt à l'égard du risque. Pour la plupart des risques, nous avons élaboré un cadre d'ensemble qui énonce les principes clés liés à la gestion des risques connexes et nos principales politiques et limites de risque. Ce cadre est appuyé par des normes, des lignes directrices, des processus, des procédures et des contrôles qui régissent les activités quotidiennes de nos différents services. La surveillance est exercée par les comités de gestion ainsi que par le conseil et les comités du conseil.

Les limites et politiques en matière de risque sont présentées ci-dessous.

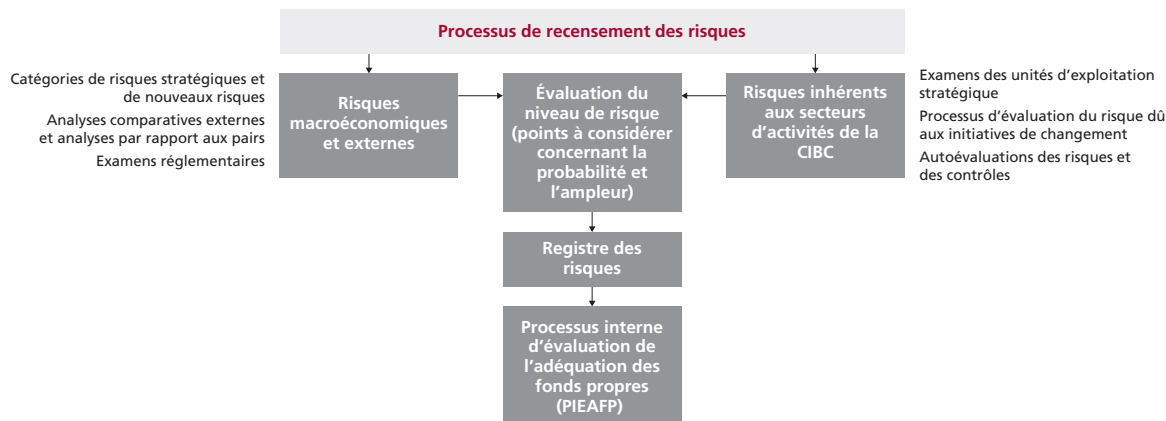
Cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise			
Énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque et cadre sur l'intérêt à l'égard du risque			
Risque	Cadre et politique d'ensemble	Limites de risque	Surveillance par la direction
Risque de crédit	Politique de gestion du risque de crédit	Limites de concentration du crédit Autorité déléguée en matière d'approbation du crédit	Comités du crédit Comité sur la gestion mondiale du risque
Risque de marché	Politiques de gestion des risques liés aux marchés des capitaux Politique de gestion du risque structurel	Limites de risque de marché Autorité déléguée en matière de risque	Comité des produits autorisés, Marchés des capitaux Comité sur la gestion mondiale du risque Comité mondial de gestion de l'actif et du passif
Risque opérationnel	Politique de gestion du risque opérationnel Cadre de contrôle	Indicateurs de risque clés	Comité Risque opérationnel et contrôle Comité sur la gestion mondiale du risque
Risque de réputation	Politique et cadre de gestion du risque de réputation	Indicateurs de risque clés	Comité des risques juridiques et de réputation
Risque de liquidité	Politique de gestion du risque de liquidité Politique de mise en gage	Limites de liquidité et de financement Limites de mise en gage	Comité mondial de gestion de l'actif et du passif Comité sur la gestion mondiale du risque
Risque stratégique	Politique de planification stratégique	Énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque	Comité de direction
Risque lié à la réglementation	Politique de gestion de la conformité réglementaire	Indicateurs de risque clés	Comité sur la gestion mondiale du risque

Recensement et mesure des risques

Le recensement et la mesure des risques sont des composantes importantes de notre cadre de gestion du risque. Le recensement des risques est un processus continu, que l'on réalise généralement par :

- l'appréciation périodique des risques associés aux risques de crédit découlant de nos activités de prêt et de négociation;
- le suivi continu des portefeuilles de négociation et des portefeuilles autres que de négociation;
- l'appréciation des risques au sein de nouvelles activités et de nouveaux processus d'entreprise;
- l'appréciation des risques dans le cadre de transactions complexes et inhabituelles;
- le suivi périodique de notre profil de risque global en tenant compte de l'évolution et des tendances du marché, ainsi que des événements externes et internes.

Le groupe Gestion du risque a élaboré un « registre des risques » dans le but de répertorier tous les risques importants auxquels la CIBC est exposée. Le registre s'appuie sur les risques inhérents aux secteurs d'activité de la CIBC et est mis à jour au moyen de processus variés, présentés dans le graphique ci-après, afin de refléter l'évolution de la nature des risques auxquels nous faisons face. Le registre des risques sert de ressource dans le cadre de nos PIEAFP, soit de façon explicite dans les calculs du capital économique et des fonds propres réglementaires ou de façon implicite au moyen de la réserve de conservation des fonds propres réels par rapport au capital économique et aux fonds propres réglementaires.



La décision de répertorier un nouveau risque découle d'une évaluation au moyen des processus de recensement des risques et comprend des critères tels que l'importance, le caractère mesurable et la probabilité. De plus, la décision de maintenir des fonds propres en regard d'un nouveau risque dépend également de l'atténuation ou non de ce risque et du fait de savoir si les fonds propres sont réputés être adéquats pour réduire ce risque.

Nous avons des méthodes, des modèles et des techniques en place à l'échelle de l'entreprise pour évaluer les facteurs quantitatifs et qualitatifs des risques, adaptés pour les différents types de risque auxquels nous faisons face. Ces méthodes, modèles et techniques font l'objet d'une évaluation et d'une revue indépendantes pour assurer que la logique sous-jacente demeure rigoureuse, que les risques liés aux modèles ont été détectés et gérés, que le recours aux modèles est toujours approprié et que les données obtenues sont valides.

Le risque se calcule généralement en fonction de la perte attendue, de la perte inattendue et du capital économique.

Perte attendue

La perte attendue s'entend de la perte statistiquement susceptible de se réaliser dans le cours normal des affaires au cours d'une période donnée.

En ce qui concerne le risque de crédit, les paramètres utilisés pour mesurer la perte attendue sont la PD, la PCD et l'ECD. Ces paramètres sont mis à jour régulièrement et sont fondés sur nos données historiques et sur l'établissement de points de référence à l'égard du risque de crédit.

En ce qui concerne le risque de marché lié aux activités de négociation, c'est la VAR qui est utilisée comme technique statistique pour mesurer le risque. La VAR est une estimation de la perte de valeur de marché, selon un degré de confiance déterminé, que pourrait subir notre portefeuille de négociation dans le cas d'un changement défavorable des taux et des cours du marché, sur une période de un jour. Nous utilisons également la mesure de la VAR en situation de crise pour reproduire notre VAR sur une période donnée lorsque des facteurs du marché pertinents montrent des signes de difficulté.

En ce qui concerne le risque de crédit lié aux activités de négociation pour des produits fondés sur la valeur de marché, nous utilisons des modèles pour évaluer le risque associé à la valeur du portefeuille des opérations conclues avec chaque contrepartie, en tenant compte des taux et des cours du marché.

Perte inattendue et capital économique

La perte inattendue représente l'estimation statistique de l'excédent du montant des pertes réelles sur le montant des pertes attendues au cours d'une période définie, calculée selon un degré de confiance déterminé. Nous avons recours au capital économique pour estimer les fonds propres nécessaires pour nous protéger contre les pertes inattendues. Le capital économique nous permet d'évaluer la performance en fonction du risque.

Nous utilisons aussi des techniques comme l'analyse de sensibilité et les simulations de crise pour faire en sorte que les risques courus demeurent dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque et pour qu'il y ait suffisamment de fonds propres pour couvrir ces risques. Notre programme de simulations de crise comprend l'évaluation des répercussions éventuelles de différents scénarios économiques et de marché sur notre profil de risque, nos résultats et nos fonds propres. Pour plus de précisions, voir la section Sources de financement.

Politiques d'atténuation du risque lié aux modèles

Nous avons mis en place des politiques, des procédures, des normes et des contrôles qui encadrent la mise en œuvre, l'examen indépendant, l'utilisation et le choix des paramètres pour les modèles de ratio de valorisation et de ratio de couverture, les modèles de risque (VAR, fonds propres économiques et réglementaires), les modèles d'évaluation du risque de crédit de détail (p. ex., les grilles de pointage d'application et de comportement), les modèles du risque de crédit pour calculer l'ampleur de la perte, ainsi que les modèles pour surveiller la performance des grilles de pointage.

L'examen et la validation des modèles constituent les preuves documentaires indépendantes et continues établissant que la quantification du risque et le modèle de valorisation, les systèmes de notation et d'évaluation du risque, de même que les paramètres sont solides et que la CIBC peut se fier aux résultats. Les procédures que voici fournissent des preuves de cet examen :

- analyse des documents du modèle;
- tests exhaustifs et rigoureux de la mise en œuvre du modèle quant au ratio de valorisation et au ratio de couverture et les procédures d'évaluation des paramètres (le cas échéant);
- reproduction du processus de quantification du risque pour savoir si la mise en œuvre du modèle tient compte des spécifications du modèle;
- évaluation de la pertinence et de la vraisemblance des concepts et des hypothèses liés au modèle/paramètre;
- analyse de l'exactitude pour évaluer le calibrage et l'exactitude des composantes de risque, notamment la capacité de discrimination des systèmes de notation et le caractère raisonnable des paramètres de fonds propres;
- analyse de sensibilité des résultats découlant du modèle/paramètre par rapport aux hypothèses liées au modèle/paramètre et aux données importantes;
- analyse de scénario et simulation de crise pour les résultats découlant du modèle par rapport aux données importantes;
- essais à rebours par comparaison des résultats réels et des mesures de risque générées par le modèle;
- analyse comparative des autres modèles et des données comparables internes et externes;
- examen de l'application interne du modèle/paramètre pour assurer une application uniforme;
- maintien d'une liste de modèles et de paramètres réglementaires et compte rendu de leur statut au Comité sur les risques liés aux modèles et aux paramètres;
- maintien d'un registre des risques pour que tous les risques importants soient consignés à l'appui de la validation de bout à bout des méthodes du PIEAFP;
- rapport détaillé précisant les modalités d'une application correcte du modèle et compte rendu des constatations au Comité sur les risques liés aux modèles et aux paramètres.

Simulations de crise

Les simulations de crise s'ajoutent à nos outils de gestion du risque en offrant une estimation de risque extrême (c.-à-d., des événements graves peu probables). Les résultats des simulations de crise sont interprétés selon notre intérêt à l'égard du risque, y compris des paramètres d'adéquation des fonds propres. Les processus de simulation de crise à l'échelle de l'entreprise, de planification des fonds propres et de planification financière sont intégrés pour former un système d'information exhaustif. Se reporter à la section Situation financière pour obtenir plus de détails sur nos simulations de crise à l'échelle de l'entreprise.

Traitement et atténuation du risque

Le traitement et l'atténuation du risque consistent à mettre en œuvre des options pour modifier les niveaux de risque. La CIBC recherche les possibilités d'atténuation du risque afin de contrôler son profil de risque compte tenu de l'intérêt à l'égard du risque. L'objectif de la CIBC est de tenir compte de façon proactive des options d'atténuation du risque dans le but d'optimiser les résultats.

Des discussions sur les stratégies d'atténuation des risques potentiels ont lieu entre le groupe Gestion du risque et les secteurs d'activité, au sein du CGMR ou du CMGAP, et du CGR pour des besoins de gouvernance et de surveillance, au besoin. Dans l'évaluation des stratégies possibles, les éléments pris en considération comprennent les coûts et les avantages, les risques résiduels (c.-à-d., les risques qui sont conservés), les risques secondaires (c.-à-d., les risques découlant des mesures d'atténuation) et le suivi et l'examen appropriés pour faire le suivi des résultats.

Contrôles à l'égard des risques

Notre cadre de gestion du risque comprend également un ensemble complet de contrôles à l'égard des risques, conçus pour veiller à ce que les risques soient décelés et gérés de façon appropriée. Ces contrôles font partie du cadre de contrôle global de la CIBC, mis au point d'après le document généralement accepté intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway (COSO). Le cadre de contrôle s'appuie également sur des éléments tirés du cadre de surveillance et de la ligne directrice sur la gouvernance d'entreprise, deux documents publiés par le BSIF.

Le conseil, principalement par l'entremise du CGR, approuve certaines limites de risque et délègue au chef de la direction, ou à celui-ci et au chef de la gestion du risque conjointement, des pouvoirs précis d'approbation de transactions. Le CGR doit approuver les transactions outrepassant les pouvoirs accordés. La délégation subséquente de pouvoirs aux unités d'exploitation est soumise à un contrôle pour que la prise de décision soit réservée aux personnes ayant suffisamment d'expérience en la matière. De plus, la CIBC a mis en place des processus rigoureux pour relever et évaluer les déficiences du contrôle des risques et y remédier en temps opportun. Des rapports périodiques sont remis au CGR pour démontrer la conformité aux limites de risque. Les limites de risque et les pouvoirs délégués au chef de la direction, ou au chef de la direction et au chef de la gestion du risque conjointement, sont évalués une fois l'an par le CGR.

Suivi des risques et rapports connexes

Afin d'effectuer un suivi du profil de risque de la CIBC et de faciliter l'évaluation en fonction de l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque, nous avons établi un nombre de paramètres d'évaluation et nous présentons régulièrement des rapports au CGMR et au CGR relativement à l'application de ces paramètres. Ces rapports permettent la prise de décisions à l'égard des stratégies de croissance et d'atténuation du risque.

Les expositions sont aussi régulièrement surveillées en fonction des limites, et des protocoles d'intervention ont été mis en place en cas de dépassement de ces limites. Ces protocoles permettent que les membres du personnel aux échelons appropriés restent informés et facilitent la gestion des dépassements de façon conforme à notre intérêt à l'égard du risque.

Des rapports de la direction réguliers pour chaque type de risque sont également préparés pour faciliter le suivi et le contrôle du risque à des niveaux plus détaillés.

Principaux risques et nouveaux risques

Nous faisons le suivi des principaux risques et des nouveaux risques qui peuvent avoir une incidence sur nos résultats futurs, nous les examinons et nous prenons les mesures qui s'imposent pour réduire les risques éventuels. Nous procédons à des analyses approfondies, notamment par des simulations de crise de nos expositions aux risques, et nous informons le conseil sur une base régulière des nouveautés et des changements connexes. La présente section décrit les principaux risques et les nouveaux risques qui pourraient avoir, à notre avis, une incidence négative, ainsi que les faits nouveaux en matière de réglementation et de comptabilité qui sont importants pour la CIBC.

Risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité

Les institutions financières telles que la CIBC améliorent leurs processus opérationnels pour tirer profit des technologies innovatrices et de l'Internet afin d'améliorer leur expérience client et de rationaliser leurs activités. Par contre, les cybermenaces et le risque financier, le risque de réputation et le risque d'interruption des activités qui y sont liés s'amplifient. La CIBC a contracté une assurance contre les cyberrisques afin de réduire les pertes liées aux cyberincidents.

Nous continuons de gérer ces risques de façon active au moyen d'examen du risque stratégiques, d'outils technologiques déployés à l'échelle de l'entreprise et de programmes de protection de l'information, dont l'objectif est de continuer à lutter globalement contre ces cybermenaces pour prévenir, détecter et traiter des menaces telles que les fuites de données, les logiciels malveillants, les accès non autorisés et les attaques par déni de service.

Étant donné l'importance des systèmes financiers électroniques, y compris les services bancaires en direct et mobiles sécurisés offerts par la CIBC à ses clients, la CIBC continue d'élaborer des contrôles et processus visant à protéger nos systèmes et nos renseignements relatifs aux clients contre des dommages et la divulgation non autorisée. La CIBC surveille l'évolution du contexte à l'échelle mondiale, notamment les cybermenaces, les exigences réglementaires en évolution et les stratégies d'atténuation des risques. En outre, nous effectuons régulièrement des exercices de préparation en matière de cybersécurité et des tests afin de valider nos défenses, nous comparons nos pratiques avec les meilleures pratiques en la matière et informons régulièrement le conseil des faits nouveaux.

Malgré notre engagement à l'égard de la protection des renseignements et de la cybersécurité, la CIBC et ses tiers liés pourraient ne pas être en mesure d'atténuer entièrement tous les risques relatifs à la complexité croissante de ces menaces et au rythme rapide auquel celles-ci évoluent. Cependant, la CIBC surveille constamment les changements dans sa position de risque et améliore les paramètres de sécurité afin d'atténuer les répercussions des incidents qui pourraient survenir.

Risque de désintermédiation

Les clients du secteur bancaire canadien utilisent de plus en plus les plateformes numériques au détriment des centres bancaires pour effectuer leurs opérations. Par conséquent, les entreprises numériques perturbatrices exercent davantage de pressions concurrentielles, tant pour les chefs de file mondiaux en matière de technologie que pour les nouveaux venus de plus petite taille dans le domaine de la technologie financière, ce qui augmente le risque de désintermédiation en raison de l'évolution sur le plan technologique de ces compétiteurs non traditionnels.

La CIBC gère le risque de désintermédiation au moyen d'examen du risque stratégiques, ainsi que par des investissements dans des canaux émergents, dans des capacités liées aux données et aux analyses, et dans la technologie et l'innovation en général, pour répondre aux besoins en évolution de ses clients, tout en s'employant à réduire sa structure de coûts et à simplifier ses activités.

Risque géopolitique

Le risque géopolitique s'intensifie à certains moments. Bien que l'incidence précise sur l'économie mondiale et sur les marchés du crédit et des capitaux dépende de la nature de l'événement, tout événement majeur pourrait être en règle générale une source d'instabilité et de volatilité, ce qui occasionnerait l'élargissement des différentiels de taux, une diminution de la valeur des actions, une ruée vers les devises refuges et l'augmentation des achats d'or. À court terme, les crises de marché peuvent nuire au résultat net tiré de nos positions de risque de marché dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. Bien qu'il soit peu probable que le Canada soit directement exposé à un risque géopolitique, l'incidence indirecte d'un ralentissement de la croissance économique ainsi que les répercussions possibles sur les prix des marchandises et la montée récente du protectionnisme pourraient avoir des conséquences très graves sur les activités économiques et bancaires courantes.

À l'heure actuelle, il existe plusieurs facteurs préoccupants qui augmentent l'incertitude dans les marchés financiers mondiaux, dont les tensions entre les États-Unis et la Corée du Nord, la situation volatile au Moyen-Orient, l'incertitude relative à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et aux négociations sur le Brexit. Bien qu'il soit impossible de prédire quels pays connaîtront des conflits géopolitiques, nous surveillons étroitement les marchés et les régions actuellement ou récemment instables afin d'évaluer l'incidence de ces situations sur les marchés et les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités.

L'administration aux États-Unis continue de soulever des incertitudes à l'égard des politiques économiques qui pourraient encourager l'activité économique au Canada ou lui nuire. Les conséquences négatives consisteraient en un protectionnisme accru qui ne prévoirait pas d' exonération des droits

de douane sur les produits et les services en provenance du Canada, ainsi qu'en une intensification de la concurrence en ce qui concerne les investissements des entreprises si les États-Unis diminuaient l'impôt à payer par les sociétés et assouplissaient la réglementation. Il pourrait aussi y avoir des retombées positives pour le Canada si la croissance économique américaine se ravivait par suite de la mise en place de mesures de relance budgétaire. Bien que les gouvernements du Canada, des États-Unis et du Mexique ont récemment ouvert un dialogue sur l'ALENA dans le but de renégocier des dispositions de l'accord, l'issue de ces négociations demeure incertaine. Nous surveillerons ces faits nouveaux à mesure qu'ils se préciseront.

Endettement des consommateurs canadiens et marché du logement canadien

En raison des taux d'intérêt historiquement bas, l'endettement des Canadiens a progressé plus rapidement que leur revenu. La hausse des prêts hypothécaires, qui sont liés au marché du logement canadien, explique en grande partie l'accroissement de l'endettement des ménages. La hausse et les nouvelles hausses éventuelles du taux d'intérêt par la Banque du Canada peuvent être analysées dans le contexte des mesures que le BSIF, le ministère des Finances et les gouvernements provinciaux ont prises (p. ex., taxe sur la propriété étrangère, révision des lignes directrices sur la souscription de prêts hypothécaires) pour modérer les emprunts et calmer le marché du logement.

À l'heure actuelle, nous déterminons l'admissibilité des demandes de prêts hypothécaires à taux variable en fonction du taux d'intérêt fixe de référence à cinq ans de la Banque du Canada, qui est habituellement plus élevé d'environ deux points de pourcentage par rapport au taux variable. Par conséquent, nos clients qui ont un prêt à taux variable devraient être en mesure d'encaisser une certaine hausse de taux d'intérêt. Le BSIF a récemment révisé sa ligne directrice B-20 sur le crédit hypothécaire. Pour plus de précisions, se reporter à la section Risque de crédit. Bien que nous croyons que la probabilité d'un effondrement marqué du marché du logement qui ferait subir des pertes importantes à nos portefeuilles de prêts hypothécaires demeure faible, la hausse des taux d'intérêt et les nouvelles mesures mises en place augmentent le risque lié à la bulle immobilière, ainsi qu'à endettement élevé des consommateurs qui deviendrait préoccupant si l'économie faiblissait et le taux de chômage augmentait.

En outre, nous avons mené des simulations statistiques de crise à l'échelle de l'entreprise d'une baisse des prix de l'habitation afin de déterminer les pertes directes potentielles, et nous avons également mené des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence d'une hausse du taux de chômage sur la capacité des emprunteurs à rembourser leurs prêts.

Risque lié aux acquisitions

La CIBC cherche à effectuer des acquisitions qui s'harmonisent avec ses stratégies, son intérêt à l'égard du risque et ses objectifs financiers. La capacité de réaliser ces stratégies pour intégrer des acquisitions et la capacité d'anticiper et de gérer les risques qui leur sont associés sont assujetties à certains facteurs. Ces facteurs comprennent notamment l'obtention des approbations des organismes de réglementation et des actionnaires en temps opportun et à des conditions favorables, la capacité de garder les clients et les membres clés du personnel, la réalisation de synergies et d'efficacités, la capacité de contrôler les coûts d'intégration et d'acquisition et les variations de la conjoncture économique générale.

Bien que bon nombre des facteurs soient indépendants de la volonté de la CIBC, leur incidence est en partie atténuée au moyen d'un contrôle préalable approfondi avant la conclusion de la transaction, de l'élaboration et de la mise en œuvre de plans d'intégration appropriés et d'un suivi du rendement après l'acquisition. Cependant, les acquisitions comportent des incertitudes inhérentes, et nous ne sommes pas en mesure de déterminer tous les événements, les faits et les circonstances éventuels qui pourraient avoir une incidence négative sur les activités et la performance financière de la CIBC.

Réglementation bancaire aux États-Unis

Parallèlement à notre acquisition de The PrivateBank (renommée par la suite CIBC Bank USA), conclue le 23 juin 2017, notre filiale en propriété exclusive, CIBC Bancorp USA Inc. (CIBC Bancorp; auparavant CIBC Holdco Inc.), est devenue une société de portefeuille bancaire en vertu de la loi américaine intitulée *Bank Holding Company Act of 1956*, dans sa version modifiée, et est assujettie à la réglementation en tant que société de portefeuille bancaire prescrite par le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis (Réserve fédérale). CIBC Bank USA, une banque à charte d'État dont le total de l'actif est supérieur à 10 G\$, est assujettie à la réglementation de la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC), du Consumer Financial Protection Bureau (CFPB) et du département de la réglementation en matière de services financiers et professionnels de l'Illinois (Illinois Department of Financial and Professional Regulation).

La portée de ces règlements pourrait avoir une incidence sur nos activités à plusieurs égards. Par exemple, CIBC Bancorp et CIBC Bank USA sont tenues de maintenir des ratios minimums de fonds propres conformément aux règles de Bâle III adoptées par les organismes de réglementation du secteur bancaire américain, lesquelles diffèrent sur certains points de celles du Canada. En vertu du cadre réglementaire des banques aux États-Unis, tant la CIBC que CIBC Bancorp doivent offrir une source de solidité à la filiale bancaire et pourraient être tenues de fournir du capital additionnel ou d'autres ressources à l'égard de CIBC Bank USA si sa situation financière se détériorait, soit en raison d'un contexte économique difficile aux États-Unis, soit en raison de problèmes propres à l'entreprise. La Réserve fédérale et la FDIC ont également le pouvoir de restreindre les dividendes versés par CIBC Bancorp ou CIBC Bank USA, ce qui limiterait notre capacité de recevoir des distributions sur les dépenses d'investissement au sein de nos opérations bancaires américaines.

Par ailleurs, la Réserve fédérale et la FDIC pourraient aussi imposer des limites sur notre capacité de faire croître nos opérations bancaires américaines, au moyen d'acquisitions ou d'une croissance interne, si, notamment, ils avaient des préoccupations relatives à la surveillance quant à la gestion du risque ou aux pratiques en matière de conformité en vigueur au sein de CIBC Bancorp ou de CIBC Bank USA. En outre, le CFPB s'est activement employé au cours des dernières années à appliquer des mesures coercitives et à imposer des amendes contre les institutions financières américaines qui contreviennent aux lois fédérales sur la protection des consommateurs.

Prix des marchandises

La reprise de la croissance de l'économie mondiale en 2017 a poussé à la hausse les prix des marchandises, bien qu'ils continuent à subir de fortes fluctuations. La montée des tensions géopolitiques au Moyen-Orient a également favorisé la hausse des prix du pétrole.

Jusqu'à maintenant, notre exposition globale aux marchandises continue d'être conforme à notre intérêt à l'égard du risque, les pertes dans notre portefeuille de titres du secteur du pétrole et du gaz étant nettement en baisse. Nous évaluons actuellement nos clients dans notre portefeuille de titres dans le secteur du pétrole et du gaz selon nos mesures de risque améliorées, et notre portefeuille fait l'objet d'une surveillance prudente. Nous avons appliqué les simulations statistiques de crise à l'échelle de l'entreprise en fonction d'un prix du pétrole plus bas pour déterminer les pertes directes potentielles. Nous avons également mené des simulations de crise pour évaluer les incidences secondaires de la baisse des prix du pétrole sur notre portefeuille de détail pour les régions touchées, où nous pourrions constater de plus grandes pertes si le chômage était à la hausse.

Risque lié aux politiques économiques en Chine

Même si les objectifs trimestriels établis par le gouvernement ont été atteints, l'économie de la Chine continue de suivre une trajectoire de croissance relativement plus lente; hormis les facteurs cycliques auxquels il est confronté, le pays tente de rééquilibrer la croissance, notamment en passant d'une économie axée sur l'exportation et sur un rendement fondé sur l'investissement au profit d'une économie plus viable axée sur les services et sur la consommation. Des préoccupations relatives à l'utilisation accrue du crédit dans l'économie chinoise et l'éventualité de perturbations de la croissance économique si la qualité du crédit se détériorait ou si l'accès au crédit faisait l'objet d'importantes restrictions ont été soulevées. Les mesures de contrôle des capitaux mises en place par la Banque populaire de Chine à la fin de l'année dernière visant à ralentir les sorties de capitaux sont toujours en vigueur et pourraient avoir des répercussions sur certaines villes au Canada, dont Vancouver et Toronto, où les acheteurs étrangers ont contribué à faire grimper le prix des maisons au cours des dernières années. Ces mesures de contrôle des capitaux pourraient aussi freiner le marché des fusions et acquisitions au Canada.

Nous continuons à surveiller les politiques économiques autant sur le plan national que régional pour déceler des signes de crise ou de changement d'orientation, et nous nous montrons prudents dans notre tolérance à l'égard de nos expositions à ce pays. Nous avons actuellement une faible exposition directe à la Chine, mais tout ralentissement de l'économie chinoise est susceptible d'avoir une incidence négative sur les clients qui exportent en Chine ou vendent sur un marché où les prix ont baissé du fait de la faiblesse de la demande en Chine, et de faire augmenter le risque de crédit lié à notre exposition aux contreparties.

Lutte contre le blanchiment d'argent

Reconnaissant la menace que représentent le blanchiment d'argent, les activités de financement du terrorisme et les autres crimes connexes pour la stabilité et l'intégrité du secteur financier d'un pays et de son économie en général, la communauté internationale s'est fixé comme priorité de lutter

contre ces activités illégales. Les gouvernements et les organismes de réglementation ont adopté plusieurs lois et règlements à l'échelle mondiale. En tant que possibles intermédiaires dans des activités illégales, les institutions financières ont l'importante responsabilité d'atténuer les risques liés à ces activités.

La CIBC s'engage à se conformer à toutes les exigences réglementaires concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes ainsi qu'à mettre en place les meilleures pratiques afin d'atténuer l'incidence de telles activités. Pour ce faire, la CIBC a mis en œuvre des procédures visant à s'assurer que les obligations réglementaires pertinentes relatives à la communication des opérations en espèces, des transferts électroniques de fonds et des transferts transfrontaliers d'argent et d'instruments monétaires importants sont respectées dans chaque pays. De plus, chaque année, tous les employés sont tenus de suivre la formation sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes offerte par la CIBC.

Risques environnementaux et pandémies

Plusieurs événements environnementaux se sont produits au cours des dernières années, notamment des ouragans, des tsunamis, des séismes, des feux de forêt, des sécheresses et des inondations, des déversements d'hydrocarbures et des accidents industriels. On s'inquiète également que l'apparition de certains virus puisse atteindre le stade de la pandémie. En plus des répercussions humanitaires, ces événements, conjugués aux répercussions possibles des changements climatiques, créent de l'incertitude et des risques sur le plan de l'économie mondiale, de même que sur notre clientèle et nos activités.

La CIBC surveille ces événements et a des mesures en place, y compris des programmes relatifs à la reprise après sinistre, des programmes d'assurance et des programmes de continuité de l'exploitation, pour veiller à ce que les besoins des clients soient toujours respectés.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de réglementation, se reporter aux sections Impôts et taxes, Sources de financement, Risque de crédit, Risque de liquidité et Questions relatives à la comptabilité et au contrôle.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de comptabilité, se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle ainsi qu'à la note 32 des états financiers consolidés.

Risques découlant des activités commerciales

Le graphique ci-dessous présente les activités et les mesures de risque correspondantes fondées sur les actifs réglementaires pondérés en fonction du risque, ainsi que le capital économique au 31 octobre 2017 :

	Banque CIBC				Siège social et autres
Unités d'exploitation stratégique	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	
Activités commerciales	- Dépôts - Prêts hypothécaires à l'habitation - Prêts personnels - Cartes de crédit - Prêts aux petites entreprises - Assurance	- Services bancaires commerciaux - Courtage de plein exercice - Gestion d'actifs - Gestion privée de patrimoine	- Services bancaires commerciaux - Gestion d'actifs - Gestion privée de patrimoine - Services bancaires personnels et aux PME	- Produits de crédit - Marchés CIBC, réseau mondial - Services bancaires d'investissement - Portefeuilles de placement	- Services bancaires internationaux - Portefeuilles de placement - Coentreprises - Groupes fonctionnels et de soutien (voir p. 28)
Bilan	(En millions de dollars)	(En millions de dollars)	(En millions de dollars)	(En millions de dollars)	(En millions de dollars)
	Actif moyen 246 316	Actif moyen 50 832	Actif moyen 19 905	Actif moyen 156 440	Actif moyen 68 872
	Dépôts moyens 162 904	Dépôts moyens 48 836	Dépôts moyens 7 594	Dépôts moyens 27 983	Dépôts moyens 176 820
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (méthode tout compris)	(En millions de dollars)	(En millions de dollars)	(En millions de dollars)	(En millions de dollars)	(En millions de dollars)
	Risque de crédit 45 215	Risque de crédit 38 273	Risque de crédit ¹ 30 950	Risque de crédit ² 39 527	Risque de crédit ³ 17 189
	Risque de marché –	Risque de marché –	Risque de marché 52	Risque de marché 4 928	Risque de marché 412
	Risque opérationnel 10 874	Risque opérationnel 5 432	Risque opérationnel 2 386	Risque opérationnel 5 714	Risque opérationnel 258
					Ajustement relatif au plancher de fonds propres ⁴ 2 111
Capital économique ⁵	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
	Proportion du total de la CIBC 19	Proportion du total de la CIBC 16	Proportion du total de la CIBC 33	Proportion du total de la CIBC 15	Proportion du total de la CIBC 17
	Comprend :	Comprend :	Comprend :	Comprend :	Comprend :
	Risque de crédit ⁶ 56	Risque de crédit ⁶ 61	Risque de crédit ⁶ 33	Risque de crédit ⁶ 71	Risque de crédit ⁶ 22
	Risque de marché 31	Risque de marché 3	Risque de marché 2	Risque de marché 9	Risque de marché 9
	Risques opérationnel/stratégique 13	Risques opérationnel/stratégique 36	Risques opérationnel/stratégique 65	Risques opérationnel/stratégique 20	Risques opérationnel/stratégique 69
Profil de risque	Nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et au risque opérationnel, ainsi qu'à d'autres risques, comprenant notamment le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques et de réputation, le risque lié à la conformité réglementaire, de même que le risque environnemental.				

1) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 105 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

2) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 9 448 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

3) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 572 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

4) Depuis l'adoption du dispositif de Bâle II en 2008, le BSIF a imposé une exigence relative au plancher de fonds propres pour les institutions qui appliquent l'approche NI avancée pour le risque de crédit. On détermine le plancher de fonds propres en comparant l'exigence de fonds propres selon Bâle I à celle selon Bâle III, tel qu'il est indiqué par le BSIF. Toute insuffisance entre les exigences de fonds propres selon Bâle III et celles selon Bâle I est ajoutée aux APR. Les APR (méthode tout compris) au 31 octobre 2017 comprenaient un ajustement relatif au plancher de fonds propres.

5) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

6) Comprend le risque d'investissement.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Le risque de crédit découle de nos activités de prêts dans chacune de nos unités d'exploitation stratégique. Le risque de crédit provient également d'autres sources, notamment de nos activités de négociation, ce qui comprend nos dérivés de gré à gré, nos titres de créance et nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. En plus des pertes en cas de défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie, des profits latents ou des pertes latentes peuvent survenir en raison des variations des écarts de taux de la contrepartie qui pourraient influencer sur la valeur comptable ou la juste valeur de nos actifs.

Gouvernance et gestion

Le risque de crédit est géré au moyen du modèle à trois lignes de défense. Les secteurs d'activités représentent la première ligne de défense et doivent relever et évaluer les risques inhérents à leurs activités commerciales, établir des contrôles pour atténuer ces risques, et s'assurer de l'efficacité continue de la conception et du fonctionnement des contrôles.

La deuxième ligne de défense est la fonction Gestion du risque et d'autres groupes fonctionnels, qui offrent des lignes directrices à l'égard de l'approbation et la surveillance du risque de crédit associés aux activités commerciales, de gros et de gestion des avoirs de la CIBC, qui les remettent en question de façon efficace et indépendante, et qui fournissent également des évaluations du risque et des décisions à la première ligne de défense.

La fonction Vérification interne est responsable de la troisième ligne de défense en formulant l'assurance raisonnable quant à l'efficacité des pratiques de gouvernance, des processus de gestion du risque et des contrôles internes.

La haute direction doit faire rapport au moins chaque trimestre au CGMR et au CGR sur les questions importantes relatives au risque de crédit, que sont notamment les opérations de crédit importantes, l'observation des limites, les tendances des portefeuilles, les prêts douteux et le niveau de provisionnement pour pertes sur créances. Le CGR et le Comité de vérification examinent chaque trimestre la dotation à la provision pour pertes sur créances.

En ce qui concerne particulièrement la gestion du risque de crédit, le groupe Gestion du risque a le mandat d'offrir une surveillance à l'échelle de l'entreprise de la gestion du risque de crédit dans les portefeuilles de crédit de la CIBC, y compris l'évaluation, le suivi et le contrôle du risque de crédit. Les groupes clés du groupe Gestion du risque se partageant les responsabilités liées à la gestion du risque de crédit comprennent les unités suivantes :

Gestion du risque lié aux marchés des capitaux : ce groupe offre une surveillance indépendante du risque de crédit lié aux activités de négociation, y compris l'approbation des facilités de crédit liées aux activités de négociation pour des institutions financières autres que des banques avec lesquelles les clients n'ont pas d'autre relation de crédit avec la CIBC. De plus, elle est responsable de la gestion de la notation du risque-pays et des processus visant à limiter les expositions par pays.

Gestion du risque de crédit mondial : ce groupe est responsable de l'approbation et de la surveillance du risque de crédit ayant trait aux services aux entreprises, aux services bancaires de gros et aux services de gestion des avoirs, de la gestion des risques des portefeuilles de placement de la CIBC, ainsi que de la gestion des portefeuilles de prêts spéciaux de la banque. Est exclue l'approbation du risque de crédit quand il s'agit d'activités de négociation de certaines entités financières autres que des banques, de clients de Services de courtage de premier ordre et de contreparties faisant affaire avec des chambres de compensation centrales avec lesquelles les clients n'ont pas d'autre relation de crédit; l'approbation et la surveillance de ces crédits sont gérées par l'unité Gestion du risque lié aux marchés des capitaux.

Analyse des risques, production de rapports et prise de décisions de crédit : ce groupe s'occupe également de la gestion du risque de crédit dans les produits personnels et PME offerts par différents canaux de distribution (prêts hypothécaires à l'habitation, cartes de crédit, prêts personnels/marges de crédit, prêts aux PME) et procède à l'analyse des données pour améliorer le rendement du crédit de détail, de même qu'il est responsable des résultats liés au recouvrement, à la fraude et au blanchiment d'argent.

Gestion du risque, région des États-Unis : ce groupe offre une surveillance indépendante du recensement, de la gestion, de la mesure, du suivi et du contrôle des risques présents dans l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis.

L'approbation et la surveillance des risques au-delà des niveaux délégués sont assurées par le chef de la gestion du risque, le CGMR et le CGR.

Politiques

Afin de contrôler le risque de crédit, la CIBC fait appel à des principes de gestion prudente du risque de crédit à titre de base pour établir des politiques, des normes et des directives qui gouvernent les activités de crédit comme il est décrit dans la politique de gestion du risque de crédit.

La politique de la gestion du risque de crédit, qui s'ajoute au cadre de gestion du risque et au cadre sur l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC, aide la CIBC à atteindre son profil de risque souhaité en lui fournissant une base efficace pour la gestion du risque de crédit, et ce, conjointement avec les limites de concentration pour les portefeuilles de la CIBC relativement au risque de crédit, les limites liées aux risques courants et au risque de concentration de la CIBC relativement au risque de crédit ainsi que d'autres politiques, normes et procédures complémentaires en matière de risque de crédit.

Limites du risque de crédit

Le CGR approuve les limites imposées par le conseil; lorsque les risques dépassent ces limites, il faut en faire rapport au CGR ou demander son approbation. Les limites imposées par la direction sont approuvées par le chef de la gestion du risque. La pratique est surveillée pour s'assurer que les risques respectent les limites imposées par la direction et celles imposées par le conseil. Lorsque des risques excèdent les limites imposées par la direction, il faut demander l'approbation du chef de la gestion du risque. Les secteurs d'activité peuvent également imposer des limites inférieures dictées par la nature de leurs expositions et de leurs marchés cibles. Cette stratification des limites permet une hiérarchie appropriée dans le processus de la prise de décisions et de la production de rapports entre la direction et le CGR. Une approbation de crédit donnée par le conseil est transférée par écrit par la suite aux dirigeants. Le document intitulé Investment and Lending Authority Resolution du conseil fixe des seuils, et lorsque des crédits les excèdent, il faut en faire rapport au CGR ou demander son approbation, ce qui assure un niveau accru de surveillance pour les crédits présentant un risque plus élevé. La CIBC maintient des limites par pays pour contrôler les expositions aux pays autres que le Canada et les États-Unis.

Limites de concentration du crédit

À l'échelle de la Banque, les expositions au risque de crédit sont gérées pour les harmoniser avec notre énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque, pour garder le cap sur la cible en matière de composition des activités et pour assurer qu'il n'y a aucune concentration excessive de risque. Nous fixons des limites pour contrôler la concentration d'emprunteurs par tranche de note de crédit dans le cas de risques importants (p. ex., les crédits pondérés en fonction du risque). La vente directe de prêts, les transactions de couverture de dérivés de crédit ou les opérations structurées peuvent également servir à réduire les concentrations de risque. Nous avons également en place des limites de concentration du crédit pour les portefeuilles afin de contrôler le risque de concentration lié aux pays, aux secteurs, aux produits et aux activités. Par ailleurs, nos politiques font en sorte que des limites doivent être fixées, le cas échéant, pour les nouvelles mesures et la mise en œuvre de stratégies faisant intervenir une grande part de risques de crédit. Les limites de concentration correspondent au risque maximal que nous désirons conserver dans nos livres comptables. Dans le cours normal des choses, il est prévu que les risques soient maintenus à des niveaux inférieurs au risque maximal. Les limites de concentration du crédit sont passées en revue et approuvées par le CGR au moins une fois par année.

Des limites de concentration du crédit sont également appliquées à nos portefeuilles de crédit de détail pour réduire le risque de concentration. Nous fixons des limites de concentration non seulement pour des emprunteurs et des régions géographiques, mais aussi pour différents types de facilités de crédit, notamment des facilités de crédit non garanties, des prêts ou des marges hypothécaires pour des immeubles locatifs, des prêts ou des marges hypothécaires garantis pour des copropriétés et des prêts hypothécaires assortis de privilèges de deuxième ou de troisième rang qui nous placent après un autre prêteur. En outre, nous limitons notre risque maximal lié aux prêts hypothécaires assurés auprès d'assureurs du secteur privé afin de réduire le risque de contrepartie.

Atténuation du risque de crédit

Nous pouvons atténuer le risque de crédit en obtenant un bien en garantie, ce qui améliore les recouvrements en cas de défaut. Nos politiques en matière de gestion du risque de crédit comprennent la vérification de la garantie et de sa valeur et la certitude juridique relativement au bien donné en garantie. Les évaluations sont mises à jour périodiquement selon la nature des garanties, le contexte juridique et la solvabilité de la contrepartie. Les principaux types de garanties sont les suivants : i) des liquidités ou des titres négociables s'il s'agit de prêts de titres et de mises en pension de titres; ii) des liquidités ou des titres négociables obtenus en garantie pour appuyer nos activités liées aux dérivés de gré à gré; iii) des droits grevant des actifs d'exploitation comme les stocks, les débiteurs et les immeubles pour les prêts accordés aux PME et aux emprunteurs commerciaux; et iv) des hypothèques sur des biens immeubles résidentiels dans le cas de prêts de détail.

Dans certains cas, nous pouvons avoir recours à des cautionnements de tiers afin d'atténuer le risque. En outre, nous obtenons des assurances afin de réduire le risque associé à nos portefeuilles de crédit garanti – immobilier, la plus importante de ces assurances couvrant la tranche de notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation assurée par la SCHL, un organisme fédéral.

Nous atténuons le risque de crédit lié aux activités de négociation relatif aux dérivés de gré à gré négociés avec des contreparties par l'utilisation d'un accord général de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et d'annexes sur le soutien au crédit, ou par des accords similaires. Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés pour obtenir d'autres détails sur les risques liés à l'utilisation de dérivés ainsi que la façon dont nous gérons ces risques.

Les accords généraux de l'ISDA simplifient les règlements de transactions croisées, prévoient des processus de liquidation et de compensation et fixent la relation commerciale contractuelle entre les parties. De plus, les accords énoncent des modalités pour des situations autres que la conclusion de transactions. Les accords généraux contribuent à atténuer notre risque de crédit en définissant les éventualités de défaut et les cas de résiliation, ce qui permet aux parties de mettre fin aux transactions en cours en présence d'une situation de crédit défavorable, peu importe la partie en cause. La formule pour calculer les coûts de résiliation d'une transaction est présentée dans l'accord général, ce qui permet un calcul efficace de l'obligation nette globale qu'une partie doit à une autre partie.

Il est courant que les accords généraux de l'ISDA contiennent des annexes sur le soutien au crédit. Celles-ci atténuent le risque de crédit de contrepartie en prévoyant l'échange de garanties entre les parties dans les cas où l'exposition de l'une par rapport à l'autre dépasse les seuils convenus et que cette exposition est assujettie au transfert d'un montant minimal. Les annexes sur le soutien au crédit précisent également les types de garanties jugés acceptables et les règles sur la re-cession des garanties et sur le calcul des intérêts à l'égard de la garantie.

Conformément aux initiatives à l'échelle mondiale pour améliorer la résilience du système financier, nous réglerons, si possible, les dérivés par l'intermédiaire de contreparties centrales (CC). Les dérivés de crédit peuvent également servir à atténuer les concentrations de prêts dans des secteurs d'activité et le risque lié à un emprunteur particulier.

Politique en matière d'allégement

Nous utilisons des techniques d'allégement pour gérer les relations avec nos clients et réduire les pertes sur créances en cas de défaut, de saisie ou de reprise de possession. Dans certains cas, nous devons peut-être modifier les modalités d'un emprunt pour des raisons économiques ou juridiques découlant des difficultés financières d'un emprunteur et accorder à ce dernier une concession prenant la forme de taux inférieurs à ceux du marché ou de modalités qui n'auraient pas été autrement considérées, afin de pouvoir recouvrer le montant maximal de l'emprunt. Dans les cas où l'on estime que la concession est meilleure que ce qui est offert sur le marché, la modification est comptabilisée comme une restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté. Cette restructuration est soumise à notre test courant de dépréciation trimestriel qui évalue, entre autres facteurs, les clauses restrictives ou les défauts de paiement. Une dotation à la provision pour pertes sur créances appropriée, par segment de portefeuille, est alors comptabilisée.

En ce qui concerne le crédit de détail, les techniques d'allégement comprennent la capitalisation des intérêts, la révision de l'amortissement et la consolidation de dettes. Nous avons instauré des conditions d'admissibilité qui permettent à l'équipe de la Gestion des comptes de clients de formuler des mesures correctives qui conviennent et de proposer des solutions adaptées à la situation de chaque emprunteur. Ces solutions fournissent souvent de meilleures conditions que celles initialement offertes et visent à augmenter la capacité de l'emprunteur à s'acquitter de son obligation envers la CIBC, et nous considérons qu'elles sont représentatives du marché et qu'elles peuvent être comparées aux modalités que nous offririons à de nouveaux clients ayant des notes de crédit semblables.

Les solutions qui existent pour les clients d'affaires et les grandes entreprises dépendent de la situation de chaque client et sont offertes de façon circonspecte dans les cas où il a été établi que le client a ou risque d'avoir de la difficulté à s'acquitter de ses obligations. Les clauses restrictives permettent souvent de déceler des changements dans la situation financière du client avant que ne se concrétise un changement sur le plan de ses habitudes de remboursement, et prévoient généralement un droit de refixation de prix ou de rappel du prêt. Les solutions peuvent être temporaires ou peuvent impliquer d'autres options spéciales de gestion.

Au cours de l'exercice, des prêts de 347 M\$ (192 M\$ en 2016) ont fait l'objet d'une restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté, dont 97 M\$ en lien avec CIBC Bank USA.

Processus et contrôle

Le contrôle du processus d'approbation du crédit est centralisé, toutes les demandes de crédit importantes étant envoyées à une unité d'approbation de crédit du groupe Gestion du risque n'ayant aucun lien avec les activités de montage de prêts. Les pouvoirs d'approbation dépendent du niveau de risque et du montant demandé. Dans certains cas, les demandes de crédit doivent être soumises à l'approbation du Comité du crédit, un sous-comité du CGMR, ou du CGR.

Après l'approbation initiale, l'exposition au risque de crédit personnel continuera à être surveillée et une évaluation du risque, y compris l'examen des notes attribuées, sera consignée au moins une fois l'an. Les comptes très risqués sont suivis de près et sont revus au moins chaque trimestre. De plus, des groupes de recouvrement et des groupes spécialisés de restructuration gèrent au quotidien les prêts très risqués pour maximiser les recouvrements.

Mesure de risque

Expositions assujetties à l'approche NI avancée

Portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements (à l'exclusion du portefeuille de prêts notés aux PME) – méthode de notation du risque

La section qui suit décrit les catégories de notes du portefeuille. Le portefeuille se compose d'expositions liées aux entreprises, aux entités souveraines et aux banques. Notre processus et nos critères d'approbation comprennent l'attribution d'une notation du débiteur qui reflète notre estimation de la solidité financière de l'emprunteur, ainsi qu'une notation de la facilité qui reflète la garantie applicable à l'exposition.

La notation du débiteur tient compte de notre évaluation financière du débiteur, du secteur et de la conjoncture économique de la région où le débiteur exerce ses activités. Lorsqu'un tiers offre un cautionnement, le débiteur et le garant sont évalués. Bien que notre notation du débiteur soit fixée de façon indépendante des notations externes du débiteur, notre méthode de notation du risque comprend un examen de ces notations externes.

Les liens entre nos notes internes et les notes utilisées par les agences de notation externes sont indiqués dans le tableau ci-après.

Entreprises et banques					Entités souveraines				
Type de note	Tranches de PD	Note de la CIBC	Équivalent de S&P	Équivalent de Moody's	Type de note	Tranches de PD	Note de la CIBC	Équivalent de S&P	Équivalent de Moody's
De première qualité	0,03 % à 0,42 %	10 à 47	AAA à BBB-	Aaa à Baa3	De première qualité	0,01 % à 0,42 %	00 à 47	AAA à BBB-	Aaa à Baa3
De qualité inférieure	0,43 % à 12,11 %	51 à 67	BB+ à B-	Ba1 à B3	De qualité inférieure	0,43 % à 12,11 %	51 à 67	BB+ à B-	Ba1 à B3
Liste de surveillance	12,12 % à 99,99 %	70 à 80	CCC+ à C	Caa1 à Ca	Liste de surveillance	12,12 % à 99,99 %	70 à 80	CCC+ à C	Caa1 à Ca
Défaut	100 %	90	D	C	Défaut	100 %	90	D	C

Nous nous servons de techniques de modélisation quantitatives pour établir des systèmes internes de notation du risque. Les systèmes de notation du risque ont été élaborés au moyen de l'analyse de données internes et externes sur le risque de crédit. La notation du risque sert à la gestion de portefeuilles, à l'établissement de limites de risque, à la tarification des produits et à la détermination du capital économique.

Notre processus d'approbation du crédit est conçu pour veiller à ce que nous approuvions les demandes de prêt et consentions du crédit uniquement lorsque nous croyons que notre client sera en mesure de nous rembourser, selon les modalités convenues. Une évaluation de l'exposition au risque est incluse dans nos politiques et nos critères de crédit, selon les trois dimensions décrites ci-après :

- PD – la probabilité qu'il y ait défaut de la part du débiteur au cours des 12 prochains mois.
- ECD – l'estimation du montant qui sera utilisé par le débiteur au moment du défaut.
- PCD – l'ampleur de la perte attendue en raison du défaut, exprimée en pourcentage de l'ECD.

Notre cadre de gestion du risque de crédit, constitué de politiques et de limites, définit l'intérêt à l'égard du risque que nous assumons pour un seul et même emprunteur ou des emprunteurs liés, qui est fonction de la notation de risque interne. En règle générale, nous accordons un nouveau crédit seulement à des emprunteurs ayant une note de première qualité et de qualité inférieure, tel qu'il est indiqué ci-dessus. De plus, nos politiques en matière de crédit sont conçues pour gérer notre exposition à la concentration d'emprunteurs dans un secteur d'activité ou une région en particulier.

Un processus de notation du risque simplifié (l'approche de classement) est appliqué à une partie de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux canadiens non garantis, notamment les prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation et les prêts hypothécaires à l'habitation multifamiliale. Ces expositions sont notées individuellement selon notre échelle de notation au moyen d'une méthode de notation du risque qui évalue les principales caractéristiques du bien immobilier, incluant le rapport prêt-garantie et le ratio du service de la dette, la qualité du bien immobilier et la solidité financière du propriétaire/commanditaire. Toutes les expositions sont garanties par une hypothèque sur le bien immobilier. En outre, nous détenons des prêts hypothécaires à l'habitation multifamiliale assurés qui ne sont pas traités selon l'approche de classement, mais qui sont plutôt traités comme des expositions aux entités souveraines.

Portefeuilles de détail

Les portefeuilles de détail sont caractérisés par la présence d'un grand nombre d'expositions relativement petites. Ils comprennent : des expositions au crédit personnel garanti – immobilier (prêts hypothécaires à l'habitation, prêts personnels et marges garanties par des biens immeubles résidentiels); des expositions renouvelables liées à la clientèle de détail admissible (cartes de crédit et marges de crédit non garanties); et d'autres expositions liées à la clientèle de détail (les prêts garantis par des actifs autres que résidentiels, les prêts non garantis, y compris les prêts étudiants, et les prêts notés aux PME).

Nous recourons à des modèles d'évaluation du crédit lorsque nous devons approuver de nouvelles expositions dans les portefeuilles de détail. Ces modèles sont fondés sur des méthodes statistiques permettant d'analyser les caractéristiques propres à l'emprunteur, en vue d'estimer les comportements futurs. Nous utilisons des données historiques internes sur d'anciens emprunteurs et des données externes, notamment d'agences d'évaluation du crédit, pour concevoir nos modèles. Ces modèles permettent une évaluation uniforme d'un emprunteur à l'autre. Des lignes directrices propres à chaque produit sont mises en place, et notre décision en matière d'approbation tiendra compte des caractéristiques de l'emprunteur, des garants, ainsi que de la qualité et du caractère suffisant des biens donnés en garantie (le cas échéant). La documentation exigée dans le processus d'octroi de prêt comprendra, selon le cas, des preuves d'identité et de revenu adéquates, une évaluation indépendante des biens donnés en garantie et l'enregistrement de la sûreté.

Les portefeuilles de détail sont gérés comme des groupes d'expositions homogènes, d'après les notations d'agences externes et/ou d'autres évaluations du comportement servant à regrouper les expositions selon des profils de risque de crédit similaires. Ces groupes sont évalués au moyen de techniques statistiques, comme des modèles d'évaluation du crédit et des modèles informatisés. Les caractéristiques qui servent à regrouper les expositions individuelles varient selon les catégories d'actifs, si bien que le nombre de groupes, leur taille ainsi que les techniques statistiques appliquées dans leur gestion sont variables.

Le tableau suivant présente la correspondance entre les tranches de PD et divers niveaux de risque :

Niveau de risque	Tranches de PD
Exceptionnellement faible	0,01 % à 0,20 %
Très faible	0,21 % à 0,50 %
Bas	0,51 % à 2,00 %
Moyen	2,01 % à 10,00 %
Haut	10,01 % à 99,99 %
Défaut	100 %

Essais à rebours

Nous surveillons sur une base mensuelle trois paramètres de risque clés, soit la PD, l'ECD et les PCD. Chaque trimestre, les résultats des essais à rebours sont présentés au BSIF, ainsi qu'au secteur d'activité et aux membres de la haute direction du groupe Gestion du risque aux fins d'examen et de remise en question. Pour chaque paramètre, nous repérons les portefeuilles dont les valeurs de réalisation sont nettement supérieures ou inférieures aux prévisions et nous les soumettons à des tests pour vérifier si cet écart s'explique par des changements économiques. Si les résultats révèlent qu'un paramètre appliqué au modèle pourrait perdre de sa capacité prédictive, ce modèle devient une priorité et doit faire l'objet d'un examen et d'une mise à jour.

Simulations de crise

En vertu de notre processus de gestion du portefeuille de crédit, nous effectuons régulièrement des simulations de crise et des analyses de scénarios à l'égard de notre portefeuille pour évaluer en termes quantitatifs l'incidence de plusieurs conditions difficiles sur les plans historique et hypothétique comparativement aux limites fixées selon notre intérêt à l'égard du risque. Les simulations sont choisies pour tester notre exposition à des secteurs donnés (p. ex., secteurs pétrolier et gazier et immobilier), à des produits donnés (p. ex., prêts hypothécaires et cartes de crédit), ou à des régions géographiques données (p. ex., Europe et Caraïbes). Les résultats des simulations de crise sont des données importantes pour les décisions prises par la direction, ce qui comprend l'établissement de limites et de stratégies pour la gestion de notre risque de crédit. Pour plus de précisions sur les simulations de crise appliquées à nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, se reporter à la section Crédit personnel garanti – immobilier.

Expositions au risque de crédit

Les portefeuilles sont classés selon la façon dont nous gérons nos activités et les risques qui s'y rattachent. Les montants sont présentés nets des REC liés aux garants financiers et les accords généraux de compensation de dérivés, et avant la provision pour pertes sur créances et l'atténuation d'autres risques. Les risques liés aux titres autres que de négociation ne sont pas compris dans le tableau ci-dessous, car ils sont considérés comme étant négligeables en vertu des lignes directrices du BSIF et qu'ils sont, par conséquent, assujettis à une pondération en fonction du risque de 100 %.

En millions de dollars, au 31 octobre

	2017			2016		
	Approche NI avancée	Approche standard ¹	Total	Approche NI avancée	Approche standard ¹	Total
Portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements						
Expositions aux entreprises						
Engagements utilisés	78 312 \$	23 390 \$	101 702 \$	72 807 \$	3 370 \$	76 177 \$
Engagements non utilisés	39 078	4 085	43 163	36 845	145	36 990
Transactions assimilées à des mises en pension de titres	76 899	39	76 938	53 644	33	53 677
Divers – hors bilan	13 484	697	14 181	18 350	229	18 579
Dérivés de gré à gré	8 990	64	9 054	9 001	–	9 001
	216 763	28 275	245 038	190 647	3 777	194 424
Expositions aux entités souveraines						
Engagements utilisés	41 439	11 827	53 266	44 055	4 773	48 828
Engagements non utilisés	5 642	–	5 642	4 670	–	4 670
Transactions assimilées à des mises en pension de titres	14 374	–	14 374	10 020	–	10 020
Divers – hors bilan	533	–	533	753	–	753
Dérivés de gré à gré	2 660	–	2 660	3 581	–	3 581
	64 648	11 827	76 475	63 079	4 773	67 852
Expositions aux banques						
Engagements utilisés	10 422	2 021	12 443	10 715	1 940	12 655
Engagements non utilisés	840	8	848	1 011	–	1 011
Transactions assimilées à des mises en pension de titres	21 469	–	21 469	22 720	–	22 720
Divers – hors bilan	64 176	–	64 176	62 107	–	62 107
Dérivés de gré à gré	7 527	232	7 759	6 005	167	6 172
	104 434	2 261	106 695	102 558	2 107	104 665
Total des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	385 845	42 363	428 208	356 284	10 657	366 941
Moins : garanties au titre des mises en pension de titres	101 315	–	101 315	76 263	–	76 263
Total des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	284 530	42 363	326 893	280 021	10 657	290 678
Portefeuilles de détail						
Expositions au crédit personnel garanti – immobilier						
Engagements utilisés	223 291	3 423	226 714	201 580	2 645	204 225
Engagements non utilisés	18 922	3	18 925	18 375	–	18 375
	242 213	3 426	245 639	219 955	2 645	222 600
Expositions au commerce de détail renouvelables admissibles						
Engagements utilisés	21 982	–	21 982	21 597	–	21 597
Engagements non utilisés	49 140	–	49 140	47 140	–	47 140
Divers – hors bilan	293	–	293	319	–	319
	71 415	–	71 415	69 056	–	69 056
Autres risques liés au portefeuille de détail						
Engagements utilisés	10 755	1 158	11 913	9 671	794	10 465
Engagements non utilisés	2 396	28	2 424	2 026	26	2 052
Divers – hors bilan	37	–	37	32	–	32
	13 188	1 186	14 374	11 729	820	12 549
Total des portefeuilles de détail	326 816	4 612	331 428	300 740	3 465	304 205
Expositions liées à la titrisation²	14 174	–	14 174	18 863	–	18 863
Expositions brutes au risque de crédit	726 835	46 975	773 810	675 887	14 122	690 009
Moins : garanties au titre des mises en pension de titres	101 315	–	101 315	76 263	–	76 263
Expositions nettes au risque de crédit	625 520 \$	46 975 \$	672 495 \$	599 624 \$	14 122 \$	613 746 \$

1) Comprend les soldes de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants. Les risques de crédit liés à CIBC Bank USA et à CIBC FirstCaribbean sont calculés en vertu de la méthode standard.

2) En vertu de l'approche NI.

L'exposition nette au risque de crédit a augmenté de 58,7 G\$ en 2017, du fait surtout de l'acquisition de The PrivateBank, ainsi que de la croissance des activités dans nos portefeuilles canadiens de prêts.

Expositions assujetties à l'approche standard

Les expositions liées à CIBC Bank USA, à CIBC FirstCaribbean et certaines expositions envers des particuliers aux fins autres que d'affaires ne comportent pas suffisamment de données historiques à l'appui de l'approche NI avancée pour le risque de crédit, et sont assujetties à l'approche standard. L'approche standard se sert d'un ensemble de pondérations du risque définies par les organismes de réglementation, contrairement à l'approche NI avancée, qui fait appel à une plus forte concentration de données. Une répartition détaillée de ces expositions standard, avant la provision pour pertes sur créances, selon la catégorie de pondération du risque est présentée ci-après.

En millions de dollars, au 31 octobre	Catégorie de pondération du risque						2017	2016
	0 %	20 %	35 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Total
Expositions aux entreprises	– \$	69 \$	– \$	17 \$	– \$	28 068 \$	121 \$	28 275 \$
Expositions aux entités souveraines	6 820	4 216	–	110	–	644	37	11 827
Expositions aux banques	–	1 893	–	114	–	254	–	2 261
Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	–	–	–	–	3 205	–	221	3 426
Autres risques liés au portefeuille de détail	–	–	–	–	1 109	24	53	1 186
	6 820 \$	6 178 \$	– \$	241 \$	4 314 \$	28 990 \$	432 \$	46 975 \$
								14 122 \$

Risque de crédit lié aux activités de négociation

Nous nous exposons à un risque de crédit lié aux activités de négociation (aussi appelé risque de crédit de contrepartie) qui découle de nos activités liées aux dérivés de gré à gré et de nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. La nature de nos expositions aux dérivés et la façon dont nous les réduisons est expliquée plus en détail à la note 12 des états financiers consolidés. Les transactions assimilées à des mises en pension de titres se composent de nos valeurs mobilières acquises ou vendues en vertu de mises en pension de titres, de même que nos activités d'emprunt de valeurs et de prêts de valeurs.

La PD de nos contreparties est évaluée à l'aide de modèles qui sont conformes aux modèles utilisés pour nos activités directes de prêt. Étant donné les fluctuations des valeurs de marché des taux d'intérêt, des taux de change, et des cours d'actions et de marchandises, le risque de crédit de contrepartie ne peut être quantifié avec certitude au moment de la transaction. Le risque de crédit de contrepartie est évalué en utilisant la juste valeur actuelle de l'exposition, à laquelle s'ajoute une estimation du montant maximal pour le risque futur éventuel en raison des variations de la juste valeur. Le risque de crédit associé à ces contreparties est géré à l'aide du même processus que celui appliqué à nos activités de prêts, et pour les besoins de l'approbation du crédit, l'exposition est regroupée à toute exposition découlant de nos activités de prêts. Notre risque de crédit de contrepartie bénéficie en grande partie des techniques d'atténuation du risque de crédit susmentionnées, notamment le rétablissement de la marge de façon quotidienne et la présentation de garanties.

En outre, nous sommes exposés au risque de fausse orientation. Un risque de fausse orientation spécifique survient lorsque la CIBC reçoit une garantie financière émise (ou si un actif de référence sous-jacent d'une transaction est émis) par la contrepartie elle-même, ou par une entité liée qui serait considérée comme faisant partie du même groupe à risque commun. Il y a un risque de fausse orientation générale lorsqu'il existe une corrélation positive entre le risque ou les biens donnés en garantie à la CIBC et la contrepartie. L'exposition au risque de fausse orientation avec les contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés est suivie par l'unité Gestion du risque lié aux marchés des capitaux. Lorsque nous courons un risque de fausse orientation, nos procédés d'approbation veillent à ce que les opérations en cause soient soumises à un processus d'approbation plus rigoureux. Le risque peut être couvert par d'autres dérivés afin d'atténuer davantage le risque pouvant découler des opérations en cause.

Nous établissons un REC pour les pertes sur créances futures prévues pour chacune des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés. Les pertes sur créances futures prévues sont fonction de nos estimations de la PD, de la perte estimative dans l'éventualité d'un défaut et d'autres facteurs tels que l'atténuation des risques.

Notation des créances évaluées à la valeur de marché liée à des dérivés de gré à gré

En milliards de dollars, au 31 octobre	2017 ¹		2016	
	Expositions ²			
De première qualité	7,19 \$	84,1 %	7,36 \$	82,8 %
De qualité inférieure	1,33	15,6	1,43	16,1
Liste de surveillance	0,02	0,2	0,03	0,3
Défaut	0,01	0,1	0,05	0,6
Sans note	—	—	0,02	0,2
	8,55 \$	100,0 %	8,89 \$	100,0 %

1) Comprend les soldes de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

2) Évaluation à la valeur de marché des contrats de dérivés de gré à gré, compte tenu des accords généraux de compensation, mais compte non tenu des garanties.

Concentration de risque

Des concentrations de risque de crédit existent lorsqu'un certain nombre de débiteurs exercent des activités similaires ou œuvrent dans les mêmes régions géographiques ou dans les mêmes secteurs et présentent des caractéristiques économiques similaires faisant en sorte que des changements d'ordre économique, politique ou autre ont une incidence sur leur capacité de respecter leurs obligations contractuelles.

Répartition géographique

Le tableau suivant présente la répartition géographique des expositions liées aux entreprises et aux gouvernements en vertu de l'approche NI avancée. Le classement géographique est fondé sur le risque de crédit par pays en fonction du lieu où il est assumé en dernier recours. Les montants sont présentés avant la provision pour pertes sur créances et l'atténuation du risque, et nets des REC liés aux garants financiers et des garanties de 101,3 G\$ (76,3 G\$ en 2016) détenues aux fins de nos activités de mise en pension de titres.

En millions de dollars, au 31 octobre 2017	Canada	États-Unis	Europe	Autres	Total
Engagements utilisés	80 338 \$	36 261 \$	4 683 \$	8 891 \$	130 173 \$
Engagements non utilisés	34 823	7 417	2 133	1 187	45 560
Transactions assimilées à des mises en pension de titres	6 962	2 790	1 035	640	11 427
Divers – hors bilan	52 371	19 358	5 900	564	78 193
Dérivés de gré à gré	9 133	4 754	3 306	1 984	19 177
	183 627 \$	70 580 \$	17 057 \$	13 266 \$	284 530 \$
31 octobre 2016	178 507 \$	73 352 \$	15 833 \$	12 329 \$	280 021 \$

Expositions liées aux entreprises et aux gouvernements par secteur d'activité

Le tableau suivant présente la répartition par secteur d'activité de nos expositions liées aux entreprises et aux gouvernements en vertu de l'approche NI avancée. Les montants sont présentés avant la provision pour pertes sur créances et l'atténuation du risque, et nets des REC liés aux garants financiers et des garanties de 101,3 G\$ (76,3 G\$ en 2016) détenues aux fins de nos activités de mise en pension de titres.

	Engagements utilisés	Engagements non utilisés	Transactions assimilées à des mises en pension	Divers – hors bilan	Dérivés de gré à gré	Total 2017	Total 2016
En millions de dollars, au 31 octobre							
Prêts hypothécaires commerciaux	1 032 \$	33 \$	– \$	– \$	– \$	1 065 \$	1 694 \$
Institutions financières	31 591	4 375	10 271	70 519	12 350 ¹	129 106	134 727
Commerce de détail et de gros	4 478	2 724	–	258	72	7 532	6 967
Services aux entreprises	6 780	2 294	45	551	99	9 769	8 682
Fabrication – biens d'équipement	2 108	2 068	–	426	92	4 694	4 651
Fabrication – biens de consommation	3 033	1 618	–	230	28	4 909	4 546
Immobilier et construction	28 470	6 478	26	964	129	36 067	34 549
Agriculture	5 338	1 507	–	27	64	6 936	6 582
Pétrole et gaz	7 499	7 746	–	1 088	1 771	18 104	17 655
Mines	1 507	2 898	–	702	146	5 253	5 104
Produits forestiers	465	459	–	146	13	1 083	1 072
Matériel informatique et logiciels	938	435	–	31	16	1 420	1 108
Télécommunications et câblodistribution	1 169	1 142	–	415	124	2 850	2 040
Diffusion, édition et impression	370	128	–	–	6	504	889
Transport	3 783	1 856	–	444	646	6 729	5 867
Services publics	4 181	5 248	–	2 016	617	12 062	11 197
Éducation, soins de santé et services sociaux	2 673	894	21	107	226	3 921	3 624
Gouvernements	24 758	3 657	1 064	269	2 778	32 526	29 067
	130 173 \$	45 560 \$	11 427 \$	78 193 \$	19 177 \$	284 530 \$	280 021 \$

1) Comprend une juste valeur nette des REC de néant (2 M\$ en 2016) liée à nos contrats de dérivés couverts par des garants financiers.

Conformément à notre stratégie d'atténuation du risque, nous pouvons utiliser la protection de crédit souscrite pour couvrir le risque de concentration lié à la clientèle ou au secteur d'activité. Au 31 octobre 2017, la protection de crédit souscrite totalisait 155 M\$ (161 M\$ en 2016) à l'égard des risques liés aux prêts aux entreprises et aux gouvernements.

Expositions au secteur pétrolier et gazier

Le tableau ci-après présente une répartition de nos expositions au secteur pétrolier et gazier selon l'approche NI avancée. De ces expositions, 75 % sont des expositions de première qualité selon notre système interne de notation du risque, ce qui comprend les valeurs données en garantie (note équivalente à BBB-/Baa3 ou à une note supérieure selon S&P/Moody's).

	Engagements utilisés	Engagements non utilisés	Divers – hors bilan	Dérivés de gré à gré	Total
En millions de dollars, au 31 octobre 2017					
Exploration et production	3 931 \$	3 423 \$	412 \$	838 \$	8 604 \$
Secteur médian	1 276	1 732	24	138	3 170
Secteur en aval	267	196	71	2	536
Secteur intégré	146	1 150	409	684	2 389
Services pétroliers et gaziers	333	157	32	17	539
Distribution de produits pétroliers	1 546	1 088	140	92	2 866
	7 499 \$	7 746 \$	1 088 \$	1 771 \$	18 104 \$
31 octobre 2016	6 873 \$	7 825 \$	963 \$	1 994 \$	17 655 \$

Qualité du crédit des portefeuilles

Qualité du crédit des portefeuilles pondérés en fonction du risque

Le tableau qui suit présente la qualité du crédit des portefeuilles pondérés en fonction du risque selon l'approche NI avancée. Les montants sont présentés avant la provision pour pertes sur créances, et après l'atténuation du risque de crédit, les REC et les garanties en vertu des activités de mises en pension de titres.

La note du débiteur représente notre évaluation de la solvabilité du débiteur, compte non tenu des garanties détenues à l'appui de l'exposition. L'estimation des PCD refléterait notre évaluation de la valeur de la garantie au moment du défaut. Pour les expositions classées, le classement reflète notre évaluation à la fois de la solvabilité du débiteur ainsi que de la valeur de la garantie.

En millions de dollars, au 31 octobre

Note du débiteur	ECD			2017	2016
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Total	Total
De première qualité	89 537 \$	50 798 \$	85 387 \$	225 722 \$	223 743 \$
De qualité inférieure	54 498	568	1 160	56 226	51 806
Liste de surveillance	1 171	2	–	1 173	1 974
Défaut	344	–	–	344	803
Total des expositions pondérées en fonction du risque	145 550 \$	51 368 \$	86 547 \$	283 465 \$	278 326 \$
Estimation des PCD	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Total	Total
Moins de 10 %	10 090 \$	42 107 \$	59 554 \$	111 751 \$	116 963 \$
10 % à 25 %	39 926	2 598	11 916	54 440	50 056
26 % à 45 %	68 700	4 563	14 416	87 679	80 216
46 % à 65 %	25 879	1 931	500	28 310	29 803
66 % à 100 %	955	169	161	1 285	1 288
	145 550 \$	51 368 \$	86 547 \$	283 465 \$	278 326 \$
Très bon profil				899	1 467
Bon profil				131	127
Profil satisfaisant				30	86
Profil faible				–	8
Défaut				5	7
Total des expositions classées				1 065 \$	1 695 \$
Total des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements				284 530 \$	280 021 \$

Les expositions totales ont augmenté de 4,5 G\$ comparativement à celles au 31 octobre 2016, en grande partie du fait de la croissance constatée dans nos portefeuilles de prêts canadiens. Le montant des expositions de première qualité a augmenté de 2,0 G\$ depuis le 31 octobre 2016, tandis que celui des expositions de qualité inférieure a crû de 4,4 G\$. La diminution des expositions inscrites sur la liste de surveillance et de celles faisant l'objet d'un défaut est en grande partie attribuable à une amélioration dans les portefeuilles de prêts aux entreprises liées au secteur du pétrole et du gaz et à notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe.

Qualité du crédit des portefeuilles de détail

Le tableau qui suit présente la qualité du crédit des portefeuilles de détail selon l'approche NI avancée. Les montants sont présentés avant la provision pour pertes sur créances et après l'atténuation du risque de crédit.

En millions de dollars, au 31 octobre

Niveau de risque	ECD			2017	2016
	Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	Expositions au commerce de détail renouvelables admissibles	Autres risques liés au portefeuille de détail	Total	Total
Exceptionnellement faible	192 583 \$	38 444 \$	3 689 \$	234 716 \$	223 014 \$
Très faible	24 861	10 437	1 208	36 506	27 093
Bas	20 727	12 899	4 725	38 351	34 980
Moyen	3 376	8 271	2 789	14 436	12 991
Haut	426	1 319	721	2 466	2 373
Défaut	240	45	56	341	289
	242 213 \$	71 415 \$	13 188 \$	326 816 \$	300 740 \$

Expositions liées à la titrisation

Le tableau suivant présente le détail de nos expositions liées à la titrisation en fonction des notes de crédit en vertu de l'approche NI.

En millions de dollars, au 31 octobre

	2017	2016
Équivalent de S&P		
AAA à BBB-	11 196 \$	11 227 \$
BB+ à BB-	–	–
Inférieure à BB-	13	13
Sans note	2 960	7 367
	14 169 \$	18 607 \$

1) ECD en vertu de l'approche NI, nette des garanties financières de 5 M\$ (256 M\$ en 2016).

Expositions au crédit personnel garanti – immobilier

Le portefeuille de crédit personnel garanti – immobilier comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des marges garanties par des biens immobiliers résidentiels (marges de crédit hypothécaires). Ce portefeuille ne présente qu'un faible risque, car nous détenons un privilège de premier rang sur la plupart des biens immobiliers et un privilège de deuxième rang sur une petite partie du portefeuille. Nous utilisons les mêmes critères de prêt pour approuver les prêts, qu'ils soient assortis d'un privilège de premier rang ou de deuxième rang.

Aux termes de la *Loi sur les banques* (Canada), les banques ne peuvent offrir des prêts immobiliers résidentiels qu'à hauteur de 80 % de la valeur du bien donné en garantie. Une exception est prévue quant aux prêts hypothécaires ayant un ratio prêt-garantie supérieur s'ils sont assurés par la SCHL ou par un assureur hypothécaire du secteur privé. L'assurance prêt hypothécaire protège les banques contre les risques de défaut de l'emprunteur sur la durée de la protection. Les assureurs hypothécaires sont assujettis aux exigences en matière de fonds propres réglementaires, celles-ci visant à faire en sorte qu'ils sont bien capitalisés. Si un assureur hypothécaire du secteur privé devient insolvable, le gouvernement du Canada a, sous réserve de certaines conditions, des obligations à l'égard des polices souscrites par certains assureurs hypothécaires du secteur privé insolubles, tel qu'il est expliqué plus en détail dans la *Loi sur la protection de l'assurance hypothécaire résidentielle* (LPAHR). Il se pourrait que des pertes surviennent relativement aux prêts hypothécaires assurés si, entre autres, la SCHL ou l'assureur hypothécaire du secteur privé, le cas échéant, rejette une réclamation, ou encore, si un assureur hypothécaire du secteur privé devient insolvable et que les conditions en vertu de la LPAHR ne sont pas satisfaites ou que le gouvernement du Canada rejette la réclamation.

Les tableaux suivants présentent le détail de nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit hypothécaires :

En milliards de dollars, au 31 octobre 2017	Prêts hypothécaires à l'habitation				Marges de crédit hypothécaires ¹		Total			
	Assurés		Non assurés		Non assurés		Assurés		Non assurés	
Ontario ²	41,4 \$	41 %	60,3 \$	59 %	11,3 \$	100 %	41,4 \$	37 %	71,6 \$	63 %
Colombie-Britannique et territoires ³	14,8	34	28,5	66	4,4	100	14,8	31	32,9	69
Alberta	15,8	61	10,2	39	2,8	100	15,8	55	13,0	45
Québec	7,3	51	7,1	49	1,5	100	7,3	46	8,6	54
Provinces des Prairies / du Centre	4,7	62	2,9	38	0,9	100	4,7	55	3,8	45
Provinces de l'Atlantique	5,2	61	3,3	39	0,8	100	5,2	56	4,1	44
Portefeuille canadien ^{4, 5}	89,2	44	112,3	56	21,7	100	89,2	40	134,0	60
Portefeuille américain ^{4, 6}	—	—	0,9	100	0,1	100	—	—	1,0	100
Portefeuille international ⁴	—	—	2,5	100	—	—	—	—	2,5	100
Total des portefeuilles	89,2 \$	44 %	115,7 \$	56 %	21,8 \$	100 %	89,2 \$	39 %	137,5 \$	61 %
31 octobre 2016	97,4 \$	53 %	85,9 \$	47 %	20,3 \$	100 %	97,4 \$	48 %	106,2 \$	52 %

1) Nous n'avions aucune marge de crédit hypothécaire assurée au 31 octobre 2017 et 2016.

2) Comprend un montant de 20,4 G\$ (22,7 G\$ en 2016) de prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 41,5 G\$ (28,3 G\$ en 2016) de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 6,6 G\$ (5,8 G\$ en 2016) de marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Toronto.

3) Comprend un montant de 6,9 G\$ (7,8 G\$ en 2016) de prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 21,1 G\$ (17,2 G\$ en 2016) de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 2,7 G\$ (2,5 G\$ en 2016) de marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Vancouver.

4) La répartition géographique est fondée sur l'adresse du bien immobilier.

5) Une tranche de 74 % (77 % en 2016) des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens sont assurés par la SCHL et le solde, par deux assureurs canadiens du secteur privé, tous les deux notés au moins AA (faible) par DBRS.

6) Comprend les soldes de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie¹ moyens pour nos prêts hypothécaires à l'habitation et nos marges de crédit hypothécaires non assurés au Canada et à l'échelle internationale qui ont été montés au cours de l'exercice. Nous n'avons pas acquis de prêts hypothécaires à l'habitation ou de marges de crédit hypothécaires non assurés auprès de tiers pour les exercices présentés dans le tableau ci-dessous.

Pour l'exercice clos le 31 octobre	2017		2016	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires
Ontario ²	64 %	67 %	64 %	69 %
Colombie-Britannique et territoires ³	60	64	60	64
Alberta	68	72	68	72
Québec	68	72	67	72
Provinces des Prairies / du Centre	69	73	69	73
Provinces de l'Atlantique	72	73	72	73
Portefeuille canadien ⁴	64 %	67 %	64 %	68 %
Portefeuille américain ^{4, 5}	71	69	s. o.	s. o.
Portefeuille international ⁴	73 %	négl.	71 %	négl.

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires montés depuis peu sont calculés en fonction de la moyenne pondérée.

2) Les ratios prêt-garantie moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto qui ont été montés au cours de l'exercice se sont établis à 62 % (62 % en 2016).

3) Les ratios prêt-garantie moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver qui ont été montés au cours de l'exercice se sont établis à 58 % (57 % en 2016).

4) La répartition géographique est fondée sur l'adresse du bien immobilier.

5) Comprend les résultats de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

s. o. Sans objet.

négl. Négligeable.

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie moyens pour l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada :

	Assurés	Non assurés
31 octobre 2017 ^{1, 2}	54 %	53 %
31 octobre 2016 ^{1, 2}	57 %	56 %

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation sont calculés en fonction de la moyenne pondérée. Les estimations du prix des maisons pour les 31 octobre 2017 et 2016 sont fondées sur les indices liés aux régions de tri d'acheminement (RTA) tirés de l'indice composé de Prix de Maison Teranet canadien – Banque Nationale (Teranet) respectivement aux 30 septembre 2017 et 2016. L'indice Teranet constitue une estimation indépendante du taux de changement dans les prix des maisons au Canada.

2) Le ratio prêt-garantie moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto s'est élevé à 49 % (53 % en 2016). Le ratio prêt-garantie moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver s'est élevé à 43 % (46 % en 2016).

Les tableaux ci-après résument le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens, américains et internationaux. Le premier tableau comprend les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements contractuels minimums, et le deuxième tableau présente les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements réels des clients, qui comprennent les paiements qui sont supérieurs au montant contractuel minimum ou dont la fréquence est plus élevée.

En fonction des paiements contractuels

	Moins de cinq ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	35 ans et plus
Portefeuille canadien								
31 octobre 2017	– %	1 %	2 %	5 %	37 %	53 %	2 %	– %
31 octobre 2016	– %	– %	3 %	6 %	30 %	58 %	3 %	– %
Portefeuille américain								
31 octobre 2017¹	– %	3 %	13 %	15 %	13 %	50 %	3 %	3 %
31 octobre 2016	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Portefeuille international								
31 octobre 2017	8 %	15 %	26 %	23 %	17 %	10 %	1 %	– %
31 octobre 2016	8 %	16 %	27 %	24 %	16 %	8 %	1 %	– %

1) Comprend les soldes de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

s. o. Sans objet.

En fonction des paiements réels des clients

	Moins de cinq ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	35 ans et plus
Portefeuille canadien								
31 octobre 2017	2 %	4 %	7 %	11 %	35 %	36 %	5 %	– %
31 octobre 2016	2 %	5 %	8 %	12 %	34 %	37 %	2 %	– %
Portefeuille américain								
31 octobre 2017¹	– %	4 %	14 %	15 %	13 %	46 %	2 %	6 %
31 octobre 2016	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Portefeuille international								
31 octobre 2017	8 %	15 %	26 %	23 %	17 %	9 %	1 %	1 %
31 octobre 2016	8 %	16 %	26 %	23 %	16 %	8 %	2 %	1 %

1) Comprend les soldes de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

s. o. Sans objet.

En octobre 2016, le ministre des Finances a annoncé des mesures visant à renforcer le marché du logement. Ces mesures ont imposé des critères d'admissibilité, établis par le gouvernement, à une vaste gamme de prêts assurés et ont éliminé les échappatoires relatives à l'exemption de l'impôt sur le revenu des gains en capital découlant de la vente d'une résidence principale. Les intervenants du marché sont invités à participer à des consultations publiques sur le partage des risques pour les prêts hypothécaires assurés (c.-à-d. la répartition des pertes entre les banques et les assureurs).

En août 2016, une taxe de droits de mutation immobilière de 15 % a été imposée par le gouvernement de la Colombie-Britannique concernant l'achat de biens immobiliers dans la région du Grand Vancouver et les régions avoisinantes pour les acheteurs étrangers. En avril 2017, le gouvernement de l'Ontario a instauré un certain nombre de règlements liés à l'habitation, y compris une taxe de 15 % imposée aux acheteurs étrangers de la région du Grand Toronto et des régions avoisinantes. Selon les indications, le marché de l'immobilier, y compris les ventes et les prix moyens de revente, ont ralenti dans la région du Grand Toronto depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle taxe, alors que la région du Grand Vancouver a connu un regain d'activité après une baisse initiale. La CIBC continuera de surveiller de près les marchés de l'habitation et le rendement de ses portefeuilles de crédit dans ces deux régions, et elle prendra les mesures d'atténuation du risque qui s'imposent.

En octobre 2017, le BSIF a publié les mises à jour définitives de la ligne directrice B-20, qui prendra effet le 1^{er} janvier 2018. La ligne directrice propose une série de changements clés relatifs aux taux d'intérêt admissibles des prêts hypothécaires non assurés, des ratios prêt-garantie dynamiques et ajustés et des indications plus prescriptives concernant la définition de prêts non conformes.

En raison des mesures gouvernementales et réglementaires susmentionnées et des changements dans le comportement des consommateurs, nous sommes d'avis que la portion des prêts hypothécaires assurés dans l'ensemble des prêts hypothécaires continuera à diminuer. Nous prévoyons également que la modification des règles peut faire en sorte qu'il sera plus difficile pour certains Canadiens de se qualifier pour des hypothèques, ce qui pourrait entraîner la diminution du nombre de prêts accordés et/ou la diminution des montants des prêts accordés à l'avenir.

Nous avons deux types de risques liés aux copropriétés au Canada : les prêts hypothécaires et les prêts octroyés aux promoteurs. Les deux visent principalement les régions de Toronto et de Vancouver. Au 31 octobre 2017, nos prêts hypothécaires liés aux copropriétés au Canada s'élevaient à 23,8 G\$ (20,6 G\$ en 2016), et une tranche de 44 % de ces prêts (54 % en 2016) étaient assurés. Le montant utilisé des prêts que nous avons octroyés aux promoteurs s'établissait à 0,9 G\$ (0,7 G\$ en 2016) ou 0,9 % (0,8 % en 2016) de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et les engagements non utilisés connexes s'élevaient à 2,4 G\$ (2,2 G\$ en 2016). Le risque lié aux promoteurs de copropriétés est réparti entre 87 projets.

Nous soumettons nos portefeuilles de prêts hypothécaires et de marges de crédit hypothécaires à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence possible d'événements économiques variés. Nos simulations de crise peuvent faire appel à différentes variables, telles que le taux de chômage, le ratio du service de la dette et les variations des prix du secteur immobilier, afin d'établir des modèles de résultats possibles dans des circonstances précises. Ces simulations font intervenir des variables qui pourraient se comporter différemment selon les situations. Les variables économiques utilisées pour nos principales simulations se situent dans des fourchettes semblables à celles liées à des événements historiques s'étant déroulés dans des périodes durant lesquelles le Canada a connu une récession. Nos résultats démontrent qu'en période de récession, notre solide situation de fonds propres devrait suffire pour absorber les pertes liées aux prêts hypothécaires et aux marges de crédit hypothécaires.

Rendement de la qualité du crédit

Au 31 octobre 2017, les prêts et acceptations, nets de la provision pour pertes sur créances, totalisaient 365,6 G\$ (319,8 G\$ en 2016). Les prêts à la consommation (qui comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation, les prêts sur cartes de crédit et les prêts personnels, y compris les prêts étudiants) constituent 71 % (74 % en 2016) du portefeuille, et les prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les acceptations) constituent le solde du portefeuille.

Les prêts à la consommation ont augmenté de 22,9 G\$ ou 10 % par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout d'une augmentation des prêts hypothécaires à l'habitation de 20,0 G\$. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements (y compris les acceptations) ont connu une hausse de 22,8 G\$, ou 27 %, en regard de l'exercice précédent, attribuable essentiellement à l'inclusion des résultats de CIBC Bank USA.

Le tableau ci-après présente le détail des prêts douteux et de la dotation à la provision pour pertes sur créances :

En millions de dollars, au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2017			2016		
	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total
Prêts douteux bruts						
Solde au début de l'exercice	951 \$	707 \$	1 658 \$	659 \$	760 \$	1 419 \$
Classement dans les prêts douteux au cours de l'exercice	346	1 368	1 714	1 100	1 222	2 322
Transfert dans les prêts non douteux au cours de l'exercice	(42)	(157)	(199)	(16)	(125)	(141)
Remboursements nets	(406)	(310)	(716)	(405)	(266)	(671)
Montants sortis du bilan	(131)	(926)	(1 057)	(259)	(894)	(1 153)
Recouvrements de prêts et avances auparavant sortis du bilan	—	—	—	—	—	—
Cessions de prêts	(169)	—	(169)	(156)	—	(156)
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ¹	93	12	105	—	—	—
Change et autres	(16)	(10)	(26)	28	10	38
Solde à la fin de l'exercice	626 \$	684 \$	1 310 \$	951 \$	707 \$	1 658 \$
Provision pour dépréciation²						
Solde au début de l'exercice	259 \$	313 \$	572 \$	313 \$	333 \$	646 \$
Montants sortis du bilan	(131)	(926)	(1 057)	(259)	(894)	(1 153)
Recouvrements de montants sortis du bilan au cours d'exercices antérieurs	20	173	193	14	169	183
Montant passé en charges au compte de résultat	78	751	829	208	724	932
Intérêts courus sur prêts douteux	(18)	(8)	(26)	(20)	(9)	(29)
Cessions de prêts	—	—	—	—	—	—
Change et autres	(17)	(17)	(34)	3	(10)	(7)
Solde à la fin de l'exercice	191 \$	286 \$	477 \$	259 \$	313 \$	572 \$
Prêts douteux, montant net						
Solde au début de l'exercice	692 \$	394 \$	1 086 \$	346 \$	427 \$	773 \$
Variation nette des prêts douteux bruts	(325)	(23)	(348)	292	(53)	239
Variation nette de la provision	68	27	95	54	20	74
Solde à la fin de l'exercice	435 \$	398 \$	833 \$	692 \$	394 \$	1 086 \$
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts et des acceptations nets			0,23 %			0,34 %

1) Comprend les résultats de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

2) Comprend la provision collective relative aux prêts personnels, aux prêts notés aux PME et aux prêts hypothécaires douteux qui sont en souffrance depuis plus de 90 jours, et la provision individuelle.

Prêts douteux bruts

Au 31 octobre 2017, les prêts douteux bruts s'élevaient à 1 310 M\$, une diminution de 348 M\$ par rapport à l'exercice précédent. La diminution est essentiellement attribuable au recul dans le secteur du pétrole et du gaz et dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe, de même qu'à l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain sur nos portefeuilles existants. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la prise en compte des résultats de CIBC Bank USA et la nouvelle dépréciation dans notre portefeuille préexistant de financement immobilier aux États-Unis.

Environ 39 % des prêts douteux bruts se rapportaient au Canada, dont la majorité était liée aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux prêts personnels.

Environ 33 % des prêts douteux bruts se rapportaient à CIBC FirstCaribbean, dont la majorité était liée aux prêts hypothécaires à l'habitation, aux secteurs de l'immobilier et de la construction, ainsi qu'aux portefeuilles de prêts personnels.

Les prêts douteux bruts restants étaient liés aux États-Unis, dont la majorité dans les secteurs de l'immobilier et de la construction et du pétrole et du gaz.

Des précisions sur la répartition géographique et le classement par secteur des prêts douteux sont fournies dans la section Information financière annuelle supplémentaire.

Provision pour dépréciation

La provision pour dépréciation s'est chiffrée à 477 M\$, en baisse de 95 M\$ par rapport à l'exercice précédent.

Cette diminution est attribuable principalement au recul dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe, au portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation de CIBC FirstCaribbean, et au secteur du pétrole et du gaz, de même qu'à l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain sur nos portefeuilles existants. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une nouvelle dépréciation dans notre portefeuille préexistant de financement immobilier aux États-Unis.

Expositions à certains pays et à certaines régions

Au cours des dernières années, la situation du crédit dans plusieurs pays en Europe a été préoccupante. Les tableaux suivants présentent nos expositions à des pays d'Europe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone euro.

Nos expositions directes présentées dans les tableaux ci-après se composent A) des expositions capitalisées – les prêts au bilan (présentés au coût amorti, net des provisions, le cas échéant), les dépôts auprès d'autres banques (présentés au coût amorti, net des provisions, le cas échéant) et les valeurs mobilières (présentées à leur juste valeur); B) des expositions non capitalisées – les engagements de crédit inutilisés, les lettres de crédit et cautionnements (présentés au montant notionnel, net des provisions, le cas échéant) et les swaps sur défaillance vendus pour lesquels nous ne jouissons pas de privilèges d'antériorité (présentés au montant notionnel moins la juste valeur); et C) des créances évaluées à la valeur de marché liées à des dérivés (présentées à leur juste valeur) et des transactions assimilées à des mises en pension de titres (présentées à leur juste valeur).

Du total de nos expositions directes européennes, environ 39 % (34 % en 2016) correspondent à des entités dans des pays assortis d'une note Aaa/AAA auprès d'au moins Moody's ou de S&P.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars, au 31 octobre 2017	Expositions directes					
	Capitalisées			Total des expositions capitalisées (A)	Non capitalisées	
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques		Expositions aux entreprises	Total des expositions non capitalisées (B)
Autriche	– \$	310 \$	– \$	310 \$	– \$	2 \$
Belgique	6	–	3	9	–	–
Finlande	–	1	13	14	62	62
France	39	–	51	90	70	79
Allemagne	218	849	614	1 681	283	307
Irlande	18	–	2	20	–	13
Italie	–	–	1	1	–	–
Luxembourg	2	–	–	2	5	41
Pays-Bas	234	79	51	364	139	195
Espagne	2	–	2	4	–	–
Total pour les pays de la zone euro	519 \$	1 239 \$	737 \$	2 495 \$	559 \$	140 \$
République tchèque	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Danemark	–	–	17	17	–	22
Norvège	–	117	4	121	307	307
Suède	29	242	24	295	75	75
Suisse	179	–	27	206	120	120
Turquie	–	–	61	61	–	4
Royaume-Uni	922	427	478	1 827	2 824	3 025
Total pour les pays hors de la zone euro	1 130 \$	786 \$	611 \$	2 527 \$	3 326 \$	227 \$
Total pour l'Europe¹	1 649 \$	2 025 \$	1 348 \$	5 022 \$	3 885 \$	367 \$
31 octobre 2016	1 684 \$	1 401 \$	1 488 \$	4 573 \$	3 347 \$	296 \$

1) Comprend des prêts de néant (162 M\$ en 2016), nets de la provision, liés à des activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe.

En millions de dollars, au 31 octobre 2017	Expositions directes (suite)					
	Créances évaluées à la valeur de marché liées à des dérivés et transactions assimilées à des mises en pension de titres					Total de l'exposition directe (A)+(B)+(C)
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Expositions brutes ¹	Garanties détenues ²	Expositions nettes (C)
Autriche	– \$	2 \$	28 \$	30 \$	25 \$	5 \$
Belgique	–	–	12	12	12	–
Finlande	3	–	–	3	–	3
France	27	1	2 968	2 996	2 965	31
Allemagne	26	–	1 180	1 206	1 150	56
Irlande	–	–	2 265	2 265	2 212	53
Italie	–	–	3	3	–	3
Luxembourg	–	–	34	34	–	34
Pays-Bas	21	–	61	82	58	24
Espagne	–	–	37	37	37	–
Total pour les pays de la zone euro	77 \$	3 \$	6 588 \$	6 668 \$	6 459 \$	209 \$
République tchèque	– \$	1 656 \$	– \$	1 656 \$	1 569 \$	87 \$
Danemark	–	–	3	3	3	–
Norvège	–	295	–	295	295	–
Suède	9	–	307	316	305	11
Suisse	–	–	3 682	3 682	3 525	157
Turquie	–	–	–	–	–	–
Royaume-Uni	628	–	3 823	4 451	3 749	702
Total pour les pays hors de la zone euro	637 \$	1 951 \$	7 815 \$	10 403 \$	9 446 \$	957 \$
Total pour l'Europe	714 \$	1 954 \$	14 403 \$	17 071 \$	15 905 \$	1 166 \$
31 octobre 2016	746 \$	1 056 \$	10 109 \$	11 911 \$	10 805 \$	1 106 \$

1) Les montants sont présentés nets des REC.

2) La garantie offerte à l'égard des créances évaluées à la valeur de marché liées à des dérivés s'établissait à 1,0 G\$ (1,2 G\$ en 2016), et la garantie offerte à l'égard des transactions assimilées à des mises en pension de titres s'élevait à 14,9 G\$ (9,6 G\$ en 2016), les deux garanties consistant en des liquidités et des titres de créance de qualité supérieure.

Outre nos expositions à l'Europe présentées ci-dessus, nous avons des expositions indirectes de 1 M\$ (132 M\$ en 2016), qui comprennent des valeurs mobilières (surtout des titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés), classés comme prêts dans notre bilan consolidé). Nos expositions brutes avant privilèges d'antériorité sont présentées à la valeur comptable.

Nous avons également des expositions indirectes à des entités européennes de 181 M\$ (399 M\$ en 2016) puisque nous avons reçu de contreparties qui ne sont pas établies en Europe des titres de créance et des titres de participation émis par des entités européennes à titre de garanties aux termes de nos activités de prêts de valeurs et d'emprunts de valeurs.

Expositions à certaines activités

Conformément aux recommandations du Financial Stability Board, cette section donne des précisions sur d'autres activités choisies dans nos activités poursuivies et nos activités abandonnées auxquelles les investisseurs pourraient s'intéresser en raison des caractéristiques du risque et de la conjoncture du marché.

Activités de crédit structuré en voie de liquidation

En 2008, la direction a décidé de réduire notre exposition aux activités de crédit structuré. Le tableau ci-après présente un sommaire de nos expositions :

En millions de dollars américains, au 31 octobre	Placements et prêts ¹				Dérivés de crédit vendus et facilités de liquidité et de crédit		Protection de crédit souscrite			
	Montant notionnel	Juste valeur des valeurs du compte de négociation, des valeurs disponibles à la vente et des valeurs désignées à leur juste valeur	Juste valeur des valeurs classées comme prêts	Valeur comptable des valeurs classées comme prêts	Montant notionnel	Juste valeur	Garants financiers	Autres contreparties	Juste valeur nette des REC	Juste valeur nette des REC
2017	188 \$	73 \$	9 \$	9 \$	135 \$	100 \$	– \$	– \$	125 \$	100 \$
2016	611 \$	252 \$	236 \$	236 \$	3 695 \$	120 \$	282 \$	2 \$	3 821 \$	103 \$

1) Les titres de participation disponibles à la vente obtenus en contrepartie du rachat de nos contrats liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation par un garant financier d'une valeur comptable de 7 M\$ US (5 M\$ US en 2016) sont exclus du tableau ci-dessus.

Au 31 octobre 2017, nos positions importantes dans les placements et prêts comprenaient :

- des billets ayant été reçus au départ en échange de notre PCAC non soutenu par des banques en janvier 2009, au moment de la ratification de la restructuration de la Proposition de Montréal, comprenant des prêts évalués au coût amorti d'un montant notionnel de 48 M\$ US ainsi qu'une juste valeur et une valeur comptable de néant;
- des titres adossés à des créances (TAC) d'un montant notionnel de 83 M\$ US comprenant des titres privilégiés de fiducies donnés en garantie, qui sont des instruments de fonds propres de première catégorie novateurs émis par des banques régionales américaines et des assureurs américains. Ces valeurs classées comme valeurs désignées à leur juste valeur avaient une juste valeur de 73 M\$ US.

Au 31 octobre 2017, nos positions importantes dans les dérivés de crédit vendus et souscrits comprenaient :

- des titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation – TAC flux groupés comprenant des dérivés de crédit vendus et souscrits d'un même montant notionnel de 125 M\$ US.

Le résultat net pour l'exercice a atteint 17 M\$ (13 M\$ US), en comparaison de 2 M\$ (2 M\$ US) en 2016. Au cours de l'exercice, nos expositions ont diminué de façon considérable compte tenu des échéances et des liquidations, notamment l'échéance d'une exposition aux titres de créance de sociétés au cours du premier trimestre de 2017, dans le cadre de laquelle la CIBC avait souscrit et vendu une protection de crédit d'un montant notionnel de 3,3 G\$ US.

Prêts immobiliers aux États-Unis

Dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, nous exploitons une plateforme immobilière de services complets qui offre du crédit à des clients du marché intermédiaire. Après la phase de construction et une fois que les biens seront productifs, nous pourrions à l'occasion offrir du financement à taux fixe dans le contexte d'un programme permanent (généralement assorti d'une échéance moyenne de 10 ans). Ce portefeuille d'expositions sur financement permanent, qui représente une petite tranche du total de notre portefeuille de prêts immobiliers aux États-Unis servira de dispositif de conservation de titres et sera intégré à des programmes futurs de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC). Nous ne conservons aucune exposition à l'égard de ces programmes de TACHC. Au 31 octobre 2017, le portefeuille s'élevait à 95 M\$ (105 M\$ au 31 octobre 2016).

Risque de non-règlement

Le risque de non-règlement s'entend du risque que, dans le cadre d'un échange de devises ou de paiement de capital convenu et simultané, la contrepartie ne verse pas les montants dus à la CIBC. Ce risque peut découler des activités de négociation courantes ou de la participation à un système de paiement et de règlement.

De nombreux systèmes de règlement mondiaux offrent des avantages considérables en matière de réduction des risques au moyen de cadres d'atténuation des risques complexes. Des accords bilatéraux de compensation de paiement peuvent être conclus dans le but d'atténuer le risque au moyen de la réduction du montant total du règlement convenu entre les parties. En outre, nous participons à de nombreux systèmes de paiement et de règlement en Amérique du Nord, y compris à un système mondial de compensation multilatérale du risque de change. Nous faisons également appel à des intermédiaires financiers pour accéder à certains systèmes de paiement et de règlement et, pour effectuer certaines opérations, nous pouvons recourir à des chambres de compensation bien établies pour réduire au minimum le risque de non-règlement.

Dans le cas des opérations réglées à l'extérieur des systèmes de paiement et de règlement ou sans recourir à des chambres de compensation, les facilités de crédit pour les contreparties doivent être approuvées, que ce soit sous forme de limites préapprouvées du risque de non-règlement ou d'ententes de paiement contre paiement.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail. Il découle des activités de négociation et de trésorerie de la CIBC et englobe toutes les activités de positionnement sur le marché et les activités de tenue de marché.

Le portefeuille de négociation s'entend des positions sur instruments financiers et produits de base détenues dans le but de répondre aux besoins à court terme de nos clients.

Les portefeuilles autres que de négociation comprennent des positions détenues dans diverses devises qui ont trait à la gestion de l'actif et du passif (GAP) et aux activités de placement.

Gouvernance et gestion

Le risque de marché est géré au moyen du modèle à trois lignes de défense. Les secteurs d'activité représentent la première ligne de défense et sont responsables de gérer le risque de marché associé à leurs activités.

La deuxième ligne de défense est le groupe Gestion du risque, qui dispose, pour chaque activité de négociation, d'un directeur spécialisé en risque de marché, aidé de directeurs régionaux, Risques, dans chacun de nos principaux centres de négociation, ce qui assure une protection complète en matière de risque, y compris la mesure, le suivi et le contrôle du risque de marché.

La fonction Vérification interne est responsable de la troisième ligne de défense en formulant une évaluation indépendante quant à l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles, des processus et des systèmes de gestion du risque.

La haute direction doit faire rapport au moins chaque trimestre au CGMR et au CGR sur les questions importantes relatives au risque que sont notamment les opérations importantes, l'observation des limites et les tendances des portefeuilles.

Politiques

Nous avons élaboré des politiques exhaustives de gestion du risque de marché. Ces politiques portent sur le recensement et la mesure de divers types de risque de marché, leur inclusion dans le portefeuille de négociation, ainsi que l'établissement des limites à l'intérieur desquelles nous surveillons et gérons notre risque global et faisons rapport à cet égard. Nos politiques contiennent également des précisions sur les exigences quant à la conception des modèles d'évaluation, à la corroboration indépendante des valeurs, à l'établissement d'ajustements de valeur et à l'harmonisation des méthodes comptables en ce qui concerne les méthodes relatives à l'évaluation à la valeur de marché et à l'évaluation fondée sur des modèles.

Limites de risque de marché

Nous avons des niveaux de tolérance au risque, qui sont exprimés sous forme de mesures statistiques fondées sur la VAR, de pertes possibles en situation de crise et de montants notionnels ou de toute autre limite pertinente. Nous recourons à une approche à plusieurs paliers, comme suit, pour définir le risque de marché et les simulations de crise relativement au risque que nous pouvons assumer dans nos activités de négociation et nos activités autres que de négociation :

- les limites imposées par le conseil contrôlent le risque consolidé de marché;
- les limites imposées par la direction contrôlent le risque de marché pour l'ensemble de la CIBC et sont moins élevées que celles imposées par le conseil afin d'établir une réserve en cas de mouvements extrêmes du marché et/ou de besoins extraordinaires du client;
- les limites de deuxième palier contrôlent le risque de marché au niveau de l'unité d'exploitation;
- les limites de troisième palier contrôlent le risque de marché au niveau de la sous-unité d'exploitation ou du pupitre de négociation. Elles sont établies en fonction de la VAR et d'une variété de paramètres, dont les simulations de crise.

Les limites de la direction sont établies par le chef de la gestion du risque, conformément à l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque approuvé par le CGR. Les limites de deuxième et de troisième paliers sont approuvées au niveau de direction approprié au risque assumé.

Processus et contrôle

Le risque de marché est suivi quotidiennement en fonction des limites de risque approuvées, et des processus de contrôle sont en place afin de veiller à ce que seules des activités approuvées soient entreprises. Nous produisons chaque jour un rapport détaillé sur le risque ainsi qu'un sommaire de suivi des limites, documents qui sont fondés sur les positions de la journée précédente. Les rapports sommaires sur le risque de marché et sur l'observation des limites de risque sont produits et passés en revue périodiquement avec le CGMR et le CGR.

Mesure de risque

Nous utilisons les méthodes suivantes pour mesurer le risque de marché :

- la VAR, qui permet la comparaison significative des risques inhérents à différentes entreprises et catégories d'actifs. La VAR est obtenue par le regroupement des modèles de la VAR pour les risques liés aux taux d'intérêt, aux écarts de taux, aux actions, au change, aux marchandises et à des créances précises, avec l'incidence sur le portefeuille de l'interrelation des différents risques (effet de diversification) :
 - le risque de taux d'intérêt mesure l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt et des volatilités sur les instruments de trésorerie et les dérivés;
 - le risque d'écart de taux mesure l'incidence des variations des écarts de taux liés aux obligations provinciales, municipales et d'organismes gouvernementaux, aux obligations souveraines, aux obligations de sociétés, aux produits titrisés ou aux dérivés de crédit, tels les swaps sur défaillance;
 - le risque lié aux actions mesure l'incidence des fluctuations des cours des actions et des volatilités, y compris les corrections du marché prévues;
 - le risque de change mesure l'incidence des variations des taux de change et des volatilités;
 - le risque lié aux marchandises mesure l'incidence des variations des prix des marchandises et des volatilités, y compris les caractéristiques communes entre des marchandises connexes;
 - le risque spécifique de la dette mesure l'incidence des fluctuations de la volatilité du rendement d'un instrument de créance par rapport à la volatilité du rendement d'un indice obligataire représentatif;
 - l'effet de diversification reflète l'atténuation des risques obtenue à l'aide de divers types d'instruments financiers, de contreparties, de monnaies et de régions. L'étendue de l'avantage de la diversification dépend de la corrélation entre les actifs et les facteurs de risque du portefeuille à un moment précis.
- la sensibilité aux prix, qui mesure la variation de la valeur d'un portefeuille à la suite d'une légère modification d'un paramètre sous-jacent donné, afin qu'il soit possible d'isoler chaque composante du risque et de l'examiner, et de tenir compte de cet examen pour rééquilibrer le portefeuille pour obtenir l'exposition recherchée;
- la VAR en situation de crise, qui permet la comparaison significative des risques inhérents à différentes entreprises et catégories d'actifs dans des conditions difficiles. Les changements de taux, de prix, de volatilités et d'écarts sur un horizon de dix jours par rapport à une période historique de situation de crise s'appliquent aux positions actuelles et déterminent la VAR en situation de crise;
- les exigences supplémentaires liées aux risques, qui permettent d'évaluer les fonds propres requis en raison du risque de migration de crédit et du risque de défaut sur les titres de créance dans les portefeuilles de négociation;
- les essais à rebours, qui confirment l'efficacité de l'évaluation des risques par une analyse des résultats observés et théoriques;
- les simulations de crise et les analyses de scénarios, qui fournissent des renseignements sur le comportement des portefeuilles dans des conditions extrêmes.

Le tableau suivant présente les soldes du bilan consolidé qui sont exposés au risque de marché. Certains écarts entre le classement comptable et le classement fondé sur les risques sont expliqués en détail dans les notes de bas de tableau ci-après :

En millions de dollars, au 31 octobre

	2017 ¹				2016				Risque autre que de négociation – principale sensibilité aux risques
	Bilan consolidé	Exposés au risque de marché Activités de négociation	Activités autres que de négociation	Non exposés au risque de marché	Bilan consolidé	Exposés au risque de marché Activités de négociation	Activités autres que de négociation	Non exposés au risque de marché	
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	3 440 \$	– \$	1 940 \$	1 500 \$	3 500 \$	– \$	1 645 \$	1 855 \$	de change
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10 712	426	10 286	–	10 665	347	10 318	–	de taux d'intérêt
Valeurs mobilières	93 419	48 900 ²	44 519	–	87 423	48 066 ²	39 357	–	lié aux actions, de taux d'intérêt
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	5 035	–	5 035	–	5 433	–	5 433	–	de taux d'intérêt
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	40 383	–	40 383	–	28 377	–	28 377	–	de taux d'intérêt
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	207 271	–	207 271	–	187 298	–	187 298	–	de taux d'intérêt
Prêts personnels	40 937	–	40 937	–	38 041	–	38 041	–	de taux d'intérêt
Cartes de crédit	12 378	–	12 378	–	12 332	–	12 332	–	de taux d'intérêt
Entreprises et gouvernements	97 766	13 809 ³	83 957	–	71 437	6 536 ³	64 901	–	de taux d'intérêt
Provision pour pertes sur créances	(1 618)	–	(1 618)	–	(1 691)	–	(1 691)	–	de taux d'intérêt
Dérivés	24 342	21 120 ⁴	3 222	–	27 762	24 130 ⁴	3 632	–	de taux d'intérêt de change
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 824	–	8 824	–	12 364	–	12 364	–	de taux d'intérêt
Autres actifs	22 375	955	12 411	9 009	18 416	1 466	9 190	7 760	de taux d'intérêt, lié aux actions, de change
	565 264 \$	85 210 \$	469 545 \$	10 509 \$	501 357 \$	80 545 \$	411 197 \$	9 615 \$	
Dépôts	439 706 \$	510 \$ ⁵	391 831 \$	47 365 \$	395 647 \$	331 \$ ⁵	352 522 \$	42 794 \$	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	13 713	13 682	31	–	10 338	10 256	82	–	de taux d'intérêt
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 024	–	2 024	–	2 518	–	2 518	–	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	27 971	–	27 971	–	11 694	–	11 694	–	de taux d'intérêt
Dérivés	23 271	21 029 ⁴	2 242	–	28 807	24 433 ⁴	4 374	–	de taux d'intérêt de change
Acceptations	8 828	–	8 828	–	12 395	–	12 395	–	de taux d'intérêt
Autres passifs	15 305	1 323	7 022	6 960	12 919	927	5 445	6 547	de taux d'intérêt
Titres secondaires	3 209	–	3 209	–	3 366	–	3 366	–	de taux d'intérêt
	534 027 \$	36 544 \$	443 158 \$	54 325 \$	477 684 \$	35 947 \$	392 396 \$	49 341 \$	

1) Comprend les soldes de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

2) Exclut des valeurs de 3 M\$ (496 M\$ en 2016) dans notre portefeuille d'activités de crédit structuré en voie de liquidation et certaines autres valeurs qui sont considérées comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

3) Exclut des prêts de 95 M\$ (103 M\$ en 2016) qui sont entreposés à des fins de titrisation future. Ces éléments sont considérés comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

4) Exclut les dérivés liés aux activités de crédit structuré et aux autres activités en voie de liquidation qui sont considérés comme des éléments autres que de négociation aux fins du risque de marché.

5) Comprend des dépôts désignés à leur juste valeur qui sont considérés comme des activités de négociation aux fins du risque de marché.

Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des contrats financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement. Les produits de négociation (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts) proviennent de ces transactions. Les instruments de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur et comprennent des titres de créance, des titres de participation et des dérivés de taux d'intérêt, de change, d'actions, de marchandises et de crédit.

Valeur à risque

Notre méthode de la VAR est une technique statistique qui permet de mesurer la perte envisageable en un jour selon un degré de confiance de 99 %. Nous utilisons une méthode de réévaluation totale au moyen d'une simulation historique pour calculer la VAR, la VAR en situation de crise et d'autres mesures de risque.

Bien qu'elle donne des indications précieuses, la VAR doit toujours être utilisée en tenant compte de ses limites. Par exemple :

- l'utilisation de données historiques pour estimer les événements futurs n'inclura pas tous les événements potentiels, particulièrement ceux de nature extrême;
- l'utilisation d'une période de détention de un jour suppose que toutes les positions peuvent être liquidées ou encore que les risques s'annulent en une journée. Cela ne reflète peut-être pas parfaitement le risque de marché qui découle parfois d'une situation d'illiquidité critique, lorsqu'une période de un jour peut être insuffisante pour liquider ou couvrir entièrement toutes les positions;
- l'utilisation d'un niveau de confiance de 99 % ne prend pas en compte les pertes qui pourraient survenir au-delà de ce niveau de confiance;
- la VAR est calculée à partir des expositions en cours à la fermeture des bureaux, et ne suppose aucune mesure prise par la direction pour réduire les pertes.

La composition des risques de marché par catégorie de risque et le risque total figurent dans le tableau de la VAR ci-après. Ces risques sont liés entre eux, et l'effet de diversification reflète la réduction du risque attribuable au regroupement en portefeuilles des positions de négociation. Les risques de taux d'intérêt et d'écart de taux associés aux activités de négociation découlent de nos activités sur les marchés mondiaux de la dette et des dérivés, plus particulièrement des transactions conclues sur les marchés canadiens, américains et européens. Les principaux instruments utilisés sont les titres de créance de gouvernements et de sociétés et les dérivés de taux d'intérêt. La majeure partie des risques de change liés aux activités de négociation résulte de transactions mettant en cause le dollar canadien, le dollar américain, l'euro, la livre sterling, le dollar australien, le yuan et le yen, et les principaux risques de pertes sur actions sont ceux auxquels nous sommes exposés sur les marchés boursiers américains, canadiens et européens. Les risques de négociation liés aux marchandises découlent principalement de transactions portant sur le gaz naturel, des produits de pétrole brut et des métaux précieux nord-américains.

VAR par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars, au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2017				2016			
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	Clôture	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	6,9 \$	1,8 \$	3,9 \$	4,1 \$	4,4 \$	1,2 \$	2,1 \$	2,2 \$
Risque d'écart de taux	3,8	0,7	0,9	2,1	7,0	1,7	2,5	3,4
Risque lié aux actions	18,5	1,8	3,1	3,3	6,0	1,4	4,2	2,9
Risque de change	10,3	0,8	1,2	3,2	5,0	0,7	1,8	1,8
Risque lié aux marchandises	5,1	1,3	3,2	2,6	5,6	1,0	2,9	1,9
Risque spécifique de la dette	2,0	0,7	1,6	1,3	2,1	0,8	1,1	1,3
Effet de diversification ¹	négl.	négl.	(8,8)	(10,1)	négl.	négl.	(9,0)	(7,7)
Total de la VAR (mesure de un jour)	22,2 \$	3,7 \$	5,1 \$	6,5 \$	9,9 \$	3,1 \$	5,6 \$	5,8 \$

1) Le total de la VAR est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille.

négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

La VAR totale moyenne pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 a augmenté de 0,7 M\$ en regard de l'exercice précédent, par suite d'une hausse du risque de taux d'intérêt, du risque de change, du risque lié aux marchandises et du risque lié aux actions, en partie contrebalancée par une baisse du risque lié aux écarts de taux.

VAR en situation de crise

La mesure de la VAR en situation de crise sert à reproduire le calcul de la VAR qui serait appliqué à notre portefeuille actuel si les valeurs des facteurs du risque de marché pertinents étaient tirées d'une période de tension sur les marchés. Les données du modèle sont calibrées selon des données historiques observées sur une période continue de 12 mois de conditions financières très difficiles qui s'appliquent à notre portefeuille actuel, depuis décembre 2006. Notre période actuelle de VAR en situation de crise s'échelonne du 10 septembre 2008 au 8 septembre 2009.

VAR en situation de crise par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars, au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2017				2016			
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	Clôture	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	32,2 \$	6,4 \$	25,2 \$	15,1 \$	21,5 \$	5,2 \$	11,7 \$	9,4 \$
Risque d'écart de taux	13,8	4,1	5,6	7,9	14,9	8,0	11,4	11,2
Risque lié aux actions	11,3	0,8	1,9	2,2	5,0	0,9	2,7	2,0
Risque de change	28,2	0,6	1,8	7,1	13,1	0,5	1,1	2,8
Risque lié aux marchandises	9,2	1,4	3,4	4,3	8,9	1,5	3,1	3,2
Risque spécifique de la dette	5,0	2,3	4,4	3,4	4,5	1,9	2,6	2,9
Effet de diversification ¹	négl.	négl.	(35,6)	(27,9)	négl.	négl.	(25,8)	(22,0)
Total de la VAR en situation de crise (mesure de un jour)	35,0 \$	5,4 \$	6,7 \$	12,1 \$	16,1 \$	4,9 \$	6,8 \$	9,5 \$

1) Le total de la VAR en situation de crise est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille.

négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

La VAR en situation de crise totale moyenne pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 a augmenté de 2,6 M\$ en regard de l'exercice précédent, par suite de l'augmentation du risque de taux d'intérêt, du risque de change, du risque lié aux marchandises, du risque spécifique à la dette et du risque lié aux actions, en partie contrebalancée par une réduction du risque lié aux écarts de taux.

Exigences supplémentaires liées aux risques

Les exigences supplémentaires liées aux risques sont une mesure du risque de défaut et du risque de migration pour les titres de créance détenus dans les portefeuilles de négociation. Notre méthode de calcul des exigences supplémentaires liées aux risques est une technique statistique qui permet de mesurer le risque de migration et le risque de défaut des émetteurs sur une période de un an, en simulant une modification des notes de crédit. Des tests de l'horizon de liquidité, du taux de recouvrement, de la corrélation et de la PD et de migration ont servi à valider le modèle.

Exigences supplémentaires liées aux risques – portefeuille de négociation

En millions de dollars, au 31 octobre ou pour l'exercice clos à cette date

	2017				2016			
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	Clôture	Moyenne
Risque de défaut	329,1 \$	69,4 \$	69,5 \$	110,5 \$	102,5 \$	42,2 \$	72,0 \$	64,6 \$
Risque de migration	145,1	27,3	77,9	64,0	80,3	21,1	57,9	32,8
Exigences supplémentaires liées aux risques (mesure sur un exercice) ¹	387,8 \$	122,2 \$	147,4 \$	174,5 \$	137,1 \$	73,0 \$	129,9 \$	97,4 \$

1) La valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) n'est pas la somme de tous les montants, car ces valeurs peuvent se présenter pendant des jours différents.

Les exigences supplémentaires moyennes liées aux risques pour l'exercice clos le 31 octobre 2017 ont augmenté de 77,1 M\$ en regard de l'exercice précédent en raison d'une augmentation du nombre de titres détenus dans le portefeuille de négociation.

Essais à rebours

Pour déterminer le caractère fiable du modèle de la VAR liée aux activités de négociation, les résultats sont suivis régulièrement à l'aide d'un processus d'essais à rebours afin de mettre à l'épreuve la validité des hypothèses et des paramètres utilisés dans le calcul de la VAR liée aux activités de négociation. Au processus d'essais à rebours se greffent le calcul d'un résultat hypothétique ou statique, ainsi qu'une comparaison de ce résultat et de la VAR calculée. Le résultat statique représente la variation de la valeur de clôture des portefeuilles le jour précédent, attribuable aux variations quotidiennes des cours, en supposant que le contenu du portefeuille ne change pas. Le processus des essais à rebours se fait quotidiennement pour l'ensemble de la CIBC, ainsi que pour les secteurs d'activité et les portefeuilles.

Une enquête est réalisée quand le résultat statique et les pertes découlant des activités de négociation excèdent la VAR de un jour. Le processus d'essais à rebours, y compris l'enquête sur les résultats, est effectué par des professionnels du risque qui sont indépendants des professionnels responsables de l'élaboration du modèle.

Le groupe Vérification interne passe également en revue nos modèles, nos processus de validation et nos résultats tirés des essais à rebours. En nous servant des résultats de nos essais à rebours, nous voyons à ce que notre modèle de la VAR continue de mesurer le risque de façon appropriée.

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu d'essais à rebours ayant donné un résultat négatif dans la mesure de la VAR totale.

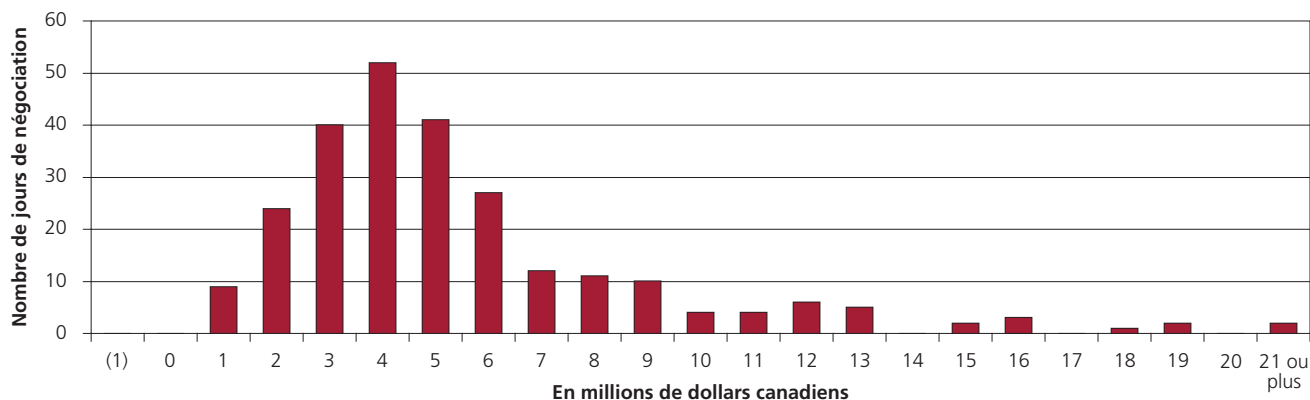
Produits de négociation

Les produits de négociation (BIE) comprennent les produits nets d'intérêts et les produits autres que d'intérêts et excluent la rémunération de prise ferme et les commissions. Les produits de négociation (BIE) présentés dans les graphiques ci-dessous excluent certains portefeuilles abandonnés.

Au cours de l'exercice, les produits de négociation (BIE) ont été positifs pendant 100 % des jours¹. Le plus grand profit, qui a totalisé 20,8 M\$, a été enregistré le 24 janvier 2017 et est attribuable à une transaction conclue avec un client d'envergure dans nos activités de dérivés sur actions. Les produits quotidiens moyens de négociation (BIE) se sont établis à 5,3 M\$ au cours de l'exercice, et la BIE quotidienne moyenne a été de 1,2 M\$.

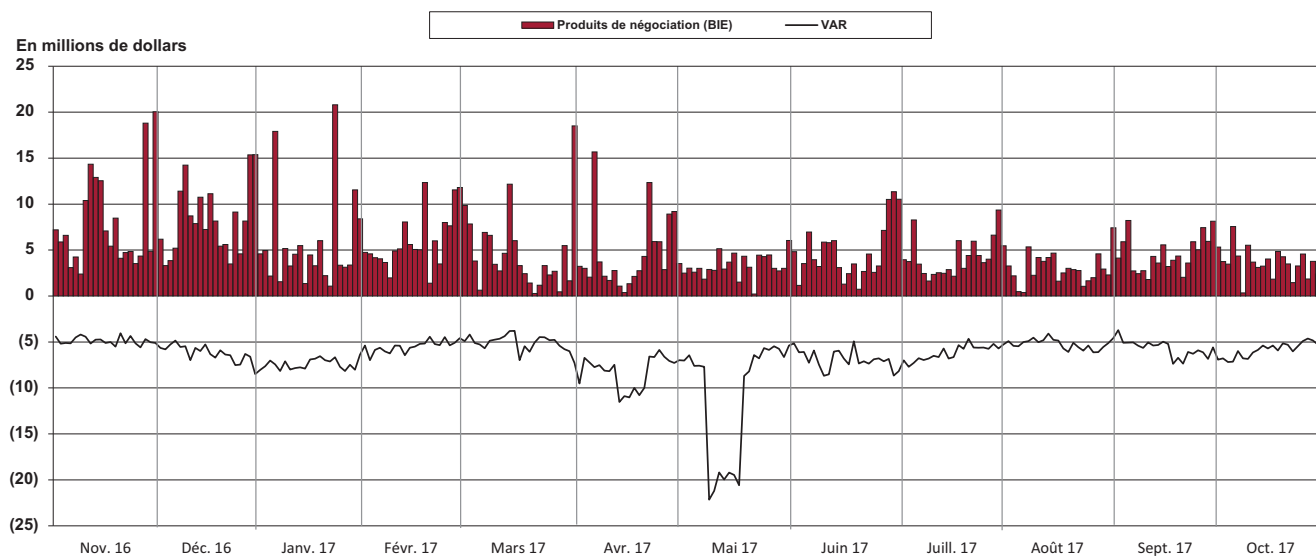
Distribution des fréquences des produits quotidiens de négociation (BIE) en 2017¹

L'histogramme ci-après présente la distribution de fréquences des produits quotidiens de négociation (BIE) pour 2017.



Produits de négociation (BIE)¹ c. la VAR

Le graphique des produits de négociation (BIE) par rapport à la VAR ci-après présente les produits quotidiens de négociation (BIE) de l'exercice considéré par rapport aux mesures de la VAR à la fermeture des bureaux. L'augmentation importante au titre de la VAR en mai 2017 résultait d'une importante transaction dans nos activités de souscription de titres de créance.



1) Exclut certains rajustements de prix de cession interne de fin de mois et autres rajustements divers.

Simulations de crise et analyses de scénarios

Les simulations de crise et les analyses de scénarios servent à mieux comprendre les conséquences éventuelles de conditions de marché anormales et à détecter des concentrations de risque possibles.

Nos simulations de crise et analyses de scénarios mesurent l'incidence sur la valeur des portefeuilles d'un grand nombre de mouvements extrêmes des facteurs de risque du marché. Cette méthode consiste en une simulation de crise qui durerait un mois, en supposant qu'aucune mesure n'est prise pour atténuer le risque pendant l'événement de crise, afin de refléter le tarissement de liquidité qui accompagne souvent les soubresauts du marché.

Notre méthode d'analyse de scénarios permet de simuler l'incidence qu'auraient sur les résultats des événements extrêmes sur le marché sur une période pouvant courir jusqu'à un mois. Les scénarios sont créés à l'aide de données historiques du marché issues de périodes de perturbations ou s'appuient sur des événements économiques et politiques et des catastrophes naturelles hypothétiques imaginés et proposés par des économistes, des dirigeants d'entreprises et des gestionnaires de risques.

Parmi les scénarios historiques, mentionnons le resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale des États-Unis en 1994, la crise financière en Russie en 1998 et les événements de marché qui ont suivi la crise du marché de 2008. Les scénarios hypothétiques comprennent des crises potentielles sur les marchés de l'Amérique du Nord et de l'Asie. En janvier 2017, nous avons introduit le scénario d'une crise bancaire dans la zone euro, qui suppose qu'une importante banque européenne éprouve des problèmes inattendus de fonds propres et que le marché s'attend à un défaut de paiement, combinés à une instabilité politique en Europe, tandis qu'en septembre 2017, nous avons introduit deux scénarios fondés sur l'escalade des tensions dans la péninsule coréenne.

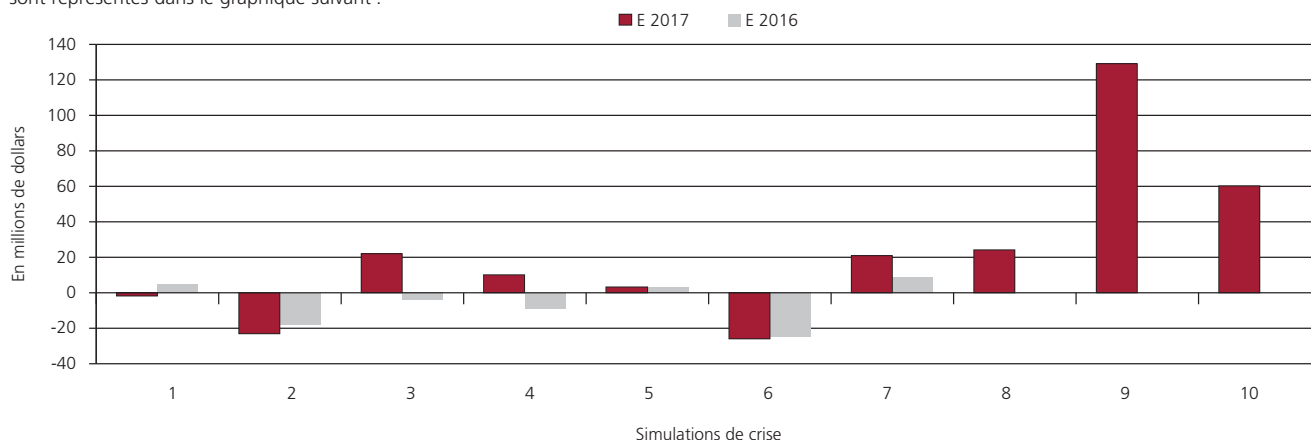
Ci-après sont décrits nos principaux scénarios de simulations de crise que nous appliquons quotidiennement pour mieux comprendre les niveaux de risque possible en situation de crise. Les scénarios de simulations de crise sont examinés périodiquement et modifiés au besoin pour qu'ils demeurent pertinents.

Dans le cadre du suivi des limites des scénarios de simulations de crise, des limites sont établies à l'égard de la perte maximale acceptable pour le portefeuille global, pour un niveau segmentaire du portefeuille et pour des catégories d'actifs spécifiques.

Liste des scénarios de crise

1. Crise des prêts hypothécaires à risque et faillite de Lehman – 2008
2. Resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale des États-Unis – 1994
3. Crise financière russe – 1998
4. Défaut de paiement de la dette des États-Unis et déclassement de la note de crédit
5. Transition difficile en Chine
6. Crise du marché canadien
7. Mesures protectionnistes aux États-Unis
8. Crise bancaire dans la zone euro
9. Guerre en Corée – conflit important
10. Guerre en Corée – conflit

Les résultats moyens des simulations de crise de 2017 et de 2016 pour chacun des 10 scénarios de crise ci-dessus appliqués à nos positions de négociation sont représentés dans le graphique suivant :



Dérivés sur marchandises non négociés en Bourse

Dans le cours normal des affaires, nous effectuons des transactions sur des contrats de dérivés sur marchandises non négociés en Bourse. Nous contrôlons et gérons le risque lié aux dérivés sur marchandises non négociés en Bourse grâce aux méthodes de la VAR et de simulations de crise décrites précédemment. Nous utilisons des techniques de modélisation ou d'autres méthodes d'évaluation afin d'établir la juste valeur de ces contrats.

Le tableau suivant présente la juste valeur en fonction de l'échéance des contrats sur marchandises non négociés en Bourse :

En millions de dollars, au 31 octobre 2017	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette
Échéance à moins de 1 an	345 \$	471 \$	(126)\$
Échéance de 1 an à 3 ans	356	236	120
Échéance de 4 ans à 5 ans	134	131	3
Échéance à plus de 5 ans	343	11	332
	1 178 \$	849 \$	329 \$

Activités autres que de négociation

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt à l'égard du portefeuille autre que de négociation, qui comprend le risque de taux d'intérêt structurel, s'entend essentiellement du risque inhérent à la GAP et aux activités des filiales au Canada et à l'étranger. Le risque de taux d'intérêt résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées des produits de détail. Ces options découlent principalement du risque de remboursement anticipé des produits hypothécaires, des engagements hypothécaires et de certains certificats de placement garanti assortis de caractéristiques de rachat anticipé. Divers instruments de trésorerie et dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options, sont employés pour gérer ces risques.

Le conseil surveille la gestion du risque de marché lié aux activités autres que de négociation, établit le degré d'intérêt à l'égard du risque et approuve chaque année les limites de risque de marché. Le CMGAP et son sous-comité et le comité de gestion de l'actif et du passif passent régulièrement en revue les positions exposées au risque de marché structurel et assurent la surveillance de la haute direction.

Outre les limites approuvées par le conseil à l'égard des expositions du résultat et de la valeur économique, des limites de gestion plus précises sont fixées afin d'orienter la gestion quotidienne de ce risque. Le groupe de GAP du groupe Trésorerie est responsable de la gestion continue du risque de marché structurel à l'échelle de l'entreprise, et la surveillance indépendante et la conformité à la politique de risque de marché lié aux activités autres que de négociation sont assurées par le groupe Gestion du risque, Marchés des capitaux.

Les activités liées à la GAP sont conçues pour gérer l'incidence des fluctuations possibles des taux d'intérêt tout en équilibrant le coût des activités de couverture qui touchent les produits nets courants. La sensibilité du résultat net est une mesure de l'incidence des fluctuations possibles des taux d'intérêt sur le résultat net après impôt de 12 mois prévu d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, compte tenu de variations des taux d'intérêt parallèles et prescrites, avec des taux d'intérêt limités à un niveau plancher de zéro.

Notre risque total de taux d'intérêt du portefeuille autre que de négociation, au 31 octobre 2017, est présenté à la note 17 des états financiers consolidés. Les actifs et les passifs au bilan et hors bilan sont généralement présentés selon la date la plus proche entre la date de réévaluation contractuelle des taux et la date d'échéance. Nos informations incluent néanmoins la sensibilité présumée aux taux d'intérêt de certains actifs et passifs (dont les dépôts de base et les soldes de cartes de crédit) qui témoignent de la manière dont nous gérons le risque de taux d'intérêt. La position relative au risque de taux d'intérêt présentée à la note 17 correspond uniquement au risque auquel nous sommes exposés à une date donnée. Ce risque peut

varier en fonction des préférences manifestées par les clients pour des produits ou des échéances, notamment le remboursement anticipé des emprunts hypothécaires ou l'exercice d'autres options, et de la nature de notre gestion des divers portefeuilles auxquels se rattache la position de risque de taux d'intérêt consolidée.

Le tableau ci-après présente l'incidence éventuelle qu'aurait une hausse ou une baisse immédiate et soutenue de 100 et de 200 points de base des taux d'intérêt sur les 12 prochains mois, ajustée pour tenir compte des hypothèses sur les éléments structurels (à l'exception des capitaux propres pris en compte dans le calcul de la valeur actuelle des capitaux propres), des remboursements anticipés estimatifs et des retraits anticipés.

L'exercice 2017 comprenait les expositions relatives aux soldes de CIBC Bank USA.

Sensibilité aux taux d'intérêt – activités autres que de négociation

En millions de dollars, au 31 octobre

	2017			2016		
	\$ CA	\$ US	Divers	\$ CA	\$ US	Divers
Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt						
Augmentation (diminution) du résultat net après impôt applicable aux actionnaires	119 \$	48 \$	(11)\$	88 \$	11 \$	10 \$
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	(277)	(99)	(30)	(176)	(79)	(6)
Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt						
Augmentation (diminution) du résultat net après impôt applicable aux actionnaires	(209)\$	(57)\$	11 \$	(153)\$	(14)\$	(12)\$
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	184	15	30	75	69	3
Hausse de 200 points de base des taux d'intérêt						
Augmentation (diminution) du résultat net après impôt applicable aux actionnaires	233 \$	74 \$	(21)\$	145 \$	25 \$	24 \$
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	(512)	(223)	(59)	(392)	(137)	(6)
Baisse de 200 points de base des taux d'intérêt						
Augmentation (diminution) du résultat net après impôt applicable aux actionnaires	(382)\$	(87)\$	21 \$	(327)\$	(8)\$	(22)\$
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	251	(124)	59	(78)	90	8

Risque de change

Le risque de change à l'égard du portefeuille autre que de négociation, aussi appelé le risque de change structurel, découle principalement de notre investissement net dans des établissements à l'étranger. Ce risque, principalement en dollars américains, est géré au moyen de dérivés de couverture et du financement des investissements dans une monnaie analogue. Nous gérons activement cette position afin de nous assurer que l'incidence possible sur les ratios de fonds propres est conforme à la politique approuvée par le CGR, tout en tenant compte de l'incidence sur le résultat et les capitaux propres.

Le risque de change structurel est géré par le groupe Trésorerie sous la direction du CMGAP. Le degré de conformité à la politique sur le risque de marché lié à la négociation et à la non-négociation ainsi qu'aux limites de risque de marché est surveillé quotidiennement par le groupe Gestion du risque, Marché des capitaux.

Au 31 octobre 2017, une appréciation du dollar canadien de 1 % aurait eu pour effet de réduire les capitaux propres d'environ 120 M\$ (84 M\$ en 2016) après impôt.

Nos résultats libellés en monnaies non fonctionnelles sont convertis en monnaies fonctionnelles au moyen d'opérations de change au comptant ou de contrats de change à terme. Par conséquent, les fluctuations des taux de change ont peu d'incidence sur notre compte de résultat consolidé.

Nous procédons à des transactions de couverture pour certaines charges liées à des contrats libellés en monnaies étrangères au moyen de dérivés qui sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. La variation nette de la juste valeur de ces dérivés de couverture, comprise dans le cumul des autres éléments du résultat global, a donné lieu à un profit de 12 M\$ (20 M\$ en 2016) après impôt. Ce montant sera sorti du cumul des autres éléments du résultat global pour contrebalancer les fluctuations de change couvertes au fur et à mesure que les charges seront engagées.

Dérivés détenus aux fins de la GAP

Dans le cas où des dérivés sont détenus aux fins de la GAP et lorsque des transactions répondent aux critères prévus selon les IFRS, nous appliquons la comptabilité de couverture pour comptabiliser les risques couverts, comme il est indiqué dans les notes 12 et 13 des états financiers consolidés. Les dérivés de couverture qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture, aussi appelés couvertures économiques, sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat consolidé.

Les couvertures économiques pour les instruments financiers autres que désignés à leur juste valeur peuvent rendre les produits plus instables, du fait que les éléments couverts sont comptabilisés au coût ou au coût amorti ou sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat global consolidé. Cette instabilité du résultat peut ne pas être représentative du risque global.

Risque lié aux actions

Le risque lié aux actions du portefeuille autre que de négociation découle principalement de notre stratégie et de nos activités d'expansion de l'entreprise, ainsi que de nos activités de services de Banque d'affaires. Les placements sont composés de titres de participation privés et de sociétés ouvertes, de placements dans des sociétés en commandite et de placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Le tableau suivant présente le coût amorti et la juste valeur des actions du portefeuille autre que de négociation :

En millions de dollars, au 31 octobre		Coût amorti	Juste valeur
2017	Valeurs disponibles à la vente	364 \$	469 \$
	Placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence dans des entreprises associées¹	313	356
		677 \$	825 \$
2016	Valeurs disponibles à la vente	221 \$	374 \$
	Placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence dans des entreprises associées¹	386	421
		607 \$	795 \$

1) Excluent nos coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Pour plus de précisions, voir la note 26 des états financiers consolidés.

Risque lié aux régimes de retraite

Un certain nombre de régimes de retraite à prestations définies sont administrés à l'échelle mondiale. Au 31 octobre 2017, nos régimes de retraite à prestations définies consolidés affichaient un excédent net de capitalisation de 134 M\$, comparativement à un excédent net de capitalisation de 22 M\$ au 31 octobre 2016. La variation de la situation de capitalisation de nos régimes de retraite est présentée à la note 19 des états financiers consolidés.

La variation de la situation de capitalisation de nos régimes de retraite découle d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs comprennent les variations de la juste valeur des actifs du régime et les variations de la valeur actuarielle des prestations de retraite promises dans le cadre de nos régimes à prestations définies.

Le conseil a délégué la responsabilité fiduciaire des régimes de retraite au CRRPD. Le risque lié aux régimes de retraite découle essentiellement des variations des taux d'intérêt, des écarts de taux et des cours des actions.

Nos régimes de retraite offerts au Canada constituent environ 90 % de nos régimes de retraite, le plus important étant notre principal régime de retraite canadien (le régime de retraite de la CIBC). Une estimation de l'incidence d'une variation de 100 points de base du taux d'actualisation sur nos obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies canadiens est présentée à la note 19 des états financiers consolidés.

La responsabilité d'assurer une gouvernance et une surveillance saines incombe au CRRPD qui délègue les pouvoirs de gestion au Comité de gestion des prestations de retraite (CGPR). L'élaboration d'une stratégie d'investissement appropriée à l'égard du régime de retraite de la CIBC repose sur un énoncé des objectifs, des politiques et des procédures de placement.

Il revient au service de placement des régimes de pension du groupe Trésorerie de veiller à ce que les cadres de gouvernance, de gestion et d'exploitation prévus par les stratégies de placement de nos régimes de retraite soient conformes au profil de risque voulu, la Gestion des risques assurant surveillance indépendante du risque et la remise en question efficace des évaluations du risque.

Le recours à des dérivés est autorisé dans le cadre du régime de retraite de la CIBC, conformément à la politique en matière de dérivés qui a été approuvée par le CGPR et le CRRPD du conseil, de manière à gérer les risques à la discrétion du Comité des placements des régimes de pension, un sous-comité du CGPR. Les stratégies de réduction et d'atténuation des risques peuvent comprendre la couverture du risque de taux d'intérêt, du risque de change, du risque d'écart de taux ou du risque lié aux actions. La politique en matière de dérivés autorise également le recours à des dérivés pour accroître les rendements du régime.

Le régime de retraite de la CIBC gère son risque de change grâce à une stratégie de superposition. La juste valeur des dérivés utilisés aux fins de la superposition de devises est présentée à la note 19 des états financiers consolidés.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance. Les sources de risque de liquidité courantes propres aux services bancaires comprennent les retraits non prévus de dépôts, l'incapacité de remplacer les dettes arrivant à échéance, les engagements au titre du crédit et des liquidités et les mises en gage additionnelles ou autres exigences en matière de garantie.

L'approche de la CIBC en matière de gestion du risque de liquidité appuie sa stratégie d'entreprise, s'harmonise avec son intérêt à l'égard du risque et respecte les attentes en matière de réglementation.

Nos stratégies, objectifs et pratiques en matière de gestion sont évalués régulièrement afin de refléter les changements du contexte de liquidité, dont les faits nouveaux sur le plan de la réglementation, des affaires et/ou des marchés. Le risque de liquidité demeure dans les limites de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC.

Gouvernance et gestion

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à un cas de situation de crise pouvant tarir les liquidités sans mettre en péril la survie de nos activités. Les flux de trésorerie réels et prévus découlant des positions au bilan et hors bilan sont évalués et suivis régulièrement pour assurer leur conformité aux limites convenues. La CIBC inclut des simulations de crise à sa gestion et à son évaluation du risque de liquidité. Les résultats des simulations de crise nous aident à élaborer les hypothèses concernant la liquidité et à relever les contraintes éventuelles en matière de planification du financement, et favorisent l'élaboration du plan de financement d'urgence de la CIBC.

Le risque de liquidité est géré au moyen du modèle à trois lignes de défense, selon lequel la gestion continue du risque de liquidité incombe au trésorier, avec l'appui du CMGAP.

Le trésorier est responsable de la gestion des activités et processus requis pour mesurer la position de risque de liquidité de la CIBC, en faire le suivi et en faire rapport, ce qui représente la première ligne de défense.

Le groupe Gestion du risque de marché lié à l'illiquidité et aux activités autres que de négociation au sein du groupe Gestion du risque, Marchés des capitaux procède à une surveillance indépendante, y compris la mesure, le suivi et le contrôle du risque de liquidité, soit la deuxième ligne de défense.

La fonction Vérification interne est responsable de la troisième ligne de défense en formulant une évaluation indépendante quant à l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles, des processus et des systèmes de gestion du risque.

Le CMGAP dirige la gestion du risque de liquidité de la CIBC en s'assurant que la gestion du risque de liquidité ainsi que les méthodes, hypothèses et paramètres clés liés au risque de liquidité, tels que l'horizon de liquidité, sont évalués régulièrement et qu'ils sont conformes à nos exigences réglementaires. Le Comité de gestion du risque de liquidité, un sous-comité du CMGAP, a la responsabilité d'appuyer le CMGAP dans le but de s'assurer que le profil de liquidité de la CIBC est évalué et géré de façon exhaustive conformément au cadre d'orientation stratégique et à l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC ainsi qu'aux exigences réglementaires.

Le CGR approuve la politique de gestion du risque de liquidité de la CIBC et recommande au conseil un niveau de tolérance envers le risque de liquidité dans l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque.

Politiques

Notre politique de gestion du risque de liquidité exige l'accès à un montant suffisant d'actifs liquides non grevés et à plusieurs sources de financement différentes afin de pouvoir répondre aux besoins prévus de liquidité dans des conditions tant normales que difficiles pendant une période minimale, lequel est évalué grâce à l'horizon de liquidité de la CIBC. Les filiales de la CIBC possédant des caractéristiques uniques en matière de liquidité en raison d'exigences commerciales ou territoriales distinctes, conservent leurs politiques locales en matière de liquidité conformément à la politique de gestion du risque de liquidité de la CIBC.

La politique de mise en gage de la CIBC établit des limites consolidées de mise en gage des actifs de la CIBC dans le cadre d'une grande variété d'activités financières. Les limites de mise en gage font en sorte qu'un montant suffisant d'actifs liquides non grevés est disponible pour répondre aux besoins de liquidités.

Nous maintenons un plan mondial détaillé de financement d'urgence qui établit les stratégies en place pour résoudre les pénuries de liquidité en situations d'urgence ou imprévues, délimite les exigences à mettre en œuvre pour gérer un ensemble de symptômes de situations de crise, définit la chaîne des responsabilités et la façon d'activer les politiques de façon précise, explique les procédures de mise en œuvre et de signalement, en plus d'être conforme à l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC. Afin de présenter la complexité de la structure organisationnelle de la CIBC, des plans de financement d'urgence à l'échelle régionale et au niveau des filiales sont mis en place pour répondre à des crises de liquidité propres aux territoires où la CIBC exerce ses activités et à l'appui de la CIBC en tant qu'entreprise.

Mesure de risque

Notre tolérance envers le risque de liquidité est définie dans notre énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque, approuvé annuellement par le conseil, et forme la base de la délégation à la haute direction des pouvoirs en matière de risque de liquidité. Nous utilisons à la fois des mesures liées à la réglementation et des mesures internes du risque de liquidité pour évaluer notre exposition au risque de liquidité. En interne, notre position de liquidité est évaluée selon l'horizon de liquidité, soit le moment futur où les sorties de fonds cumulées projetées dépasseront les rentrées de fonds selon un scénario combiné de crise de liquidité touchant la CIBC et le marché dans l'ensemble. Les rentrées et les sorties de fonds prévues et potentielles découlant des positions au bilan et hors bilan sont évaluées et suivies quotidiennement pour assurer leur conformité aux limites convenues. Les flux de trésorerie au bilan et hors bilan contractuels et comportementaux dans des conditions normales ou de crise sont modélisés et utilisés pour déterminer les liquidités par rapport à l'objectif de gestion fixé.

Notre système de mesure de la liquidité fournit des rapports sur les risques de liquidité, y compris le calcul de l'horizon de liquidité et des rapports réglementaires, tels que les rapports sur le ratio de liquidité à court terme et les flux de trésorerie nets cumulatifs. Notre gestion du risque de liquidité intègre également le suivi de notre position de financement de gros non garanti et notre capacité de financement.

Intérêt à l'égard du risque

L'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC assure une gestion prudente du risque de liquidité en décrivant les considérations qualitatives et les mesures quantitatives, comme le LCR et l'horizon de liquidité. Les mesures quantitatives sont évaluées et gérées en fonction d'un ensemble de limites relatives à la gestion approuvées par le CMGAP, qui sont plus strictes que celles établies par le CGR.

Simulations de crise

Une composante clé de notre gestion du risque de liquidité, en complément de nos évaluations de l'exposition au risque de liquidité, est la simulation de crise appliquée au risque de liquidité. Les simulations de crise de liquidité consistent en des scénarios de crise de différents degrés de gravité, qui sont propres à la Banque et qui s'étendent à l'échelle du marché, servant à évaluer le montant de liquidités disponibles qui serait nécessaire pour que les obligations prévues soient acquittées à l'échéance. Les scénarios modélisent les besoins de liquidités et de financement potentiels qui seraient requis selon un événement comprenant un financement de gros non garanti et des retraits de dépôts, d'utilisation prévue de liquidités d'urgence et la négociabilité des actifs liquides. Les résultats des simulations de crise sont des données qui font également partie du processus d'examen au titre du plan de financement d'urgence.

Actifs liquides et actifs grevés

Les actifs liquides disponibles se composent de liquidités, de titres négociables de grande qualité et d'autres actifs pouvant être utilisés pour accéder rapidement à du financement. Les actifs grevés, qui comprennent les actifs donnés en garantie et les actifs qui sont réputés être soumis à des restrictions juridiques, opérationnelles ou à toute autre restriction, ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles lorsque nous évaluons le risque de liquidité.

Le sommaire de nos actifs non grevés figurant au bilan et hors bilan est présenté ci-après :

En millions de dollars, au 31 octobre					2017 ¹	2016
	Actifs liquides bruts		Actifs liquides grevés ²		Actifs liquides non grevés	
	Actifs détenus par la CIBC	Actifs détenus par des tiers	Actifs détenus par la CIBC	Actifs détenus par des tiers		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	14 152 \$ ³	– \$	521 \$	– \$	13 631 \$	13 665 \$
Valeurs mobilières	92 889 ⁴	93 201 ⁵	32 809	64 961	88 320	91 378
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	50 347 ⁶	–	20 247	–	30 100	26 223
Prêts hypothécaires	17 414 ⁷	–	17 414	–	–	–
Cartes de crédit	3 048 ⁸	–	3 048	–	–	–
Autres actifs	4 606 ⁹	–	4 420	–	186	586
	182 456 \$	93 201 \$	78 459 \$	64 961 \$	132 237 \$	131 852 \$

- 1) Comprend les soldes de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.
- 2) Excluent les garanties intrajournalières fournies à la Banque du Canada ayant trait au système de transfert de paiements de grande valeur puisqu'elles nous sont généralement rendues chaque jour à la fin du cycle de règlement.
- 3) Comprend la trésorerie, les dépôts non productifs d'intérêts et les dépôts productifs d'intérêts avec des échéances contractuelles à moins de 30 jours.
- 4) Comprend les valeurs du compte de négociation, les valeurs disponibles à la vente et les valeurs désignées à leur juste valeur, mais exclut les valeurs de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation, les titres de participation de sociétés fermées et les titres de créance de sociétés fermées de 530 M\$ (944 M\$ en 2016).
- 5) Comprend des garanties au comptant au titre de valeurs empruntées de 5 035 M\$ (5 433 M\$ en 2016), des valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres de 40 383 M\$ (28 377 M\$ en 2016), des valeurs empruntées en échange de valeurs prêtées de 46 753 M\$ (38 657 M\$ en 2016) et des valeurs obtenues en échange de garantie sur dérivés de 1 030 M\$ (1 257 M\$ en 2016).
- 6) Comprend les prêts hypothécaires à l'habitation titrisés et transférés en vertu du programme d'Obligations hypothécaires du Canada ainsi que les prêts hypothécaires titrisés qui n'ont pas été transférés à des parties externes. Ces éléments sont présentés à titre de prêts dans le bilan consolidé.
- 7) Comprend les prêts hypothécaires compris dans le programme d'obligations sécurisées.
- 8) Comprend les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des passifs au titre du financement.
- 9) Comprend des liquidités données en garantie sur dérivés d'un montant de 4 420 M\$ (6 022 M\$ en 2016) et des certificats d'or et d'argent d'un montant de 186 M\$ (586 M\$ en 2016).

Voici le sommaire des actifs liquides non grevés détenus par la CIBC (société mère) et ses principales filiales :

En millions de dollars, au 31 octobre	2017	2016
CIBC (société mère)	92 846 \$	96 027 \$
Marchés mondiaux CIBC inc. ¹	13 707	18 387
Autres filiales ²	25 684	17 438
	132 237 \$	131 852 \$

- 1) Comprend Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp.
- 2) Comprend les soldes de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

Dans un scénario de crise de liquidité, des décotes hypothétiques et des hypothèses liées à l'ampleur de la monétisation des actifs sont appliquées pour déterminer la valeur de la liquidité des actifs. Les décotes tiennent compte des marges applicables aux banques centrales, comme la Banque du Canada et la Banque de la Réserve fédérale des États-Unis, d'observations historiques, et de caractéristiques liées aux valeurs mobilières, y compris le type, l'émetteur, la note de crédit, la devise et la durée à courir jusqu'à l'échéance, ainsi que les lignes directrices réglementaires applicables.

Nos actifs liquides non grevés sont comparables à ceux de l'exercice précédent, puisqu'une augmentation des titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* a été contrebalancée par une baisse des titres.

En outre, la CIBC conserve son admissibilité au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada et au guichet d'escompte des banques de la Réserve fédérale des États-Unis.

Actifs assortis d'une charge

Dans le cours des activités quotidiennes de la CIBC, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en gage afin de garantir des obligations, de participer aux systèmes de compensation et de règlement et à d'autres fins de gestion des garanties. Pour plus de précisions, voir la note 22 des états financiers consolidés.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos actifs grevés et non grevés :

En millions de dollars, au 31 octobre		Actifs détenus par la CIBC	Actifs détenus par des tiers	Total de l'actif	Grevés		Non grevés	
					Donnés en garantie	Divers	Disponibles à titre de garantie	Divers
2017 ¹	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	14 152 \$	– \$	14 152 \$	6 \$	515 \$	13 631 \$	– \$
	Valeurs mobilières	93 419	–	93 419	32 809	–	60 080	530
	Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	–	45 418	45 418	31 291	–	14 127	–
	Prêts, nets de la provision	356 734	–	356 734	40 773	2	30 100	285 859
	Divers							
	Dérivés	24 342	–	24 342	–	–	–	24 342
	Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 824	–	8 824	–	–	–	8 824
	Terrains, bâtiments et matériel	1 783	–	1 783	–	–	–	1 783
	Goodwill	5 367	–	5 367	–	–	–	5 367
	Logiciels et autres immobilisations incorporelles	1 978	–	1 978	–	–	–	1 978
	Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	715	–	715	–	–	–	715
	Autres actifs	12 532	–	12 532	4 420	–	186	7 926
		519 846 \$	45 418 \$	565 264 \$	109 299 \$	517 \$	118 124 \$	337 324 \$
2016	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	14 165 \$	– \$	14 165 \$	11 \$	489 \$	13 665 \$	– \$
	Valeurs mobilières	87 423	–	87 423	23 690	–	62 789	944
	Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	–	33 810	33 810	22 514	–	11 296	–
	Prêts, nets de la provision	307 417	–	307 417	39 468	26	26 223	241 700
	Divers							
	Dérivés	27 762	–	27 762	–	–	–	27 762
	Engagements de clients en vertu d'acceptations	12 364	–	12 364	–	–	–	12 364
	Terrains, bâtiments et matériel	1 898	–	1 898	–	–	–	1 898
	Goodwill	1 539	–	1 539	–	–	–	1 539
	Logiciels et autres immobilisations incorporelles	1 410	–	1 410	–	–	–	1 410
	Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	766	–	766	–	–	–	766
	Autres actifs	12 803	–	12 803	6 022	–	586	6 195
		467 547 \$	33 810 \$	501 357 \$	91 705 \$	515 \$	114 559 \$	294 578 \$

1) Comprend les soldes de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

Restrictions sur les mouvements de fonds

Nos filiales ne sont pas soumises à des exigences importantes qui empêcheraient le transfert de fonds, de dividendes ou de distributions de fonds propres. Cependant, certaines filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires et de liquidité, qui sont fixées par les organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières pertinents.

Nous suivons et gérons les exigences en matière de liquidité et de fonds propres dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources et le respect, par les entités, des exigences réglementaires et politiques régionales.

Ratio de liquidité à court terme

L'objectif du LCR est de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque en veillant à ce qu'elle dispose de suffisamment de ressources liquides de haute qualité non grevées pour répondre à ses besoins de liquidité dans un scénario de crise grave qui durerait 30 jours.

Les banques canadiennes sont tenues d'atteindre un LCR minimal de 100 %. La CIBC se conforme à cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans les lignes directrices sur les normes de liquidité du BSIF, la CIBC présente chaque mois des rapports sur le LCR au BSIF. Le ratio se calcule de la façon suivante :

$$\frac{\text{Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)}}{\text{Total des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours calendaires suivants}} \geq 100 \%$$

Le numérateur du LCR est l'encours des HQLA non grevés, lequel respecte un ensemble de critères d'admissibilité définis par le BSIF qui tient compte des caractéristiques fondamentales et des caractéristiques liées au marché, et de la capacité opérationnelle relative de monétiser les actifs rapidement dans une période de crise. Le portefeuille d'actifs liquides de la CIBC, dont la gestion est centralisée, comprend les actifs liquides présentés dans les HQLA, tels que les bons du Trésor et les obligations du gouvernement central, les dépôts de la banque centrale ainsi que les titres d'État, d'organismes, de provinces et de sociétés ayant une cote élevée. Les limites de l'admissibilité des actifs inhérentes au LCR ne reflètent pas nécessairement l'évaluation interne de la CIBC quant à sa capacité à monétiser ses actifs négociables en situation de crise.

Le dénominateur du ratio reflète les sorties nettes de trésorerie attendues dans un scénario de crise pour le LCR durant une période de 30 jours calendaires. Les sorties nettes de trésorerie attendues représentent les taux de retrait et de décaissement défini pour le LCR appliqués respectivement aux soldes de passifs et aux engagements hors bilan. Les retraits sur dépôts des entreprises et des institutions financières, les retraits sur les marges de crédit non utilisées ainsi que les créances non garanties à l'échéance sont parmi les principales sorties de trésorerie du LCR de la CIBC. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui sont calculées selon les taux d'entrées prescrits et qui comprennent les remboursements de prêts productifs et les actifs négociables qui ne sont pas des HQLA.

Le LCR est présenté à l'aide d'un modèle de divulgation standard prescrit par le BSIF calculé en fonction de la moyenne des positions quotidiennes.

En millions de dollars, moyenne des trois mois clos le 31 octobre 2017		Valeur non pondérée totale ¹	Valeur pondérée totale ²
HQLA			
1 HQLA		s. o.	98 603 \$
Sorties de trésorerie			
2 Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :		142 230 \$	9 277 \$
3 Dépôts stables		70 658	2 120
4 Dépôts moins stables		71 572	7 157
5 Financement de gros non garantis, dont :		123 875	63 069
6 Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives		44 738	10 783
7 Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)		60 401	33 550
8 Dettes non garanties		18 736	18 736
9 Financement de gros garanti		s. o.	4 574
10 Exigences supplémentaires, dont :		81 252	22 154
11 Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées		11 382	8 153
12 Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette		2 669	2 669
13 Facilités de crédit et de liquidité		67 201	11 332
14 Autres obligations de financement contractuelles		2 299	2 299
15 Autres obligations de financement conditionnelles		254 432	4 450
16 Total des sorties de trésorerie		s. o.	105 823
Entrées de trésorerie			
17 Prêts garantis (p. ex. prises en pension de titres)		63 057	7 798
18 Entrées liées aux expositions parfaitement productives		15 420	7 201
19 Autres entrées de trésorerie		8 487	8 487
20 Total des entrées de trésorerie		86 964 \$	23 486 \$
21 Total des HQLA		s. o.	Valeur ajustée totale 98 603 \$
22 Total des sorties nettes de trésorerie		s. o.	82 337 \$
23 LCR		s. o.	120 %
En millions de dollars, moyenne des trois mois clos le 31 juillet 2017			Valeur ajustée totale
24 Total des HQLA		s. o.	102 461 \$
25 Total des sorties nettes de trésorerie		s. o.	81 908 \$
26 LCR		s. o.	125 %

1) Les valeurs des entrées et sorties de trésorerie non pondérées sont calculées comme étant les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours des différents types ou catégories de passifs, d'éléments hors bilan ou de créances contractuelles.

2) Les valeurs pondérées sont calculées après application des décotes (aux fins des HQLA) et des taux d'entrées et de sorties de trésorerie prescrits par le BSIF.

s. o. Sans objet, conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

Au 31 octobre 2017, notre LCR moyen avait diminué pour atteindre 120 %, comparativement à 125 % au 31 juillet 2017, en raison d'une diminution modeste des HQLA, qui a découlé des besoins en financement liés à l'acquisition de The PrivateBank. De nombreux autres facteurs faisant partie des activités normales ont également contribué au LCR.

La CIBC tient compte de l'incidence de ses décisions d'affaires sur le LCR et les autres mesures du risque de liquidité qu'elle surveille régulièrement grâce à une solide fonction de gestion du risque de liquidité. Les variables pouvant avoir un effet sur le ratio de mois en mois comprennent, sans s'y limiter, des éléments tels que les activités et les échéances du financement de gros, les initiatives stratégiques au chapitre du bilan ainsi que les opérations et les considérations environnementales ayant une incidence sur les garanties. De plus, la CIBC présente au BSIF des rapports sur le LCR dans différentes monnaies. Ainsi, elle détermine la mesure d'éventuelles asymétries de devises en vertu du ratio. La CIBC exerce principalement ses activités dans les grandes monnaies dont les marchés des changes sont larges et fongibles.

La présentation du LCR est calibrée de façon centralisée par la fonction Trésorerie de la CIBC, en collaboration avec les unités d'exploitation stratégique de la CIBC et d'autres groupes fonctionnels.

Financement

La CIBC finance ses activités par l'entremise de dépôts provenant des clients, ainsi qu'une grande variété de financement de gros.

L'approche principale de la CIBC vise à financer le bilan au moyen de dépôts mobilisés principalement par l'entremise de services aux particuliers et des services aux entreprises. Les dépôts des particuliers représentaient un montant de 159,3 G\$ au 31 octobre 2017 (148,1 G\$ en 2016). La CIBC conserve des dépôts de base fondés sur les relations clients, dont la stabilité est évaluée régulièrement à l'aide d'évaluations statistiques élaborées en interne.

Nous avons régulièrement accès à des sources de financement à court et à long terme, garanties et non garanties, et qui sont diversifiées en termes de pays, de type de déposant, d'instrument, de devise et d'échéance. Nous mobilisons du financement à long terme grâce à nos programmes existants, y compris les obligations sécurisées, les titrisations d'actifs et les créances non garanties.

La CIBC évalue constamment les occasions de diversification de son financement dans de nouveaux produits de financement et d'éventuels secteurs de placement afin de pouvoir optimiser la souplesse du financement et réduire la concentration des sources de fonds et les coûts de financement. Nous surveillons régulièrement les niveaux de financement de gros et les concentrations par rapport aux limites internes permises, ce qui est conforme au profil de liquidité que nous recherchons.

Le CMGAP et le CGR revoient et approuvent le plan de financement de la CIBC, lequel comprend la croissance projetée des actifs et des passifs, les échéances du financement et les données découlant de nos prévisions de la situation de liquidité.

Le tableau ci-après présente, à leur valeur comptable, les échéances contractuelles des financements de gros tirés par la CIBC sur le marché :

En millions de dollars, au 31 octobre 2017	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 12 mois	Moins de 1 an au total	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts provenant d'autres banques	2 491 \$	448 \$	132 \$	– \$	3 071 \$	– \$	– \$	3 071 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	5 325	11 393	18 268	12 947	47 933	7 239	–	55 172
Billets de dépôt au porteur et acceptations bancaires	1 165	1 629	2 475	58	5 327	–	–	5 327
Papier commercial adossé à des créances	–	–	–	–	–	–	–	–
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	–	2 229	4 952	6 119	13 300	6 062	14 983	34 345
Billets structurés non garantis de premier rang	–	–	8	312	320	–	–	320
Obligations sécurisées/titres adossés à des créances mobilières	–	570	1 312	1 546	3 428	4 911	12 167	20 506
Obligations sécurisées	–	856	–	1 516	2 372	4 660	10 382	17 414
Titrisation de créances sur cartes de crédit	–	–	–	967	967	1 290	791	3 048
Passifs subordonnés	–	–	–	38	38	–	3 171	3 209
Divers	–	–	–	–	–	45	19	64
	8 981 \$	17 125 \$	27 147 \$	23 503 \$	76 756 \$	24 207 \$	41 513 \$	142 476 \$
Dont :								
Garanti	– \$	1 426 \$	1 312 \$	4 029 \$	6 767 \$	10 861 \$	23 340 \$	40 968 \$
Non garanti	8 981	15 699	25 835	19 474	69 989	13 346	18 173	101 508
	8 981 \$	17 125 \$	27 147 \$	23 503 \$	76 756 \$	24 207 \$	41 513 \$	142 476 \$
31 octobre 2016	12 701 \$	17 980 \$	26 950 \$	21 035 \$	78 666 \$	17 596 \$	39 727 \$	135 989 \$

Les financements de gros de la CIBC sont diversifiés en termes de devises tel qu'il est présenté dans le tableau ci-après :

En milliards de dollars, au 31 octobre	2017		2016	
CAD	53,2 \$	37 %	60,4 \$	44 %
USD	72,6	51	56,6	42
Divers	16,7	12	19,0	14
	142,5 \$	100 %	136,0 \$	100 %

Notre volume de financements a augmenté comparativement à 2016, en raison des stratégies de liquidité et d'affaires de la CIBC. Nous ne prévoyons pas d'événements, d'engagements ou d'exigences qui pourraient avoir une incidence notable sur notre capacité de mobiliser des fonds grâce aux dépôts ou aux financements de gros.

Plan de financement

Notre plan de financement de trois ans est mis à jour au moins une fois par trimestre ou lorsque des modifications importantes sont apportées aux hypothèses sous-jacentes. Le plan comprend la croissance projetée des actifs et des passifs, qui est tirée de nos activités régulières, ainsi que les données découlant de nos prévisions de la situation de liquidités.

Notes de crédit

L'accès de la CIBC à du financement de gros et les coûts s'y rattachant dépendent de plusieurs facteurs, notamment des notes de crédit fournies par les agences de notation. Les opinions des agences de notation sont fondées sur des méthodes internes et sont susceptibles de changer en fonction de divers facteurs, dont la solidité financière, la position concurrentielle et la situation de liquidité. Le 10 mai 2017, Moody's a abaissé d'un cran la note de crédit des six grandes banques canadiennes, y compris celle de la CIBC. Le 27 octobre 2017, Fitch a maintenu la note de crédit de la CIBC, mais a fait passer la perspective de stable à négative. La perspective négative reflète l'opinion de Fitch selon laquelle la CIBC est la banque la plus exposée à une correction du marché du logement et à la santé financière des consommateurs canadiens. Nous ne prévoyons pas que ces changements auront une incidence notable sur nos coûts de financement ou notre capacité d'accéder à du financement.

Nos notes de crédit sont résumées dans le tableau suivant :

	Créances à court terme		Créances de premier rang		Titres secondaires		Titres secondaires – Instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité ¹		Actions privilégiées – Instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité ¹		Perspective
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	
Au 31 octobre											
DBRS	R-1 (élevé)	R-1 (élevé)	AA	AA	AA (bas)	AA (bas)	A (bas)	A (bas)	Pfd-2	Pfd-2	Négative²
Fitch	F1+	F1+	AA-	AA-	A+	A+	A+	A+	s. o.	s. o.	Négative
Moody's	P-1	P-1	A1	Aa3	Baa1	A3	Baa2	Baa1	Baa3	Baa2	Négative³
S&P	A-1	A-1	A+	A+	BBB+	BBB+	BBB	BBB	P-3 (élevé)	P-3 (élevé)	Stable

1) Comprennent les instruments considérés comme des instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité conformément aux lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres publiées par le BSIF.

2) La perspective négative s'applique aux créances à court terme, aux créances de premier rang et aux titres secondaires.

3) La perspective négative ne s'applique qu'aux créances de premier rang.

s. o. Sans objet.

Exigences supplémentaires en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre note de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur de marché, l'évaluation des garanties et les seuils des ententes de garantie applicables. Le tableau suivant présente des exigences supplémentaires cumulatives en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit :

En milliards de dollars, au 31 octobre	2017	2016
Baisse de un cran	– \$	– \$
Baisse de deux crans	0,1	0,2
Baisse de trois crans	0,3	0,4

Autres normes réglementaires de liquidité

En mai 2014, le BSIF a publié la version définitive de la ligne directrice sur les normes de liquidité, qui s'inspire des exigences de liquidité à l'échelle mondiale du CBCB, comprenant le LCR, le ratio de liquidité à long terme (NSFR) et d'autres outils de suivi des liquidités. Elle est appuyée par un outil de surveillance conçu par le BSIF, soit l'indicateur des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Le BSIF utilisera la ligne directrice sur les normes de liquidité et les mesures connexes afin d'évaluer la suffisance des liquidités de chaque banque.

Le 31 octobre 2014, le CBCB a publié sa ligne directrice définitive sur le NSFR. En octobre 2017, le BSIF a publié une mise à jour de son projet de ligne directrice sur le NSFR et demandé aux participants de l'industrie de passer en revue les plans de mise en œuvre du NSFR et d'en préciser l'application sur le marché canadien.

Conformément aux exigences susmentionnées, nous présentons au BSIF chaque mois des rapports sur le LCR et les NCCF, et les rapports sur le NSFR, chaque trimestre. Nous transmettons nos rapports sur le LCR et le NSFR au CBCB deux fois par an.

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidité et de fonds propres à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements au titre du crédit et des liquidités et d'autres obligations contractuelles.

Actifs et passifs

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos actifs, de nos passifs et de nos capitaux propres au bilan à leur valeur comptable. L'analyse contractuelle n'est pas représentative de l'exposition au risque de liquidité de la CIBC, mais cette information sert à informer la direction de la CIBC du risque de liquidité et à fournir des données pour établir un bilan touché par des facteurs comportementaux.

En millions de dollars, au 31 octobre 2017 ¹	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	3 440 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	3 440 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	10 712	–	–	–	–	–	–	–	–	10 712
Valeurs mobilières	3 862	3 544	2 770	4 059	1 608	7 197	19 407	19 480	31 492	93 419
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	5 035	–	–	–	–	–	–	–	–	5 035
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	24 938	4 248	3 127	546	83	7 441	–	–	–	40 383
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 559	3 069	7 101	12 727	11 144	43 675	121 384	6 214	398	207 271
Prêts personnels	662	571	966	937	752	201	845	2 143	33 860	40 937
Cartes de crédit	260	520	780	780	780	3 119	6 139	–	–	12 378
Entreprises et gouvernements	8 750	3 091	2 927	4 348	3 620	13 375	31 729	15 469	14 457	97 766
Provision pour pertes sur créances	–	–	–	–	–	–	–	–	(1 618)	(1 618)
Dérivés	1 827	3 061	1 430	1 255	1 199	2 759	5 644	7 167	–	24 342
Engagements de clients en vertu d'acceptations	7 588	1 180	47	8	1	–	–	–	–	8 824
Autres actifs	–	–	–	–	–	–	–	–	22 375	22 375
	68 633 \$	19 284 \$	19 148 \$	24 660 \$	19 187 \$	77 767 \$	185 148 \$	50 473 \$	100 964 \$	565 264 \$
31 octobre 2016	55 954 \$	21 567 \$	17 950 \$	16 783 \$	16 550 \$	66 771 \$	164 778 \$	48 505 \$	92 499 \$	501 357 \$
Passif										
Dépôts ²	19 850 \$	29 462 \$	39 576 \$	21 922 \$	22 671 \$	33 912 \$	44 996 \$	6 881 \$	220 436 \$	439 706 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	13 713	–	–	–	–	–	–	–	–	13 713
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 024	–	–	–	–	–	–	–	–	2 024
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	26 415	1 504	52	–	–	–	–	–	–	27 971
Dérivés	1 851	2 764	1 237	1 307	1 230	2 897	4 840	7 145	–	23 271
Acceptations	7 592	1 180	47	8	1	–	–	–	–	8 828
Autres passifs	–	–	–	–	–	–	–	–	15 305	15 305
Titres secondaires	–	–	–	–	38	–	–	3 171	–	3 209
Capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	31 237	31 237
	71 445 \$	34 910 \$	40 912 \$	23 237 \$	23 940 \$	36 809 \$	49 836 \$	17 197 \$	266 978 \$	565 264 \$
31 octobre 2016	59 908 \$	33 289 \$	40 961 \$	21 100 \$	23 035 \$	31 847 \$	47 923 \$	21 033 \$	222 261 \$	501 357 \$

1) Comprend les soldes de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

2) Comprendent des dépôts des particuliers totalisant 159,3 G\$ (148,1 G\$ en 2016), dont 149,5 G\$ (143,3 G\$ en 2016) au Canada et 9,8 G\$ (4,8 G\$ en 2016) dans d'autres pays, des dépôts d'entreprises et de gouvernements et des emprunts garantis totalisant 266,6 G\$ (229,7 G\$ en 2016), dont 192,7 G\$ (171,9 G\$ en 2016) au Canada et 73,9 G\$ (57,8 G\$ en 2016) dans d'autres pays, et des dépôts bancaires totalisant 13,8 G\$ (17,8 G\$ en 2016), dont 6,6 G\$ (6,8 G\$ en 2016) au Canada et 7,2 G\$ (11,0 G\$ en 2016) dans d'autres pays.

Les variations du profil des échéances contractuelles ont découlé principalement de la migration naturelle des échéances et ont reflété également l'incidence de nos activités régulières.

Engagements au titre du crédit

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des montants notionnels dans le cas d'engagements au titre du crédit. Le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises, car on prévoit qu'une tranche importante des engagements arrivera à échéance sans que des prélèvements ne soient effectués.

En millions de dollars, au 31 octobre 2017 ¹	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise ²	Total
Prêts de valeurs ³	36 541 \$	4 635 \$	5 577 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	46 753 \$
Engagements de crédit inutilisés	770	5 897	1 710	3 385	2 358	13 943	36 030	1 889	143 182	209 164
Facilités de garantie de liquidité	–	8 711	1 239	1 026	90	116	–	13	–	11 195
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	1 682	2 519	2 131	2 623	1 629	913	1 249	18	–	12 764
Lettres de crédit documentaires et commerciales	25	103	67	8	6	4	1	–	–	214
Divers	269	–	–	–	–	–	–	–	–	269
	39 287 \$	21 865 \$	10 724 \$	7 042 \$	4 083 \$	14 976 \$	37 280 \$	1 920 \$	143 182 \$	280 359 \$
31 octobre 2016	28 902 \$	23 039 \$	9 515 \$	4 484 \$	3 483 \$	7 049 \$	35 402 \$	1 393 \$	133 514 \$	246 781 \$

- 1) Comprend les soldes de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.
- 2) Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps à notre gré, d'un montant de 111,7 G\$ (105,0 G\$ en 2016).
- 3) Exclut les prêts de valeurs de 2,0 G\$ (2,5 G\$ en 2016) contre espèces puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé.

Autres obligations contractuelles

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles ayant une incidence sur nos besoins en financement :

En millions de dollars, au 31 octobre 2017 ¹	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location simple	40 \$	80 \$	120 \$	119 \$	118 \$	448 \$	1 107 \$	3 229 \$	5 261 \$
Obligations d'achat ²	145	290	217	159	166	521	693	122	2 313
Cotisations de retraite ³	15	31	46	46	46	–	–	–	184
Engagements de prise ferme	424	–	–	–	–	–	–	–	424
Engagements d'investissement	1	4	3	–	–	4	5	126	143
	625 \$	405 \$	386 \$	324 \$	330 \$	973 \$	1 805 \$	3 477 \$	8 325 \$
31 octobre 2016	331 \$	325 \$	365 \$	396 \$	356 \$	1 080 \$	1 747 \$	1 532 \$	6 132 \$

- 1) Comprend les soldes de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.
- 2) Ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres de créance et de titres de participation réglés dans les délais standards du marché.
- 3) Comprendent les cotisations minimales estimées de nos régimes de retraite à prestations définies par capitalisation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Caraïbes. Les cotisations minimales estimées seront uniquement comptabilisées au cours du prochain exercice, étant donné que les cotisations minimales dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché et les exigences réglementaires, et, de ce fait, elles sont assujetties à une grande variabilité.

Autres risques

Risque stratégique

Le risque stratégique représente le risque que les stratégies d'entreprise soient inefficaces ou qu'elles soient appliquées de façon inappropriée, notamment dans le cas de fusions et d'acquisitions. Il comprend les pertes financières potentielles engendrées par l'inexécution d'initiatives de croissance interne ou par l'incapacité à réagir de façon appropriée aux changements dans l'environnement de l'entreprise. Pour plus de précisions sur le risque lié aux acquisitions, voir la section Principaux risques et nouveaux risques.

La surveillance du risque stratégique relève du Comité de direction et du conseil. Au moins une fois par année, le chef de la direction décrit le processus et présente le plan d'affaires stratégique au conseil aux fins d'examen et d'approbation. Le conseil examine le plan à la lumière de l'évaluation que fait la direction des nouvelles tendances du marché, de l'environnement concurrentiel, des risques potentiels et d'autres questions importantes.

L'un des outils qui permettent de mesurer, de faire le suivi et de contrôler le risque stratégique est l'attribution de capital économique visant à contrer ce risque. Nos modèles du capital économique incluent une composante de risque stratégique pour les entreprises se servant de capital pour financer une acquisition ou une importante stratégie de croissance interne.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance représente le risque de pertes découlant de l'incertitude entourant le calendrier et l'envergure des demandes de règlement d'assurance. Une expérience réelle défavorable pourrait être attribuable à des variations défavorables du calendrier, de l'envergure ou de la fréquence des demandes réelles de règlement (p. ex., mortalité, morbidité), du comportement des titulaires de contrat (p. ex., annulation d'un contrat d'assurance) ou des charges connexes.

Les contrats d'assurance procurent une indemnité financière au bénéficiaire lorsqu'un risque assuré survient, et ce, en échange de primes. Nous sommes exposés au risque d'assurance dans le cadre de nos activités d'assurance-vie et de nos activités de réassurance avec les filiales concernées.

La gestion du risque d'assurance incombe principalement à la haute direction des filiales d'assurance et de réassurance, sous la supervision du groupe Gestion du risque. Les filiales d'assurance et de réassurance ont aussi leur propre conseil d'administration, de même que leur propre actuaire nommé de façon indépendante qui assurent un suivi additionnel de la gestion du risque. Des processus sont en place, et un suivi est assuré pour gérer le risque dans nos activités d'assurance. Le risque de souscription de nouvelles polices est géré au moyen de politiques de risque qui limitent l'exposition à un particulier, à certains types d'activités et à certaines régions.

Nos pratiques de gouvernance en matière de gestion du risque assurent une surveillance et un contrôle des risques indépendant et rigoureux au sein du secteur de l'assurance. Les conseils d'administration des filiales décrivent la structure de gestion des risques et du contrôle interne visant à gérer le risque d'assurance, qui comprend des politiques en matière de risque, de fonds propres et de contrôle, des processus ainsi que des limites et de la gouvernance. Les membres de la haute direction des filiales d'assurance et de réassurance et du groupe Gestion du risque assistent aux réunions du conseil des filiales.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de pertes découlant d'une erreur humaine, du caractère inadéquat ou de l'échec de processus ou de systèmes internes, ou encore d'événements externes.

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est exposée à des risques opérationnels en raison de ses activités et du contexte externe. Notre politique globale de gestion du risque opérationnel, appuyée par des politiques, des outils, des systèmes et une structure de gouvernance, sert à atténuer les risques de nature opérationnelle. Nous exerçons une surveillance constante sur notre profil de risque opérationnel pour nous assurer d'exercer nos activités dans les limites de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC.

Gouvernance et gestion

Le risque opérationnel est géré au moyen du modèle à trois lignes de défense. Les secteurs d'activité représentent la première ligne de défense. Ils veillent principalement à la gestion quotidienne du risque opérationnel inhérent à leurs produits et activités.

La deuxième ligne de défense comprend la fonction Gestion des risques et les autres fonctions de surveillance, qui sont responsables d'assurer le suivi des questions liées au risque opérationnel selon le type de risque et de les surveiller de façon indépendante. Ces fonctions sont également chargées de remettre en question de façon efficace les évaluations du risque opérationnel et les mesures d'atténuation dont s'acquittent les secteurs d'activité.

Le groupe Vérification interne assume la responsabilité de la troisième ligne de défense en évaluant et en formulant une opinion indépendante quant à l'efficacité de la conception et du fonctionnement de la gestion du risque opérationnel de la CIBC et quant à la solidité de l'environnement de contrôle interne.

Le groupe Gestion mondiale du risque opérationnel supervise les expositions de la CIBC au risque opérationnel. Le président de ce groupe assure la direction du Comité Risque opérationnel et contrôle, un sous-comité CGMR, qui compte des représentants des unités d'exploitation stratégique et des groupes fonctionnels. Le Comité Risque opérationnel et contrôle est une tribune de gestion qui assure une surveillance du risque opérationnel et de l'environnement de contrôle interne de la CIBC. Le président fait rapport au CGMR et au CGR du conseil sur les questions importantes relatives au risque opérationnel.

Approche de gestion du risque opérationnel

La transparence de l'information, la transmission rapide des questions, un sens aigu des responsabilités et un environnement serré de contrôle interne sont les principes à la base de la politique de gestion du risque opérationnel qui appuie et régit les processus visant à recenser, à mesurer, à atténuer et à suivre les risques opérationnels, et à faire rapport à leur égard. Nous réduisons les pertes opérationnelles par l'application de manière uniforme de méthodes fondées sur le risque ainsi que des outils conçus pour évaluer des risques spécifiques. Une revue régulière de notre structure de gouvernance du risque permet de voir à ce que les gens comprennent clairement les aspects importants du risque et en assument la responsabilité.

Mesure de risque

Les secteurs d'activité de la CIBC procèdent régulièrement à des évaluations des risques opérationnels inhérents à leurs produits, services ou processus et trouvent des moyens pour les atténuer et les gérer conformément à l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC. Ces examens comprennent l'application de schémas de processus commerciaux, l'autoévaluation des risques et des contrôles, les constatations découlant de l'audit, l'analyse par scénarios du risque opérationnel, les événements générateurs de pertes internes et externes subis par le passé, les indicateurs de risque clés et les évaluations du risque dû aux initiatives de changement, tous ces éléments formant un profil de risque opérationnel global pour les secteurs d'activité. D'après le modèle à trois lignes de défense, le groupe Gestion mondiale du risque opérationnel ainsi que les fonctions de surveillance et les experts pertinents remettent en question de manière indépendante les évaluations de risque effectuées par les secteurs d'activité et les mesures d'atténuation mises en place par ces dernières.

La perte opérationnelle est une des mesures clés du risque opérationnel nous indiquant les secteurs susceptibles de présenter un risque élevé. Nous collectons et analysons des données liées aux événements générateurs de pertes opérationnelles internes pour faire ressortir les thèmes et les tendances. La survenance d'une perte significative, ou potentiellement significative, déclenche une enquête destinée à déterminer les causes de l'incident, ainsi qu'à évaluer l'efficacité des contrôles d'atténuation des risques en place, de même qu'à cerner des actions supplémentaires d'atténuation qui pourraient être posées. De plus, nous surveillons l'environnement externe pour détecter tout nouveau risque ou risque éventuel pour la CIBC. L'analyse des événements significatifs de risque opérationnel est effectuée par la première ligne de défense, et les conclusions de cette analyse peuvent être soumises à une remise en question indépendante officielle par notre deuxième ligne de défense. L'analyse des événements significatifs de risque opérationnel constitue une composante de notre rapport continu sur le risque opérationnel à la haute direction et au conseil. Voir la note 23 de nos états financiers consolidés pour une description de nos procédures judiciaires importantes.

Les secteurs d'activité réalisent une évaluation du risque dû aux initiatives de changement qui cible les risques inhérents à ces mesures (p. ex., lancement de nouveaux produits ou importants changements sur un système). Les risques relevés et les mesures d'atténuation correspondantes sont remis en question de façon indépendante par le groupe Gestion mondiale du risque opérationnel et les autres fonctions de surveillance agissant comme deuxième ligne de défense, de sorte que les risques résiduels demeurent dans les limites de l'intérêt à l'égard du risque approuvé.

Nous utilisons l'AMA, une méthode sensible aux risques prescrite par le CBCB, et l'approche standard pour calculer notre risque opérationnel sous forme de fonds propres réglementaires au titre du risque opérationnel. Notre AMA établit les fonds propres exposés au risque opérationnel à l'aide de données historiques de pertes, de données de pertes projetées produites par nos analyses de scénarios de pertes et de l'évaluation des risques liés au contrôle interne ayant une incidence sur l'environnement de l'entreprise. La méthode standard est également appliquée comme convenu avec les autorités de réglementation locales. Notre AMA actuelle ainsi que l'approche standard ont été approuvées pour l'application du référentiel en matière de fonds propres réglementaires à compter de l'exercice 2016.

En vertu de l'AMA, l'exigence de fonds propres pour le risque opérationnel correspond aux pertes dans un scénario de perte extrême, avec un degré de confiance de 99,9 %. Le risque total couru par la CIBC est inférieur à la somme de ses parties individuelles, étant donné qu'il est extrêmement peu probable que tous les secteurs d'activité dans toutes les régions subissent un scénario de perte extrême dans toutes les catégories d'événements générateurs de pertes au cours d'un même exercice. Pour corriger le fait que les risques ne sont pas en parfaite corrélation, nous ajoutons une incidence de portefeuille pour que le risque global corresponde au risque total à l'échelle de la Banque. Le processus pour établir les corrélations tient compte des corrélations historiques internes et externes ainsi que de l'incertitude entourant les estimations de corrélation.

Conformément à l'AMA de Bâle, il est possible d'inclure l'assurance comme atténuation du risque dans nos mesures du risque opérationnel qui servent au calcul des exigences minimales de fonds propres réglementaires. Bien que nos contrats d'assurance actuels soient conçus pour protéger le résultat contre les pertes graves possibles, nous n'intégrons pas l'atténuation des risques relative à l'assurance ni aucun autre mécanisme de transfert du risque dans notre AMA.

Essais à rebours

Pour nous assurer que l'AMA fonctionne efficacement et conserve son caractère prévisible, nous appliquons chaque trimestre des essais à rebours aux résultats des calculs des fonds propres. Les essais à rebours permettent de comparer les données fournies par le modèle aux données internes concernant les pertes. De plus, la démarche globale utilisée par l'AMA est validée de façon indépendante par le Groupe de validation des modèles pour s'assurer que les hypothèses adoptées sont raisonnables. Cet exercice de validation comprend la modélisation des données internes concernant les pertes et une comparaison de ces résultats à ceux du modèle. Ce modèle sera mis à jour pour tenir compte des lacunes détectées, le cas échéant.

Atténuation du risque

Notre principal outil d'atténuation du risque opérationnel est un environnement serré de contrôle interne. Le cadre de contrôle interne désigne les principes, la structure et les processus clés sous-tendant l'approche de la CIBC pour la gestion des risques à l'aide des contrôles internes. D'après ce cadre, tous les contrôles clés sont soumis régulièrement à des tests et à des examens pour veiller à ce qu'ils atténuent de façon efficace nos expositions au risque opérationnel. En outre, notre programme d'assurances d'entreprise offre une protection supplémentaire contre les pertes, alors que notre programme mondial de gestion de la continuité de l'exploitation fait en sorte qu'en cas d'interruption de services ou en situation de crise, les fonctions commerciales névralgiques de la CIBC pourront poursuivre leurs activités et veille à ce que le retour à la normale se fasse de la façon la plus efficace et efficiente possible.

Suivi des risques et rapports connexes

Tant les principaux indicateurs de risque prospectifs que les principaux indicateurs de performance rétrospectifs fournissent des renseignements sur l'exposition au risque de la CIBC et servent à assurer le suivi des facteurs d'expositions associés aux risques opérationnels clés et leur respect de l'intérêt à l'égard du risque opérationnel. Les principaux indicateurs de risque permettent une détection précoce des événements susceptibles d'être générateurs de risque opérationnel grâce à l'identification des tendances défavorables et la mise au jour des contrôles suspectés de ne pas fonctionner efficacement. Les secteurs d'activité sont tenus de recenser et de mettre en œuvre de façon continue les principaux indicateurs de risque en présence d'une exposition importante au risque. Des facteurs déclencheurs d'intervention sont utilisés pour détecter les expositions au risque qui méritent une plus grande attention de la part de la haute direction et/ou du conseil. La deuxième ligne de défense remet en question les principaux indicateurs de risque choisis et le caractère approprié des seuils.

Nos processus de suivi des risques appuient un programme transparent de production de rapports sur les risques, qui informe la haute direction et le conseil sur l'environnement de contrôle, les expositions au risque opérationnel et les stratégies d'atténuation.

Risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité

Nous sommes également exposés à des cybermenaces ainsi qu'au risque financier, au risque de réputation et au risque d'interruption des activités qui y sont liés. Pour plus de précisions sur ces risques et sur nos stratégies d'atténuation, voir la section Principaux risques et nouveaux risques.

Risques juridiques et de réputation

Notre réputation et notre solidité financière revêtent une importance fondamentale pour nous, de même que pour nos clients, nos actionnaires et nos employés.

Le risque de réputation s'entend du risque qu'une publicité négative, qu'elle soit fondée ou non, portant sur la conduite de nos affaires et nos pratiques, puisse nuire grandement à notre réputation à titre d'institution financière de premier rang, ou alors puisse avoir des effets importants et néfastes sur nos entreprises, nos activités ou notre situation financière.

Le risque juridique est le risque qu'une perte financière découle d'un ou de plusieurs des facteurs suivants : a) des procédures civiles, criminelles ou administratives contre la CIBC; b) notre défaut de respecter ou d'exécuter des obligations contractuelles ou d'en documenter l'exécution comme il se doit; c) le défaut de respecter nos obligations légales envers nos clients, investisseurs, employés, contreparties ou autres parties prenantes; d) le défaut de prendre des mesures judiciaires appropriées pour protéger nos actifs ou sûretés; ou e) une faute de nos employés ou de nos mandataires.

Le CGR, en collaboration avec le Comité des risques juridiques et de réputation (RJR) et le CGMR, joue un rôle de surveillance à l'égard de la gestion des risques juridiques et de réputation. Le recensement, l'évaluation et la gestion prudente et proactive des risques juridiques et de réputation possibles constituent une responsabilité clé de la CIBC et de tous ses employés.

Notre Politique générale en matière de risques juridiques et de réputation établit des normes sur la façon de préserver notre réputation au moyen de la détermination, de l'évaluation et de la gestion proactives des risques juridiques et de réputation potentiels. La politique est renforcée par des procédures propres au secteur d'activité permettant de déceler et de transmettre au Comité des risques juridiques et de réputation les transactions qui pourraient donner lieu à des risques juridiques ou de réputation importants.

Risque lié à la conformité réglementaire

Le risque lié à la conformité réglementaire se rapporte au risque de non-conformité de la CIBC aux exigences réglementaires applicables.

Notre philosophie au sujet de la conformité réglementaire consiste à gérer et à atténuer le risque lié à la conformité réglementaire par la promotion d'une solide culture de gestion du risque et de conformité qui respecte les limites établies dans l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC. Cette approche s'appuie sur le cadre de référence global en matière de gestion de la conformité réglementaire. Ce cadre, qui appartient au chef de la Conformité et est approuvé par le CGR du conseil, établit des liens entre les exigences réglementaires et les politiques, les procédures et les contrôles internes qui régissent la conformité réglementaire.

Notre Service de la conformité est responsable de l'élaboration et de la mise à jour d'un programme complet de conformité réglementaire, incluant la surveillance du cadre de référence en matière de gestion de la conformité réglementaire. Ce service est indépendant de la gestion de l'entreprise et fait régulièrement rapport au GRC du conseil.

C'est à la haute direction des secteurs d'activité et des groupes fonctionnels qu'incombe, au premier chef, la responsabilité de se conformer à l'ensemble des exigences réglementaires pertinentes, puis à tous les employés. Les activités mises de l'avant par le Service de la conformité viennent appuyer ces groupes et visent particulièrement les exigences réglementaires qui régissent la relation entre la CIBC et ses clients et qui permettent de protéger l'intégrité des marchés des capitaux, ou qui concernent le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Se reporter à la section Faits nouveaux en matière de réglementation pour plus de précisions.

Risque environnemental

Le risque environnemental est le risque d'une perte financière ou d'atteinte à la réputation ayant trait à des questions environnementales, risque qui peut découler de nos activités de crédit et de placement ou se rapporter à nos propres activités. Notre politique environnementale, d'abord approuvée par le conseil en 1993 et récemment mise à jour et approuvée par le CGR en 2015, exhorte la CIBC à adopter des comportements responsables dans l'exercice de toutes ses activités, en vue de préserver l'environnement, de protéger les intérêts de toutes les parties intéressées contre des niveaux inacceptables de risque environnemental et d'appuyer les principes de développement durable.

La politique fait partie d'un programme intégré de gestion de l'environnement, dont la gestion globale est sous la responsabilité du Groupe de gestion du risque environnemental au sein du groupe Gestion du risque. Les évaluations environnementales sont intégrées à nos processus d'évaluation du risque de crédit et de placement qui comprennent des normes et des procédures de gestion du risque environnemental dans tous les secteurs. En outre, des évaluations du risque environnemental et social relatifs aux projets de financement, aux prêts aux grandes entreprises liés à des projets et au crédit-relais correspondant, doivent être faites conformément à notre engagement envers les principes de l'Équateur, soit un ensemble de lignes directrices adoptées librement par les institutions financières et fondées sur les critères de sélection de la Société financière internationale, que nous avons adoptées en 2003. Aussi, nous continuons de faire de la recherche et d'établir des points de référence sur des questions environnementales comme le changement climatique, puisqu'elles peuvent se rapporter à des pratiques de prêt responsables. Nous sommes aussi un des participants du programme en matière de changement climatique intitulé *Carbon Disclosure Project*, qui soutient la communication de l'information auprès de la communauté financière sur la gestion des émissions de gaz à effet de serre et des changements climatiques.

Le Groupe de gestion du risque environnemental travaille en étroite collaboration avec nos principales unités d'exploitation et nos principaux groupes fonctionnels afin de s'assurer que les normes élevées en matière de responsabilité environnementale sont appliquées aux services bancaires que nous offrons à notre clientèle, aux relations que nous maintenons avec nos intervenants et à la façon dont nous gérons nos installations. Un comité de gestion environnementale dirigé par des membres de la haute direction a été mis sur pied pour fournir de l'information sur la stratégie environnementale et pour faire un suivi des initiatives environnementales de la CIBC.

Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

Méthodes comptables critiques et estimations

Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté à la note 1 des états financiers consolidés. Certaines méthodes comptables exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions incertaines. Tout changement dans les jugements et estimations exigé en vertu des méthodes comptables critiques dont il est question ci-après pourrait avoir une incidence notable sur nos résultats financiers. Nous avons mis en place des procédures de contrôle visant à assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes sont bien contrôlés.

Évaluation des instruments financiers

Les titres de créance et de participation du compte de négociation, les prêts liés aux activités de négociation dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les engagements liés à des valeurs vendues à découvert, les contrats de dérivés, les valeurs disponibles à la vente et les instruments financiers désignés à leur juste valeur sont comptabilisés à la juste valeur. Les instruments financiers désignés à leur juste valeur sont composés de certains titres de créance, de certains emprunts garantis, de dépôts structurés et de dépôts des entreprises et des gouvernements. Les engagements portant sur les taux d'intérêt des prêts hypothécaires de détail sont également classés comme instruments financiers désignés à leur juste valeur.

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif entre des intervenants du marché principal à la date d'évaluation dans des conditions de concurrence normales et dans les conditions actuelles du marché (c.-à-d., la valeur de sortie). Les évaluations de la juste valeur sont classées par niveau au sein d'une hiérarchie des justes valeurs fondée sur les données d'évaluation (niveaux 1, 2 et 3). Nous avons un processus formel et documenté pour établir la juste valeur. La juste valeur est fondée sur les cours du marché non ajustés sur un marché actif pour un instrument identique, lorsque ceux-ci sont disponibles (niveau 1). Si des prix ou des cours sur un marché actif ne sont pas disponibles pour un instrument, la juste valeur est alors fondée sur des modèles d'évaluation utilisant des données importantes observables sur le marché (niveau 2) ou utilisant au moins une donnée importante inobservable sur le marché (niveau 3). Il faut faire preuve de jugement dans l'estimation de la juste valeur. La part de jugement qu'il convient d'appliquer dépend en grande partie de la quantité d'information observable disponible sur le marché. En ce qui concerne les instruments évalués selon des modèles internes utilisant beaucoup de données inobservables sur le marché et qui sont par conséquent classés au niveau 3 de la hiérarchie, la part de jugement qu'il convient d'utiliser pour estimer la juste valeur est plus grande que celle utilisée pour estimer la juste valeur des instruments classés aux niveaux 1 et 2. Pour assurer la qualité de l'évaluation, un certain nombre de politiques et de contrôles sont en place. Des validations indépendantes de la juste valeur sont effectuées au moins une fois par mois. Les données d'évaluation sont corroborées à partir de sources externes, comme les cours de la Bourse, les cours des courtiers ou d'autres sources indépendantes d'établissement des prix approuvées par la direction.

Le tableau ci-après présente les montants des instruments financiers, classés par catégorie, qui font l'objet d'une évaluation au moyen d'une technique d'évaluation basée sur des données de niveau 3 en ce qui a trait aux activités de crédit structuré en voie de liquidation et à la CIBC consolidée. Pour plus de précisions sur l'évaluation et la sensibilité des actifs et des passifs financiers du niveau 3, voir la note 2 des états financiers consolidés.

En millions de dollars, au 31 octobre

			2017			2016		
	Activités de crédit structuré en voie de liquidation	Total CIBC	Total CIBC ¹	Activités de crédit structuré en voie de liquidation	Total CIBC	Total CIBC ¹		
Actif								
Valeurs et prêts du compte de négociation	3 \$	138 \$	0,2 %	496 \$	536 \$	0,9 %		
Valeurs disponibles à la vente	—	1 967	4,9	3	2 296	6,2		
Valeurs désignées à leur juste valeur	94	94	63,5	94	94	36,9		
Dérivés	130	196	0,8	140	195	0,7		
	227 \$	2 395 \$	1,8 %	733 \$	3 121 \$	2,6 %		
Passif								
Dépôts et autres passifs ²	6 \$	369 \$	5,5 %	257 \$	506 \$	13,9 %		
Dérivés	148	245	1,1	197	274	1,0		
	154 \$	614 \$	1,4 %	454 \$	780 \$	1,8 %		

1) Représente le pourcentage des actifs et des passifs de niveau 3 par rapport au total des actifs et des passifs dans chaque catégorie présentée dans notre bilan consolidé à la juste valeur.

2) Comprennent les dépôts désignés à leur juste valeur et les dérivés incorporés séparés.

Les méthodes d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé et ceux qui ne le sont pas figurent à la note 2 des états financiers consolidés.

Dans le but de refléter la pratique observée sur le marché dans l'établissement du prix des dérivés garantis et non garantis, notre modèle d'évaluation fait appel aux courbes de swaps indicies à un jour pour tenir lieu de taux d'actualisation dans l'évaluation des dérivés garantis et au coût de financement établi en fonction du marché dans l'évaluation des dérivés non garantis. Le recours à une courbe du coût de financement établi en fonction du marché réduit la juste valeur des actifs dérivés non garantis en sus de la réduction de la juste valeur liée au risque de crédit déjà prise en compte dans les REC. À l'inverse, le recours à une courbe du coût de financement établi en fonction du marché réduit la juste valeur des passifs dérivés non garantis, de sorte que des rajustements liés à notre risque de crédit propre sont généralement inclus. Compte tenu de l'évolution constante de la pratique en matière d'évaluation de dérivés sur le marché, d'autres rajustements pourraient être nécessaires à l'avenir.

Ajustements de la juste valeur

Nous faisons preuve de jugement pour établir les ajustements de la valeur compte tenu de divers facteurs pouvant toucher l'évaluation des instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé. Ces facteurs comprennent, entre autres, l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, l'illiquidité découlant des problèmes d'absorption du marché et d'autres risques de marché, l'incertitude des paramètres, le risque lié aux modèles, le risque de crédit et les frais d'administration futurs.

Le calcul des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur exige que nous fondions nos estimations sur les processus comptables et sur le jugement de la direction. Nous évaluons de façon continue le caractère adéquat des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur. Les montants des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur pourraient être modifiés si des événements le justifient et pourraient ne pas correspondre à la valeur de réalisation définitive.

Le tableau suivant résume nos ajustements de valeur :

En millions de dollars, au 31 octobre	2017	2016
Valeurs mobilières		
Risque de marché	2 \$	2 \$
Dérivés		
Risque de marché	111	85
Risque de crédit	66	112
Frais d'administration	5	5
Total des ajustements de valeur	184 \$	204 \$

Perte de valeur des valeurs disponibles à la vente

Les valeurs disponibles à la vente comprennent les titres de créance et les titres de participation.

Les valeurs disponibles à la vente sont évaluées à leur juste valeur, et l'écart entre la juste valeur et le coût amorti est porté dans le cumul des autres éléments du résultat global. Seuls les titres de participation dont la juste valeur ne peut être mesurée de façon fiable sont comptabilisés au coût. Nous avons établi que tous nos titres de participation ont des justes valeurs fiables.

Les valeurs disponibles à la vente sont soumises à des tests périodiques afin de déterminer s'il convient de comptabiliser une perte de valeur. La perte de valeur est évaluée selon que l'instrument est un titre de créance ou un titre de participation. Les titres de créance disponibles à la vente sont considérés comme ayant subi une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective observable quant à l'incapacité de recouvrer le capital ou l'intérêt prévu au contrat. Les facteurs passés en revue pour le test de dépréciation comprennent, entre autres, le rendement opérationnel et les attentes pour l'avenir, la situation de trésorerie et la suffisance du capital, les notations externes, la détérioration de la qualité des actifs sous-jacents, les évaluations par le secteur d'entités comparables et les changements dans les perspectives du marché et de l'économie.

Dans le cas des instruments de participation disponibles à la vente, une indication objective de perte de valeur existe s'il s'est produit une baisse importante ou durable de la juste valeur du placement en deçà du coût. Pour déterminer s'il y a une perte de valeur, nous tenons également compte des changements néfastes importants survenus dans le contexte technologique, le marché ou le contexte économique ou juridique dans lequel l'émetteur évolue ou nous nous demandons si l'émetteur éprouve de sérieuses difficultés financières.

Les profits et pertes réalisés sur cessions et les moins-values visant à tenir compte de pertes de valeur des valeurs disponibles à la vente sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé. Les pertes de valeur auparavant comptabilisées pour les titres de créance (mais non pour les titres de participation) font l'objet d'une reprise si une augmentation ultérieure de la juste valeur peut être déterminée et liée de façon objective à un événement s'étant produit après la comptabilisation de la perte de valeur. Lorsqu'une valeur disponible à la vente a subi une perte de valeur, toutes les baisses subséquentes de la juste valeur sont inscrites directement dans les résultats.

Provision pour pertes sur créances

Nous constituons et maintenons une provision pour pertes sur créances que nous considérons, compte tenu de la conjoncture, comme la meilleure estimation des pertes probables liées aux créances qui existent dans notre portefeuille d'instruments financiers au bilan et hors bilan.

La provision pour pertes sur créances comprend des provisions individuelles et des provisions collectives.

Provisions individuelles

La majorité de nos portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements est évaluée en fonction des prêts individuels. Des provisions individuelles sont établies lorsque des prêts douteux sont décelés dans les portefeuilles évalués individuellement. Un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, à notre avis, nous ne sommes plus raisonnablement assurés de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. La provision individuelle désigne le montant requis pour réduire la valeur comptable d'un prêt douteux jusqu'à sa valeur de réalisation estimée. Cette valeur est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus au taux d'intérêt effectif inhérent au prêt.

Des provisions individuelles ne sont pas constituées pour les portefeuilles évalués collectivement, ce qui comprend la plupart des portefeuilles de détail.

Provisions collectives

Provisions pour prêts à la consommation et certains prêts aux PME

Les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts sur cartes de crédit, de prêts personnels et de certains prêts aux PME se composent d'un nombre élevé de soldes homogènes relativement faibles, à l'égard desquels nous adoptons une approche de gestion de portefeuille pour établir la provision collective. Étant donné qu'il n'est pas réaliste d'évaluer les prêts un à un, nous utilisons une formule en nous fondant sur les ratios historiques des radiations de comptes courants et de soldes arriérés. En ce qui concerne les prêts hypothécaires à l'habitation, les prêts personnels et certains prêts aux PME, la CIBC se sert des pertes passées afin de déterminer les paramètres de PD et de PCD, qui sont utilisés aux fins du calcul d'une partie de la provision collective des comptes courants. La correspondance entre les PD établies dans le cadre de ce processus et les niveaux de risque dans nos portefeuilles de détail est présentée à la section Expositions assujetties à l'approche NI avancée de la section Risque de crédit. En ce qui concerne les prêts sur cartes de crédit, les prêts hypothécaires à l'habitation non courants, les prêts personnels et certains prêts aux PME, les pertes passées permettent à la CIBC de calculer le montant des flux à radier dans nos modèles qui établissent la provision collective ayant trait à ces prêts.

Nous tenons aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront relevées et une provision sera établie, de notre opinion sur les tendances actuelles de l'économie et des portefeuilles, et des signes d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres qui ont une incidence sur le calcul de la provision sont mis à jour régulièrement, en fonction de notre expérience et du contexte économique.

Provisions pour prêts aux entreprises et aux gouvernements

En ce qui concerne les groupes de prêts qui ont fait l'objet d'un test de dépréciation individuel pour lesquels il n'existe pas de preuve objective de dépréciation, une provision collective est constituée pour les pertes qui, à notre avis, sont inhérentes au portefeuille à la date de clôture, mais qui n'ont pas encore été décelées de façon précise aux termes d'une évaluation individuelle du prêt.

Le montant de la provision collective est établi compte tenu d'un certain nombre de facteurs, dont la taille des portefeuilles, les niveaux de pertes attendues et les profils de risque relatifs. Nous tenons aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront relevées et une provision sera établie, de notre opinion sur les tendances actuelles de l'économie et des portefeuilles, et des signes d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres qui ont une incidence sur le calcul de la provision collective sont mis à jour régulièrement, en fonction de notre expérience et du contexte économique. Les niveaux de pertes attendues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après l'évaluation de risque propre à chaque facilité de crédit et la PD associée à chaque évaluation de risque, ainsi que d'après les estimations des PCD. La PD reflète nos pertes passées ainsi que des données tirées des défaillances sur les marchés de la dette publique. Notre méthode et les catégories de notation du risque sont présentées à la section Expositions assujetties à l'approche NI avancée de la section Risque de crédit. Les pertes passées sont ajustées en fonction de données observables afin de tenir compte de l'incidence de la conjoncture. Les estimations des PCD sont fondées sur l'expérience acquise au cours d'exercices antérieurs.

La provision collective¹ de 1 213 M\$ (1 201 M\$ en 2016), qui représente notre meilleure estimation des pertes inhérentes à nos portefeuilles de prêts, mais qui n'ont pas fait l'objet d'une provision spécifique, a été établie dans la fourchette en fonction d'une analyse qualitative du contexte économique, des tendances du crédit et du profil de risque des portefeuilles de prêts. Une hausse uniforme de 10 % de la PD ou des pertes graves dans l'ensemble des portefeuilles entraînerait une augmentation d'environ 121 M\$ de la provision collective¹.

- 1) A trait à la provision collective, à l'exception i) des prêts hypothécaires à l'habitation en souffrance depuis plus de 90 jours, et ii) des prêts personnels et des prêts notés aux PME en souffrance depuis plus de 30 jours.

Titrisations et entités structurées

Titrisation de nos propres actifs

En vertu de l'IFRS 10, *États financiers consolidés* (IFRS 10), il faut faire preuve de jugement pour évaluer si un investisseur contrôle une entité émettrice, notamment s'il i) détient le pouvoir sur l'entité émettrice, ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice, et iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Nous sommes le promoteur de plusieurs entités structurées qui ont acheté et titrisé nos propres actifs, notamment Cards II Trust, Broadway Trust et Crisp Trust, entités que nous consolidons en vertu de l'IFRS 10.

Nous titrisons également nos propres actifs hypothécaires en vertu d'un programme de titrisation soutenu par le gouvernement. Nous vendons ces actifs titrisés à une entité de titrisation soutenue par le gouvernement que nous ne consolidons pas, ainsi qu'à d'autres tiers. L'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, précise à quel moment il faut décomptabiliser les actifs financiers. Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie rattachés à l'actif sont arrivés à échéance ou lorsque nous avons transféré les droits de recevoir les flux de trésorerie rattachés à l'actif, notamment :

- nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à l'actif;
- nous n'avons ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à l'actif, mais avons transféré le contrôle de l'actif.

Nous avons établi que nos activités de titrisation liées aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux créances sur cartes de crédit sont comptabilisées à titre de transactions d'emprunts garantis puisque nous n'avons pas satisfait aux critères susmentionnés.

En outre, nous vendons et décomptabilisons des prêts hypothécaires commerciaux au moyen d'une entente de transfert de flux de trésorerie sans transformation à une fiducie qui titrise ces prêts en certificats de propriété détenus par divers investisseurs externes. Nous continuons à fournir des services de gestion spéciale à l'égard de ces prêts hypothécaires en échange d'honoraires établis au taux du marché et nous ne consolidons pas la fiducie. Nous vendons aussi certains prêts hypothécaires commerciaux du marché américain à des tiers qui sont admissibles à la décomptabilisation puisque nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des prêts hypothécaires et que nous ne conservons pas de liens après le transfert.

Titrisation d'actifs de tiers

Nous sommes également le promoteur de plusieurs entités structurées qui achètent des groupes d'actifs de tiers. Nous évaluons un certain nombre de facteurs au moment d'établir si la CIBC contrôle ces entités structurées. Nous contrôlons la mesure dans laquelle nous intervenons au sein de ces entités structurées en investissant directement dans les titres de créance émis par l'entité structurée et en fournissant une protection des liquidités aux autres créanciers afin de déterminer si nous devons consolider ces entités.

L'IFRS 10 exige également que nous procédions à une nouvelle évaluation de la consolidation lorsque les faits et circonstances propres à l'entité indiquent qu'un ou plus d'un des trois éléments du contrôle énumérés ci-dessus a changé. Les facteurs entraînant la réévaluation comprennent, mais sans s'y limiter, des changements importants au sein de la structure de propriété des entités, des changements dans les accords contractuels ou de gouvernance, l'attribution d'une facilité de liquidité au-delà des modalités établies à l'origine, la conclusion de transactions avec les entités qui n'étaient pas prévues au départ et des changements à la structure de financement des entités.

Dans le cas plus précis de nos fonds multicédants, nous procédons à une nouvelle évaluation de la consolidation si notre participation dans le PCAC émis par les fonds multicédants change de façon importante ou, ce qui est plus rare, lorsque la facilité de liquidité que nous offrons aux fonds multicédants est utilisée ou modifiée.

Une augmentation appréciable de notre participation dans le papier commercial émis par les fonds multicédants serait plus probable dans les situations où le marché du PCAC soutenu par les banques se détériorerait de façon importante, de telle sorte que les fonds multicédants seraient incapables de renouveler leur PCAC.

Pour plus de précisions sur la titrisation de nos propres actifs et d'actifs de tiers, se reporter à la section Arrangements hors bilan et à la note 6 des états financiers consolidés.

Dépréciation des actifs

Goodwill

Au 31 octobre 2017, nous avions un goodwill de 5 367 M\$ (1 539 M\$ en 2016). Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation, au moins une fois par année, au moyen de la comparaison entre la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT), à laquelle le goodwill a été affecté, et sa valeur comptable, y compris le goodwill. Tout écart défavorable est comptabilisé à titre de perte de valeur du goodwill. La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Le goodwill doit être soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe des indices que l'actif ait pu perdre de la valeur.

Il faut faire preuve de jugement important dans l'estimation de la valeur recouvrable. Les valeurs recouvrables sont estimées en fonction de modèles internes selon lesquels il faut poser des hypothèses importantes, notamment les résultats attendus, les taux d'actualisation, les taux de croissance, les exigences prévues en matière de fonds propres réglementaires et les ratios cours/bénéfice. Des réductions de la valeur recouvrable estimée pourraient découler de différents facteurs tels qu'une diminution des flux de trésorerie attendus, une augmentation du niveau hypothétique de fonds propres requis et une variation négative du taux d'actualisation ou des taux de croissance finaux, pris isolément ou selon une combinaison de ces facteurs. Si la valeur recouvrable que nous avons estimée n'excède pas considérablement la valeur comptable de l'UGT, il faut davantage faire appel au jugement, et des réductions à la valeur recouvrable sont plus susceptibles d'entraîner un écart pouvant donner lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur.

La valeur recouvrable de CIBC FirstCaribbean repose sur le calcul de la valeur d'utilité qui est estimée à l'aide de projections de flux de trésorerie sur une période de cinq ans approuvées par la direction de CIBC FirstCaribbean et d'une estimation des fonds propres qui doivent être maintenus dans la région pour soutenir les activités courantes.

Nous avons effectué notre test de dépréciation annuel en date du 1^{er} août 2017 à l'aide de prévisions sur une période de cinq ans établies par la direction de CIBC FirstCaribbean au cours du quatrième trimestre de 2017. Les prévisions utilisées pour CIBC FirstCaribbean dans le cadre de notre test de dépréciation annuel de 2017 reflètent les attentes à l'égard de la croissance continue des prêts productifs d'intérêt au cours de la période visée par les prévisions.

La conjoncture économique étant toujours difficile dans les Caraïbes, nous continuons de surveiller étroitement notre investissement. Des réductions de la valeur recouvrable estimée de notre UGT CIBC FirstCaribbean pourraient entraîner une perte de valeur additionnelle du goodwill pour les périodes subséquentes. Au 31 octobre 2017, la valeur comptable du goodwill lié à CIBC FirstCaribbean s'élevait à 405 M\$ (314 M\$ US).

Autres immobilisations incorporelles et actifs à long terme

Au 31 octobre 2017, nous avions d'autres immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée de 141 M\$ (142 M\$ en 2016). Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées séparément lorsque les avantages qu'elles comportent résultent de droits contractuels ou légaux ou qu'elles peuvent être vendues ou faire l'objet d'une cession, d'une licence, d'un contrat de location ou d'un échange. Déterminer la durée d'utilité des immobilisations incorporelles exige du jugement et une analyse fondée sur des faits.

Les immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais font plutôt l'objet d'un test de dépréciation au moyen de la comparaison entre la valeur recouvrable et la valeur comptable. Un test de dépréciation doit être effectué au moins chaque année ou chaque fois qu'il existe des indices que ces actifs aient pu perdre de la valeur.

Les actifs à long terme et les autres immobilisations incorporelles identifiables dont la durée d'utilité est déterminée sont amortis sur leur durée d'utilité estimée. Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

Il faut faire preuve de jugement pour déterminer la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et des actifs à long terme, étant donné que nous estimons les flux de trésorerie futurs que nous prévoyons tirer des actifs et, le cas échéant, les flux de trésorerie découlant de l'éventuelle cession des actifs.

Pour plus de précisions, voir la note 8 des états financiers consolidés.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. Nous faisons preuve de jugement pour estimer l'impôt sur le résultat ainsi que les actifs et passifs d'impôt différé. Ainsi, la direction exerce un jugement pour interpréter les lois fiscales pertinentes et pour estimer la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. Des actifs ou des passifs d'impôt différé sont déterminés pour chaque différence temporaire en fonction des taux d'impôt qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs, réglés. Les passifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables sauf si les différences temporaires sont liées à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger et ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

Nous devons évaluer s'il est probable que nos actifs d'impôt différé seront réalisés avant leur échéance et, selon tous les renseignements dont nous disposons, s'il convient de ne pas comptabiliser une partie de nos actifs d'impôt différé. Notre expérience passée en matière de produits et de gains en capital, nos prévisions à l'égard du résultat net futur avant impôt sur le résultat, les stratégies de planification fiscale qui pourraient être mises en œuvre pour réaliser le montant des actifs d'impôt différé et la durée à courir avant l'échéance des reports en avant de pertes fiscales comptent parmi les facteurs servant à évaluer la probabilité de réalisation des actifs. En outre, pour les différences temporaires déductibles découlant de nos investissements nets dans des établissements à l'étranger, nous devons évaluer si les différences temporaires se résorberont dans un avenir prévisible. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, nous croyons, selon tous les renseignements dont nous disposons, qu'il est probable que les actifs d'impôt différé comptabilisés seront réalisés.

La comptabilisation de l'impôt sur le résultat a une incidence sur tous nos secteurs d'activité. Pour plus de précisions sur l'impôt sur le résultat, voir la note 20 des états financiers consolidés.

Passifs éventuels et provisions

Procédures judiciaires et autres éventualités

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts importants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, aura des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés. Par contre, l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 23 des états financiers consolidés comprennent toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires au 31 octobre 2017, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC puisse subir des pertes au-delà des montants comptabilisés lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation allait de néant à environ 1,2 G\$ au 31 octobre 2017. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes dans lesquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et susceptibles de faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC exige beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels ni des intérêts. La fourchette estimative au 31 octobre 2017 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 23 des états financiers consolidés. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Une description des procédures judiciaires en cours importantes auxquelles la CIBC est partie se trouve à la note 23 des états financiers consolidés.

Restructuration

Au cours de 2015, nous avons comptabilisé des charges de restructuration cumulées de 296 M\$ dans Siège social et autres. Les charges avaient surtout trait à des indemnités de départ et comprenaient le Programme Clarté, une priorité à l'échelle de la Banque destinée à simplifier nos activités. Les charges comprenaient également des coûts de restructuration liés à CIBC FirstCaribbean, ce qui comprend des coûts liés à la vente des opérations bancaires au Belize de CIBC FirstCaribbean.

Au cours du quatrième trimestre de 2016, nous avons comptabilisé des charges de restructuration additionnelles de 134 M\$, alors que nous avons continué de mettre en œuvre des initiatives à l'appui du Programme Clarté.

Au 31 octobre 2017, la provision restante liée à ces charges de restructuration s'élevait à 149 M\$. Bien que ce montant représente notre meilleure estimation au 31 octobre 2017 du montant nécessaire au règlement de l'obligation, l'incertitude persiste quant au moment où l'obligation sera réglée et aux montants qui seront réellement payés, puisque cela dépendra grandement de chacun des faits et des circonstances.

Pour plus de précisions sur la provision relative à la restructuration, voir la note 23 des états financiers consolidés.

Hypothèses relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme

Nous sommes le promoteur de divers régimes d'avantages du personnel destinés aux employés admissibles, notamment des régimes de retraite agréés, des régimes complémentaires de retraite, ainsi que des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi pour les soins de santé et les soins dentaires (les autres avantages postérieurs à l'emploi). En outre, nous continuons d'être le promoteur d'un régime de remplacement de revenu d'invalidité de longue durée et des prestations en soins de santé et en soins dentaires connexes (collectivement, les régimes d'autres avantages à long terme). Le régime de revenu d'invalidité de longue durée ne prend aucune nouvelle réclamation depuis le 1^{er} juin 2004.

Le calcul de la charge nette et des obligations au titre des prestations définies dépend de plusieurs hypothèses actuarielles, dont les taux d'actualisation, les taux tendanciels du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel, les augmentations de salaire prévues, l'âge de la retraite et le taux de mortalité. Les hypothèses actuarielles utilisées dans le calcul de la charge nette au titre des prestations définies pour un exercice sont formulées au début de la période annuelle de présentation de l'information financière. Ces hypothèses sont passées en revue chaque année conformément aux pratiques actuarielles reconnues et sont approuvées par la direction.

Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer la charge nette et les obligations nettes au titre du régime de retraite à prestations définies tient compte des rendements du marché, à la date d'évaluation, sur des instruments de créance de qualité supérieure assortis d'une monnaie et d'une durée à l'échéance qui correspondent à la monnaie et à l'échelonnement prévu des versements au titre des prestations. Notre taux d'actualisation est estimé au moyen d'une courbe de rendement fondée sur des obligations de sociétés de haute qualité. Bien qu'il existe un marché profond d'obligations de sociétés de haute qualité libellées en dollars canadiens assorties de durées jusqu'à l'échéance courtes et moyennes, il n'en existe pas pour les obligations assorties de durées jusqu'à l'échéance qui correspondent à l'échelonnement de tous les versements prévus au titre des prestations des régimes offerts au Canada. Par conséquent, pour nos régimes canadiens de retraite, nos autres avantages postérieurs à l'emploi et nos régimes d'autres avantages à long terme, nous avons estimé les rendements des obligations de sociétés de grande qualité assorties d'échéances à plus long terme en extrapolant les rendements à court terme des obligations assorties de durées à court et à moyen terme sur la courbe de rendement. La construction de la courbe de rendement fait appel au jugement; c'est pourquoi, selon les différentes méthodes utilisées, la courbe de rendement peut donner lieu à différents taux d'actualisation.

Pour plus de précisions sur la charge et les obligations comptabilisées chaque année au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, voir les notes 19 et 1 des états financiers consolidés.

Instruments financiers

En tant qu'institution financière, nos actifs et nos passifs sont surtout composés d'instruments financiers, notamment les dépôts, les valeurs mobilières, les prêts, les dérivés, les acceptations, les mises en pension de titres, les titres secondaires et les actions privilégiées.

Nous nous servons de ces instruments pour des activités de négociation et des activités autres que de négociation. Les activités de négociation comprennent principalement l'achat et la vente de valeurs mobilières, les transactions de change et de dérivés au cours des négociations pour les clients et la prise des positions de négociation dans le but d'en tirer des produits. Les activités autres que de négociation comprennent en général les prêts, les placements, le financement et la GAP.

L'utilisation d'instruments financiers peut créer ou amoindrir le risque de marché, de crédit ou de liquidité. Pour plus de précisions à ce sujet, voir la section Gestion du risque.

Les instruments financiers sont comptabilisés en fonction de leur classement. Pour plus de précisions sur la comptabilisation de ces instruments, voir la note 2 des états financiers consolidés.

Les principales hypothèses servant à déterminer la valeur des instruments financiers et d'autres instruments sont décrites à la section Évaluation des instruments financiers ci-dessus.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Transition à l'IFRS 9

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace l'IAS 39 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, ce qui aurait représenté pour nous le 1^{er} novembre 2018. Une entité peut l'adopter de façon anticipée si elle en applique toutes les dispositions. Au cours de 2015, le BSIF a publié un préavis définitif exigeant que toutes les BISN adoptent l'IFRS 9 pour leur exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017, soit un an plus tôt que la date prescrite par l'International Accounting Standards Board (IASB). En tant que BISN, nous publierons nos premiers états financiers consolidés intermédiaires selon l'IFRS 9 pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2018, sauf les informations qui ont trait aux dispositions relatives au « risque de crédit propre », que nous avons volontairement adoptées de façon anticipée le 1^{er} novembre 2014. L'IFRS 9 doit être appliquée de manière rétrospective, sous réserve de certaines exceptions. Comme l'autorise la norme, nous ne retraiterons pas nos états financiers consolidés comparatifs de la période précédente lorsque nous adopterons les exigences de la nouvelle norme. Nous ajusterons plutôt les soldes d'ouverture des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global au 1^{er} novembre 2017 pour tenir compte des nouvelles exigences à la date d'adoption. Au 1^{er} novembre 2017, l'adoption de l'IFRS 9 devrait réduire nos capitaux propres applicables aux porteurs d'actions d'environ 100 M\$ après impôt. L'incidence sur nos fonds propres réglementaires ne devrait pas être importante.

Puisque la transition à l'IFRS 9 est une importante initiative pour la CIBC, nous avons mis en place un programme de transition qui est appuyé par une structure de gouvernance formelle tenant compte de toute l'organisation et comprenant une équipe affectée au projet. Le comité directeur du projet est coprésidé par des intervenants clés de nos groupes Gestion du risque et Finance, et comprend des membres des unités d'exploitation stratégique visées par la norme et d'autres groupes fonctionnels, comme Technologie et opérations et Vérification interne. Voici les responsabilités du comité directeur :

- Veiller à l'harmonisation stratégique des dispositions de l'IFRS 9 et de l'ensemble des stratégies de la CIBC
- S'assurer que les principaux jalons sont atteints
- Offrir une orientation et des lignes directrices selon une approche globale
- Passer en revue et traiter les questions et les risques clés

Pour aider le comité directeur à s'acquitter de ses responsabilités, notre programme de transition est divisé en trois champs de travail correspondant aux trois sections de la nouvelle norme sur les instruments financiers, soit 1) classement et évaluation des instruments financiers; 2) dépréciation; et 3) comptabilité de couverture. Des intervenants spécialisés dans les directives, les processus ou les technologies au sein des unités d'exploitation stratégique et des groupes fonctionnels susceptibles d'être touchés par la transition à la norme sont affectés à chaque champ de travail.

Classement et évaluation

Selon le modèle de classement et d'évaluation de l'IFRS 9, tous les actifs financiers sous forme de titres de créance dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts, y compris les actifs comportant des dérivés incorporés, doivent être classés comme des actifs financiers étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JV RN) au moment de leur comptabilisation initiale. Cette condition vise à s'assurer que les titres de créance qui ne présentent pas uniquement des caractéristiques de base d'un prêt, notamment des options de conversion et un rendement indexé sur des actions, sont évalués à la JV RN. La méthode d'évaluation ultérieure des instruments classés comme étant évalués à la JV RN en vertu de l'IFRS 9 s'apparente à celle utilisée pour évaluer les instruments classés comme étant détenus à des fins de transaction en vertu de l'IAS 39.

Le classement, au moment de la comptabilisation initiale, des actifs financiers sous forme de titres de créance dont les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sera déterminé en fonction du modèle économique en vertu duquel ces titres sont gérés. Les titres de créance qui sont gérés selon un modèle économique du type « détention à des fins de transaction » ou « évaluation à la juste valeur » seront classés comme étant évalués à la JV RN. Les titres de créance qui sont gérés selon un modèle économique du type

« détention aux fins de la perception et de la vente » seront comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JV-AERG) pour les titres de créance. Les titres de créance qui sont gérés selon un modèle économique du type « détention aux fins de la perception » seront classés comme étant évalués au coût amorti. La méthode d'évaluation ultérieure des titres classés comme étant évalués à la JV-AERG et au coût amorti en vertu de l'IFRS 9 s'apparente à celle utilisée respectivement pour évaluer les titres de créance et les prêts et créances classés comme étant disponibles à la vente en vertu de l'IAS 39, à l'exception des provisions pour dépréciation dont il est question ci-après.

Les actifs financiers sous forme de titres de créance qui seraient autrement classés comme étant évalués à la JV-AERG ou au coût amorti peuvent être désignés irrévocablement, lors de leur comptabilisation initiale, comme étant évalués à la JVRN si cette désignation élimine ou réduit de façon importante une non-concordance comptable et si certaines exigences du BSIF sont respectées.

Tous les actifs financiers sous forme de titres de participation doivent être classés lors de leur comptabilisation initiale comme étant évalués à la JVRN, à moins qu'une désignation irrévocable soit faite pour classer l'instrument comme étant évalué à la JV-AERG pour les titres de participation. Contrairement aux titres de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente en vertu de l'IAS 39, les titres de participation classés comme étant évalués à la JV-AERG entraînent la comptabilisation de tous les profits et pertes réalisés et latents dans les autres éléments du résultat global sans reclassement en résultat net. Seuls les dividendes continueront d'être comptabilisés en résultat net.

Le classement et l'évaluation des passifs financiers demeurent essentiellement inchangés par rapport aux exigences actuelles de l'IAS 39, à l'exception des variations de la juste valeur des passifs désignés à la juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre, qui doivent être présentées dans les AERG plutôt que dans le résultat net, traitement que nous avons adopté de façon anticipée le 1^{er} novembre 2014.

Les dérivés continueront d'être évalués à la JVRN selon l'IFRS 9.

Pour plus de précisions sur les modifications apportées au classement et à l'évaluation par suite de l'adoption de l'IFRS 9, se reporter à la note 32 des états financiers consolidés.

Dépréciation

Les nouvelles lignes directrices en matière de dépréciation présentent un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues applicable à tous les actifs financiers sous forme de titres de créance classés comme étant évalués au coût amorti ou à la JV-AERG. De plus, ce modèle s'applique aux engagements de prêt et aux garanties financières qui ne sont pas évalués à la JVRN.

Modèle fondé sur les pertes subies v. modèle fondé sur les pertes attendues

L'application du modèle fondé sur les pertes de crédit attendues modifiera considérablement notre méthode et nos modèles servant à évaluer les pertes de crédit. Les provisions pour pertes de crédit attendues reflètent le montant objectif fondé sur des pondérations probabilistes reposant sur l'évaluation d'un éventail de résultats possibles, la valeur temps de l'argent et des informations raisonnables et justifiables concernant des événements passés, les circonstances actuelles et des prévisions sur l'évolution de la conjoncture économique. Ce modèle s'apparente au modèle actuel fondé sur les pertes subies en vertu de l'IAS 39, lequel repose sur la meilleure estimation du montant, la valeur temps de l'argent et les informations sur des événements passés et les circonstances actuelles. La nouvelle norme concernant la dépréciation a pour objectif d'assurer que les pertes pour la durée de vie de tous les instruments financiers ayant subi une augmentation importante du risque de crédit depuis leur comptabilisation initiale sont enregistrées. La correction de valeur pour pertes de crédit attendues sera évaluée au montant i) des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, ou ii) des pertes de crédit attendues pour la durée de vie dans le cas des instruments financiers ayant subi une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Ce modèle s'apparente au modèle actuel fondé sur les pertes subies qui comptabilise des pertes sur créances pour la durée de vie lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation, et comporte également des provisions pour les pertes de crédit subies mais non encore décelées. Étant donné qu'il inclut un critère de détérioration relative de la qualité du crédit et la prise en compte d'informations prospectives, le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues élimine la notion de seuil ou d'événement déclencheur qui était nécessaire en vertu du modèle fondé sur les pertes subies, ce qui entraîne la comptabilisation plus hâtive des pertes de crédit attendues pour la durée de vie en fonction de l'IFRS 9.

Passage d'un stade à un autre et augmentation importante du risque de crédit

Pour les instruments financiers non dépréciés :

- Sont considérés comme étant de premier stade tous les instruments financiers non dépréciés n'ayant pas subi une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Une entité doit comptabiliser des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir à l'égard des instruments financiers de premier stade. Pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, l'entité doit comparer le risque de défaillance de l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance de l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.
- Sont considérés comme étant de deuxième stade tous les instruments financiers non dépréciés ayant subi une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Une entité doit comptabiliser des pertes de crédit attendues pour la durée de vie à l'égard des instruments financiers de deuxième stade. Si le risque de crédit que comporte l'instrument financier se résorbe au cours d'une période de présentation de l'information financière ultérieure de telle sorte qu'il n'y a plus d'augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, alors l'entité doit à nouveau comptabiliser les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Selon le modèle des pertes subies de l'IAS 39, des provisions sont constituées à l'égard des instruments financiers non dépréciés concernant les pertes sur créances subies mais non encore décelées, ce qui contraste avec le traitement accordé aux instruments financiers de premier et de deuxième stades.

Pour les instruments financiers dépréciés :

- Les instruments financiers sont classés comme étant de troisième stade lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements générateurs de pertes survenus après la comptabilisation initiale et ayant une incidence défavorable sur les flux de trésorerie futurs attendus d'un prêt ou d'un portefeuille de prêts. Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues exige que des pertes de crédit attendues pour la durée de vie soient comptabilisées à l'égard des instruments financiers dépréciés, à l'instar des exigences actuelles de l'IAS 39 concernant les instruments financiers dépréciés.

Dans le cas de nos portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements, les corrections de valeur pour instruments dépréciés appréciés sur une base individuelle comptabilisées en vertu de l'IAS 39 seront généralement remplacées par des corrections de valeur pour prêts de troisième stade en vertu de l'IFRS 9, tandis que les corrections de valeur pour pertes d'instruments financiers non dépréciés appréciés sur une base collective seront généralement remplacées par des corrections de valeur pour prêts de premier stade ou de deuxième stade en vertu de l'IFRS 9. Dans le cas de nos portefeuilles de détail, la tranche de nos provisions collectives ayant trait à des instruments financiers dépréciés selon l'IAS 39 sera généralement remplacée par des corrections de valeur pour prêts de troisième stade, alors que la tranche de nos provisions collectives visant des instruments non dépréciés sera généralement remplacée par des corrections de valeur pour prêts de premier stade ou de deuxième stade selon l'IFRS 9.

Principaux facteurs touchant les pertes de crédit attendues

Les concepts suivants nécessitent un niveau élevé de jugement et auront une incidence importante sur le montant des provisions pour pertes de crédit attendues et augmenteront la volatilité des provisions :

- Déterminer à quel moment une augmentation importante du risque de crédit d'un actif financier est survenue
- Calculer les pertes de crédit pour les 12 mois à venir et pour la durée de vie
- Inclure des informations prospectives en utilisant de nombreux scénarios probabilistes

Dans la plupart de nos portefeuilles de détail, nous déterminerons s'il y a une augmentation importante du risque de crédit en fonction des variations relatives de la PD sur la durée de vie des instruments financiers depuis la comptabilisation initiale. Dans la plupart de nos portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements, ainsi que pour les titres de créance évalués à la JV-AERG, nous déterminerons s'il y a une augmentation importante du risque de crédit en fonction des variations relatives de la notation interne du risque depuis la comptabilisation initiale. En ce qui concerne la durée de vie d'un instrument financier, la période maximale à prendre en compte pour évaluer les pertes de crédit attendues sera la période contractuelle maximale pendant laquelle une entité est exposée au risque de crédit. Pour les facilités de crédit renouvelables, comme les cartes de crédit, une entité doit évaluer les pertes de crédit attendues sur la période pendant laquelle elle est exposée au risque de crédit, et ces pertes ne seront pas atténuées par des mesures de gestion du risque de crédit, même si la période s'étend au-delà de la période contractuelle maximale. La durée de vie d'un compte de carte de crédit correspond au cycle de vie comportemental attendu.

L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir ainsi que des pertes de crédit attendues pour la durée de vie consiste à établir des prévisions sur les facteurs prospectifs macroéconomiques applicables à plusieurs scénarios et à déterminer la pondération des probabilités pour les scénarios pour que nous puissions obtenir une pondération appropriée des probabilités de pertes attendues à comptabiliser dans notre bilan consolidé. Même si ce processus tirera parti des processus prospectifs que nous avons déjà en place et que sa supervision sera assurée par un comité de gouvernance composé d'intervenants internes clés des fonctions économie, gestion du risque et finances, il exige beaucoup de jugement. Le fait d'inclure des informations prospectives à la PD, la PCD et l'ECD applicables à plusieurs scénarios aux fins du calcul des pertes de crédit attendues selon les différents scénarios exige également beaucoup de jugement. Dans plusieurs cas, ce processus tire parti de notre cadre réglementaire en place.

Utilisation du cadre réglementaire

Notre modèle fondé sur les pertes de crédit attendues tire également parti des données, systèmes et processus utilisés dans le calcul des ajustements réglementaires pour les pertes attendues selon Bâle pour la tranche de nos portefeuilles assujettis à l'approche NI avancée. Les ajustements appropriés seront apportés aux paramètres de Bâle afin qu'ils soient conformes aux dispositions de l'IFRS 9, notamment les faire passer de paramètres fondés sur le cycle économique et de paramètres liés au ralentissement économique appliqués dans les calculs réglementaires selon Bâle à des paramètres fondés à un moment dans le temps appliqués en vertu de l'IFRS 9, lesquels prennent en considération des informations prospectives. De plus, les pertes de crédit selon l'IFRS 9 sont évaluées sur un horizon de douze mois pour les instruments financiers de premier stade et sur la durée de vie pour les instruments financiers de deuxième stade et de troisième stade, comparativement à un horizon de douze mois pour les portefeuilles assujettis à l'approche NI avancée en vertu de Bâle. Les principaux ajustements à apporter aux paramètres de risque selon Bâle sont présentés dans le tableau ci-après :

	Fonds propres réglementaires	IFRS 9
PD	La PD prévue pour tout le cycle fondée sur la moyenne à long terme de la PD dans le cadre d'un cycle économique complet.	La PD ponctuelle pour les 12 mois à venir ou pour la durée de vie est fondée sur les circonstances actuelles et les hypothèses prospectives pertinentes.
PCD	La PCD dans un scénario de ralentissement fondée sur les pertes qui seraient attendues au cours d'un ralentissement économique et soumise à certains planchers réglementaires. Montant actualisé en utilisant le coût du capital.	La PCD pondérée en fonction des probabilités non biaisée fondée sur la PCD estimative, y compris l'incidence des hypothèses prospectives pertinentes, dont les variations de la valeur de la garantie. Montant actualisé en utilisant le taux d'intérêt effectif initial.
ECD	Montant fondé sur le solde utilisé majoré de l'utilisation prévue de toute tranche non utilisée avant le défaut. Ce montant ne peut être inférieur au solde utilisé.	Montant de l'amortissement et du remboursement du capital et du paiement des intérêts entre la date du bilan et la date où le défaut est enregistré.
Autres		Les pertes de crédit attendues sont actualisées à compter de la date du défaut jusqu'à la date de clôture.

Principales activités

En 2017, nous avons testé l'application du modèle fondé sur les pertes de crédit attendues à nos portefeuilles touchés en procédant à une application interne pour un exercice d'utilisation en parallèle. Nous avons notamment testé les processus mis en œuvre pour établir les prévisions et la pondération des probabilités des facteurs prospectifs utilisés pour calculer les pertes de crédit attendues et évaluer le caractère approprié de nos déclencheurs des augmentations importantes du risque de crédit. Au cours de l'exercice, nous avons aussi veillé à ce que tous les contrôles internes pertinents et toutes les politiques pertinentes soient mis à jour, et nous avons continué de renseigner les principales parties intéressées. Dans le cadre du programme de transition, le Comité de vérification a reçu régulièrement des mises à jour du programme, y compris les résultats relatifs à l'application en parallèle aux provisions pour pertes de crédit attendues.

À l'adoption de l'IFRS 9, nous prévoyons appliquer une nouvelle politique fondée sur l'IFRS 9, soit d'imputer les variations de pertes de crédit attendues, y compris les variations des pertes de crédit attendues visant les instruments de premier stade et de deuxième stade, à l'ensemble de nos unités d'exploitation stratégique plutôt que d'imputer les variations de notre provision collective visant les instruments financiers non dépréciés à Siège social et autres, comme nous le faisons auparavant.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La mise en œuvre des dispositions de l'IFRS 9 tient compte des lignes directrices publiées par le BSIF en ce qui concerne les saines pratiques en matière de risque de crédit dans le cadre de la mise en œuvre et de l'application de modèles de comptabilisation des pertes de crédit attendues. Nous continuons également de surveiller les faits nouveaux en matière de réglementation portant sur les nouvelles exigences en matière de dépréciation fondée sur les pertes de crédit attendues.

En mars 2017, le CBCB a publié le document intitulé *Standards, Regulatory treatment of accounting provisions – interim approach and transitional arrangements*, qui établit les dispositions transitoires à respecter et l'approche intermédiaire applicables au traitement réglementaire des provisions comptables. Le CBCB a énuméré un certain nombre d'exigences générales que les organismes de réglementation locaux doivent respecter s'ils décident d'adopter une disposition transitoire. Le CBCB a décidé de continuer d'appliquer, pour une période intermédiaire, le traitement réglementaire actuel des provisions comptables en vertu de l'approche standard et de l'approche NI pour le calcul du risque de crédit. Les organismes de réglementation d'un territoire donné pourront étendre l'application de leurs approches pour classer les provisions en tant que provision générale ou provision spécifique calculée selon le modèle comptable applicable pour les pertes de crédit attendues. Après la période intermédiaire, le CBCB propose que les organismes de réglementation d'un territoire donné se dotent de lignes directrices, selon le cas, pour indiquer comment ils prévoient classer les provisions pour pertes de crédit attendues dans la provision générale ou la provision spécifique pour assurer une application uniforme dans leur territoire.

En août 2017, le BSIF a publié une nouvelle version de sa ligne directrice sur les normes de fonds propres à des fins de consultation publique qui entreront en vigueur au premier trimestre de 2018, notamment des directives sur le traitement des provisions en vertu de l'IFRS 9 dans le cadre normatif sur les fonds propres réglementaires. La ligne directrice proposée maintient le traitement réglementaire actuel des provisions comptables, conformément aux lignes directrices du CBCB, et présente des directives sur le classement des provisions selon chacune des phases 1, 2 et 3 en vertu de l'IFRS 9 dans le cadre réglementaire.

Comptabilité de couverture

Les lignes directrices en matière de comptabilité de couverture de l'IFRS 9 visent à harmoniser plus efficacement le traitement comptable et la gestion des risques. Cependant, l'IFRS 9 permet aux entités de continuer d'appliquer les dispositions actuelles en matière de comptabilité de couverture de l'IAS 39

plutôt que d'adopter les dispositions de l'IFRS 9 en attendant l'achèvement du projet de l'IASB concernant la comptabilité de macro-couverture. Comme l'autorise la norme, nous avons choisi de ne pas adopter les dispositions de la comptabilité de couverture de l'IFRS 9, mais plutôt de continuer d'appliquer celles de l'IAS 39. Cependant, nous adopterons les nouvelles exigences à l'égard des informations à fournir concernant la comptabilité de couverture applicables en vertu des modifications apportées à l'IFRS 7 pour notre exercice se terminant le 31 octobre 2018.

Autres modifications des méthodes comptables

Pour plus de précisions sur les autres modifications de méthodes comptables futures, se reporter à la note 32 des états financiers consolidés.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Échange automatique de renseignements – Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Dans le cadre de l'initiative de l'OCDE, de nombreux pays, dont le Canada, se sont engagés à échanger automatiquement des renseignements relativement aux comptes détenus par des résidents fiscaux des pays signataires au moyen de la Norme commune de déclaration (NCD). La CIBC s'acquittera de toutes ses obligations en vertu de la NCD en conformité avec le droit local, dans tous les pays visés où elle exerce ses activités.

Revue des pratiques de ventes

Au cours de l'année, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada et le BSIF ont annoncé qu'ils effectuaient une revue à l'échelle sectorielle, qui est en cours, des pratiques suivies par les institutions financières au Canada pour la vente des services bancaires de détail. La CIBC continuera de suivre les développements dans ce domaine.

Pour une analyse des autres faits nouveaux en matière de réglementation, se reporter aux sections Impôts et taxes, Sources de financement et Gestion du risque.

Transactions entre parties liées

Nous avons mis en œuvre les procédés qui conviennent permettant de nous assurer que les renseignements sur les transactions entre parties liées sont, conformément à la *Loi sur les banques* (Canada), recueillis et communiqués au Comité de gouvernance du conseil tous les trimestres. Le Comité de gouvernance a la responsabilité de passer en revue nos politiques et pratiques visant à déceler les transactions entre parties liées qui pourraient avoir une grande incidence sur nos activités et de réviser les procédés correspondants afin d'encourager la conformité à la *Loi sur les banques* (Canada).

Dans le cours normal des affaires, nous fournissons des services bancaires à des parties liées et concluons avec elles des transactions à des conditions comparables à celles du marché. Les parties liées comprennent les principaux dirigeants¹, leurs proches parents et les entités sur lesquelles les principaux dirigeants ou leurs proches parents exercent le contrôle ou le contrôle conjoint. Les parties liées comprennent également les entreprises associées et les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi des employés de la CIBC. Les prêts accordés à ces parties liées sont faits dans le cours normal des affaires et sont assortis essentiellement des mêmes modalités que les transactions comparables conclues avec des parties non liées. Nous offrons une subvention sur les frais annuels et des taux d'intérêt privilégiés appliqués aux soldes des cartes de crédit des dirigeants, que nous offrons d'ailleurs à tous les employés de la CIBC. En outre, la CIBC offre des régimes d'unités d'actions différées et d'autres régimes aux administrateurs indépendants, aux cadres et à certains autres employés clés. Des précisions sur la rémunération des principaux dirigeants¹ et sur nos placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont présentées aux notes 25, 18, 19 et 26 des états financiers consolidés.

1) Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la CIBC, directement ou indirectement, et comprennent les membres du conseil (désignés comme les « administrateurs ») et du Comité de direction et certains dirigeants nommés aux termes de la *Loi sur les banques* (Canada) (collectivement désignés comme les « dirigeants »). Les membres du conseil qui sont également des membres du Comité de direction sont compris à titre de dirigeants.

Politique sur la portée des services des auditeurs nommés par les actionnaires

La « Politique sur la portée des services des auditeurs nommés par les actionnaires » établit des paramètres relativement à la mission des auditeurs nommés par les actionnaires de la CIBC qui sont conformes aux lois applicables, notamment la loi des États-Unis appelée *Sarbanes-Oxley Act of 2002* et les règles de la SEC. La politique exige que tous les travaux exécutés par les auditeurs nommés par les actionnaires soient préalablement approuvés par le Comité de vérification et stipule que la CIBC ne peut retenir les services des auditeurs nommés par les actionnaires pour des services « interdits ». Le Comité de vérification est également responsable de la surveillance des travaux exécutés par les auditeurs nommés par les actionnaires et de l'évaluation annuelle des compétences, de l'indépendance et du rendement des membres de l'équipe de mission. Le Comité de vérification est aussi chargé d'effectuer une évaluation complète périodique de l'auditeur externe au moins tous les cinq ans. Les activités de surveillance du Comité de vérification à l'égard des auditeurs nommés par les actionnaires sont présentées dans notre circulaire de sollicitation de procurations par la direction.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC en date du 31 octobre 2017 (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières). D'après cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces.

Rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la CIBC est chargée d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de la CIBC.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le président et chef de la direction et par le chef des services financiers ou sous leur supervision, et mis en place par le conseil, la direction et d'autres membres du personnel, afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS publiées par l'IASB. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la CIBC comprend les conventions et les procédures que i) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions des actifs de la CIBC; ii) fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux IFRS publiées par l'IASB et que les encaissements et les décaissements de la CIBC ne sont faits qu'en conformité avec les autorisations de la direction et des administrateurs de la CIBC; et iii) fournissent une assurance raisonnable quant à la prévention et la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la CIBC qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

Tous les contrôles internes, quelle que soit la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes. Ainsi, même les systèmes reconnus comme efficaces peuvent fournir seulement une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la CIBC s'est appuyée sur le document *Internal Control – Integrated Framework* qui a été publié en 2013 par le COSO pour évaluer l'efficacité du contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière.

La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière en date du 31 octobre 2017 et a conclu que celui-ci était efficace. Elle n'y a décelé aucune faiblesse significative.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., cabinet d'experts-comptables indépendant, a procédé à l'audit des états financiers consolidés de la CIBC pour l'exercice clos le 31 octobre 2017, et a également délivré un rapport sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ce rapport se trouve à la page 96 du présent Rapport annuel.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2017, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

Information financière annuelle supplémentaire

Soldes moyens du bilan, produits nets d'intérêts et marge d'intérêts nette

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre			Solde moyen			Intérêt			Taux moyen		
			2017	2016	2015	2017	2016	2015	2017	2016	2015
Actif au Canada¹											
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques			3 294 \$	2 186 \$	2 369 \$	31 \$	19 \$	16 \$	0,94 %	0,87 %	0,68 %
Valeurs mobilières	Compte de négociation		44 620	42 563	43 061	1 205	1 273	1 248	2,70	2,99	2,90
	Disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance		13 246	13 510	6 231	182	167	98	1,37	1,24	1,57
	Désignées à leur juste valeur		57	60	58	3	3	4	5,26	5,00	6,90
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres			27 406	20 231	26 361	276	209	241	1,01	1,03	0,91
Prêts	Prêts hypothécaires à l'habitation		194 350	174 105	159 689	4 698	4 188	4 159	2,42	2,41	2,60
	Prêts personnels et cartes de crédit		49 901	47 537	46 234	3 378	3 260	3 224	6,77	6,86	6,97
	Entreprises et gouvernements		48 060	40 812	36 343	1 429	1 346	1 244	2,97	3,30	3,42
Total des prêts			292 311	262 454	242 266	9 505	8 794	8 627	3,25	3,35	3,56
Autres actifs productifs d'intérêts			1 024	1 067	578	5	8	10	0,49	0,75	1,73
Dérivés			11 687	14 326	14 504	—	—	—	—	—	—
Engagements de clients en vertu d'acceptations			9 435	12 720	10 256	—	—	—	—	—	—
Autres actifs non productifs d'intérêts			14 185	14 753	13 776	—	—	—	—	—	—
Total de l'actif au Canada			417 265	383 870	359 460	11 207	10 473	10 244	2,69	2,73	2,85
Actifs à l'étranger^{1, 2}											
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques			18 451	30 745	23 473	149	137	60	0,81	0,45	0,26
Valeurs mobilières	Compte de négociation		10 518	5 993	4 006	161	112	39	1,53	1,87	0,97
	Disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance		23 653	20 883	12 809	333	216	129	1,41	1,03	1,01
	Désignées à leur juste valeur		94	206	208	6	3	6	6,38	1,46	2,88
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres			19 228	19 386	11 407	219	120	69	1,14	0,62	0,60
Prêts	Prêts hypothécaires à l'habitation		2 711	2 426	2 324	140	131	132	5,16	5,40	5,68
	Prêts personnels et cartes de crédit		916	761	739	83	74	70	9,06	9,72	9,47
	Entreprises et gouvernements		32 719	26 911	23 464	1 295	826	733	3,96	3,07	3,12
Total des prêts			36 346	30 098	26 527	1 518	1 031	935	4,18	3,43	3,52
Autres actifs productifs d'intérêts			137	114	92	—	—	1	—	—	1,09
Dérivés			12 646	14 669	13 812	—	—	—	—	—	—
Autres actifs non productifs d'intérêts			4 027	3 176	3 530	—	—	—	—	—	—
Total de l'actif à l'étranger			125 100	125 270	95 864	2 386	1 619	1 239	1,91	1,29	1,29
Total de l'actif			542 365 \$	509 140 \$	455 324 \$	13 593 \$	12 092 \$	11 483 \$	2,51 %	2,37 %	2,52 %
Passif au Canada¹											
Dépôts	Particuliers		143 640 \$	134 225 \$	125 982 \$	851 \$	858 \$	1 032 \$	0,59 %	0,64 %	0,82 %
	Entreprises et gouvernements		129 851	120 602	106 439	1 008	1 560	1 080	0,78	1,29	1,01
	Banques		2 256	2 246	1 548	13	9	7	0,58	0,40	0,45
	Emprunts garantis		38 642	38 720	38 758	613	547	581	1,59	1,41	1,50
Total des dépôts			314 389	295 793	272 727	2 485	2 974	2 700	0,79	1,01	0,99
Dérivés			11 960	15 297	15 461	—	—	—	—	—	—
Acceptations			9 436	12 719	10 256	—	—	—	—	—	—
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert			13 400	10 875	10 724	224	197	221	1,67	1,81	2,06
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres			9 178	8 575	9 743	130	96	90	1,42	1,12	0,92
Autres passifs			11 782	10 494	9 459	(3)	3	10	(0,03)	0,03	0,11
Titres secondaires			3 088	2 912	4 138	138	133	179	4,47	4,57	4,33
Total du passif au Canada			373 233	356 665	332 508	2 974	3 403	3 200	0,80	0,95	0,96
Passif à l'étranger^{1, 2}											
Dépôts	Particuliers		10 182	7 953	7 163	66	51	68	0,65	0,64	0,95
	Entreprises et gouvernements		83 461	81 554	63 798	1 274	121	190	1,53	0,15	0,30
	Banques		16 105	13 771	10 519	128	69	31	0,79	0,50	0,29
	Emprunts garantis		—	—	115	—	—	1	—	—	0,87
Total des dépôts			109 748	103 278	81 595	1 468	241	290	1,34	0,23	0,36
Dérivés			12 942	15 662	14 723	—	—	—	—	—	—
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert			389	351	721	2	2	9	0,51	0,57	1,25
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres			17 125	8 554	3 469	124	31	20	0,72	0,36	0,58
Autres passifs			1 810	1 916	1 911	44	45	47	2,43	2,35	2,46
Titres secondaires			194	235	262	4	4	2	2,06	1,70	0,76
Total du passif à l'étranger			142 208	129 996	102 681	1 642	323	368	1,15	0,25	0,36
Total du passif			515 441	486 661	435 189	4 616	3 726	3 568	0,90	0,77	0,82
Capitaux propres applicables aux actionnaires			26 726	22 275	19 951	—	—	—	—	—	—
Participations ne donnant pas le contrôle			198	204	184	—	—	—	—	—	—
Total du passif et des capitaux propres			542 365 \$	509 140 \$	455 324 \$	4 616 \$	3 726 \$	3 568 \$	0,85 %	0,73 %	0,78 %
Produits nets d'intérêts et marge d'intérêts nette						8 977 \$	8 366 \$	7 915 \$	1,66 %	1,64 %	1,74 %
Informations supplémentaires : Passifs-dépôts non productifs d'intérêts											
Canada											
Étranger ²			45 691 \$	40 843 \$	37 202 \$						
			9 159	5 605	4 844						

1) Le classement au Canada ou à l'étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Comprend les résultats de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

Analyse volume/taux des variations des produits nets d'intérêts

En millions de dollars

		2017/2016			2016/2015		
		Augmentation (diminution) résultant de la variation du :			Augmentation (diminution) résultant de la variation du :		
		Solde moyen	Taux moyen	Total	Solde moyen	Taux moyen	Total
Actif au Canada¹							
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques		10 \$	2 \$	12 \$	(1)\$	4 \$	3 \$
Valeurs mobilières	Compte de négociation	62	(130)	(68)	(14)	39	25
	Disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance	(3)	18	15	114	(45)	69
	Désignées à leur juste valeur	—	—	—	—	(1)	(1)
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres		74	(7)	67	(56)	24	(32)
Prêts	Prêts hypothécaires à l'habitation	487	23	510	375	(346)	29
	Prêts personnels et cartes de crédit	162	(44)	118	91	(55)	36
	Entreprises et gouvernements	239	(156)	83	153	(51)	102
Total des prêts		888	(177)	711	619	(452)	167
Autres actifs productifs d'intérêts		—	(3)	(3)	8	(10)	(2)
Variation des produits d'intérêts au Canada		1 031	(297)	734	670	(441)	229
Actif à l'étranger^{1, 2}							
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques		(55)	67	12	19	58	77
Valeurs mobilières	Compte de négociation	85	(36)	49	19	54	73
	Disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance	29	88	117	81	6	87
	Désignées à leur juste valeur	(2)	5	3	—	(3)	(3)
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres		(1)	100	99	48	3	51
Prêts	Prêts hypothécaires à l'habitation	15	(6)	9	6	(7)	(1)
	Prêts personnels et cartes de crédit	15	(6)	9	2	2	4
	Entreprises et gouvernements	178	291	469	108	(15)	93
Total des prêts		208	279	487	116	(20)	96
Autres actifs productifs d'intérêts		—	—	—	—	(1)	(1)
Variation des produits d'intérêts à l'étranger		264	503	767	283	97	380
Variation totale des produits d'intérêts		1 295 \$	206 \$	1 501 \$	953 \$	(344)\$	609 \$
Passif au Canada¹							
Dépôts	Particuliers	60 \$	(67)\$	(7)\$	68 \$	(242)\$	(174)\$
	Entreprises et gouvernements	120	(672)	(552)	144	336	480
	Banques	—	4	4	3	(1)	2
	Emprunts garantis	(1)	67	66	(1)	(33)	(34)
Total des dépôts		179	(668)	(489)	214	60	274
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert		46	(19)	27	3	(27)	(24)
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres		7	27	34	(11)	17	6
Autres passifs		—	(6)	(6)	1	(8)	(7)
Titres secondaires		8	(3)	5	(53)	7	(46)
Variation des charges d'intérêts au Canada		240	(669)	(429)	154	49	203
Passif à l'étranger^{1, 2}							
Dépôts	Particuliers	14	1	15	7	(24)	(17)
	Entreprises et gouvernements	3	1 150	1 153	53	(122)	(69)
	Banques	12	47	59	10	28	38
	Emprunts garantis	—	—	—	(1)	—	(1)
Total des dépôts		29	1 198	1 227	69	(118)	(49)
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert		—	—	—	(5)	(2)	(7)
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres		31	62	93	29	(18)	11
Autres passifs		(2)	1	(1)	—	(2)	(2)
Titres secondaires		(1)	1	—	—	2	2
Variation des charges d'intérêts à l'étranger		57	1 262	1 319	93	(138)	(45)
Variation totale des charges d'intérêts		297 \$	593 \$	890 \$	247 \$	(89)\$	158 \$
Variation totale des produits nets d'intérêts		998 \$	(387)\$	611 \$	706 \$	(255)\$	451 \$

1) Le classement au Canada ou à l'étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Comprennent les résultats de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

Analyse des prêts et acceptations nets

En millions de dollars, au 31 octobre	Canada ¹					États-Unis ^{1, 2}				
	2017	2016	2015	2014	2013	2017	2016	2015	2014	2013
Prêts hypothécaires à l'habitation	203 787 \$	184 610 \$	166 616 \$	155 198 \$	148 664 \$	902 \$	– \$	– \$	1 \$	1 \$
Étudiants	50	73	110	151	210	–	–	–	–	–
Prêts personnels	39 483	36 896	35 412	34 342	33 257	326	56	51	94	93
Cartes de crédit	11 805	11 755	11 279	11 078	14 097	35	36	37	40	32
Total des prêts à la consommation, montant net	255 125	233 334	213 417	200 769	196 228	1 263	92	88	135	126
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	6 481	6 734	7 120	6 947	6 979	95	103	333	240	236
Institutions financières	5 403	4 831	4 137	2 640	2 356	3 248	2 100	667	659	403
Commerce de détail et de gros	4 496	4 044	3 667	3 515	3 086	1 812	290	310	257	158
Services aux entreprises	6 237	5 312	5 011	4 728	4 191	3 567	1 215	814	418	284
Fabrication – biens d'équipement	1 912	1 663	1 505	1 308	1 081	1 559	128	181	221	189
Fabrication – biens de consommation	3 019	2 663	2 626	2 329	1 914	702	28	22	14	36
Immobilier et construction	13 293	11 684	8 644	7 201	5 794	13 761	8 554	7 206	6 394	5 611
Agriculture	5 558	5 364	4 828	4 263	3 933	107	44	50	6	1
Pétrole et gaz	4 762	4 532	4 138	3 633	2 969	2 198	1 951	1 469	1 276	988
Mines	668	722	761	602	383	87	242	305	266	223
Produits forestiers	464	465	566	470	434	209	4	11	41	35
Matériel informatique et logiciels	539	267	280	339	468	883	165	167	118	98
Télécommunications et câblodistribution	281	444	510	514	413	756	30	44	26	26
Édition, impression et diffusion	291	333	244	208	290	117	–	–	5	–
Transport	1 818	1 630	1 449	1 033	870	602	288	183	221	247
Services publics	1 927	1 663	1 621	1 282	1 170	1 445	1 237	845	804	816
Éducation, soins de santé et services sociaux	2 937	2 826	2 128	2 017	1 956	3 099	–	–	–	–
Gouvernements	869	728	541	578	613	7	–	–	–	–
Divers	–	–	–	–	–	12	17	69	165	210
Provision collective affectée aux prêts aux entreprises et aux gouvernements	(195)	(215)	(218)	(192)	(192)	(83)	(58)	(50)	(43)	(28)
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris les acceptations, montant net	60 760	55 690	49 558	43 415	38 708	34 183	16 338	12 626	11 088	9 533
Total des prêts et acceptations nets	315 885 \$	289 024 \$	262 975 \$	244 184 \$	234 936 \$	35 446 \$	16 430 \$	12 714 \$	11 223 \$	9 659 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Comprennent les soldes de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

Analyse des prêts et acceptations nets (suite)

En millions de dollars, au 31 octobre	Divers ¹					Total				
	2017	2016	2015	2014	2013	2017	2016	2015	2014	2013
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 379 \$	2 467 \$	2 406 \$	2 118 \$	2 113 \$	207 068 \$	187 077 \$	169 022 \$	157 317 \$	150 778 \$
Étudiants	–	–	–	1	1	50	73	110	152	211
Prêts personnels	583	519	476	410	429	40 392	37 471	35 939	34 846	33 779
Cartes de crédit	152	155	150	125	126	11 992	11 946	11 466	11 243	14 255
Total des prêts à la consommation, montant net	3 114	3 141	3 032	2 654	2 669	259 502	236 567	216 537	203 558	199 023
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	218	232	245	228	239	6 794	7 069	7 698	7 415	7 454
Institutions financières	841	1 723	3 291	2 155	1 065	9 492	8 654	8 095	5 454	3 824
Commerce de détail et de gros	435	561	548	499	333	6 743	4 895	4 525	4 271	3 577
Services aux entreprises	1 736	1 266	1 370	1 098	772	11 540	7 793	7 195	6 244	5 247
Fabrication – biens d'équipement	432	234	293	248	202	3 903	2 025	1 979	1 777	1 472
Fabrication – biens de consommation	111	114	119	88	249	3 832	2 805	2 767	2 431	2 199
Immobilier et construction	1 325	1 391	1 124	890	777	28 379	21 629	16 974	14 485	12 182
Agriculture	22	24	40	37	40	5 687	5 432	4 918	4 306	3 974
Pétrole et gaz	555	268	324	321	71	7 515	6 751	5 931	5 230	4 028
Mines	784	928	446	384	537	1 539	1 892	1 512	1 252	1 143
Produits forestiers	–	–	–	38	30	673	469	577	549	499
Matériel informatique et logiciels	20	–	12	14	22	1 442	432	459	471	588
Télécommunications et câblodistribution	301	359	388	162	234	1 338	833	942	702	673
Édition, impression et diffusion	89	87	79	89	4	497	420	323	302	294
Transport	1 847	1 326	899	803	893	4 267	3 244	2 531	2 057	2 010
Services publics	779	532	785	631	318	4 151	3 432	3 251	2 717	2 304
Éducation, soins de santé et services sociaux	29	32	32	26	24	6 065	2 858	2 160	2 043	1 980
Gouvernements	1 662	1 874	1 611	1 079	943	2 538	2 602	2 152	1 657	1 556
Divers	–	300	711	1 431	2 403	12	317	780	1 596	2 613
Provision collective affectée aux prêts aux entreprises et aux gouvernements	(73)	(65)	(57)	(42)	(40)	(351)	(338)	(325)	(277)	(260)
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements, y compris les acceptations, montant net	11 113	11 186	12 260	10 179	9 116	106 056	83 214	74 444	64 682	57 357
Total des prêts et acceptations nets	14 227 \$	14 327 \$	15 292 \$	12 833 \$	11 785 \$	365 558 \$	319 781 \$	290 981 \$	268 240 \$	256 380 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

Récapitulatif des provisions pour pertes sur créances

En millions de dollars, au 31 octobre et pour l'exercice clos à cette date	2017 ¹	2016	2015	2014	2013
Solde au début de l'exercice	1 813 \$	1 762 \$	1 736 \$	1 758 \$	1 916 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	829	1 051	771	937	1 121
Radiations					
Canada ²					
Prêts hypothécaires à l'habitation	21	13	14	19	15
Étudiants	—	—	1	3	3
Prêts personnels et cartes de crédit	869	842	781	857	1 030
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	51	116	42	63	137
Étranger ²					
Prêts hypothécaires à l'habitation	17	21	18	8	9
Prêts personnels et cartes de crédit	19	18	16	16	9
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	80	143	132	92	245
Total des radiations	1 057	1 153	1 004	1 058	1 448
Recouvrements					
Canada ²					
Prêts personnels et cartes de crédit	168	163	171	177	172
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	15	8	8	11	6
Étranger ²					
Prêts personnels et cartes de crédit	5	6	5	2	3
Autres prêts aux entreprises et aux gouvernements	5	6	2	2	3
Total des recouvrements	193	183	186	192	184
Radiations nettes	864	970	818	866	1 264
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	(26)	(29)	(23)	(30)	(37)
Change et autres	(15)	(1)	96	(63)	22
Solde à la fin de l'exercice	1 737 \$	1 813 \$	1 762 \$	1 736 \$	1 758 \$
Se compose de ce qui suit :					
Prêts	1 618 \$	1 691 \$	1 670 \$	1 660 \$	1 698 \$
Facilités de crédit inutilisées	119	122	92	76	60
Ratio des radiations nettes de l'exercice sur l'encours moyen des prêts de l'exercice	0,26 %	0,33 %	0,30 %	0,35 %	0,52 %

1) Comprennent les soldes de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

2) Le classement au Canada ou à l'étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

Provision pour pertes sur créances sur les prêts douteux exprimée en pourcentage des prêts douteux bruts

En millions de dollars, au 31 octobre	Provision pour pertes sur créances ¹					Provision exprimée en % des prêts douteux bruts				
	2017	2016	2015	2014	2013	2017	2016	2015	2014	2013
Canada ²	22 \$	20 \$	21 \$	22 \$	24 \$	7,5 %	8,0 %	9,3 %	10,2 %	11,4 %
Prêts hypothécaires à l'habitation	110	105	99	96	105	94,8	85,4	91,7	80,0	77,8
Prêts personnels	43	63	77	38	61	41,7	30,9	42,8	60,3	63,5
Entreprises et gouvernements	175	188	197	156	190	34,2	32,5	38,4	39,1	43,1
Total au Canada										
Étranger ^{2, 3}	123	148	167	146	65	55,7	56,3	48,0	45,9	23,8
Prêts hypothécaires à l'habitation	31	40	46	43	30	56,4	57,1	58,2	53,8	34,9
Prêts personnels	148	196	236	299	262	28,3	26,2	49,3	46,9	35,1
Entreprises et gouvernements	302	384	449	488	357	37,8	35,6	49,6	47,1	32,3
Total à l'étranger	477 \$	572 \$	646 \$	644 \$	547 \$	36,4 %	34,5 %	45,5 %	44,9 %	35,4 %
Provision totale										

1) Comprend la provision individuelle et la provision collective relative aux prêts personnels, aux prêts notés aux PME et aux prêts hypothécaires douteux qui sont en souffrance depuis plus de 90 jours.

2) Le classement au Canada ou à l'étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

3) Comprennent les soldes de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

Provision sur les prêts non douteux exprimée en pourcentage des prêts et des acceptations nets

En millions de dollars, au 31 octobre	Provision pour pertes sur créances ¹					Provision exprimée en % des prêts douteux bruts				
	2017	2016	2015	2014	2013	2017	2016	2015	2014	2013
Canada ²										
Prêts hypothécaires à l'habitation	34 \$	30 \$	26 \$	21 \$	63 \$	– %	– %	– %	– %	– %
Prêts personnels	345	345	316	315	313	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
Cartes de crédit	383	383	334	384	512	3,2	3,3	3,0	3,5	3,6
Entreprises et gouvernements	187	205	208	183	179	0,3	0,4	0,4	0,4	0,5
Total au Canada	949	963	884	903	1 067	0,3	0,3	0,3	0,4	0,5
Étranger ^{2, 3}										
Prêts hypothécaires à l'habitation	24	23	22	20	8	0,7	0,9	0,9	0,9	0,4
Prêts personnels	9	7	7	6	3	1,0	1,2	1,3	1,2	0,6
Cartes de crédit	3	3	4	2	5	1,6	1,6	2,1	1,2	3,2
Entreprises et gouvernements	156	123	107	85	68	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4
Total à l'étranger	192	156	140	113	84	0,4	0,5	0,5	0,5	0,4
Provision totale	1 141 \$	1 119 \$	1 024 \$	1 016 \$	1 151 \$	0,3 %	0,3 %	0,4 %	0,4 %	0,4 %

1) Exclut la provision au titre des facilités de crédit inutilisées.

2) Le classement au Canada ou à l'étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

3) Comprend les soldes de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

Prêts et acceptations nets par emplacement géographique¹

En millions de dollars, au 31 octobre	2017	2016	2015	2014	2013
Canada					
Provinces de l'Atlantique	14 194 \$	14 006 \$	13 598 \$	13 307 \$	13 124 \$
Québec	27 027	25 471	23 093	21 802	21 257
Ontario	157 987	139 254	125 584	114 940	109 390
Provinces des Prairies	13 746	13 341	12 877	12 136	11 829
Alberta, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	44 354	43 308	41 197	38 859	37 953
Colombie-Britannique et Yukon	59 479	54 567	47 478	44 012	42 421
Provision collective affectée au Canada ²	(902)	(923)	(852)	(872)	(1 038)
Total au Canada	315 885	289 024	262 975	244 184	234 936
États-Unis ³	35 446	16 430	12 714	11 223	9 659
Autres pays	14 227	14 327	15 292	12 833	11 785
Total des prêts et acceptations nets	365 558 \$	319 781 \$	290 981 \$	268 240 \$	256 380 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) A trait à la provision collective, à l'exception i) des prêts hypothécaires à l'habitation en souffrance depuis plus de 90 jours, et ii) des prêts personnels et des prêts notés aux PME en souffrance depuis plus de 30 jours.

3) Comprend les soldes de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

Prêts douteux nets

En millions de dollars, au 31 octobre	Canada ¹					États-Unis ^{1, 2}				
	2017	2016	2015	2014	2013	2017	2016	2015	2014	2013
Prêts aux entreprises et aux gouvernements										
Prêts hypothécaires à l'habitation	292 \$	251 \$	225 \$	216 \$	210 \$	9 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	2	3	5	7	9	–	–	–	–	–
Prêts personnels	114	120	103	113	126	2	–	–	1	4
Total des prêts douteux bruts à la consommation	408	374	333	336	345	11	–	–	1	4
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	7	4	4	4	1	–	–	–	–	–
Institutions financières	–	1	–	1	–	8	–	–	–	–
Services de détail, services de gros et services aux entreprises	38	23	26	31	54	52	5	–	–	34
Fabrication – biens de consommation et d'équipement	6	19	8	4	6	1	–	–	–	–
Immobilier et construction	33	23	9	10	9	137	62	94	135	159
Agriculture	9	4	1	2	4	–	–	–	–	–
Secteurs liés aux ressources	2	121	126	4	13	114	248	1	–	–
Télécommunications, médias et technologie	3	4	2	4	6	2	–	–	–	–
Transport	2	1	1	1	1	–	–	–	–	38
Services publics	–	–	–	–	–	–	–	10	20	–
Divers	3	4	3	2	2	45	–	–	–	–
Total des prêts douteux bruts aux entreprises et aux gouvernements	103	204	180	63	96	359	315	105	155	231
Total des prêts douteux bruts	511	578	513	399	441	370	315	105	156	235
Autres prêts en souffrance ³	337	362	337	342	378	–	–	–	–	–
Total des prêts douteux bruts et d'autres prêts en souffrance	848 \$	940 \$	850 \$	741 \$	819 \$	370 \$	315 \$	105 \$	156 \$	235 \$
Provision pour pertes sur créances⁴										
Prêts hypothécaires à l'habitation	22 \$	20 \$	21 \$	22 \$	24 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Prêts personnels	110	105	99	96	105	–	–	–	1	1
Provision totale – prêts à la consommation	132	125	120	118	129	–	–	–	1	1
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	2	2	1	1	–	–	–	–	–	–
Institutions financières	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Services de détail, services de gros et services aux entreprises	18	16	19	20	31	16	4	–	–	20
Fabrication – biens de consommation et d'équipement	5	7	6	3	6	–	–	–	–	–
Immobilier et construction	9	10	7	7	6	41	20	27	47	36
Agriculture	–	1	–	–	1	–	–	–	–	–
Secteurs liés aux ressources	2	21	39	2	9	8	8	–	–	–
Télécommunications, médias et technologie	2	3	2	3	5	–	–	–	–	–
Transport	2	1	1	1	1	–	–	–	–	2
Services publics	–	–	–	–	–	–	–	6	13	–
Divers	3	2	2	1	2	–	–	–	–	–
Provision totale – prêts aux entreprises et aux gouvernements	43	63	77	38	61	65	32	33	60	58
Provision totale	175 \$	188 \$	197 \$	156 \$	190 \$	65 \$	32 \$	33 \$	61 \$	59 \$
Prêts douteux, montant net										
Prêts hypothécaires à l'habitation	270 \$	231 \$	204 \$	194 \$	186 \$	9 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Étudiants	2	3	5	7	9	–	–	–	–	–
Prêts personnels	4	15	4	17	21	2	–	–	–	3
Total des prêts douteux nets à la consommation	276	249	213	218	216	11	–	–	–	3
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	5	2	3	3	1	–	–	–	–	–
Institutions financières	–	1	–	1	–	8	–	–	–	–
Services de détail, services de gros et services aux entreprises	20	7	7	11	23	36	1	–	–	14
Fabrication – biens de consommation et d'équipement	1	12	2	1	–	1	–	–	–	–
Immobilier et construction	24	13	2	3	3	96	42	67	88	123
Agriculture	9	3	1	2	3	–	–	–	–	–
Secteurs liés aux ressources	–	100	87	2	4	106	240	1	–	–
Télécommunications, médias et technologie	1	1	–	1	1	2	–	–	–	–
Transport	–	–	–	–	–	–	–	–	–	36
Services publics	–	–	–	–	–	–	–	4	7	–
Divers	–	2	1	1	–	45	–	–	–	–
Total des prêts douteux nets aux entreprises et aux gouvernements	60	141	103	25	35	294	283	72	95	173
Total des prêts douteux nets	336 \$	390 \$	316 \$	243 \$	251 \$	305 \$	283 \$	72 \$	95 \$	176 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Comprendent les soldes de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

3) Prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 à 180 jours aux termes du contrat.

4) Comprend la provision individuelle et la provision collective relative aux prêts personnels, aux prêts notés aux PME et aux prêts hypothécaires douteux qui sont en souffrance depuis plus de 90 jours.

Prêts douteux nets (suite)

En millions de dollars, au 31 octobre	Divers ¹					Total				
	2017	2016	2015	2014	2013	2017	2016	2015	2014	2013
Prêts douteux bruts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	212 \$	263 \$	348 \$	318 \$	273 \$	513 \$	514 \$	573 \$	534 \$	483 \$
Étudiants	—	—	—	—	—	2	3	5	7	9
Prêts personnels	53	70	79	79	82	169	190	182	193	212
Total des prêts douteux bruts à la consommation	265	333	427	397	355	684	707	760	734	704
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	17	17	34	60	85	24	21	38	64	86
Institutions financières	2	3	5	5	—	10	4	5	6	—
Services de détail, services de gros et services aux entreprises	57	94	141	168	174	147	122	167	199	262
Fabrication – biens de consommation et d'équipement	5	210	47	44	52	12	229	55	48	58
Immobilier et construction	78	104	139	184	179	248	189	242	329	347
Agriculture	1	1	3	6	11	10	5	4	8	15
Secteurs liés aux ressources	—	—	2	1	1	116	369	129	5	14
Télécommunications, médias et technologie	—	—	—	5	5	5	4	2	9	11
Transport	4	2	2	8	7	6	3	3	9	46
Services publics	—	—	1	1	1	—	—	11	21	1
Divers	—	1	—	—	1	48	5	3	2	3
Total des prêts douteux bruts aux entreprises et aux gouvernements	164	432	374	482	516	626	951	659	700	843
Total des prêts douteux bruts	429	765	801	879	871	1 310	1 658	1 419	1 434	1 547
Autres prêts en souffrance ²	3	3	3	8	7	340	365	340	350	385
Total des prêts douteux bruts et d'autres prêts en souffrance	432 \$	768 \$	804 \$	887 \$	878 \$	1 650 \$	2 023 \$	1 759 \$	1 784 \$	1 932 \$
Provision pour pertes sur créances³										
Prêts hypothécaires à l'habitation	123 \$	148 \$	167 \$	146 \$	65 \$	145 \$	168 \$	188 \$	168 \$	89 \$
Étudiants	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Prêts personnels	31	40	46	42	29	141	145	145	139	135
Provision totale – prêts à la consommation	154	188	213	188	94	286	313	333	307	224
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	9	12	17	31	32	11	14	18	32	32
Institutions financières	—	2	3	3	—	—	2	3	3	—
Services de détail, services de gros et services aux entreprises	29	48	65	67	60	63	68	84	87	111
Fabrication – biens de consommation et d'équipement	3	45	43	42	41	8	52	49	45	47
Immobilier et construction	39	54	68	91	62	89	84	102	145	104
Agriculture	1	1	3	4	5	1	2	3	4	6
Secteurs liés aux ressources	—	—	1	—	—	10	29	40	2	9
Télécommunications, médias et technologie	—	—	—	—	1	2	3	2	3	6
Transport	2	2	2	—	2	4	3	3	1	5
Services publics	—	—	1	1	1	—	—	7	14	1
Divers	—	—	—	—	—	3	2	2	1	2
Provision totale – prêts aux entreprises et aux gouvernements	83	164	203	239	204	191	259	313	337	323
Provision totale	237 \$	352 \$	416 \$	427 \$	298 \$	477 \$	572 \$	646 \$	644 \$	547 \$
Prêts douteux, montant net										
Prêts hypothécaires à l'habitation	89 \$	115 \$	181 \$	172 \$	208 \$	368 \$	346 \$	385 \$	366 \$	394 \$
Étudiants	—	—	—	—	—	2	3	5	7	9
Prêts personnels	22	30	33	37	53	28	45	37	54	77
Total des prêts douteux nets à la consommation	111	145	214	209	261	398	394	427	427	480
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	8	5	17	29	53	13	7	20	32	54
Institutions financières	2	1	2	2	—	10	2	2	3	—
Services de détail, services de gros et services aux entreprises	28	46	76	101	114	84	54	83	112	151
Fabrication – biens de consommation et d'équipement	2	165	4	2	11	4	177	6	3	11
Immobilier et construction	39	50	71	93	117	159	105	140	184	243
Agriculture	—	—	—	2	6	9	3	1	4	9
Secteurs liés aux ressources	—	—	1	1	1	106	340	89	3	5
Télécommunications, médias et technologie	—	—	—	5	4	3	1	—	6	5
Transport	2	—	—	8	5	2	—	—	8	41
Services publics	—	—	—	—	—	—	—	4	7	—
Divers	—	1	—	—	1	45	3	1	1	1
Total des prêts douteux nets aux entreprises et aux gouvernements	81	268	171	243	312	435	692	346	363	520
Total des prêts douteux nets	192 \$	413 \$	385 \$	452 \$	573 \$	833 \$	1 086 \$	773 \$	790 \$	1 000 \$

1) Le classement par pays est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

2) Prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance depuis 90 à 180 jours aux termes du contrat.

3) Comprend la provision individuelle et la provision collective relative aux prêts personnels, aux prêts notés aux PME et aux prêts hypothécaires douteux qui sont en souffrance depuis plus de 90 jours.

Dépôts

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	Solde moyen			Intérêt			Taux		
	2017	2016	2015	2017	2016	2015	2017	2016	2015
Dépôts dans des établissements bancaires au Canada¹									
Payables à vue									
Particuliers	10 567 \$	9 965 \$	9 252 \$	13 \$	12 \$	14 \$	0,12 %	0,12 %	0,15 %
Entreprises et gouvernements	41 607	37 572	33 735	228	138	121	0,55	0,37	0,36
Banques	4 419	2 943	2 083	1	—	2	0,02	—	0,10
Payables sur préavis									
Particuliers	95 035	87 057	80 328	429	363	454	0,45	0,42	0,57
Entreprises et gouvernements	34 510	28 873	25 128	332	240	243	0,96	0,83	0,97
Banques	359	174	97	4	2	1	1,11	1,15	1,03
Payables à terme fixe									
Particuliers	41 688	40 414	38 996	434	505	589	1,04	1,25	1,51
Entreprises et gouvernements	72 260	58 618	50 604	1 040	845	749	1,44	1,44	1,48
Banques	1 681	1 816	937	12	10	5	0,71	0,55	0,53
Emprunts garantis	38 642	38 720	38 758	613	547	581	1,59	1,41	1,50
Total au Canada	340 768	306 152	279 918	3 106	2 662	2 759	0,91	0,87	0,99
Dépôts dans des établissements bancaires à l'étranger²									
Payables à vue									
Particuliers	1 120	818	701	1	1	3	0,09	0,12	0,43
Entreprises et gouvernements	7 697	4 261	3 801	8	3	4	0,10	0,07	0,11
Banques	5	3	6	—	—	—	—	—	—
Payables sur préavis									
Particuliers	3 487	2 551	2 369	22	20	33	0,63	0,78	1,39
Entreprises et gouvernements	2 857	801	766	18	1	1	0,63	0,12	0,13
Payables à terme fixe									
Particuliers	1 925	1 373	1 499	18	8	7	0,94	0,58	0,47
Entreprises et gouvernements	54 381	72 031	56 203	656	454	152	1,21	0,63	0,27
Banques	11 897	11 081	8 944	124	66	30	1,04	0,60	0,34
Emprunts garantis	—	—	115	—	—	1	—	—	0,87
Total à l'étranger	83 369	92 919	74 404	847	553	231	1,02	0,60	0,31
Total des dépôts	424 137 \$	399 071 \$	354 322 \$	3 953 \$	3 215 \$	2 990 \$	0,93 %	0,81 %	0,84 %

1) Les dépôts par les déposants étrangers dans nos établissements bancaires canadiens ont totalisé 26,8 G\$ (10,6 G\$ en 2016 et 7,4 G\$ en 2015).

2) Comprendent les résultats de CIBC Bank USA après la clôture de l'acquisition le 23 juin 2017. Pour plus de précisions, voir la section Événements importants.

Emprunts à court terme

En millions de dollars, au 31 octobre et pour l'exercice clos à cette date	2017	2016	2015
Encours à la fin de l'exercice			
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	13 713 \$	10 338 \$	9 806 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	29 995	14 212	10 343
Total des emprunts à court terme	43 708 \$	24 550 \$	20 149 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert			
Solde moyen	13 789 \$	11 226 \$	11 445 \$
Solde maximal de fin de mois	15 211	13 029	13 248
Taux d'intérêt moyen	1,64 %	1,77 %	2,01 %
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres			
Solde moyen	26 303 \$	17 129 \$	13 212 \$
Solde maximal de fin de mois	33 261	24 513	14 766
Taux d'intérêt moyen	0,97 %	0,74 %	0,83 %

Honoraires payés aux auditeurs nommés par les actionnaires

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre	2017	2016	2015
Honoraires d'audit ¹	21,1 \$	16,4 \$	15,9 \$
Honoraires pour services liés à l'audit ²	2,6	2,2	3,2
Honoraires pour services fiscaux ³	1,1	0,3	0,4
Divers ⁴	0,1	—	0,3
Total	24,9 \$	18,9 \$	19,8 \$

1) Au titre de l'audit des états financiers annuels de la CIBC et des services habituellement fournis par l'auditeur principal relativement aux documents de dépôt de la CIBC prévus par la loi ou le règlement. Les honoraires d'audit comprennent l'audit des contrôles internes à l'égard de l'information financière en vertu du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis.

2) Au titre des services de certification et des services connexes raisonnablement liés à l'exécution de l'audit ou à l'examen des états financiers de la CIBC, y compris diverses procédures convenues et la traduction des rapports financiers.

3) Au titre des services de conformité fiscale.

4) Comprend les honoraires pour des services autres que d'audit.